

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15651 – 7 F | MARDI 23 MAI 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La coalition sortante gagne les élections en Belgique

EN DÉPIT de la multiplication des « affaires », les électeurs belges, appelés aux urnes dimanche 21 mai, ont, selon des résultats encore partiels, renouvelé leur confiance à la coalition sortante entre sociaux-chrétiens et socialistes. Le premier ministre Jean-Luc Dehaene (social-chrétien flamand) a donc toutes les chances de rester au 16, rue de la Loi. L'extrême droite, représentée en Flandre par le Vlaams Blok, en Wallonie et à Bruxelles par le Front national, n'a pas réalisé la percée attendue, pas plus que les libéraux flamands qui préconisent une réforme économique radicale.

Cette reconduction par les électeurs de la coalition des partis traditionnels devrait permettre de poursuivre la fédéralisation du Royaume, déjà bien avancée, et d'éviter une rupture tranchée entre flamands et francophones, préconisée notamment par le Vlaams Blok.

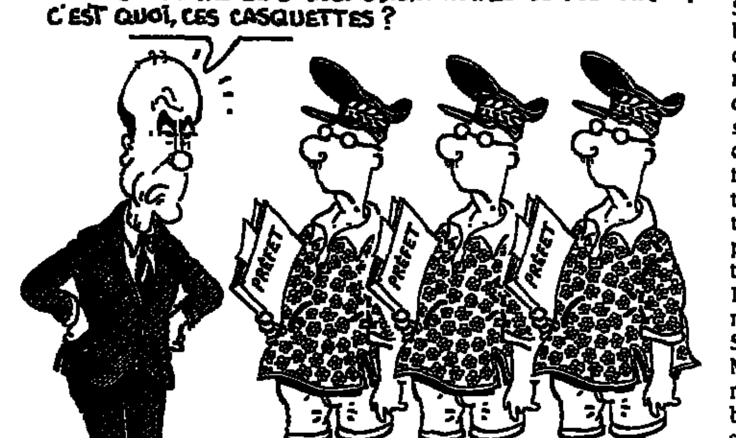
Lire page 2

M. Juppé exhorte les préfets à lutter contre le chômage

Le premier ministre souligne leur « responsabilité personnelle »

LE NOUVEAU MINISTRE de l'intérieur, Jean-Louis Debré, devait réunir à Paris, place Beauvau, lundi 22 mai dans l'après-midi, l'ensemble des préfets, afin de fixer leurs priorités d'action en matière d'emploi, seul sujet à l'ordre du jour de cette rencontre. Alain Juppé devait participer à cette séance de travail pour indiquer clairement que l'objectif numéro un du gouvernement est la lutte pour l'emploi, comme le montrera, mardi 23 mai, à l'Assemblée nationale, sa déclaration *de politique générale*.

A l'occasion de cette réunion, le premier ministre entendait décréter la « mobilisation générale » des représentants de l'Etat pour la lutte contre le chômage et il devait souligner la *« responsabilité personnelle » des préfets* dans l'animation des comités départementaux pour l'emploi. Ils devront remplir des contrats d'objectifs. En outre, les préfets auront la faculté de choisir les personnes les plus représentatives des milieux associatifs et économiques, susceptibles de siéger dans ces comités locaux, dont la représentation sera élargie. La *« déclaration de guerre »* contre le chômage passera, également, par une revitalisation du rôle des directeurs départementaux du travail.



Par ailleurs, le secrétaire d'Etat pour l'emploi, Anne-Marie Couderc, devrait réunir dans les prochains jours un comité interministériel destiné à coordonner les actions dans ce domaine. Elle sera assistée d'une personnalité chargée de l'animation de ce comité.

Lire page 8

M. Schweitzer est mis en examen dans l'affaire du sang contaminé

Le chef de « complicité d'empoisonnement » est retenu contre l'ex-collaborateur de M. Fabius

PDG DE RENAULT, Louis Schweitzer, ancien directeur du cabinet de Laurent Fabius lorsque ce dernier était premier ministre, a été *mis en examen en fin de semaine* dernière pour « *complicité d'empoisonnement* » dans l'affaire du sang contaminé, par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction au tribunal de Paris. Ministres, directeurs de cabinet et conseillers, la plupart des responsables de la politique sanitaire française en 1984-1985 se trouvent donc aujourd'hui mis en examen dans ce dossier. S'agissant de M. Schweitzer, Mme Bertella-Geffroy devra déterminer le rôle qu'il a joué lors du débat sur l'instauration d'un dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang. Analysant méticuleusement les processus de décisions, *elle devra préciser s'il y a eu* des retards imputables à une volonté protectionniste, qui aurait entraîné un certain nombre de contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida. En clair, le gouvernement français a-t-il voulu préserver les intérêts de la firme Pasteur-Diagnostics en retardant l'autorisation du test américain Abbott ?

Dans cette partie du dossier, qui ne concerne a priori ni la contamination des hémophiles par des produits non chauffés – le cabinet de *M. Fabius semble n'être jamais* intervenu sur ce point –, ni les collectes de sang à risques effectuées entre 1983 et 1986, notamment dans les prisons, le juge devra prendre en compte les incertitudes de l'époque. Plus généralement, Mme Bertella-Geffroy va devoir, au travers de son instruction, préciser la responsabilité des uns et des autres dans un dossier sur lequel sont intervenus, à titre divers, des experts médicaux et industriels, des conseillers, des directeurs de cabinet, des ministres et le premier ministre lui-même.

En ce qui concerne les rôles joués, au sein du cabinet de M. Fabius, par Louis Schweitzer et François Gros, *conseiller scientifique*, la justice devra déterminer sur instruction de qui a été décidé, lors de la réunion interministérielle du 9 mai 1985, de *« retenir quelque temps au Laboratoire national de la santé »* la demande d'enregistrement du test de dépistage américain Abbott.

Lire page 36

Un handball français en or



JACKSON RICHARDSON

GRÂCE à son style de jeu spectaculaire, sa vitesse d'exécution en contre-attaque et son agressivité en défense, Jackson Richardson, le joueur réunionnais de l'OM-Vitrolles, a été désigné meilleur *joueur du championnat du monde* de handball. Mais le succès de l'équipe de France, qui est la première à obtenir un titre mondial dans un sport collectif, revient bien sûr à la richesse de son effectif. Aux côtés de Richardson et des autres « pionniers », médaillés de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone, plusieurs jeunes se sont révélés au cours de l'épreuve, et se sont intégrés au fil des rencontres dans ce groupe exceptionnel composé de personnalités bien trempées. Peu inspirés dans la phase préliminaire du Mondial, les joueurs français ont brusquement retrouvé, en huitième de finale, le *génie qui* les rend imprévisibles et irrésistibles. Daniel Costantini, entraîneur de l'équipe depuis dix ans, rêve désormais pour ce sport, toujours boudé par les médias et les mécènes, de la médaille d'or aux Jeux 1996 d'Atlanta.

Lire page 24

Portraits-robots des meilleurs patrons français

A PRIORI, il n'est pas très différent des autres patrons. A peine plus vieux (56 ans en moyenne), *il a quelques centimètres de moins* (1,74 m) et quelques kilos en plus (77,5 kg). Issu des mêmes écoles d'ingénieurs, il travaille plutôt moins – onze heures par jour... Pourtant, il est nettement mieux payé : plus de 2 millions de francs par an dans la moitié des cas. Normal, car ce patron-là vaut son pesant d'or. *Il dirige l'une* des entreprises françaises qui, depuis cinq ans, se moquent de la crise et affichent une rentabilité hors pair. Celles dont on parle peu parce qu'elles se développent sans histoires.

Ces patrons précieux mais discrets, l'Institut d'histoire économique de la Sorbonne (associé au cabinet de conseil A. T. Kearney et au groupe Liaisons sociales) les a, pour la première fois en France, auscultés. Pour savoir si, au-delà des structures et du « gouvernement » *d'entreprises dont on parle tant au*jourd'hui, le secret de la réussite ne tient pas tout bêtement aux qualités des dirigeants. Parmi 1 000 firmes françaises moyennes et grosses, l'enquête a distingué celles qui ont affiché, de 1989 à 1993, les meilleures performances financières. Puis elle a interrogé les *patrons des cent cinquante meilleures,* et comparé leurs réponses avec celles d'un groupe témoin.

Résultat : il existe bien un profil spécifique aux patrons « performants », quels que soient la taille ou le secteur de l'entreprise. Premier trait marquant : la fidélité. Le « super-patron » a mené l'essentiel de sa carrière dans la même entreprise – il y a passé en moyenne vingt ans, contre dix ans pour le groupe témoin – et a travaillé dans moins de sociétés *différentes*. Conséquence : *il privilégie* la promotion interne et a moins peur d'embaucher des débutants. Le patron performant est issu d'un milieu plus « entreprenant » et plus modeste que la moyenne. On trouve, parmi les meilleurs, beaucoup plus de fils de chefs d'entreprise ou de cadres moyens, beaucoup *moins d'enfants de cadres supérieurs. Bref,* c'est l'anti-« corpsard », l'anti-« parachuté» protégé par l'élite dont il est issu. *« L'anti-Haberer »,* ironise l'historien Jacques Marseille, qui a dirigé l'enquête.

Le super-patron est aussi plus ouvert sur le monde. A une très large majorité (57 % contre *26 % en moyenne), il considère que ses mar*chés sont mondiaux. En dehors de l'entreprise, il manifeste aussi plus de curiosité. Il lit davantage, regarde deux fois plus la télévision et se rend plus fréquemment au cinéma et dans les salles de concert. Enfin, dernière différence : le patron performant est beaucoup plus soucieux de motiver son personnel que les autres. Dans son entreprise, l'actionnariat salarié est nettement plus développé et il place ses *« capacités de conviction et d'entraînement »* au premier rang des raisons de son succès.

En conclusion, il n'y a pas de recette, de taille ni de secteur miracle. Il y a, en France, un modèle de dirigeant plus efficace que les autres : issu du sérail, plus entreprenant, plus mondial, plus proche de ses marchés et de ses *salariés. Comme le sont les patrons allemands* et japonais. Ce n'est pas un hasard. Ce n'est, hélas, pas non plus un modèle très répandu.

Véronique Maurus

Quand les Etats-Unis font la leçon au Japon

WASHINGTON et TOKYO
de nos correspondants

En annonçant le 16 mai des droits de *douane prohibitifs sur les voi*tures de luxe japonaises si Tokyo n'ouvrait pas son marché aux automobiles et surtout aux composants américains, Washington a engagé une bataille ouverte avec le gouvernement nippon. Sans nul doute, Mickey Kantor, représentant américain du commerce, et Ryutaro Hashimoto, ministre japonais du commerce, évoqueront ce contentieux *au cours de la grande réunion* de leurs homologues de l'OCDE, à Paris, mardi 23 mai. Car, sans mesure d'apaisement rapide, il n'est pas exclu que le différend tourne mal et que ses conséquences soient lourdes pour l'avenir des relations commerciales internationales. Des considérations de politique intérieure, dans chaque pays, brouillent en effet les cartes, et notamment le fait que, à Washington comme à Tokyo, l'exécutif est dans une position de faiblesse.

Au *Japon*, l'attention a été trop accaparée par l'enquête sur l'attentat dans le métro de la capitale pour que le bras de fer avec les Etats-Unis ait pris la dimension d'un enjeu de politique intérieure. Pour l'instant, face à l'offensive américaine, on constate un consensus des forces politiques sur la fermeté dont Tokyo doit faire preuve. Enfin, les Japonais sont habitués aux assauts de Washington sur *fond de préoccupations électorales*. Cependant, derrière cette nouvelle montée de fièvre se profile une question plus fondamentale : la redéfinition des relations nippo-américaines dans le contexte de l'après-guerre froide.

A Washington, au contraire, les précédentes disputes américano-nippones renforcent le désir d'en découdre. Plusieurs responsables politiques ont manifestement envie de donner une *« leçon »* au Japon. Les Américains sont largement persuadés que les Japonais protègent *leurs marchés par des mesures dis*criminatoires envers des produits *« made in USA »*. Selon un récent sondage, 70 % de la population approuve le principe de sanctions commerciales.

Philippe Pons et Laurent Zecchini

Lire la suite page 17 et nos informations page 36

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0523 - 7,00 F



ÉLECTIONS Les électeurs belges, convoqués dimanche 21 mai pour le premier scrutin législatif et régional de la nouvelle Belgique fédérale, ont renouvelé leur confiance à la coalition sortante des socialistes et des sociaux-chrétiens. ● LE PREMIER MINISTRE SORTANT, Jean-Luc Dehaene, qui avait pris le risque de provoquer des élections anticipées dans une atmosphère empoisonnée par les suites judiciaires du scandale Agusta, où sont impliqués des socialistes wallons et flamands, a exprimé sa satisfaction devant les résultats. La coalition devrait pouvoir compter sur 81 des 150 sièges de la Chambre des députés. M. Dehaene devait remettre lundi la démission de son gouvernement au roi Albert II. ● L'EXTRÊME DROITE, à laquelle certains prédisaient une forte progression, reste le premier parti à Anvers, mais ne réussit pas de percée, ni en Flandre ni en Wallonie.

La coalition sortante devrait être reconduite en Belgique

En dépit des « affaires », notamment celle liée à la vente d'hélicoptères Agusta, les électeurs ont renouvelé leur confiance aux partis traditionnels. Un succès pour le premier ministre, Jean-Luc Dehaene

BRUXELLES
de notre correspondant

Jean-Luc Dehaene a sans doute gagné le pari risqué qu'il avait fait le 17 février en décidant d'avancer les élections de quelques mois pour l'adoption rapide d'un budget de rigueur permettant à la Belgique de se situer parmi les rares pays européens susceptibles de respecter les critères de convergence vers la monnaie unique. Cette décision avait été annoncée quelques heures avant la mise en cause officielle de plusieurs dirigeants socialistes flamands soupçonnés d'avoir fait profiter leur parti de pots-de-vin touchés après l'achat par l'Etat belge d'hélicoptères militaires de la firme italienne Agusta.

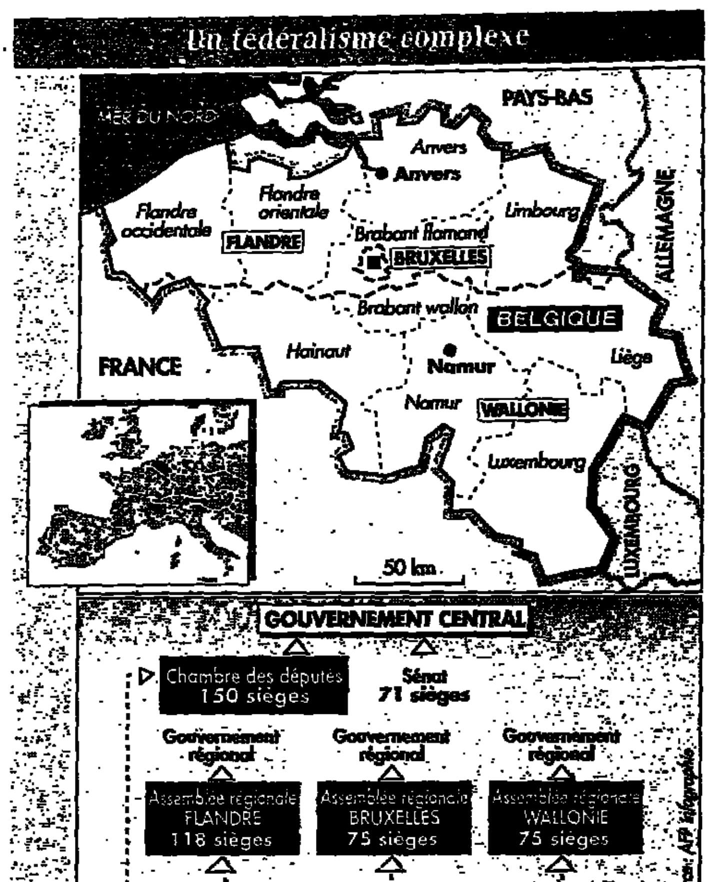
La coalition sortante reposait sur l'alliance des sociaux-chrétiens flamands (CVP) et francophones (PSC) avec les socialistes flamands (SP) et francophones (PS), eux-mêmes impliqués précédemment dans l'affaire Agusta.

Chef du CVP, principal parti belge, M. Dehaene pouvait craindre un effondrement de ses partenaires socialistes, surtout en Flandre où les libéraux (VLD) paraissaient avoir le vent en poupe. Il n'en a rien été. De façon totalement inattendue, le SP sort de l'épreuve plutôt renforcé, au coude à coude avec le VLD, qui ne semble pas en mesure d'exiger son entrée au gouvernement. Le Vlaams Blok, parti d'extrême droite prônant l'indépendance de la Flandre, obtient plus du quart des voix à Anvers, mais son score global, de l'ordre de 12 %, est inférieur à ses espérances et à certaines prédictions.

En focalisant le débat sur la sécurité sociale, qu'ils trouvent trop coûteuse, les libéraux ont permis aux sortants d'occulter le scandale de la corruption, estiment les « blokistes ». Les électeurs ont sans doute été influencés par la libération, vendredi, de quatre inculpés dans l'affaire Agusta, notamment Luc Wallyn, ancien secrétaire général du SP, et Johan Delanghe, ancien chef de cabinet de Willy Claes, l'actuel secrétaire général de l'OTAN. Louis Tobback, président du SP, a déclaré que les enquêteurs auraient pris la « *responsabilité historique* » de renforcer l'extrême droite s'ils avaient maintenu en détention ces suspects arrêtés en février.

Dans la mesure où les néerlandophones, plus nombreux que les francophones, envoient 86 élus dans une Chambre des représentants comptant en tout 150 membres, le sort du gouvernement sortant se jouait avant tout en Flandre, d'autant plus que cette région est en proie à des courants séparatistes.

En Wallonie aussi, la reconduction de l'alliance entre les socialistes et les sociaux-chrétiens paraît dans l'ordre des choses, malgré une érosion de leur représentation parlementaire au profit des libéraux qui améliorent leur position de second parti francophone, après les socialistes. Le Front national (FN), parti d'extrême droite qui, à la différence du Vlaams Blok, ne remet pas l'Etat belge en question, progresse, mais sans constituer une menace à ce stade. Souvent annoncé, notamment chez les jeunes, l'éparpillement vers de nombreuses petites listes n'a pas eu lieu, tant le clientélisme des grands partis traditionnels semble installé.



M. Dehaene se dit « disponible »

Le premier ministre social-chrétien flamand sortant Jean-Luc Dehaene a indiqué dimanche 21 mai au soir qu'il était *« disponible »* pour continuer à diriger un gouvernement de coalition en Belgique, après les élections générales qui l'ont confirmé comme favori des Belges. *« Je remettrai lundi »* au roi Albert II *« la démission de mon gouvernement »*, a-t-il déclaré sur la télévision publique RTBF. *« J'ai clairement été aux élections avec mon parti pour demander un mandat pour poursuivre la direction des affaires. Nous sommes dans ces conditions aujourd'hui »*, a ajouté M. Dehaene.

La composition des conseils régionaux – ces assemblées de la Flandre, de la Wallonie et du grand Bruxelles issues pour la première fois d'un scrutin distinct (sauf à Bruxelles, où l'élection directe était déjà en vigueur) – sera assez semblable à celle du Parlement fédéral. Les « asymétries » redoutées pour la mise en pratique de la nouvelle Constitution de 1993 ne pourront pas faire les délices des politologues belges, en tout cas pas cette fois-ci. Le PS semble déjà prêt à des négociations avec le PSC pour la formation d'un nouveau gouvernement de coalition à Namur, sans les libéraux. Alliés avec le Front démocratique des francophones (FDF), ceux-ci constituent toutefois le premier parti de la région bruxelloise et semblent en mesure d'entrer dans le « gouvernement » de la capitale et de ses environs.

Dans le système compliqué de la Belgique fédérale, il y a un homme particulièrement heureux. C'est, à Eupen, le social-chrétien Joseph Maraite, « ministre-président » de la communauté germanophone, dont le parti fait le plus beau score du royaume avec 36 % des suffrages.

Jean de la Guérivière

Un État fédéral depuis 1993

La Belgique, où ont eu lieu dimanche des élections législatives et régionales, est un État fédéral depuis 1993, comprenant trois régions : la Flandre, la Wallonie et Bruxelles.
● **Régime** : monarchie parlementaire (Chambre des représentants et Sénat).
● **Chef de l'État** : le roi Albert II depuis le 9 août 1993.
● **Chef du gouvernemen** : Jean-Luc Dehaene (social-chrétien flamand) depuis mars 1992.
● **Superficie** : 30 514 km².
● **Population** : 10,02 millions, dont 5,7 millions de Flamands, 3,3 millions de Wallons et 1 million de Bruxellois.
● ***PIB/hab*** : 21 165 dollars.
● **Taux de chômage** : 9,7 %, dont 6,6 % en Flandre, 12 % en Wallonie et 10,3 % à Bruxelles.
● **Dette publique** : 10 milliards de francs belges (330 millions de dollars).

L'extrême droite n'a pas progressé en Flandre

Le Vlaams Blok reste le premier parti à Anvers avec 27 % des voix

ANVERS
de notre envoyé spécial

« Nu afrekenen ! » (*« Dès maintenant, des comptes ! »*). Un poing tapant sur la table accompagnait cette exigence du Vlaams Blok répétée à l'infini sur les panneaux électoraux dressés au bord de grandes artères conduisant à Anvers. C'était le seul signe extérieur de mobilisation de l'extrême droite flamande dans son fief traditionnel. Pas de grands meetings sauf une « fête pré-électorale » le dimanche 14 mai en plein centre ville.

En revanche, il y a eu une campagne de proximité active dans les quartiers populaires, des distributions de tracts, des visites à domicile. Les « blokistes » n'ont pas voulu inquiéter par des démonstrations de force. Il leur suffisait, pensaient-ils, d'épouser paisiblement un mouvement d'opinion qui, dans les estaminets à bière ou sur les lieux de travail, conduisait de plus en plus d'Anversois à présenter comme un choix naturel ce qui était naguère un « vote honteux » dans l'anonymat des isoloirs.

Légèrement inférieur à celui des élections européennes d'octobre 1994, le score du Vlaams Blok reste impressionnant à Anvers, avec quelque 27 % des voix, mais il n'y a pas eu en Flandre la poussée générale qu'on pouvait redouter.

Les « *comptes* » exigés de la coalition sortante ont trait au chômage, à la baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes, à l'insécurité et à l'immigration. Tout un fond de commerce déjà exploité avec succès aux législatives de 1991, avec en prime les affaires de corruption qui défrayent la chronique belge depuis quelques mois. *« Le scandale Agusta est pour nous un cadeau tombé du ciel »*, avait dit Filip Dewinter, un des dirigeants « blokistes ». Tout comme les libéraux flamands (VLD), il sous-estimait quelque peu l'enracinement local des socialistes sur l'électorat desquels son parti a néanmoins mordu au fil des ans.

MÉCONTENTS

Né en 1978, d'une dissidence au sein de la Volksunie, parti nationaliste flamand ne récusant pas le dialogue au sein des coalitions gouvernementales, le Vlaams Blok a profité de la crise économique des années 80. La progression rapide du chômage fit qu'une multitude de protestataires se tourna vers une formation dont la motivation originelle était principalement d'ordre culturel et linguistique, sans parler des nostalgies nazies de quelques-uns de ses premiers animateurs. Le difficile reclassement d'une immigration turque et marocaine appelée en Belgique pendant la période d'expansion, le manque d'accompagnement de la politique de regroupement des familles, puis la faiblesse de l'Etat fédéral devant les entrées clandestines allaient donner de nouveaux arguments aux « blokistes » et leur valoir les suffrages d'une population modeste qui perçoit les immigrés comme des concurrents sur le marché du travail et pour les logements sociaux.

Cette année, les craintes des Anversois « déclassés » par la crise ont été aggravées par la possibilité d'un large succès du VLD, évoqué par certains médias. A l'idéologie néo-libérale, le Vlaams Blok oppose un programme d'inspiration corporatiste, visant par exemple à accorder aux chefs de famille une priorité à l'emploi. Il est probable que cela lui a permis de capter dans la petite bourgeoisie une partie du vote des mécontents qui, autrement, serait allé à un VLD incarnant l'opposition classique.

Dépourvu de chef incontestable, le Vlaams Blok tire sa force de sa capacité de ratisser large en exploitant à la fois les problèmes sociaux-économiques de l'heure et les aspirations nationalistes de son électorat initial. Il y a un certain partage des rôles entre les deux rivaux pour la succession de Karel Dillen, soixante-dix ans, actuellement député européen, fondateur et « président à vie » du parti. Tête de liste pour le conseil flamand, Filip Dewinter, né en 1962, est un militant au style musclé, particulièrement à l'aise dans le discours sur l'immigration. Plus intellectuel, très urbain, Gerolf Annemans, qui a conduit les candidats à la Chambre des représentants, semble davantage porté vers le combat flamingant. Il parle un excellent français, comme Karel Dillen qui nous a dit un jour avoir appris cette langue à l'époque révolue où les écoliers flamands chantaient *Sur le pont d'Avignon*.

Avec leurs styles – et leurs ficelles – propres, ces trois hommes ont une certitude : la Flandre ne deviendra pas indépendante par la voie parlementaire à la Chambre des représentants mais à la suite d'une patiente action au sein du conseil flamand et dans quelques villes emblématiques.

J. de la G.

COMMENTAIRE

SAGESSE, FAUTE DE MIEUX

Eclaboussée par les retombées des « affaires », dont celle liée à la vente d'hélicoptères Agusta n'était pas la moindre, la classe politique belge « traditionnelle » n'a donc pas été sanctionnée par les électeurs, puisque tout indique que la coalition sortante, entre sociaux-chrétiens et socialistes, devrait être reconduite sous la houlette du solide Jean-Luc Dehaene. On peut, certes, regretter un tel résultat qui ressemble à un blanc-seing donné à des dirigeants passablement déconsidérés.

Plus lucidement, on doit, pourtant, se satisfaire de la sagesse ainsi manifestée par les citoyens du Royaume, à un moment crucial pour l'avenir de leur pays. Si les extrémistes flamands du *Vlaams Blok* et leurs comparses francophones du Front national, que *Le Soir* de Bruxelles n'hésite pas à qualifier de *« néo-fascistes »*, confirment leurs résultats des élections européennes, ils ne progressent pas comme l'avaient laissé prévoir certains sondages et ne bénéficient pas du vote-sanction attendu à l'égard de la classe politique.

La Belgique va donc poursuivre sans drames son chemin vers une fédéralisation de plus en plus poussée, prélude à une séparation attendue entre Flamands et francophones. Si les différentes communautés sentent – intuitivement, serait-on tenté d'écrire – que la « Belgique de papa » n'existe plus, ils ne sont pas pressés de franchir le pas définitif du divorce, fût-il de velours. Comme ils ont aussi estimé qu'une exacerbation des conflits linguistiques pourrait faire passer au second plan les domaines qui restent, ici comme ailleurs, prioritaires, à savoir la lutte contre le chômage et l'exclusion.

A Jean-Luc Dehaene et aux dirigeants de la coalition sortante, qui ont senti le vent du boulet, de tirer maintenant les conclusions de cette victoire par défaut.

José-Alain Fralon

Le parquet de Milan demande le renvoi de Silvio Berlusconi devant un tribunal

Les juges de « Mani pulite » soupçonnent l'ancien président du conseil d'avoir versé des pots-de-vin au fisc

ROME
correspondance

Le parquet de Milan a demandé que Silvio Berlusconi soit jugé pour corruption. La nouvelle, arrivée dans l'après-midi du samedi 20 mai, n'a pas dû surprendre l'ancien chef du gouvernement : il y a six mois, en guise de commentaire à l'annonce de l'ouverture d'une enquête à son égard, n'avait-il pas dit : *« Vous verrez, ils demanderont même à me juger... »* En fait, depuis la décision d'ouvrir un dossier à son nom – l'acte judiciaire tomba au moment où il présidait à Naples une conférence des Nations unies sur le crime organisé –, une partie complexe s'est jouée entre Silvio Berlusconi et le parquet de Milan faite de perquisitions, de requêtes, d'interminables interrogatoires, en décembre 1994, et de virulentes polémiques, l'ex-président du conseil vitupérant les *« toges rouges mues uniquement par leurs préjugés politiques »*.

Ces derniers temps, l'impression était que l'on allait vers un supplément d'enquête mais finalement les juges de « Mani pulite » ont décidé de franchir le pas. Le dossier passe maintenant sur le bureau du GIP, le juge pour les enquêtes préliminaires. C'est lui qui doit trancher. Selon le parquet, Silvio Berlusconi, en tant que propriétaire du groupe Fininvest, ne pouvait pas ne pas être au courant de certains agissements de ses hommes, en particulier à l'occasion de versements de pots-de-vin à des agents de la brigade des finances de Milan pour qu'ils ferment les yeux lors d'inspections fiscales.

Vingt et un managers du groupe courent le risque de passer en jugement, ayant admis des versements d'argent dans trois cas – lors de contrôles fiscaux dans les sociétés Mediolanum (assurance), Mondadori (maison d'édition) et Videotime (télévision). Un quatrième épisode – pour lequel le groupe n'a jamais admis sa responsabilité – concerne des vérifications effectuées pour le compte du *« garant des médias »* sur la réelle propriété et la participation active de Fininvest à la télévision à péage, Telepiu. Une question délicate puisqu'elle est liée aux concessions pour les télévisions généralistes accordées à Fininvest. Silvio Berlusconi affirme n'avoir été au courant de rien. Ses sociétés, d'ailleurs, seraient les vraies victimes puisqu'elles ont été *« obligées de se plier pour pouvoir travailler »*.

« TIR AUX PIGEONS »

Mais la journée de samedi a réservé une autre surprise : les juges de « Mani pulite » vont eux-mêmes faire l'objet d'une enquête judiciaire, nouvel épisode de la longue bataille que se livrent pouvoir politique et parquet de Milan. Suite aux accusations lancées récemment par le garde des sceaux qui a parlé devant le Sénat de prétendus abus de pouvoir des juges du pool de « Mani pulite », le procureur général de la Cour de cassation a ouvert un dossier à leur nom. Antonio Di Pietro qui, lui, a quitté la magistrature il y a quelques mois, a écrit – il est devenu éditorialiste pour plusieurs journaux – que le *« tir aux pigeons »* continue.

C'est dans ce climat que doit se jouer en ce début de semaine la confrontation attendue entre les forces politiques pour tenter d'éviter les référendums sur le système télévisé déjà prévus pour le 11 juin. A la clé, un accord qui donne une chance d'éviter une nouvelle campagne électorale aux effets dévastateurs et une solution qui permette d'envisager une nouvelle configuration du paysage télévisé. Une question devenue de première importance depuis l'entrée en politique de Silvio Berlusconi.

Salvatore Aloïse

Le pape demande pardon aux protestants tchèques pour les fautes de la Contre-Réforme

La canonisation d'un prêtre silésien du XVIIe siècle est contestée

Jean Paul II s'est rendu, lundi 22 mai, dans le sud de la Pologne, à Bielsko Biala et Skoczow, ville natale de Jan Sarkander, ce prêtre silésien, militant de la Contre-Réforme du XVIIe siècle, qu'il avait canonisé la veille en Moravie, malgré les protestations des Eglises protestantes. Cette polémique fut l'occasion pour le pape de demander pardon pour les fautes commises à l'époque de la *« recatholicisation »*.

OLOMOUC (Moravie)
de notre envoyée spéciale

Foules clairsemées, temps maussade, litiges sous-jacents : la visite entreprise, samedi 20 mai, par le pape en République tchèque s'annonçait sous des auspices bien sombres. Et pourtant, c'est un Jean Paul II allongeant le pas, souvent même sans canne, souriant et détendu, qui est venu prêcher la réconciliation entre chrétiens sur les *« antiques terres de Bohême et de Moravie où l'Evangile a tracé sa voie il y a plus de dix siècles »*. Et le pape de demander *« pardon »* aux protestants pour les fautes commises durant la *« recatholicisation »* du pays qui, lors de la guerre de Trente Ans au XVIIe siècle, laissa des blessures profondes. Il le fit à Olomouc avec une force qui évoquait, bien que dans un autre contexte, ces deux autres « pardons », demandés en Afrique et en Amérique aux Noirs et aux Indiens, au nom des erreurs de son Eglise.

Célébrant face à quelque cent mille fidèles la messe de canonisation de Jan Sarkander, ce prêtre silésien né en 1576 ~~et qui fut un zé~~lote de cette *« recatholicisation »* musclée, avant d'être à son tour torturé à mort dans les geôles protestantes, Jean-Paul II s'est écrié : *« Aujourd'hui, moi, pape de l'Eglise de Rome, au nom de tous les catholiques, je demande pardon de tous les torts infligés aux non-catholiques au cours de leur turbulente histoire, et dans le même temps je vous offre le pardon de l'Eglise catholique pour le mal dont ont pu pâtir ses enfants. »*

Martelant l'idée d'une *« unité retrouvée »* dans un *« pardon réciproque »*, le pape qui célébrait également la canonisation de sainte Zdislava, qui vécut en Bohême au XIIIe siècle, citant l'innombrable liste de ceux qui furent persécutés plutôt que de renoncer à leurs choix, a insisté sur l'exemple de *« martyr »* donné par Jan Sarkander. Un martyr doublement symbolique des souffrances de la foi, érigé en « médiateur » de la réconciliation. *« Cette canonisation*, a-t-il ajouté, *loin de rouvrir des blessures douloureuses, doit être un témoignage glorieux de l'unité des chrétiens. »* Par-delà la foule fervente et transie sur l'herbe boueuse d'Olomouc, dans cette Moravie fidèle au catholicisme – même au temps où l'« hérésie » du réformateur Jan Hus, au XVe siècle, fournit les premiers ferments d'un certain « national-protestantisme » tchèque –, ce message s'adressait à tous ceux qui, la veille à Prague, avaient ignoré la venue du pape. Un message difficile à passer. Car, à l'instar de la plupart des journaux qui n'en parlaient même pas dans leurs premières pages, Prague est restée presque indifférente.

AVEC VACLAV HAVEL

Certains, dans la hiérarchie catholique, auraient même préféré que l'on évite cette canonisation contestée. Quant à la rencontre entre les chefs des autres confessions, samedi après-midi, si les juifs, les orthodoxes et la petite Eglise hussite étaient au rendez-vous, on notait deux absences de taille : celle de Pavel Cerny, de l'Eglise des frères de Bohême, et surtout celle de Pavel Smetana, président du Conseil oecuménique des Eglises tchèques et leader de l'Eglise évangélique des frères de Bohême. Ce dernier avait même procédé à un échange de lettres avec Jean Paul II pour montrer son désaccord envers un geste considéré comme une provocation.

Pacifier le passé, mais aussi *« vivifier »* l'avenir, tel était l'autre thème majeur de ce deuxième voyage du pape à Prague. Une tâche aussi nécessaire que délicate, que, bras dessus, bras desous comme deux vieux amis, le président de la République tchèque, l'écrivain Vaclav Havel, et Jean Paul II, ont évoquée au cours de leur rencontre, samedi. A la messe d'Olomouc ont été bénies les pierres destinées aux fondements de vingt-trois églises nouvelles, et l'après-midi les prières et les danses de milliers de jeunes au sanctuaire de Svaty Kopecek prouvaient, si besoin était, que dans ce pays l'Eglise est encore vivante. Mais c'est une Eglise sans aura, à peine *« sortie des catacombes »*, comme le notera Jean Paul II, qui soulignera les souffrances offertes au pays : *« Son passé de mille ans pèse plus que cet accident de quarante ans de communisme. »*

Une Eglise qui a d'autant plus de mal à répondre aux attentes d'une République tchèque sortie désabusée de l'euphorie de la fin du communisme qu'un fort anticléricalisme règne dans la société. Comme le dira Vaclav Havel au pape, *« après la grande fête de la liberté, le pays affronte un climat social dans lequel l'enthousiasme a fait place à des pensées plus sombres »*. Et à Jean Paul II, qui prône un nouveau rôle pour une Eglise n'ayant pas su prendre encore le virage du « post-communisme », le président tchèque a répondu en écho : *« L'Eglise catholique, qui a une plus grande présence que les autres Eglises, a une plus grande responsabilité aussi. »*

Marie-Claude Decamps

Mgr Vlk, un archevêque atypique

Miloslav Vlk, qui a accueilli Jean-Paul II lors de sa visite, a gravi en *six ans tous* les échelons de la hiérarchie catholique pour se retrouver non seulement archevêque de Prague, mais aussi à la tête du Conseil des conférences épiscopales d'Europe. Toujours souriant, Mgr Vlk, qui fut ordonné prêtre pendant le printemps de Prague en 1968, a connu un parcours exemplaire de cette Eglise opprimée par le régime communiste. Après son interdiction d'excercer en 1978, il est laveur de vitres le jour et s'engage, le soir, dans l'« Eglise souterraine », célébrant des messes dans des appartements. Il est, de l'avis général, le mieux armé pour conduire l'Eglise tchèque à un moment où elle cherche sa place dans la société. – *(Corresp.)*

Mobilisation au Pays basque pour la libération d'un industriel enlevé par l'ETA

Les indépendantistes ont organisé une contre-manifestation

MADRID
de notre correspondant

Le Pays basque s'est mobilisé à San Sebastian, samedi 20 mai, pour réclamer la libération de José Maria Aldaya, enlevé par l'ETA le 8 mai. Des dizaines de milliers de personnes – 70 000 selon les organisateurs – ont défilé silencieusement en arborant le nœud bleu symbole de la lutte contre la violence depuis le rapt, en 1993, d'un autre industriel, Julio Iglesias Zamora, libéré après quatre mois de séquestration. *« José Maria, à la maison, liberté »*, exigeait la banderole de tête du cortège, dans lequel toutes les formations politiques étaient représentées, à l'exception d'Herri Batasuna, bras politique de l'organisation indépendantiste.

Le jour même du rapt, ce mouvement avait justifié l'enlèvement comme *« l'expression supplémentaire de la confrontation politique que vit notre peuple »*. Herri Batasuna a organisé dimanche une contre-manifestation – qui a aussi rassemblé des milliers de personnes, sur le même trajet que la manifestation de la veille – afin *« d'ouvrir les chemins pour un Pays basque libre (...) »* Des inscriptions sont apparues sur les murs : *« José Maria, paye »*.

Depuis quinze jours, aucun contact n'a officiellement été établi avec la famille, ni aucune rançon demandée. L'ETA n'a même pas revendiqué cette action. La famille de ce petit entrepreneur de transports a indiqué qu'elle était dans l'impossibilité de réunir une importante somme d'argent. Une réunion a eu lieu la semaine dernière entre policiers français et espagnols pour coordonner les recherches. Tous les lundis, les employés de la société manifestent pour le retour de leur patron. Partout en Espagne, des milliers de camions portent le ruban bleu en signe de solidarité. Samedi, la campagne électorale pour les élections municipales du 28 mai a été suspendue au Pays basque.

Cette manifestation fut le premier grand rassemblement d'une population fatiguée de la violence. *« Cet enlèvement* (le soixante-quatorzième depuis 1970) *constitue le dernier maillon d'une longue chaine d'attentats contre les droits de l'homme qui blessent la sensibilité de la majorité de notre peuple »*, ont souligné les organisations en faveur de la paix au Pays basque. Le sculpteur Eduardo Chillida a invité l'ETA à faire preuve de lucidité car, *« par ce chemin, rien ne peut être obtenu »*.

Michel Bole-Richard

Escalade des opérations russes en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondante

Reparties à l'assaut des bastions tchétchènes bordant les montagnes du sud dès la fin des festivités du 9 mai à Moscou, les troupes russes ont repris leurs bombardements aériens sur les villages de montagne, entrainant un nouveau mouvement de fuite des populations. Mais cette fuite est désormais elle-même compromise, pour deux raisons. Premièrement, l'armée russe bloque la plupart des routes d'accès à cette région, cul-de-sac adossé à la haute chaîne du Caucase. La dernière route menant à Vedeno, siège du commandement tchétchène, a été coupée dimanche 21 mai, rapporte un correspondant de l'AFP sur place. Sur l'autre route carrossable qui y mène, les chars russes restent bloqués devant le village de Serjenlourt, bombardé quotidiennement depuis des semaines, vidé de ses habitants, mais toujours tenu par des combattants. De même que le village de Bamout, à l'ouest, qui résiste, lui, depuis des mois grâce au refuge offert par une ancienne base soviétique souterraine.

Deuxièment, si des familles ont été ramenées en plaine avant ces nouvelles attaques, il s'agit surtout de réfugiés ayant fui vers le sud durant les premiers mois de l'offensive russe. Les Tchétchènes originaires de ces montagnes hésitent à se rendre dans les plaines occupées par l'armée, où leurs hommes font figure de suspects et risquent, à chaque contrôle, de grossir le nombre des *« disparus »*. Des dizaines de milliers de personnes, dans les montagnes quotidiennement bombardées, sont coupées du monde, sans électricité et sans ravitaillement.

Dans le nord *« pacifié »*, la résistance n'en continue pas moins et semble même s'intensifier : un poste russe de Grozny a subi un assaut de cinq heures dans la nuit de samedi à dimanche, un important dépôt d'essence a brûlé la veille, les attentats contre l'unique voie ferrée se multiplient et une unité d'une centaine de Tchétchènes a lancé une contre-attaque meurtrière contre un poste russe isolé.

La mission de l'OSCE, installée depuis près d'un mois dans la région pour *« contribuer au processus de négociation »* garde, de son côté, un silence obstiné, alors que le Kremlin ne s'embarrasse même plus de promesses : le seul sujet possible de négociations est la *« capitulation des bandes armées illégales »*, a réaffirmé, samedi, le ministre de la défense, Pavel Gratchev.

Sophie Shihab

Le cardinal Vinko Puljic, archevêque de Sarajevo

« Chaque jour des églises sont attaquées en Bosnie »

LE CARDINAL Vinko Puljic, archevêque de Sarajevo, était en visite à Paris samedi 20 et dimanche 21 mai, à l'invitation de la Mission catholique croate et du cardinal Lustiger, archevêque de Paris. Au cours d'un entretien au *Monde*, celui qui est le plus jeune membre du Sacré collège des cardinaux (quarante-neuf ans) évoque les événements dramatiques de Banja Luka, où son confrère, Mgr Franjo Komarica, observe une grève de la faim pour dénoncer une nouvelle campagne d'intimidation des Serbes. Il s'explique également sur la situation politique et les relations de l'Eglise catholique avec les communautés orthodoxe et musulmane.

Comment jugez-vous la situation sur le terrain ?

Je dis et je répète que Sarajevo est devenue un camp de concentration, que les animaux domestiques ont en Occident des droits – vivre, manger, bouger – supérieurs aux nôtres. Mais je voudrais d'abord attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation du diocèse de Banja Luka. Depuis quelques jours, elle est devenue dramatique. 55 000 Croates sont déjà partis et la pression redouble pour chasser ceux qui restent, environ 14 000.

» Des attaques ont lieu chaque jour contre des églises, des monastères, des presbytères, incendiés ou transformés en casernes. Au total, cinquante-sept églises ont été détruites. Il y a une semaine, à Presnace, un prêtre et une religieuse sont morts brûlés vifs. Beaucoup de gens passent la nuit dans les forêts parce que les massacres ont lieu dans les maisons mêmes.

Où en sont vos relations avec l'Eglise orthodoxe serbe ?

Nous sommes surpris par l'attitude plus que troublante de l'Eglise orthodoxe serbe. Nous attendions son intervention sur la base de notre foi commune et de la morale. Mais quand la communauté internationale a annoncé qu'elle jugerait un Karadzic ou un Mladic, le patriarche Pavle de Belgrade est allé les réconforter. On lit également des déclarations de responsables orthodoxes qui incitent à la poursuite de la guerre. Nous ne comprenons pas cette attitude. L'Eglise catholique vit au sein d'un peuple, mais elle ne s'identifie jamais à la politique menée au nom de ce peuple.

» En dépit de cette incompréhension, nous devons encore essayer de nous retrouver, éviter de céder à la passion, construire des ponts, prendre pour base de départ de la discussion les principes de la foi chrétienne, de la morale et non la politique. Nous avons proposé une nouvelle rencontre, précisément à Banja Luka, entre responsables de toutes les communautés spirituelles, mais les orthodoxes ne sont pas venus. Leur visite aurait été une manière de reconnaître la réalité de l'Etat bosniaque.

Le conflit entre croates et musulmans a-t-il altéré vos relations avec les autorités religieuses musulmanes ?

Depuis le début de la guerre, nous avons eu des contacts réguliers avec les musulmans. L'Eglise catholique n'a jamais fait de déclaration contre la communauté musulmane, alors que l'assemblée des imams de Bosnie-Herzégovine vient de publier un texte qui incite à la haine contre nous. Il est vrai que la communauté musulmane se débat avec des conflits d'identité, avec les influences diverses des pays arabes, avec les problèmes posés par l'aide alimentaire. Pour ma part, je continue de rencontrer le raïs-el-ulema, autant de fois que le chef de la communauté juive de Sarajevo. Je ne baisserai pas les bras. Je ne me fatiguerai pas à lancer des appels à la réconciliation, car je crois à la victoire de la vérité sur le mensonge, du bien sur le mal.

Comment l'Eglise catholique envisage-t-elle le règlement politique de la crise en Bosnie ?

L'Eglise catholique a accepté ce qui a été proclamé par la communauté internationale, qui a reconnu la Bosnie-Herzégovine comme un Etat indépendant. L'Eglise catholique sait qu'il s'agit d'un Etat multi-ethnique, multiculturel et pluriconfessionnel. Par conséquent elle estime que cet Etat doit s'organiser de façon qu'il y ait une équité entre toutes les communautés. C'est cette idée là que je défend depuis le début de la guerre.

Depuis plusieurs jours, les diplomates occidentaux affirment que Slobodan Milosevic est sur le point de reconnaître les frontières internationales de la Bosnie. Pensez-vous que ce geste de Belgrade puisse faire évoluer la situation ?

Je ne vois pas ce qu'il entend reconnaître, s'il ne reconnait pas l'Etat, le gouvernement et les peuples qui vivent en Bosnie-Herzégovine. Cette guerre a été planifiée à Belgrade. L'important est donc de savoir si Slobodan Milosevic a l'intention de modifier son projet. Mais s'il ne le fait pas, il ne s'agira que d'une farce. Tant qu'il n'admettra pas que tout Etat a le droit d'aménager librement son système politique sans que Belgrade s'imisce dans ses affaires, ce ne sera pas une reconnaissance.

Vous qui avez passé ces trois années de guerre à Sarajevo, que pensez-vous du rôle de la Forpronu et quel mandat devrait-elle avoir ?

Il fallait me poser cette question au début de la guerre. Le mandat dont dispose la Forpronu ne lui a pas permis d'être réellement efficace. Elle a été sans cesse humiliée et là où elle a été déployée, elle n'a fait que préserver le *statu quo*. Qu'ont fait les Nations unies pour que Sarajevo ne soit plus une prison ? Rien. Pourtant elles pouvaient faire quelque chose. Nous sommes très reconnaissants envers les jeunes soldats de la paix qui sont en Bosnie. Nous admirons leur courage, mais faute de volonté politique, nous continuons à vivre dans une prison. Les forces politiques internationale doivent prendre des mesures beaucoup plus claires et plus décisives pour protéger la personne humaine.

Propos recueillis par Florence Hartmann et Henri Tincq

La sécurité est renforcée aux alentours de la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis l'époque du président Jefferson, il y a près de deux cents ans, l'accès aux abords de la *« maison du peuple »* à Washington est resté libre. Des parades inaugurales et des marches de protestation se sont succédé devant ses grilles, des milliers de cars de touristes ont ralenti devant le 1600 Pennsylvania Avenue ; chaque jour, 23 000 voitures et 10 lignes d'autobus empruntent l'une des artères les plus célèbres du monde, celle qui longe la Maison Blanche. Cette époque est révolue. Depuis samedi 20 mai, d'imposants blocs de béton bouchent la célèbre avenue entre la 15e et la 17e Rue.

Longtemps envisagée, cette mesure avait été repoussée par Bill Clinton, qui souhaitait maintenir la tradition d'une demeure présidentielle aussi proche que possible des citoyens. Mais l'inquiétude des services secrets s'était accrue devant une recrudescence d'incidents et de tentatives d'attentat.

Il y eut notamment, en septembre 1994, cet avion de tourisme qui s'est écrasé dans les jardins présidentiels : les enquêteurs ont aujourd'hui la conviction qu'il s'agissait bien d'une « mission-suicide », et ils ont reconnu que, ce jour-là, la ligne de téléphone reliant le centre des radars chargés de surveiller la Maison Blanche aux services secrets, était... en panne. Puis, en novembre de la même année, un tireur déséquilibré, Francisco Duran, a vidé un chargeur de fusil automatique contre l'édifice, en dépit des nombreuses mesures de sécurité (détecteurs électroniques, systèmes anti-attaque-suicide, missiles sol-air, tireurs d'élite, etc.). Ces incidents avaient démontré la vulnérabilité de la Maison Blanche. Alors que Bill Clinton restait réticent, l'attentat d'Oklahoma City a tout fait basculer. A regret, M. Clinton a reconnu que l'isolement de la présidence des Etats-Unis était nécessaire, *« en raison de la nature changeante et de l'étendue de la menace d'actions terroristes »*.

L. Z.

Le gouvernement chinois fait interpeller une dizaine de contestataires

A l'approche de l'anniversaire du massacre de Pékin, les autorités manifestent une certaine fébrilité

Les autorités chinoises ont interpellé, à la fin de la semaine dernière, une dizaine de dissidents, dont le chef étudiant du « printemps » de la place Tiananmen, Wang Dan, ainsi que l'un des signataires de la pétition du 16 mai en faveur de la liberté de pensée. Le limogeage de Yuan Mu, proche du premier ministre, manifeste la volonté du président Jiang Zemin de faire place nette avant la disparition de Deng Xiaoping, âgé de plus de 90 ans.

PÉKIN
de notre correspondant

La réponse du régime à la pétition qui avait été adressée à deux de ses plus hauts dirigeants, Jiang Zemin et Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale, par quarante-cinq intellectuels (*le Monde* du 19 mai) ne s'est pas fait attendre : la police a procédé, samedi 20 et dimanche 21 mai, à une rafle dans les milieux dissidents, interpellant pour interrogatoires une dizaine de contestataires, dont au moins un des signataires de l'appel du 16 mai, le poète Huang Xiang, 45 ans, et son épouse Zhang Ling.

La police a aussi pris dans ses filets le chef étudiant de la place Tiananmen, en 1989, Wang Dan, ainsi que le critique littéraire Liu Xiaobo et un activiste connu de Canton, Wang Xizhe, venu à Pékin afin de protester auprès des autorités centrales contre le fait que la sentence lui interdisant – depuis qu'il a été libéré sur parole voici deux ans – de prendre part à des activités politiques a été inopinément prolongée de quatre ans sans explication.

Le « petit jeu » qui se reproduit tous les ans à l'approche de l'anniversaire du massacre de Pékin, les 3 et 4 juin 1989, est donc de nouveau en branle. Les trublions vont sans doute faire, dans les semaines à venir, des allers et retours entre leur domicile et le commissariat de police pour raisons de « stabilité ».

Ce qui n'empêche pas les querelles de clans au sein de la direction de continuer. C'est ce que suggère l'éviction d'un proche du premier ministre Li Peng, Yuan Mu, de son poste de directeur de l'institut de recherches du conseil des affaires d'Etat. En tant que porte-parole, à l'époque, du gouvernement, M. Yuan s'était distingué par des propos très durs envers les étudiants, en 1989, et une froide sous-évaluation du nombre de victimes civiles. Il avait ensuite présidé à une reprise en main de la presse. Mais, depuis lors, il se faisait discret à cause de son impopularité. C'est un allié que perd ainsi Li Peng, le plus visible artisan de la répression de 1989.

Il ne fait pas de doute que le régime, quoiqu'il se refuse, pour l'heure, à réviser le jugement sur des troubles qualifiés de « *contre-révolutionnaires* », a perçu le malaise au sein du monde intellectuel, dont la pétition du 16 mai est une expression. Les autorités ont consacré, ces derniers jours, à annoncer avec force publicité leur regain d'intérêt pour la recherche scientifique, présentée, dans une décision en onze chapitres du comité central du parti et du gouvernement, comme « *la clé du futur* ». Cette initiative est placée sous l'autorité morale de Deng Xiaoping, dont on a vu, à plusieurs reprises, des images anciennes à la télévision.



JIANG ZEMIN À SHANGHAÏ

Nonobstant le départ de M. Yuan, la purge politique qui avait commencé à se manifester avec la chute du patron de la municipalité de Pékin, Chen Xitong, orchestrée par le chef du régime, Jiang Zemin, sous le prétexte d'une lutte contre la corruption, semblait marquer le pas ces derniers jours. Selon une analyse qui circule à Hongkong à ce sujet, M. Jiang se serait heurté à la volonté de certains caciques de le forcer à révéler au public l'implication des enfants des dirigeants dans les affaires économiques – opération qui risquerait d'embarrasser beaucoup trop de monde pour que M. Jiang puisse s'y atteler. L'analyse vaut ce qu'elle vaut, tant les pratiques du régime restent dissimulées ; mais on a constaté une soudaine mise en veilleuse des dénonciations de corruption qui paraît l'accréditer.

M. Jiang a, ces derniers jours, gagné sa base politique, Shanghaï, pour une inspection à laquelle n'était vraisemblablement pas étranger son souci d'assurer ses arrières. De manière inhabituelle, c'est là qu'il a reçu, dimanche, le premier ministre de Singapour, Goh Chok Tong, en visite en Chine orientale, où la cité-Etat investit de considérables capitaux. M. Jiang a aussi reçu la visite de l'architecte sino-américain Pei – étonnante si l'on se remémore les propos que celui-ci avait tenus dans l'*International Herald Tribune* après le massacre de Pékin : plus jamais, disait-il, il ne voudrait travailler pour la République populaire tant qu'elle ne se serait pas excusée devant la population pour la tragédie de 1989. M. Pei, qui est notamment l'auteur du siège de la Banque de Chine à Hongkong, juge-t-il que suffisamment d'eau a coulé sous les ponts ?

Francis Deron

M. Arafat tente de mobiliser les pays arabes contre la confiscation de terres par Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le bras de fer engagé, depuis deux semaines, entre le monde arabe, Palestiniens en tête, et Israël après les nouvelles confiscations de terres dans la partie orientale occupée de Jérusalem, s'est durci, dimanche 21 mai. Pour la première fois depuis le retour de Yasser Arafat à Gaza, il y a un an, le Fatah, la principale composante de l'OLP, a réclamé, dans un tract signé par sa direction, « *la suspension immédiate des négociations* » de paix avec l'Etat juif « *jusqu'à ce que celui-ci cesse de se conduire en irresponsable et démontre la réalité de son engagement en faveur d'une paix juste* ».

Le Fatah estime qu'en « *continuant à confisquer des terres et en judaïsant* » la partie arabe de Jérusalem, Israël « *a assassiné le processus de paix tout entier* ». Cependant, fidèle à sa tactique qui consiste à avaler toutes les couleuvres tout en frappant son opposition islamiste de manière à ne pas fournir à Israël de prétexte pour renier ses engagements, M. Arafat a rejeté l'appel de ses militants.

« *Nous voulons au contraire accélérer et non pas arrêter les négociations avec Israël* », a dit Nabil Chaath, homme-orchestre du processus de paix. « *Jusqu'au 1er juillet* – date cible acceptée par Israël pour la signature d'un accord de redéploiement militaire en Cisjordanie –, *nous restons dans le processus de paix*, a précisé un porte-parole de M. Arafat. *Si cette date n'est pas respectée, nous devrons alors réévaluer la faisabilité de l'ensemble.* »

En attendant, le chef de l'Autorité palestinienne a choisi d'agir sur le terrain diplomatique. C'est ainsi que les vingt et un pays membres de la Ligue arabe se mobilisent peu à peu. Sous la houlette du roi du Maroc, président du « comité Jérusalem », sept pays arabes – Maroc, Egypte, Arabie saoudite, Jordanie, Emirats arabes unis, Liban, Syrie – ont accepté de participer, en principe le 27 mai à Rabat, à un sommet, afin de mettre au point une riposte concertée à « *la judaïsation* » de la partie orientale de la ville sainte. Ce développement préoccupe les diplomates israéliens qui avaient, jusqu'alors, constaté avec satisfaction un rapprochement de leur pays avec les modérés de la Ligue arabe. Inquiet de cette évolution, Shimon Pérès, le chef de la diplomatie israélienne devait, à sa demande, rencontrer, lundi 22 mai à Gaza, M. Arafat.

Faute d'avoir les moyens de s'opposer sur le terrain à la colonisation israélienne, le chef de l'Autorité palestinienne, par la voix de Fayçal Husseini, « ministre » palestinien chargé des affaires de Jérusalem, fait monter la pression. « *Si Israël ne renonce pas à ses projets*, a-t-il averti dimanche, *une nouvelle Intifada, dont nous ne voulons pas, est certaine.* » Lancé en novembre 1987, cette « guerre des pierres » avait fait plus de 1 300 tués côté palestinien et 300 côté israélien, avant de prendre fin avec le retour de M. Arafat à Gaza.

M. Husseini a accusé Israël, « *par son comportement, d'empêcher le Proche-Orient d'entrer dans une nouvelle ère* ». Héritier d'une des plus vieilles familles arabes de la ville sainte, il a fait part de l'intention des siens d'en appeler, entre autres, à la Cour internationale de justice de La Haye. La quatrième convention de Genève, que l'Etat juif ne reconnaît pas pour les territoires occupés depuis 1967, interdit en principe toute altération démographique et géographique de territoires conquis par la force.

Selon M. Husseini, « *les Palestiniens sont excédés, l'atmosphère populaire dans les pays arabes est très lourde et les officiels de l'Autorité autonome, [sont] complètement déprimés. Tous les ingrédients d'une Intifada totale, généralisée non seulement aux territoires occupés mais dans tout le monde arabe, sont là* ». Si le soulèvement reprend, assure-t-il, « *personne ne pourra plus l'arrêter. Si nous perdons le contrôle de la situation, d'autres forces palestiniennes et arabes la reprendront en main* ».

Patrice Claude

Les élections municipales tunisiennes n'ont débouché sur aucune ouverture politique

TUNIS
de notre envoyé spécial

« *Je suis un peu déçu par les résultats de l'opposition.* » La confidence du nouveau ministre de l'intérieur, Mohamed Jegham, faite au *Monde*, dans la nuit du dimanche 21 mai au lundi 22 mai, alors qu'étaient publiés les premiers résultats des élections municipales, s'appuie sur un constat indiscutable : l'opposition n'a pas réussi à percer. Son score aura été dérisoire.

A l'issue du scrutin de juin 1990, elle l'avait emporté dans une seule commune, celle de Chebba, sur la côte est. Aujourd'hui, l'opposition n'aura même pas ce lot de consolation. Les 247 communes sans exception seront gérées par le parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). L'opposition – éparpillée entre un parti squelettique, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), une « Alliance démocratique » bricolée par trois groupuscules et deux listes d'« indépendants » – disposera en tout et pour tout de six sièges disséminés dans une poignée de municipalités des gouvernorats de Nabeul et de Monastir, la ville de l'ancien président Habib Bourguiba.

Le RCD qui soutient comme un seul homme le président Ben Ali, aura, lui, plus de 4000 sièges dont la totalité de ceux de Tunis. Ainsi, dans la préfecture de Ben Arous, non loin de la capitale, naguère fief islamiste, le parti au pouvoir obtient plus de 95 % des suffrages. A Tataouine, dans l'extrême sud du pays, 100 % des votants se sont portés sur le RCD. Et ce n'est pas un cas exceptionnel...

Tout plaidait pour une défaite de l'opposition. Déjà faible, les tracasseries du pouvoir ont fait qu'elle n'a réussi à être présente que dans une commune sur cinq environ. « *On a eu énormément de mal à constituer notre liste. Dès que les noms de nos candidats commençaient à circuler, ils faisaient l'objet de menaces de la part du RCD* », accuse l'un des rares députés de l'opposition, tête de liste à Madhia, Salem Rejeb. Le mode de scrutin retenu la défavorisait aussi. Il attribue la moitié des sièges au parti arrivé en tête et le reste à la proportionnelle « *à toutes les listes* » sous réserve qu'elles aient dépassé 5 %.

Les garde-fous étaient tels, les précautions prises par le pouvoir si importantes que, le jour du scrutin, les irrégularités dans les bureaux de vote ont été exceptionnelles. Et la consultation dans son ensemble a donc eu lieu dans le calme.

Il n'empêche que le pouvoir n'a pas saisi la chance qu'il avait de redorer un blason bien terni à l'extérieur des frontières de la Tunisie. « *Il faut assainir le climat politique, remettre le dialogue à l'ordre du jour, laisser les institutions fonctionner. Ces élections municipales auront été une occasion perdue pour faire l'expérience d'une démocratie locale* », regrettait Moncef Marzouki, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), quelques heures avant la clôture du scrutin. Les résultats lui ont donné raison.

Jean-Pierre Tuquoi

Une journaliste a été assassinée près d'Alger

ALGER. Des « *terroristes armés* » en cagoule, qui s'étaient fait passer pour des policiers, ont assassiné, dimanche 21 mai, près d'Alger, une journaliste algérienne, ce qui porte à 33 le nombre de journalistes tués, depuis mai 1993, dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés. Malika Sabour, vingt-deux ans, journaliste à *Echourouk el-Arabi*, le plus fort tirage des hebdomadaires locaux (390 000 exemplaires), très lu par les femmes, a été tuée par balles, pendant le couvre-feu, à son domicile de Reghaïa, située à 20 kilomètres à l'est d'Alger.

Le ministre de l'intérieur a condamné « *avec la plus grande vigueur cet assassinat* » commis par les « *forces de l'obscurantisme et de l'ignorance* ». L'Association des journalistes algériens (AJA) a dénoncé cet « *ignoble* » assassinat, oeuvre des « *assassins intégristes* » et de nouveau interpellé les autorités sur la « *question de la protection des journalistes* ». Cette campagne terroriste a déjà contraint près de 200 journalistes à l'exil, principalement en France. – *(AFP.)*

Le premier ministre libanais appelé à former un nouveau gouvernement

BEYROUTH. Le premier ministre démissionnaire Rafic Hariri a été chargé, dimanche 21 mai, par le président Elias Hraoui de former un nouveau gouvernement. La majorité des parlementaires consultés ont appuyé la reconduction de M. Hariri dans ses fonctions. M. Hraoui s'était auparavant entretenu avec Bachar el-Assad, fils de son homologue syrien, qui faisait sa première visite publique au Liban. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : Téhéran et Rabat** ont exprimé leur volonté de « *renforcer et de consolider davantage* » leurs « *liens communs et les relations* », a indiqué, dimanche 21 mai, un communiqué commun à l'issue d'une visite de deux jours, au Maroc, du ministre des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati. Les deux parties ont insisté sur la « *nécessité* » de hisser le niveau de leurs relations commerciales, économiques, culturelles et scientifiques, notamment par « *l'incitation du secteur privé dans les deux pays* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : un dirigeant de l'opposition a été arrêté à Lagos**, vendredi 19 mai. Olawale Oshun, secrétaire général de la Coalition démocratique nationale (Nadeco), l'une des principales formations de l'opposition au régime militaire du général Sani Abacha a été arrêté à son domicile et emmené vers une destination inconnue. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : les partisans de Mohame Farah Aïdid** ont manifesté par milliers, dimanche 21 mai, dans les rues de Mogadiscio. Ils entendaient manifester leur soutien au dirigeant de l'Alliance nationale somalienne (SNA) au moment où le principal rival du « général » Aïdid – l'homme d'affaires Osman Ali Ato – organise un congrès de la SNA destiné à prendre le contrôle de cette organisation politico-militaire. Congrès et manifestation ont donné lieu à un impressionnant déploiement de véhicules armés. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : 22 personnes ont été tuées au Cachemire**, samedi 20 et dimanche 21 mai, lors d'affrontements, en divers points de cet Etat à majorité musulmane, entre forces indiennes et séparatistes. Des manifestations se poursuivent dans la « Vallée » depuis la destruction, le 11 mai, du mausolée d'un mystique soufi à Charar i-Sharief. A Srinagar, la capitale, des milliers de protestataires ont défilé dimanche. Delhi a pourtant décidé de lever le couvre-feu. Il y a eu de 10 000 à 20 000 morts, selon les sources, au Cachemire, depuis le début de l'insurrection en 1990. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : la reprise de discussions avec les Etats-Unis** sur l'application de l'accord d'octobre 1994 relatif à la refonte du système nucléaire nord-coréen a eu lieu samedi 20 mai à Kuala Lumpur, en Malaisie ; plusieurs rencontres sont prévues. Les négociations avaient achoppé en avril après que Pyongyang avait refusé que ses futurs réacteurs à eau légère, qui devraient remplacer sa filière graphite-gaz jugée trop proliférante, soient fournis par la Corée du Sud. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG : une mutinerie de « boat people »** vietnamiens a fait 168 blessés parmi les policiers et 27 chez les protestataires, le samedi 20 mai. Le soulèvement a eu lieu lorsque les autorités ont voulu transférer 1 500 réfugiés d'un camp à un autre, en attente de leur rapatriement forcé. Aux termes d'un accord conclu entre Hanoï et Londres fin 1991, 1 271 parmi quelque 20 000 « boat people » vietnamien présents dans la Colonie, et qui n'ont pas pu obtenir le droit d'asile, ont déjà été contraints de regagner leur pays après huit ans dans les camps. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : les premières manœuvres conjointes ukraino-américaines** devraient commencer, mardi 23 mai, dans la région de Lvov, en Ukraine occidentale. L'exercice « Bouclier 95 » a pour but de tester la coordination des deux armées lors d'éventuelles missions communes de maintien de la paix. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : Leszek Moczulski** a été désigné, samedi 20 mai, par la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN, droite nationaliste) comme candidat à l'élection présidentielle de l'automne prochain. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : Todor Jivkov**, l'ancien dirigeant communiste âgé de quatre-vingt-quatre ans, a été chaleureusement accueilli, dimanche 21 mai, par les habitants de sa ville natale de Pravetz, à 70 kilomètres à l'Est de Sofia, où il était autorisé de se rendre librement, quittant pour la première fois depuis quatre ans et demi sa résidence surveillée. M. Jivkov a été condamné à sept ans de prison pour détournement de fonds en 1992. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : un Britannique d'origine polonaise**, accusé d'avoir massacré des juifs pendant la deuxième guerre mondiale en Biélorussie, va être la première personne à être jugée pour crimes de guerre en Grande-Bretagne, affirme, lundi 22 mai, le quotidien *The Independent*. Le procès devrait s'ouvrir à Londres en février 1996. – *(AFP.)*

■ **La compagnie Shell** a commencé à expulser, lundi 22 mai, d'une plate-forme pétrolière désaffectée en mer du Nord, les militants de Greenpeace qui l'occupaient depuis fin avril, indique l'organisation écologiste dans un communiqué publié à Bonn. Les treize militants de Greenpeace veulent empêcher que soit coulée cette plate-forme qui contient, selon eux, 130 tonnes de résidus de produits toxiques. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : les Serbes sécessionnistes** ont réaffirmé, samedi 20 mai, leur rejet du nouveau mandat des « casques bleus » et de la nouvelle dénomination de la force de l'ONU en Croatie. Le « parlement » des Serbes de Croatie a également décidé de procéder avant la fin mai à l'unification avec la « république serbe » de Bosnie. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : la production industrielle a augmenté** de 9,7 % en rythme annuel au premier trimestre 1995, selon l'Institut national des statistiques (Istat). La hausse a été particulièrement forte pour la mécanique de précision (+ 29,4 %), les automobiles (+ 24,6 %), les autres moyens de transport (+ 24,8 %), les machines et appareils mécaniques (+ 19,8 %), les machines de bureau (+ 17,7 %). – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le produit intérieur brut a baissé** de 0,6 % au premier trimestre, selon le ministère des finances. En dehors de l'agriculture, les principaux secteurs de l'économie sont en baisse. Pour l'ensemble de l'année, le patronat prévoit une baisse du PIB de 2 %. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS : la production manufacturière** a progressé de 3 % en volume au premier trimestre 1995 par rapport aux trois premiers mois de 1994, selon l'Office central des statistiques. La croissance a été particulièrement forte dans la chimie et la métallurgie. – *(AFP.)*

Le virus Ebola plonge la ville zaïroise de Kikwit entre deuil et rumeur

Face à l'épidémie de fièvre hémorragique, la cité mélange prophylaxie et sorcellerie

Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) établissait, dimanche 21 mai, à 101 le nombre des morts victimes de l'épidémie de fièvre hémorragique, les liaisons entre la ville de Kikwit et la capitale zaïroise étaient rétablies. La reprise de l'approvisionnement de Kinshasa en denrées alimentaires en provenance de Kikwit a permis de désamorcer la hausse des prix qui s'annonçait. A Kikwit, les habitants ont désormais assimilé les consignes de sécurité.

KIKWIT
de notre envoyé spécial

Le docteur Fontaine est un grand *« féticheur »*. Les habitants de Kikwit redoutent ses pouvoirs maléfiques. La réputation de cet être extraordinaire qui serait blanc, américain, missionnaire et médecin, est fermement établie. N'est-ce pas lui qui a jeté sur la ville un terrible mauvais sort ? Le virus Ebola, la fièvre hémorragique, et son cortège de symptômes horribles... La « sagesse » populaire africaine donne une explication qui, pour n'être pas rationnelle, satisfait les esprits et replace l'épidémie et la mort dans un contexte traditionnel.

Tout commence le jour où le docteur Fontaine se transforme en hippopotame et se cache dans la rivière Kuilu d'où il sort pour épouvanter les habitants de la région. Son comportement est si néfaste que les missionnaires de Vanga ne veulent plus l'accueillir dans leur communauté quand il reprend forme humaine. Très en colère, il se réfugie alors chez son ami, le maréchal Mobutu, à Gbadolite. Or le président n'aime pas Kikwit, c'est bien connu ! Aussi demande-t-il au docteur-hippopotame de *« féticher »* la ville.

Profitant d'une double aubaine – une conférence sur le sida et un séminaire évangélique –, le docteur Fontaine se rend à Kikwit. Il répand du poison – surtout à l'hôpital – et jette un mauvais sort. Au lendemain de son départ les malades commencent à mourir... *« Les gens ici pensent qu'il a vraiment beaucoup de pouvoirs »*, explique Moteba Ngoya, le pasteur protestant de Kazamba, un quartier populaire au sud de la ville. En tant que pasteur, il n'est *« pas sûr de croire »* à l'histoire. Mais comme *« simple mortel »* il doit bien convenir *« qu'il y a du vrai là-dedans »*.

Face au virus Ebola – *« dont même nos ancêtres n'ont jamais entendu parler »* –, la légende du docteur Fontaine a rendu à la population de Kikwit une certaine sérénité. Le grand marché bruisse. Chacun y va de son anecdote. La plupart des échoppes sont ouvertes. Les commerçants n'ont changé ni leurs habitudes, ni leurs prix, trop élevés pour une population pauvre à l'extrême.

Kikwit, jadis prospère avec la plus grande plantation de palmiers à huile du monde, a perdu son lustre. Comme partout au Zaïre, les rues sont défoncées et les bâtiments décrépis. Les citadins doivent faire preuve d'imagination pour trouver de quoi acheter le « kolo-kolo », le manioc, la nourriture de base. La plupart d'entre eux quittent la ville au petit jour pour aller cultiver des parcelles qu'ils ont gagnées sur la forêt environnante.

« Ils nous ont trouvés au champ, l'autre jour, avec la voiture lance-voix [équipée d'un mégaphone] *pour nous expliquer la maladie, ce qu'il faut faire et ne pas faire »*, raconte Nissuana Kapuka, fonctionnaire à ses heures. *« C'est efficace*, reconnaît-il. *Même ceux qui ne croient pas au virus respectent les conseils. On nous a aussi distribué des prospectus en français et en kicongo. Tout le monde sait maintenant qu'il ne faut pas toucher les malades, ni manipuler les cadavres. »*

La campagne de sensibilisation et d'information, lancée la semaine dernière par la Commission internationale chargée de lutter contre l'épidémie de Kikwit, se révèle payante. A tel point qu'on ne se serre plus la main. Ceux qui se connaissent s'interpellent d'un bruyant *« Eh ! Bonjour. Comment ça va ? »* Les plus jeunes se saluent, bras droit replié, en se frôlant du coude. Des pratiques peu communes en Afrique où les longues poignées de main, accolades et embrassades sont plutôt de règle.

Les patrouilles d'information sont maintenant relayées par des équipes d'étudiants en médecine et de secouristes de la Croix-Rouge zaïroise qui parcourent systématiquement tous les quartiers de la ville à la recherche des malades et des morts, qu'ils dirigent immédiatement sur l'hôpital général de Kikwit. Certains trouvent *« traumatisant »* de ne plus pouvoir s'occuper correctement des morts. *« Dans nos traditions, on doit laver les corps avant de les enterrer, comme on doit consoler les familles, leur rendre visite et les soutenir dans leur deuil »*, explique Jean-Paul Kimassola en constatant qu'il *« est encore plus pénible de perdre des parents dans ces conditions-là »*.

Devant le pavillon des urgences de l'hôpital général, infirmières et aides-soignants s'activent en un étrange ballet. Tous sont revêtus d'une ample blouse verte, de bottes en caoutchouc noires, d'une double paire de gants, de masque, de lunettes de protection, de coiffe ou de casque. Ils tournent lentement autour de trois vieux lits métalliques qu'ils désinfectent à grands coups de pulvérisateur. L'odeur caractéristique du chlore prend à la gorge. D'autres brûlent les gants et les masques usagés : ils ne servent qu'un fois.

PAVILLONS MAUDITS

Le lieutenant-colonel René Katuiki, un médecin militaire qui dirige le service, passe de salle en salle en donnant ses instructions d'une voix ferme. *« Ici c'est comme une gare de triage*, dit-il. *On reçoit tous les malades. Ceux qui présentent au moins un symtôme de fièvre hémorragique, nous les gardons en observation un jour ou deux. Ceux qui accumulent plusieurs symptômes sont dirigés illico sur les pavillons 2 et 3 où ils sont pris en charge et mis en quarantaine. »*

Sa collaboratrice directe, Césarine Mbumba, l'infirmière en chef, est fidèle au poste. *« Je suis responsable, je ne peux pas abandonner les malades. C'est une question de conscience professionnelle »*, affirme-t-elle en reconnaissant pourtant ne pas avoir été payée *« depuis janvier 1994 »*, à l'exception de primes aussi dérisoires qu'irrégulières. Elle est volontairement optimiste. Certes, elle a eu *« très peur après la mort des sœurs italiennes et des infirmières zaïroises »*, car *« nous les avions soignées sans précautions particulières. Nous ne savions pas de quoi il s'agissait au début »*.

Son service comptait trente-deux personnes. Il en reste dix. Six ont été emportées par l'épidémie, les autres ont fui l'hôpital. Césarine, mère de quatre enfants, est presque rassurée. *« Trois semaines ont passé depuis que j'ai touché le dernier malade sans protection. Encore quelques jours et je serai sûre de ne pas être contaminée, de ne pas mourir, du moins pas tout de suite, et pas d'Ebola en tout cas ! »*, dit-elle en esquissant un sourire.

L'entrée du bâtiment principal est masquée par un camion-benne orange. Le conducteur, ganté de plastique, attend les ordres pour partir faire sa macabre collecte. Il est chargé de ramener les cadavres, que les familles abandonnent désormais dans les maisons ou dans les rues. Les pavillons 2 et 3 sont à l'arrière de l'hôpital, entourés de larges bâches de plastique gris, comme le laboratoire voisin. Sur une pelouse proche, Médecins sans frontières-Belgique a installé deux tentes blanches et une énorme bâche à eau. Personne n'approche plus des pavillons maudits.

Les malades eux-mêmes rechignent à y entrer. *« Tu mets les pieds là-bas, tu ressors dans un sac. C'est grave. Tu vas à l'hôpital pour être soigné et quelques jours plus tard on t'enterre sans même respecter les coutumes »*, s'indigne Issiaka Kinke alors que s'ébranle un étrange cortège funèbre. Son ami, Kilumba Nzamba, qui travaillait bénévolement pour la Croix-Rouge zaïroise comme lui, vient de mourir. Son corps enveloppé dans un sac de plastique repose sur une civière à roulettes poussée et tirée par des aides-soignants en tenue de protection.

Les roues grincent horriblement, la piste poussiéreuse n'aide pas, qui conduit au cimetière de la cathédrale. La famille et les amis de Kilumba sont tous là, derrière, le drapeau de la Croix-Rouge devant. Les chants sont tristes et le pas est martial. A peine les fossoyeurs improvisés ont-ils descendu son corps en terre qu'ils jettent gants et masques dans la fosse. Des objets dont Kilumba n'a plus que faire. Mais sa veuve digne et éplorée viendra peut-être demain déposer sur le monticule de terre meuble une bassine, une cocotte, une théière et des pantoufles, comme l'a fait la veuve de Kafuti-Kuba qui repose à quelques tombes de lui, *« pour qu'il ne manque de rien dans l'au-delà »*.

Frédéric Fritscher

Levée du barrage de Mangata

Le nombre des victimes de la fièvre Ebola qui sévit au Zaïre continue de grossir. A ce jour, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 137 cas confirmés et enregistré 101 décès. Le gouverneur de Kinshasa, Bernardin Mungul Diaka, après avoir consulté les autorités sanitaires, a levé, samedi 20 mai, le barrage militaire de Mangata qui interdisait, depuis une semaine, tout trafic entre la capitale et la province de Bandundu où est située Kikwit, le foyer de l'épidémie de fièvre hémorragique, causée par le virus Ebola.

Dès dimanche, des camions chargés de maïs, de manioc et de viande boucanée sont arrivés dans les gares routières de Mangata et de Kimbantseke. Le gouverneur a estimé que l'ouverture de la route devrait mettre fin à la hausse des prix à Kinshasa. Mais elle s'est accompagnée d'une floraison de petits barrages où les militaires rançonnent les transporteurs. Un poste de contrôle sanitaire a été maintenu à M'Bankana, à 150 kilomètres à l'est de Kinshasa. Les infirmiers chargés de surveiller les voyageurs devront signaler les personnes suspectes à Kinshasa où une campagne d'information sur l'épidémie devait être lancée, lundi 22 mai.

La province sud-africaine du Kwazulu connaît de nouvelles violences

M. Mandela met en cause le chef Buthelezi

LE PRÉSIDENT Nelson Mandela a fait une visite de deux jours dans la province du Kwazulu-Natal, samedi 20 et dimanche 21 mai. Ce voyage dans le fief du parti Inkatha à dominante zouloue, dirigé par Mangosuthu Buthelezi, a eu lieu trois semaines après une première visite présidentielle qui s'était achevée par l'évacuation du chef de l'Etat en véhicule blindé, à l'issue d'une réunion mouvementée à Durban.

Cette fois, M. Mandela a affirmé à plusieurs reprises qu'il ne tolérerait pas l'existence de *« zones interdites »* aux militants de tel ou tel parti. Dans les heures qui ont précédé son arrivée, dix personnes avaient été tuées, victimes d'affrontements entre militants de l'Inkatha et du Congrès national africain (ANC), la formation du chef de l'Etat, ou de violences criminelles.

Samedi, à Isithebe, le président a assisté aux funérailles de onze personnes, pour la plupart des militants de l'ANC, qui avaient été tuées le 9 mai. La foule s'en est prise à un homme qui a été accusé d'être responsable du massacre. Le suspect n'a échappé au lynchage que grâce à l'intervention de la police.

Dans ses discours, M. Mandela a désigné sans le nommer M. Buthelezi, qui avait récemment appelé la population du Kwazulu à s'opposer aux décisions du gouvernement central, qualifiant cet appel d'*« irresponsable »*. L'argent des contribuables de la province a été utilisé *« pour lutter contre la Constitution »*, et cela ne peut être toléré, a ajouté *le chef de l'Etat, qui a renouvelé sa* menace de couper les crédits au gouvernement provincial et de *« trouver d'autres moyens pour aider la population »*.

L'Inkatha demande une médiation internationale pour régler le statut constitutionnel du Kwazulu. Après s'être retiré des travaux de l'Assemblée constituante pour protester contre le refus du gouvernement, le parti de M. Buthelezi a finalement accepté le principe d'une rencontre avec l'ANC. Cette réunion doit avoir lieu dans les prochains jours. – *(AFP, AP, Reuter.)*

SCRUTIN Invité, dimanche 21 mai, du « Grand Jury RTL-Le Monde », Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'association des mairers de France, a décelé une relative dépolitisation des élections municipales – avec l'apparition de liste « d'ouverture » dépassant les clivages traditionnels – dans des villes où le maire, qu'il soit de droite ou de gauche, est un « patron » incontesté. De fait, la personnalité du maire sortant compte souvent plus encore que le bilan de son mandat. ● STRASBOURG. La gestion de Catherine Trautmann (PS) est appréciée dans la ville, à laquelle elle consacre le plus clair de son énergie. Elle peut, du coup, envisager le scrutin de juin avec sérénité, malgré le score de M. Chirac. ● CAEN. Jean-Marie Girault (UDF-PR), maire depuis 1970, affronte son éternel adversaire, Louis Mexandeau (PS), sans trop d'inquiétude.

Les élections municipales se joueront d'abord sur la personnalité des maires

Les scores de Jacques Chirac et de Lionel Jospin à la présidentielle ne seront pas toujours déterminants pour l'avenir des équipes sortantes lors des scrutins des 11 et 18 juin

« CHICHI », « Tonton », mais aussi le « roi Jean » (à Tours), le « duc d'Aquitaine » (à Bordeaux), un simple prénom, voire même des initiales : les maires partagent avec les présidents de la République le goût des Français pour les surnoms. C'est un signe : l'élections présidentielle comme le scrutin municipal reposent sur la personnalité du candidat. Mais, à la différence des législatives ou des cantonales, nulle vague rose ou bleue, nulle dynamique présidentielle ne suffisent, à elles seules, à bouleverser les donnes locales.

Bien souvent, il suffit que les habitants se reconnaissent dans cet édile qu'ils croisent entre l'école et le marché le samedi matin ou qui présente si bien dans la presse locale, pour que son adversaire n'ait aucune chance. La fameuse « prime au sortant » laisse parfois penser que la relation affective entre le premier magistrat et sa cité compte davantage que son bilan municipal, quelle que soit la taille de la commune ou de l'arrondissement. Exemple type de ces idylles singulières : Toulouse continue de faire les yeux doux à Dominique Baudis (CDS) après deux mandats, tout en ayant donné, comme en 1988, la majorité au candidat socialiste à l'élection présidentielle. Mais lorsque le premier magistrat populaire ne se représente pas, son équipe n'est pas du tout assurée de bénéficier du même crédit. Même s'il porte la même étiquette CDS, le jeune maire de Roubaix, René Vandierendonck, n'est pas parvenu à s'imposer à la mesure de son prédécesseur André Diligent, qui lui a passé la main l'an dernier.



Le cas de figure est un peu le même à Rouen, toujours sous les couleurs du CDS, pour François Gautier, qui a pris la mairie à la mort de Jean Lecanuet, ou au Havre pour le communiste Daniel Colliard, successeur d'André Duroméa. La campagne des municipales peut aussi être perturbée par une bagarre autour d'une décharge malvenue, d'un gymnase mal conçu, d'un centre culturel à la programmation jugée trop audacieuse, ou par une « affaire » du plus mauvais effet.

Le score de Lionel Jospin à Grenoble illustre certes une certaine tradition de gauche, mais il condamne aussi probablement l'action d'Alain Carignon (RPR). Pèse enfin, comme pour n'importe quelle élection, cette fois, l'état des forces politiques en présence.

Mais là encore, les tenaces rancœurs personnelles jouent plus que les divisions internes des états-majors parisiens. Le bastion rouge d'Amiens s'était livré en 1989 à Gilles de Robien (UDF-PR), après six années pendant lesquelles PC et PS n'avaient cessé de se déchirer à l'hôtel de ville. Un mandat plus tard, la gauche se montre incapable de se réconcilier. Le maire, qui, depuis, a acquis une notoriété nationale, devrait garder sans difficulté une ville dont le cœur, pourtant, penche toujours majoritairement à gauche.

ALCHIMIE

Cette alchimie des batailles municipales, encore compliquée par l'émergence du Front national, incite les élus à relativiser les résultats de l'élection présidentielle. A Montpellier, Georges Frêche (PS) a dû être contrarié par la victoire du candidat de droite dans sa ville, au soir du 7 mai. Mais fort de ses trois mandats, de son imposante personnalité et... d'un FN en progression, le tout-puissant maire ne devrait pas être inquiété. « Ce n'est pas M. Chirac qui sera candidat à Orléans », lance en écho Jean-Pierre Sueur (PS), qui a cependant du souci à se faire.

A Bourges, par exemple, le maire Jean-Claude Sandrier (PCF) ne se montre pas trop inquiet des 52,7 % accordés au chef de file du RPR par une cité dirigée par les communistes depuis 1977. Comme à l'unisson, son adversaire chiraquien, Serge Lepeltier (RPR), n'affiche pas un enthousiasme démesuré. La compétition reste donc très ouverte.

A Valence, qui a coutume de voter plutôt plus à droite que la moyenne nationale, Rodolphe Pesce (PS) gère tranquillement la municipalité depuis 1977, et brigue un quatrième mandat, face à Patrick Labaume (RPR), un candidat qui s'agite beaucoup. L'absence de crédibilité de l'opposition demeure un bon antidote contre l'usure du sortant.

« Faire une carrière à la Monnier », l'expression est en passe de s'imposer, au moins dans les Pays-de-la-Loire. Conquérant de la mairie d'Angers en 1977 à la surprise générale, y compris la sienne, Jean Monnier y règne sans partage. Issu des rangs de la jeunesse chrétienne, il a su séduire une ville catholique et réputée bourgeoise dans un département traditionnellement à droite. Elu local par excellence – tout juste exerce-t-il un mandat de conseiller régional –, l'homme qui a connu des rapports houleux avec le PS a ouvert sa liste à des centristes face au député Roselyne Bachelot (RPR). Dans l'Aude, une terre aux fortes racines viticoles et socialistes, les deux principales villes du département jouent l'exception en étant dirigées par un élu de droite, mais en continuant tout de même, tradition oblige, à donner leurs voix à la gauche lors des scrutins nationaux.

INCLASSABLES

Le 7 mai, les citoyens de Carcassonne, dont le maire est RPR, ont fini par accorder leurs votes présidentiel et municipal pour la première fois depuis 1965.

Narbonne, en revanche, est restée fidèle à la gauche, comme en 1981 et 1988. Cette persistance n'a pas empêché le maire Hubert Mouly (div. d.), très bien implanté, d'être réélu sans problème en 1983 comme en 1989. Cette fois, il a en face de lui un adversaire RPR, dont la présence pourrait avoir comme seul résultat d'évincer M. Mouly... au profit de la gauche.

Une fois pesée la personnalité du maire, soustraite celle de son adversaire et multiplié le tout par l'air du temps, il reste un certain nombre de villes inclassables, rebelles à tout pronostic. Pontarlier est de celles-là. De droite comme de gauche, les maires, même Edgar Faure, n'y ont jamais eu droit qu'à un seul mandat.

Martine Valo

Jean-Marie Girault (UDF-PR) à Caen : sortir de la ruralité

CAEN
de notre correspondant

Les vieux lions caennais sont toujours là. Pour la quatrième fois Jean-Marie Girault, sénateur (UDF-PR) et maire de Caen depuis 1970, et Louis Mexandeau, député socialiste depuis 1973, se retrouvent face à face. Le maire éternel et son éternel concurrent sont de nouveau face à face... Jean-Marie Girault table sur une équation personnelle. Sa ville et lui, c'est une longue histoire puisque, en 1959, à trente-trois ans, il est déjà maire adjoint chargé des sports. Son obsession constante, par la suite, sera de « sortir Caen de la ruralité, et la plonger dans la modernité ».

D'un revers de main, il évacue deux reproches que lui adressent aussi bien ses amis que ses adversaires : sa longévité et le score de la gauche à la présidentielle. Au second tour, Lionel Jospin est arrivé en tête à Caen avec 50,5 % devant Jacques Chirac. Comme Toulouse, Amiens, Grenoble, Roubaix, Caen appartient au club fermé des grandes villes de droite qui ont voté Lionel Jospin. « Ce n'est pas un problème, rétorque Jean-Marie Girault. François Mitterrand était arrivé largement en tête : cela ne m'a pas empêché d'obtenir la majorité aux municipales suivantes. » En 1981, François Mitterrand obtient 52,5 %, Jean-Marie Girault « passe » aux municipales de 1983 avec 55,5 % des suffrages. En 1988, M. Mitterrand obtient 50,5 %, M. Girault est réélu aux municipales de 1989 avec 53 %. L'effet de ciseaux devrait encore jouer cette année, malgré le handicap de l'âge.

Jean-Marie Girault, soixante-neuf ans, l'assume, mais assure que « le boulot n'est pas terminé » ; il veut « dynamiser les poupées russes de l'intercommunalité, mettre ensemble et bâtir un vrai projet d'agglomération » autour des dix-huit communes du district, du Grand-Caen et des cinquante communes rassemblées dans l'aire du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Le maire sortant évacue ainsi son problème de succession latent entre son premier adjoint non inscrit, François Solignac-Lecomte, et le député UDF-PR, Francis Saint-Ellier. Face à ce trio balladurien, deux hommes ne cessent d'entonner l'hymne au changement et « au profond besoin de renouvellement des projets, des hommes et des méthodes » : l'UDF-PR René Garrec, président du conseil régional de Basse-Normandie et député de la circonscription de Vire, et le RPR Yves Lessard, conseiller d'Alain Juppé pour les affaires politiques au mouvement néogaulliste et vice-président du conseil régional de Basse-Normandie, tous deux sont chiraquiens.

BELLE ENDORMIE

A gauche, la quatrième candidature de Louis Mexandeau, soixante-trois ans, ancien ministre des PTT puis des anciens combattants, provoque une crise de rejet chez les jeunes militants. L'un d'eux, Antoine Casini, président du groupe deloriste Témoin, du Calvados, fait bande à part et conduit une liste avec le conseiller régional écologiste Jean-Pierre Viaud. Deux autres listes de sensibilité de gauche seront au rendez-vous.

Frère ennemi de Louis Mexandeau, François Geindre, quarante-huit ans, maire PS de la ville voisine d'Hérouville - Saint-Clair, rêvait d'un parachutage « à la nantaise » (à l'image de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes depuis 1989, précédemment premier magistrat de Saint-Herblain, une commune de banlieue) sur la capitale régionale bas-normande. Il n'en est rien. Vieux grognard du mitterrandisme, Louis Mexandeau, personnage convivial, tient les cartes en main. Il ne s'avoue pas vaincu, bien au contraire, et sort de sa poche... un parachuté parisien, l'avocat Francis Terquem. « Je suis comme Martine Aubry à Lille. Je viens donner un coup de main à Louis », dit le jeune homme de loi défenseur de SOS-Racisme.

« Caen est une belle endormie. Si un prince charmant avait pointé son nez, il l'aurait séduite sans problème », résume un élu de base. Mais ce n'est pas dans les habitudes de la Normandie où le temps dure longtemps.

Jean-Jacques Lerosier

Catherine Trautmann (PS) à Strasbourg : la ville, d'abord et encore

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« J'ai voté Jacques Chirac à la présidentielle et je voterai sans état d'âme Catherine Trautmann aux municipales. » Cette réflexion recueillie au détour d'une conversation de bistrot illustre bien la popularité du maire socialiste de Strasbourg, une ville qui, pourtant, a voté à 63 % pour la droite et l'extrême droite au premier tour de la course à l'Elysée et à 54 % pour le nouveau président de la République au second tour. Même si la cité rhénane a, elle aussi, placé Lionel Jospin en tête du scrutin du 23 avril, c'est l'équation personnelle de « la Catherine », comme on l'appelle ici, qui la donne favorite.

Mme Trautmann n'est pas peu fière d'avoir redonné, en 1989, une municipalité de gauche à la capitale de l'Alsace, soixante-dix ans après l'élection de Jacques Peirotte, en 1919. Elle se souvient avoir failli militer au MLF avant de choisir le PS en 1977, à vingt-six ans. Jusque-là, cette fille de Lyonnais militaire et calviniste, et de Strasbourgeoise luthérienne, avait été éduquée dans un « bain protestant ». Tout naturellement, elle étudie à la faculté de théologie protestante de Strasbourg. A dix-neuf ans, elle se marie.

ELUE « PAR HASARD »

Elle qui ne parle pas allemand, « parce qu'à l'époque ce n'était pas jugé nécessaire » et pratiquement pas alsacien, « parce qu'il était défendu de le parler à l'école », apprend le russe, « pour des raisons alimentaires », et se spécialise en langue et littérature coptes. Le maire de Strasbourg est intarissable sur les textes du IVe siècle et sainte Salomé, « celle qui accouche les enfants et la pensée ».

Une première fille est née. Son mari prépare l'agrégation de philosophie. C'est alors l'époque des petits boulots et le temps de la révolte car la société ne se préoccupe pas du « sort des femmes ». Jacques et Catherine entrent au PS – « car la gauche est plus généreuse et plus motivée pour apporter le progrès » – où elle participe à l'élaboration de la charte des droits de la femme du parti. Elue secrétaire de section en 1978, mettant ainsi à profit un conflit au sein du PS local, elle est chargée de la campagne législative dans le Bas-Rhin. « J'ai commencé par un échec, mais j'ai appris ce qu'était une campagne électorale. »

Son mari a trouvé du travail. Salomé est mise entre parenthèses. Elle peut mordre pour de bon à la politique. Elle qui « n'aime pas les conflits » se trouve plongée, dès l'année suivante, dans les courants et la tempête du congrès de Metz. Elle choisit Rocard et l'autogestion : nouvel échec. François Mitterrand élu, le PS décide que 25 % des femmes devront figurer sur les listes socialistes pour les municipales de 1983. Elle est conseillère municipale d'opposition lorsque arrivent les législatives à la proportionnelle de 1986. Elle accepte d'être en 2e position, « celle du mort », sur la liste PS car il n'y a aucune chance que les socialistes obtiennent deux sièges dans le Bas-Rhin et, de toute façon, il est grand temps de se remettre à Salomé. Elue « par hasard », elle croit à sa bonne étoile : « Jusque-là, j'avais gagné mes mandats par effraction, mais, le jour de mon élection à l'Assemblée, j'ai découvert combien j'avais envie de ça, qu'on ne pouvait faire de la politique à moitié. »

Elle y croit d'autant plus qu'elle entre dans le premier gouvernement Rocard après la réélection de François Mitterrand. Certes, elle n'est que secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées et des handicapés. Mais tout de même. Elle n'a que trente-sept ans. Son portefeuille ne dure que le temps d'un « stage ». Aux législatives de juin 1988, elle est battue de 120 voix par le candidat UDF dans la 2e circonscription de Strasbourg alors qu'elle avait souhaité se présenter dans la 1re. Tout s'écroule. Onze ans de PS et repartir de zéro alors que le mitterrandisme triomphe ! De quoi reprendre ses travaux de recherche...

Mais Salomé attendra. C'est fini l'époque où Catherine Trautmann se laissait guider par les événements et les injonctions du parti. Elle ne se fixe qu'un objectif, celui qui lui trotte dans la tête depuis 1986 : prendre l'hôtel de ville de Strasbourg. « A neuf mois des municipales, j'étais une femme d'échec dans une ville d'échec, mais j'ai refusé l'échec, et pour moi, et pour ma ville », ne craint-elle pas de dire. La tristesse qui a traversé son visage lorsqu'elle évoquait le malheureux épisode de juin 1988 a disparu. Place à la détermination.

« Je savais que Strasbourg était une marmite sur le point d'exploser car la droite était en fin de règne ; plus rien ne se faisait à Strasbourg depuis dix ans », explique-t-elle. « J'étais persuadée que mes chances étaient sérieuses, poursuit-elle, alors j'ai refusé que Paris impose sa liste. » La bataille a duré six semaines. L'affaire finit par monter jusqu'à l'Elysée. « Je n'ai pas complètement gagné, mais je n'ai cédé que 50 % de terrain : inespéré... » Malgré un bilan positif, le maire de Strasbourg ne veut surtout pas se reposer sur ses lauriers. Elle est acquise à l'idée que son « véritable second tour se déroulera en juin 1995 ». « C'est seulement à cette date que j'aurai prouvé que je peux conduire une ville de la dimension de Strasbourg. » A regarder de près, elle n'a jamais dévié du but qu'elle s'était fixé. Sur le plan électoral, elle n'a jamais pris aucun risque : elle ne s'est jamais présentée, ni aux cantonales, ni aux régionales, ni aux législatives depuis 1988. La seule escapade qu'elle s'est autorisée, ce sont les européennes de 1989 et de 1994, qui, en raison de sa 2e position sur la liste nationale du PS à chaque scrutin, ne pouvaient lui réserver de mauvaise surprise.

SYNDIC DE COPROPRIÉTAIRES

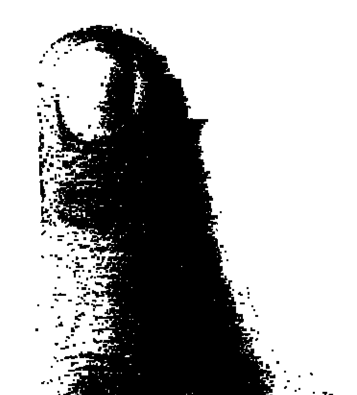
D'ailleurs sa liste pour les municipales est déja prête. La « majorité alsacienne », de son côté – qui réunit le RPR et l'UDF –, a tant bien que mal désigné une tête de liste centriste, Philippe Richert, sénateur du nord de l'Alsace et vice-président du conseil général du Bas-Rhin. Pour l'instant, les adversaires du maire sortant l'attaquent en ordre dispersé. Pour les uns, Strasbourg ne peut plus avoir à sa tête quelqu'un qui ne parle pas alsacien. D'autres contestent son intégrité en essayant de « sortir des affaires » dans certaines opérations immobilières de la ville ou sur le financement du Conseil européen de 1989. Jusqu'ici, rien de tangible ne l'a touchée. Mais elle ne se montre pas aussi détachée lorsque les attaques ont pour objet de « dévaloriser » ses projets, comme l'extension du réseau du tramway, pour laquelle une partie de l'opposition réclame l'organisation d'un référendum afin de décider une pause. La réplique fuse : « La droite se conduit comme un syndic de copropriétaires qui n'a jamais accepté la perte de la gestion de la ville. Aujourd'hui, le conseil général veut lancer une OPA sur Strasbourg alors que mes adversaires n'ont toujours pas compris que le clientélisme ne suffisait plus. »

A quarante-quatre ans, « la Catherine » a toujours la vie devant elle. Mais, pour l'instant, elle ne veut pas regarder au-delà du 18 juin même si elle évoque, en militante, les grandes questions qui « nous interpellent », comme la société de l'information et la maîtrise de l'audiovisuel ou la biotechnologie et la bioéthique. On verra plus tard. D'abord il faut asseoir sa légitimité à Strasbourg. Il sera alors temps pour elle de fixer, de ses yeux bleus, d'autres horizons.

Marcel Scotto

Les grands chantiers vont bon train

Depuis mars 1989, le maire de Strasbourg a enchaîné travaux sur travaux. Le tramway, bien sûr, qui a incontestablement embelli la ville, est le morceau de choix. Elle a sauvé ce qui pouvait l'être de ce pénible dossier qu'est la querelle avec Bruxelles sur le siège du Parlement européen. Aujourd'hui, la construction du nouvel hémicycle pour l'assemblée de l'Union est le plus grand chantier de France. Les réhabilitations des quartiers populaires vont bon train. Les initiatives sociales se multiplient. Il y a néanmoins quelques ombres au tableau comme le loupé sur la Coupe du monde de football qui ne se déroulera pas à Strasbourg ou le prix de l'immobilier qui reste excessivement élevé.



Jean Tiberi succède à Jacques Chirac comme maire de Paris

M. Dominati (UDF) avait renoncé à être candidat

Jean Tiberi, député RPR de la capitale et premier adjoint, a été élu lundi 22 mai par la majorité du Conseil de Paris comme successeur de Jacques Chirac. Après d'âpres négociations, qui ont duré une semaine entière, les conseillers UDF menés par Jacques Dominati, lui-même candidat au poste de maire, se sont finalement rangés derrière M. Tiberi. Le RPR et l'UDF mèneront donc ensemble la campagne municipale.

CE LUNDI 22 MAI restera comme une journée exceptionnelle dans l'histoire de la capitale. Pour la première fois depuis dix-huit ans, Jacques Chirac, devenu chef de l'Etat, n'a pas présidé la réunion mensuelle du Conseil de Paris. Il a donné sa démission de maire de la capitale mardi 16 mai, fait ses adieux aux élus et fonctionnaires municipaux (*Le Monde* du 18 mai)et n'a conservé que son mandat de représentant du 5e arrondissement, où il s'est fait constamment élire comme tête de liste depuis 1977.

La séance était présidée par le doyen d'âge, Jacques Féron, ancien maire RPR du 19e arrondissement, assisté par un « secrétaire », le benjamin, Jean-François Segard (écologiste de trente-deux ans). Par appel nominal des 163 conseillers, et à bulletin secret, l'assemblée municipale devait élire Jean Tiberi comme maire de Paris. Celui qui était le premier adjoint de Jacques Chirac depuis douze ans et qui faisait « tourner » l'Hôtel de Ville lorsque le maire était en campagne, voyageait à l'étranger ou siégeait à Matignon, a été élu par une confortable majorité de 137 voix (93 membres du groupe Rassemblement pour Paris, version parisienne du RPR, et 44 membres du groupe Paris Libertés, dénomination parisienne des élus UDF). L'élection était sans surprise depuis que, la semaine dernière, Jacques Chirac, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, avait arbitré entre ses deux lieutenants-candidats : Jean Tiberi occuperait l'appartement et les fonctions du maire de Paris et Jacques Toubon aurait le ministère de la justice dans le gouvernement d'Alain Juppé.

Restait le cas de Jacques Dominati, patron des UDF Paris, chiraquien dévoué, mais candidat depuis des mois au poste de premier magistrat de la capitale *« au cas où Jacques Chirac partirait à l'Elysée »*. Durant une semaine entière, Jean Tiberi s'est employé à obtenir le désistement de son ami et concurrent, de manière à ce que la majorité, jusqu'ici rassemblée, ne paraisse pas se diviser au moment où, dans la course aux municipales, l'équipe de 1989 va passer le témoin à celle de 1995. En réalité, pour cette courte période de transition d'un mois à peine (le nouveau maire issu des scrutins des 11 et 18 juin sera élu vers le 21 juin) Jean Tiberi, fort de ses 93 RPR, qui lui donnent la majorité absolue au Conseil, n'avait nul besoin du renfort des 44 UDF. Mais son autorité est loin d être celle de M. Chirac, et il a besoin, dès le départ, pour mener la campagne municipale, d'avoir l'appui sans arrière-pensées de tous les membres de la majorité.

L'OPPOSITION MOROSE

Le spectacle des divisions éventuelles aurait redonné courage à l'opposition et aurait peut-être donné l'occasion à celle-ci de grappiller quelques sièges de plus ou même – éventualité présentée comme un épouvantail – une mairie d'arrondissement ou deux. Mais au prix de plusieurs concessions, dont M. Dominati a annoncé l'essentiel au cours d'une conférence de presse précédant de quelques instants la séance, le nouveau maire a obtenu le ralliement de l'UDF *(lire ci-dessous)*.

Le conseil « historique » du 22 mai avait rempli les modestes tribunes réservées à la presse, au personnel municipal, aux invités étrangers et au public. En effet, outre le « triomphe » de l'ex-second devenu premier magistrat provisoire (mais sa réélection le 21 juin n'est mise en doute par personne), on guettait la *présence – ou* l'absence – des anciennes ou nouvelles « vedettes » de l'assemblée municipale. Edouard Balladur, ancien député de Paris et toujours conseiller du 15e arrondissement, a tenu à paraître en cette enceinte où il ne compte pas que des *« amis de trente ans »* ? Cela signifie peut-être qu'il a obtenu de Jacques Chirac « la paix des braves » et, en supplément, l'investiture comme tête de liste dans son arrondissement. De même, les ministres « parisiens » que sont les RPR Jacques Toubon, Roger Romani, Bernard Pons, Anne-Marie Couderc, Françoise de Panafieu, les UDF Claude Goasguen, Yves Galland et l'ex-RPR non incrit Pierre-André Perissol ?

Du côté de l'opposition, l'ambiance était plutôt morose. Socialistes, chevènementistes et communistes avaient décidé de ne pas présenter de candidat au remplacement de Jacques Chirac. Inutile de souligner publiquement, avait-on estimé, que même en raclant les fonds de tiroir, cette coalition n'aurait pu rassembler que 22 suffrages sur 163 ! Aussi, avec panache et pour sauver l'honneur, c'est le plus béjaune, l'écologiste Jean-François Segard, qui a résolu, *in extremis*, de se mesurer à M. Tiberi. Le geste a été apprécié par le public, qui redoutait tout de même de s'ennuyer un peu.

Marc Ambroise-Rendu

Les concessions du RPR

Jacques Dominati, le président de l'UDF Paris, a finalement renoncé à présenter sa candidature à la mairie et a appelé les 44 membres de son groupe à soutenir celle de Jean Tiberi. En contre-partie, il a obtenu au cours de ses négociations d'une semaine avec M. Tiberi et le RPR un certain nombre de concessions. Sur le programme, le RPR a accepté d'inclure dans les propositions communes que vont faire les UDF et les RPR aux Parisiens le transfert des compétences en matière de circulation de la préfecture de police à la mairie. La direction de la circulation de la préfecture de police devrait devenir un des services de la Ville. En outre, le RPR s'est engagé à la modération fiscale. Il ne devrait donc plus y avoir aucune augmentation d'impôt à Paris dans les années à venir.

Sur le fonctionnement interne de l'Hôtel de Ville, l'UDF a obtenu que le premier adjoint à compétence générale soit un UDF et qu'il dispose d'une délégation de signature également générale. Innovation importante : six adjoints sectoriels, dont 3 UDF, auraient des délégations de signature dans leur partie, M. Dominati a obtenu, sur l'ensemble de ces points, l'accord de son groupe, réuni lundi à 8 heures du matin.

M. Hajdenberg à la tête du Conseil représentatif des institutions juives

Le CRIF prône le « vote sanction » contre le FN

LE CONSEIL REPRÉSENTATIF des institutions juives de France, regroupant en son sein cinquante-neuf associations, s'est choisi, dimanche 21 mai, un nouveau président. Henri Hajdenberg, avocat parisien de quarante-huit ans, succède à *Jean Kahn, dont* le mandat, après six ans de présidence, n'était pas renouvelable. Une élection nette et sans surprise : déjà vice-président du CRIF, M. Hajdenberg l'a emporté devant son concurrent, Roger Pinto, par 89 voix contre 46.

Candidat une première fois il y a six ans, M. Hajdenberg prend enfin possession d'un siège qu'il convoitait tant. Une obstination *« à la Chirac »* selon les uns. Un dynamisme doué d'*« une tripe communautaire »* peu ordinaire selon les autres. Une passion, un engagement, une foi qui ne lui ont pas fait que des amis dans la communauté. M. Hajdenberg a beaucoup dérangé. Son prédécesseur, Jean Kahn, était avant tout un diplomate. Avocat bien installé avenue Foch, le verbe haut, un sens aigu de l'initiative qui paye, beaucoup d'ambition, M. Hajdenberg est un fonceur. Le CRIF risque de connaître avec lui quelques courants d'air.

Né le 22 juin 1947 à Boulogne-Billancourt, M. Hajdenberg est le premier président du CRIF né après la guerre. Fils d'un tailleur immigré de Pologne en 1933, le jeune étudiant en droit s'engage très tôt dans le militantisme communautaire et assume de 1968 à 1970 la présidence des jeunes de la Licra. A l'origine de cet engagement, *« le traumatisme de la guerre d'Israël de 1967 »* et cette perception *d'« un vide de la communauté »* face aux mouvements des barricades. Avec des amis et peu de moyens, il contribuera ensuite à réveiller l'« establishment » d'une communauté qui, au moment de la guerre du Kippour, lui paraît incapable de riposter à la politique gouvernementale *giscardienne*. On en prend ombrage du côté des Rothschild, mais le jeune avocat n'en a cure. Le 30 mai 1976, il organise les « Douze Heures d'Israël » qui, trois années de suite, connaîtront un probant succès. En 1979, il prend la présidence du Renouveau juif, pour réveiller cette communauté qu'il juge trop frileuse.

DEVOIR D'ALERTE

A un an de l'élection présidentielle de 1981, il parle *d'« un vote juif »*. Débats, émois, M. Hajdenberg appelle à *« éliminer Giscard »* et justifie *« la légitime estime dont bénéficie François Mitterrand au sein de la communauté »*. Deux septennats plus tard, chacun convient que M. Hajdenberg *« a pris de la bouteille »*. Dès son élection, il s'est inscrit dans la tradition de ses prédécesseurs en confiant *« vouloir éviter toute récupération des hommes politiques »*. Seul lui importe dans l'immédiat *« le vote sanction »* contre un Front national qui, selon lui, se prépare encore à faire des ravages aux élections municipales. *« En tant qu'héritiers d'une sorte d'autorité morale, notre devoir*, nous déclarait-il, *est de mettre en alerte la société française, faire comprendre que le vote protestataire en faveur de Le Pen revient à appuyer un discours xénophobe et raciste. »*

Daniel Carton

La lutte contre le chômage mobilisera tout l'appareil d'Etat

Des « comités départementaux » relaieront l'action du gouvernement

La politique de l'emploi sera directement pilotée et coordonnée par le premier ministre. Un comité interministériel se réunira « *dans les prochains jours* ». Les préfets, convoqué dès le lundi 22 mai par Jean-Louis Debré, le ministre de l'intérieur, devront redynamiser la lutte contre le chômage dans les départements.

« *GUERRE AU CHÔMAGE* ». C'était le leitmotiv de la campagne de Jacques Chirac. C'est, désormais, le mot d'ordre du président de la République. Le chef de l'Etat l'a rappelé, samedi 20 mai, lors du premier conseil des ministres du septennat, en demandant au chef du gouvernement, Alain Juppé, de mobiliser l'ensemble de l'appareil d'Etat en faveur de l'emploi. « *Toutes les énergies de la nation doivent être mobilisées pour la création d'emplois* », a déclaré le premier ministre.

Il est de plus en plus évident que, en dépit de la création d'un ministère du travail, du dialogue social et de la participation, attribué au centriste Jacques Barrot, la lutte contre le chômage sera pilotée par Matignon et son bras séculier, le secrétariat d'Etat à l'emploi. Confié à Anne-Marie Couderc, directement rattachée à M. Juppé, il aura notamment pour mission, selon le porte-parole du gouvernement, François Baroin, d'« *animer un comité interministériel pour l'emploi* », l'emploi ne relevant « *pas d'un ministère en particulier, mais de tous les départements ministériels* ». Ce comité, qui « *sera mis en place dans les prochains jours, sera relayé à l'échelon local par des comités départementaux chargés de mettre sous tension l'ensemble des partenaires administratifs, professionnels et syndicaux concernés* ». Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, devait réunir les préfets, dès le lundi 22 mai, afin de « *lancer cette initiative* ».

La comparaison peut sembler osée. Mais cette mobilisation rappelle, sur bien des points, celle que Pierre Mauroy avait décrétée peu après sa nomination à l'Hôtel Matignon, en mai 1981. C'est en effet durant ses premiers mois au pouvoir que la gauche avait réactivé, dans chaque bassin d'emploi, des « *comités locaux de l'emploi* » réunissant élus, chefs d'entreprise et responsables syndicaux. Ces quelque trois cents instances locales (en juin 1982) devaient être les « *promoteurs* » de l'application des mesures nouvelles, notamment le « *programme d'aide à la création d'emplois d'initiative locale* ».

Ils avaient peu à peu perdu de leur dynamisme. Les pouvoirs publics entendent les relancer. Les « *comités départementaux* » préconisés par le gouvernement pourraient, notamment, piloter, au plan local, la mise en place du « *contrat initiative emploi* », promis par M. Chirac. Cette nouvelle formule d'aide à l'embauche des chômeurs de longue durée prévoit une exonération totale de charges sociales et une prime de 2 000 francs pour l'embauche d'une personne au chômage depuis au moins un an. Le gouvernement devra prévoir des crédits importants dès cette année s'il veut que sa montée en charge soit rapide. Ils seront inscrits dans le collectif budgétaire qui sera arrêté mi-juin.

Le gouvernement entend aller vite et frapper les esprits sur le dossier de l'emploi, qui a fait l'objet de nombreux engagements au cours de la campagne électorale. Les syndicats, qui n'ont pas accueilli avec enthousiasme le projet de CIE, restent très vigilants. Ils réclament notamment que, en contrepartie des allègements de charges massifs sur les emplois peu qualifiés consentis aux entreprises – Alain Juppé a lui-même parlé de 50 milliards de francs –, les employeurs s'engagent à créer des emplois. Ils seront d'autant plus vigilants qu'ils s'inquiètent par ailleurs de l'éclatement des ministères sociaux (*Le Monde* du 20 mai). Ils redoutent qu'il ne préfigure la fin de l'unité de la Sécurité sociale. Le gouvernement le sait : son état de grâce sera de courte durée.

Jean-Michel Bezat

M. Juppé prépare une hausse de la TVA et un plan d'économies budgétaires

L'Etat devra réduire ses déficits pour se conformer aux critères européens

« *L'Etat devra dépenser mieux et réduire impérativement les déficits.* » Ce principe, fixé par le premier ministre, samedi 20 mai, devant le conseil des ministres, sera la priorité de sa politique économique. Mais le gouvernement devra aussi alléger les charges sociales et financer les promesses de la campagne électorale.

A TROIS JOURS de sa déclaration de politique générale, le premier ministre a fixé, en quelques phrases, samedi 20 mai, devant le conseil des ministres, la priorité de sa politique économique. Mettant l'accent sur « *la rigueur et le souci d'économies* », il a énoncé ce principe : « *L'Etat devra dépenser mieux et réduire impérativement les déficits. Il ne s'agit pas de répondre à une difficulté par une dépense nouvelle, mais il faut au contraire des réformes de fond qui permettront d'économiser l'argent du contribuable. Les premiers résultats devront être enregistrés dès la présentation de la loi de finances rectificative au cours de l'actuelle session parlementaire.* »

Avec des déficits publics qui culminent à 6 % du PIB et un franc en petite forme, le propos n'a rien de surprenant. Derrière la directive, il y a cependant une forme d'aveu : le cap sera très difficile à tenir et le gouvernement devra dépenser des trésors d'imagination s'il veut à la fois, comme Jacques Chirac s'y était engagé, alléger fortement les charges sociales, financer les promesses de la campagne électorale et réduire les déficits.

LE « GEL » BALLADUR

Dans son intervention devant l'Assemblée nationale, mardi 23 mai, M. Juppé devrait donner des indications sur les premières mesures qui figureront dans le prochain collectif budgétaire, mais dès à présent on en connaît les grandes lignes. Puisque la priorité est la lutte contre le chômage, le projet de loi devra prendre en compte le financement du contrat-initiative emploi, en faveur des chômeurs de longue durée. De surcroît, il prévoira un dispositif massif d'allègement des charges sociales, pour un montant de 40 milliards à 50 milliards de francs (sans que l'on sache encore précisément si les entreprises seront invitées en contrepartie soit à augmenter les salaires directs, soit à créer des emplois). Enfin, un plan en faveur du logement des plus démunis devrait être mis en chantier.

Côté recettes, il est acquis qu'un relèvement de 18,6 % à 20 % du taux majoré de la TVA interviendra rapidement, même si la Banque de France voit d'un mauvais œil cette disposition inflationniste. De plus, un relèvement d'autres droits indirects semble probable. Ces mesures suffiront-elles pour financer les dépenses supplémentaires inscrites dans le collectif ? Il est fort probable que non, et c'est le sens implicite de la directive de M. Juppé : le gouvernement sait par avance qu'il ne parviendra à boucler son projet de loi de finances rectificative qu'en annulant en contrepartie d'autres dépenses, c'est-à-dire en engageant une vaste opération de redéploiement de crédits. Pour ce faire, il peut déjà compter sur 19 milliards de francs de crédits budgétaires, qu'Edouard Balladur avait gelés en février.

Il n'est pas certain que le gouvernement puisse y parvenir sans renier certains des engagements présidentiels. M. Chirac avait suggéré que, chaque année, « *on établisse le budget en dépenses sur la base des recettes de l'année précédente (...) et que le bénéfice de la croissance en termes fiscaux soit affecté à la réduction des déficits* ». Le déficit budgétaire de 1995 devrait donc être ramené non pas à 275 milliards de francs, mais autour de 243 milliards. De plus, il a pris l'engagement que les recettes des privatisations ne seront plus affectées aux dépenses courantes du budget.

Ces deux promesses seront-elles tenues ? C'est le premier casse-tête auquel le gouvernement est confronté : s'il ne prend pas le risque de renvoyer, déjà, ces engagements à des jours meilleurs, il peinera à boucler son collectif.

Laurent Mauduit

La suppression symbolique des « avions de ministre »

A SON ARRIVÉE à Matignon en 1993, Edouard Balladur, voulant réduire le train de vie de l'Etat, avait diminué de 10 % les traitements de ses ministres et s'en était pris au GLAM, le Groupement de liaisons aériennes ministérielles, créé par le général de Gaulle et placé sous l'autorité du Commandement du transport aérien militaire (Cotam). Les avions du GLAM étaient à la disposition des membres de la présidence de la République et du gouvernement. L'ancien premier ministre avait enjoint aux membres de son équipe de réduire de 30 % le recours à ces appareils.

Lors du premier conseil des ministres du gouvernement d'Alain Juppé, samedi 20 mai, le président de la République, Jacques Chirac, a annoncé la suppression pure et simple du GLAM. Peu de ministres, en fait, utilisaient régulièrement les services de cet organisme, qui dispose d'une flotte restreinte au regard du nombre des membres des gouvernements. La mesure vaut donc, surtout, pour sa valeur symbolique, mais si l'avenir des pilotes, tous détachés de l'armée de l'air, ne pose pas de problème, celui des techniciens civils employés par le groupement est devenu incertain.

Le GLAM, implanté à la base aérienne de Villacoublay, dans les Yvelines, est doté de six avions fabriqués par Dassault : deux Falcon 900 de huit places et quatre Mystère 50 (un de huit places, deux de dix places et un de douze places). Trois hélicoptères Super Puma complètent cette flotte. En outre, il était fréquent que le GLAM emprunte des Mystère 20 à l'armée de l'air. Les ministres souhaitant utiliser ses services devaient en faire la demande à Matignon, qui gérait les attributions. Ainsi, en 1992, ses avions ont volé un peu plus de quatre mille heures au total, y compris les opérations d'évacuation sanitaire d'urgence que le GLAM a parfois assurées.

L'objectif fixé par M. Balladur n'a pas été tout à fait attteint, mais une réduction sensible a été notée : en 1994, les avions du GLAM ont totalisé deux mille neuf cent cinquante heures de vol, soit environ 25 % de moins qu'en 1992. A raison de 15 000 francs l'heure, le budget des déplacements ministériels, par les avions du groupement, se montait à quelque 60 millions de francs en 1992. En 1994, il est tombé à 45 millions de francs. La disparition du GLAM entraînera celle de cette ligne de crédit, mais les frais des déplacements ministériels vont être augmentés du prix des déplacements par vols réguliers, qui remplaceront ceux du GLAM.

Les ministres vont devoir maintenant se rabattre, en effet, sur les avions de ligne ou sur les vols affrétés auprès de compagnies privées. Bien que Matignon ne sache pas encore dans quelles conditions le recours à ce type d'affrètement sera possible, les services du premier ministre affirment que cette solution permet d'obtenir des prix deux fois moins élevés que les coûts du GLAM.

Gilles Bridier

Le chef de l'Etat s'engage à assurer l'indépendance de la justice

M. Chirac n'a pas précisé quels moyens il entend mettre en œuvre

AU COURS de la première réunion du conseil des ministres, samedi 20 mai, Jacques Chirac a affirmé, sans plus de précisions, qu'il entend « *donner à la justice les moyens d'une totale indépendance* ». En énonçant ce principe, le chef de l'Etat songe sans doute aux relations entre le garde des sceaux et les procureurs de la République, système spécifiquement français qui « *heurte la raison en même temps qu'il bouscule la République* », selon le mot de Michel Jéol, premier avocat général près la Cour de cassation.

Au terme du statut de la magistrature de 1958, les magistrats du parquet sont en effet placés « *sous l'autorité* » du garde des sceaux, qui peut leur adresser des circulaires de politique générale et des instructions individuelles dans les dossiers particuliers. Depuis 1993, les instructions individuelles doivent, au nom de la transparence, être « *écrites et versées au dossier* ».

Au cours de la campagne électorale, M. Chirac avait précisé qu'il ne souhaitait pas modifier le statut actuel du parquet. « *La suppression de tout lien entre le ministère public et le garde des sceaux*, indiquait-il dans un texte adressé au Conseil national des barreaux, *risquerait de rompre l'unité et la cohérence de la politique pénale, qui se trouverait ainsi confiée exclusivement aux procureurs généraux au détriment d'une nécessaire harmonisation nationale.* »

Au cours de son débat télévisé avec Lionel Jospin, le 2 mai, M. Chirac avait toutefois précisé qu'il serait bon que la loi interdise clairement au garde des sceaux d'ordonner à un procureur un classement sans suite. Cette clarification serait sans doute utile – Henri Nallet avait demandé au procureur de Marseille de classer l'enquête préliminaire sur Urba –, mais elle ne bouleverserait guère l'architecture procédurale actuelle : la plupart des juristes estiment que cette interdiction est déjà inscrite, au moins implicitement, dans le code de procédure pénale. Les remous suscités par les tentatives d'étouffement des socialistes ont montré que le coût politique de ces instructions de classement était très élevé...

LES MINISTRES MIS EN EXAMEN

Ces dernières années, le nouveau garde des sceaux, Jacques Toubon, a adopté, sur le parquet, des positions nettement plus réformatrices que celles de M. Chirac. Lors du débat sur la réforme du code de procédure pénale, en 1992, il s'était retrouvé aux côtés du député socialiste Michel Pezet pour défendre l'autonomie du parquet. Il acceptait l'idée que les procureurs puissent recevoir des « *instructions à caractère général* », mais il estimait que la conduite des dossiers individuels relevait de la seule « *conscience* » des magistrats. Ses premiers discours en tant que garde des sceaux devraient lui permettre de préciser ses intentions.

Au conseil des ministres, M. Chirac a également affirmé que les ministres mis en examen devraient donner leur démission. Cette « jurisprudence » avait été inaugurée en 1992 par le ministre de la ville de Pierre Bérégovoy, Bernard Tapie, qui avait été inculpé dans le cadre d'un différend commercial. Le communiqué de Matignon avait alors précisé que M. Tapie quittait le gouvernement afin « *de mieux assurer, en toute liberté de parole, sa défense, y compris devant l'opinion publique* ».

Ce principe a été respecté par Edouard Balladur, qui, en deux ans, s'est séparé de trois de ses ministres : Alain Carignon, incarcéré dans le cadre de l'affaire du *Dauphiné News*, Michel Roussin, mis en cause dans le dossier sur les fausses factures des HLM d'Île-de-France, et Gérard Longuet, mis en cause dans l'instruction parisienne sur le financement du Parti républicain et le paiement de sa villa tropézienne.

Anne Chemin

M. Chirac veut limiter son pouvoir de nomination

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la République veut que soit réduit le nombre de postes de direction du secteur public pourvu, sous son autorité, en conseil des ministres. Il l'a clairement annoncé lors de la première réunion du gouvernement Juppé, samedi 20 mai, en ajoutant que ces nominations ne devraient pas être « *appréciés au regard de critères politiques.* » Comme gage de ce changement, le décret de 1985 sera abrogé. Cela fait longtemps que ce texte est violemment critiqué par Jacques Chirac,

Signé par François Mitterrand, à la veille de la première cohabitation, ce décret avait considérablement allongé la liste des emplois de direction d'entreprises et d'établissements publics dont l'« *importance* » justifie que, en vertu d'une ordonnance de 1958, ils soient pourvus en conseil des ministres. La première liste, établie en avril 1959, avait été fort modeste puisqu'elle ne comprenait que quarante fonctions. Le développement de l'intervention de l'Etat, dans les années 60, la création de nombreux organismes publics avaient conduit, en février 1967, à une première augmentation sensible du nombre de ces postes, puisqu'il y en avait, alors, un peu plus de soixante-dix concernés. Mais c'est effectivement avec la gauche que l'extension avait été la plus forte : cent soixante et un postes de direction devaient être pourvu en conseil des ministres. Toutefois, cela était, essentiellement, la conséquence des nationalistations de 1981, puisqu'il avait été décidé que les dirigeants de toutes les entreprises publiques devaient être ainsi nommés. La politique de privatisation allait donc, de toute façon, réduire la portée de ce décret de 1985.

Un autre engagement, pris samedi par le président de la République, devrait avoir encore plus d'effets : il « *n'acceptera plus que soient nommés à la tête d'entreprises, de hauts fonctionnaires issus d'administrations chargées de leur contrôle.* » Cette volonté de lutte contre le « pantouflage » est ancienne ; Edouard Balladur avait fait voté une loi pour le mettre sous contrôle, mais elle n'a pas eu le temps d'entrer en application. Les exemples sont nombreux, notamment, dans le secteur de l'armement. Ainsi, dans un domaine voisin, Jean-Bernard Lévy, directeur de cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des portes et télécommunications, est devenu PDG de Matra Télécommunications. Plus ancien, c'était en 1985, Robert Léon qui en tant que secrétaire général du Comité interministériel de restructuration industrielle avait eu à choisir le repreneur privé du groupe Boussac, Bernard Arnault, et sitôt cela fait est entré chez celui-ci comme directeur financier. Tout récemment, Michel Taly, ancien du cabinet de Michel Rocard, devenu directeur du service de la législation fiscale, a quitté l'administration pour intégrer un grand cabinet de conseil fiscal.

Th. B.

La disparition du ministère de la communication renforce les pouvoirs de M. Bourges

IL N'Y AURA PAS de ministre de la communication dans le gouvernement d'Alain Juppé. Le nouveau président de la République s'en est expliqué, au cours de la première réunion de celui-ci, samedi 20 mai, en faisant remarquer qu'il « *avait été supprimé dans l'esprit d'assurer aux médias une totale liberté* ». Dans cet esprit, François Fillon, ministre des technologies de l'information et de la Poste, suivra les dossiers techniques (le développement des industries et des services, comme le multimédia), le ministère de rattachement du service juridique et technique de l'information et de la communication n'étant pas encore choisi. La suppression du ministère de la communication, qui a lieu dans un paysage audiovisuel globalement pacifié, figurait déjà, en 1992, dans la plate-forme des « Etats généraux de l'opposition ».

HÉRITAGE

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, des politiques et des professionnels avaient repris cette idée. Ainsi, Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, réclame que les pouvoirs publics traditionnels (gouvernement et Parlement) accordent un vrai pouvoir de régulation au Conseil supérieur de l'audiovisuel. La gauche, en revanche, n'était pas favorable à cette suppression. Les socialistes ont toujours milité pour un ministère intermédiaire, entre Matignon et les médias. La gauche reste hostile à une philosophie libérale qui considère que le secteur de la communication est un marché comme les autres, et juge que, malgré la création du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le ministère doit conserver un rôle de législateur et défendre les intérêts économiques du secteur.

La France était toutefois l'un des derniers grands pays industriels à posséder un ministère de la communication. Il était l'héritier du « ministère de l'information » chargé des dossiers techniques et surtout de contrôler le contenu des journaux télévisés. L'un de ses premiers titulaires fut François Mitterrand. La création d'une Haute Autorité de l'audiovisuel, en 1982, puis d'une Commission nationale de la communication et des libertés, lors de la première alternance en 1986, et enfin du CSA, en 1988, pouvait être considéré comme un pas en avant vers cette suppression.

Hervé Bourges, nouveau président de ce Conseil supérieur de l'audiovisuel, nommé par M. Mitterrand, et adoubé par la majorité, a d'ailleurs milité avec ferveur pour la suppression de ce ministère de la communication. Il s'en s'en réjouit aujourd'hui. « *Il revient [au Conseil] de conseiller les pouvoirs publics dans les différents domaines de la communication audiovisuelle. Un rôle d'autant plus important que la France est l'un des derniers États modernes et démocratiques à compter un département ministériel en charge des dossiers de la communication* », déclarait-il, déjà, lors de sa nomination. « *Ces conseils, je les donnerais même si on me les demande pas* », nous a-t-il réaffirmé. La suppression du ministère de la communication fait de lui l'interlocuteur incontournable des responsables des médias audiovisuels. Le ministre du budget, pour autant, conserve l'essentiel : le pouvoir financier.

Ariane Chemin et Yves-Marie Labé

هكذا في الأصل

M. Mazeaud est chargé par M. Séguin de la remise en ordre de la législation

Le président de l'Assemblée nationale veut rendre les lois plus lisibles et plus simples

Philippe Séguin n'entend pas laisser traîner les choses. Dès le lendemain du message du président de la République au Parlement, qu'il a lu lui-même vendredi 19 mai devant les députés, le président de l'Assemblée nationale a adressé, le lendemain, une lettre à Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée, pour le charger de préparer la remise en ordre de la législation française.

PARMI les « grands chantiers » ouverts, vendredi 19 mai, par Jacques Chirac, président de la République, dans son message au Parlement, la *« remise en ordre »* de la législation existante, *« par un exercice général de codification et de simplification des textes »*, est sans doute moins spectaculaire que l'instauration de la session parlementaire unique ou l'extension du champ d'application du référendum. Ne serait-ce que parce qu'elle ne nécessite pas de réforme constitutionnelle. Mais c'est une œuvre de longue haleine, visant à rendre *« accessibles »* les textes de loi afin de supprimer les *« écrans entre le citoyen et le droit »*.

Le président de la République ajoutait : *« J'invite le Parlement à s'atteler à cette tâche dont il vous reviendra de définir les voies et les moyens. »* Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, n'a pas laissé traîner les choses. L'Assemblée étant chargée de préparer ce chantier – tandis que le Sénat est censé faire de même pour tout ce qui touche au renforcement du contrôle des finances publiques –, M. Séguin a adressé, dès samedi 20 mai, une lettre de mission à Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie et président de la commission des lois de l'Assemblée.

« Au moment où la revalorisation du Parlement doit être conduite, écrit M. Séguin, *je souhaite vivement que les personnalités les plus éminentes de l'Assemblée nationale prennent une part active à cette œuvre qui doit marquer profondément l'état de notre législation. Il s'agit de préparer les conditions dans lesquelles l'Assemblée nationale participera à cette entreprise. »* Le président de l'Assemblée ajoute : *« Vos fonctions de président de la commission des lois, votre réputation de juriste et l'autorité qui est la vôtre au sein du Parlement me conduisent évidemment à vous demander de bien vouloir accepter d'assumer la charge de piloter, s'agissant de l'Assemblée nationale, les travaux préparatoires qui seront menés dans cette perspective et dont je souhaite qu'ils puissent commencer dans les prochaines semaines. »*

« A DROIT NON CONSTANT »

Dans l'esprit de M. Séguin comme de M. Mazeaud, qui prépare une proposition de loi à cet effet, l'exercice de codification et de simplification envisagé devrait conduire à la mise en place d'un *« office parlementaire d'évaluation de la législation »*, commun aux deux Assemblées. L'objectif est donc clair : confier la mission de codification à un organisme politique, issu des Assemblées elles-mêmes et qui aura les coudées plus franches que la commission supérieure de codification, instituée en septembre 1989 par Michel Rocard, alors premier ministre, et confortée, en novembre 1993, par Edouard Balladur.

Cette commission de codification, instance administrative présidée par Guy Braibant, conseiller d'État, est en effet tenue de codifier *« à droit constant »*. Cela conduit, bien souvent, à mettre en évidence la complexité de l'arsenal législatif français – de l'ordre de huit mille lois –, mais limite les possibilités de le simplifier et de l'unifier.

L'office parlementaire que Pierre Mazeaud est chargé de mettre en place aurait donc la liberté de codifier *« à droit non constant »*. Une petite révolution.

Gérard Courtois

Le rapport de l'Inspection générale de l'administration est rendu public pour la première fois

POUR VALORISER les corps de contrôle de l'Etat, il convient de lever le secret sur leurs travaux : cette conclusion, que tirent aussi bien le rapport Picq sur les responsabilités et l'organisation de l'Etat que le rapport Prada sur la haute fonction publique, semble partagée par le chef de l'Inspection générale de l'administration (IGA), Jean-François Lorit. Ce haut fonctionnaire a souhaité que, pour la première fois de son histoire, le rapport d'activité de ce corps soit rendu public en mai 1995.

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sous l'autorité duquel l'IGA est placée, a donné son accord, parce que, écrit-il, *« l'administration n'a rien à cacher, et surtout pas le regard critique qu'elle peut porter sur elle-même »*. M. Lorit espère aussi séduire les jeunes énarques, qui au mois de mars ont légèrement boudé l'IGA, en leur montrant la diversité des sujets traités par son équipe. De fait, l'IGA, dans son dernier rapport, s'intéresse aussi bien aux villes nouvelles qu'aux flux migratoires, aux structures de la police ou à la lutte contre la toxicomanie. Souvent amenée à inspecter l'administration d'outre-mer, elle critique le système de *« sur-rémunération »* des fonctionnaires des départements et territoires d'outre-mer, qui incite les collectivités locales à embaucher près de 70 % de non-titulaires.

L'inspection de l'administration préconise, comme nombre de spécialistes, un renforcement du rôle des préfets. Favorable depuis longtemps à une meilleure déconcentration des pouvoirs, elle dénonce les lacunes du contrôle de légalité (manque de personnel, manque de formation, manque d'outils informatiques, manque de stratégie), mais récuse les idées de ceux qui veulent en dessaisir le représentant de l'Etat au profit des magistrats administratifs.

« PARTAGE DES COMPÉTENCES »

Elle déplore l'instabilité du corps préfectoral ainsi que la faiblesse des incitations financières dans les préfectures, qui demeurent un *« univers sans récompenses ni sanctions »*. Evoquant le problème de la sécurité dans les établissements qui reçoivent du public, l'IGA indique que le préfet *« ne saurait être réputé responsable de tous les événements survenus dans sa circonscription »* et juge qu'un *« partage clair des compétences est nécessaire, notamment entre les maires et les préfets »*.

Les inspecteurs généraux de l'administration constatent aussi que la politique de modernisation du service public *« n'a pas suffisamment renforcé la qualité des relations avec les citoyens »*. La politique de l'accueil, initiée dans les années 70 et relancée dans les années 80, a certes donné lieu à une véritable *« révolution »* dans les halls d'accueil des préfectures et sous-préfectures. Mais la situation demeure insatisfaisante dans les services de la réglementation ou des étrangers de quelques grosses préfectures.

La lecture de ce rapport d'activité permet aussi de mesurer l'influence de cette inspection sur les pouvoirs publics. Le quart de ses recommandations sont immédiatement prises en compte, estime Jean-François Lorit. L'IGA se félicite, par exemple, que ses suggestions sur la maîtrise de l'immigration aient inspiré certaines dispositions des lois Pasqua du 24 août et du 30 décembre 1993. Mais le quart des propositions n'ont pas de suite. Ainsi l'IGA constate-t-elle que *« la fonction publique n'a pas su mettre en œuvre la politique exemplaire que l'on était en droit d'attendre d'elle »* en matière d'emploi des handicapés.

Rafaële Rivais

M. Giraud candidat à la succession de Robert-André Vivien à l'Assemblée

MICHEL GIRAUD, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, sera finalement candidat à la succession de Robert-André Vivien à l'Assemblée nationale. Le remplacement de ce dernier a été rapidement réglé dans la ville de Saint-Mandé, avec l'élection de son adjoint à l'urbanisme, Patrick Beaudoin (RPR), le 16 mai. En revanche, cela s'est avéré beaucoup plus délicate dans sa circonscription du Val-de-Marne, à cause de la défection de son suppléant, Antoine Pouillieute, qui venait déjà d'abandonner son siège de conseiller général de Fontenay-sous-Bois en raison de sa nomination, en avril, à la tête de la Caisse française de développement.

M. Giraud avait fait savoir, dans un premier temps, qu'il n'était pas candidat. Il préférait, pour retrouver un siège au Parlement, conduire une liste aux élections sénatoriales de septembre. *« C'est la logique »*, avait-il déclaré en rappelant qu'il avait déjà été deux fois sénateur de ce département (*Le Monde* du 18 mai). Alors que certains responsables locaux du RPR *pouvaient* lui reprocher d'avoir soutenu Edouard Balladur lors du premier tour de l'élection présidentielle, d'autres étaient défavorables au « parachutage » d'une personnalité. Ceux-là étaient déçus par l'attitude de M. Pouillieute, qui, après avoir été l'élu du 15e arrondissement de Paris, s'était vu offrir le fief gaulliste du Val-de-Marne avec pour mission de prendre au Parti communiste (qui gère le département) la ville de Fontenay-sous-Bois au mois de juin.

Interrogé le 17 mai par *Le Monde* sur sa non-candidature à l'Assemblée, M. Giraud avait confié que seul le sens du devoir, c'est-à-dire l'impossibilité pour le RPR de trouver un autre candidat, pourrait le conduire à changer d'avis.

DEMANDE

Dans le communiqué publié dimanche pour annoncer qu'il sera *« le candidat de la majorité présidentielle* [RPR-UDF-Indépendants] », il précise que cette candidature fait suite *« à la demande des instances nationales du RPR et de l'UDF »*. Son suppléant sera M. Beaudoin. Le premier tour de cette élection législative partielle est fixé au 18 juin.

M. Giraud a déjà été député du Val-de-Marne de 1988 à 1993, après avoir siégé au Sénat de 1977 à 1988. Outre la présidence du conseil régional, une fonction dans laquelle il a déclaré vouloir s'investir complètement dans les prochaines années – il a déjà présidé la région de 1976 à 1988 –, il devrait intervenir dans la campagne des élections municipales à Champigny-sur-Marne. Sans être directement candidat contre le maire communiste Jean-Louis Bargero, M. Giraud envisage soit de figurer sur la liste d'union de la droite, soit de présider le comité de soutien.

P. Se.

M. Emmanuelli se moque de « la poudre de perlimpinpin » de M. Juppé

LE PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, a ironisé dimanche 21 mai, à « L'heure de vérité » de France 2, sur les premières mesures annoncées après la nomination d'Alain Juppé à Matignon, comme la suppression du Groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM), en affirmant qu'*« on essaie de nous amuser : après les pommes, voici la poudre de perlimpinpin »*. *« On est en train de multiplier les effets d'annonce qui ont pour objectif de créer une image, mais, si on regarde au fond, il y a lieu pour le moins d'avoir quelques interrogations »*, a estimé M. Emmanuelli.

« On ne parle pas du bilan d'[Edouard] *Balladur, catastrophique sur le plan des finances publiques »*, a noté M. Emmanuelli, qui a souligné qu'actuellement la dette représentait *« plus de 6 % du PIB »* alors qu'*« en 1993 la France était le pays européen qui avait la dette publique la plus faible par rapport à son PIB »*. Le premier secrétaire du PS a évoqué également une *« catastrophe sur le plan des comptes sociaux »*. Il a réclamé *« avec force au nouveau premier ministre une nouvelle commission Raynaud »* qui *« fasse le bilan, comme (...) en 1993 »*.

DÉPÊCHES

■ **POUVOIRS : Bernard Kouchner, ministre de 1988 à 1993, a proposé dimanche 21 mai, sur TF 1, que la gauche forme un** *« contre-gouvernement »* afin de contrôler l'action de Jacques Chirac, qui, a-t-il assuré, *« a tous les pouvoirs »*. L'ancien ministre de l'action humanitaire a également déclaré à propos de son successeur, Xavier Emmanuelli : *« Je suis heureux qu'*[il] *s'assoie dans ce fauteuil qu'il a tant décrié. » « Il n'y a pas eu d'adversaire plus résolu et souvent haineux de ce que l'on appelle l'humanitaire d'Etat »*, a assuré M. Kouchner.

■ **PRÉSIDENCE : le groupe UDF de l'Assemblée nationale a décidé**, lors d'une réunion du bureau exécutif du groupe, vendredi 19 mai, de désigner, mardi 30 mai, le successeur de son président, Charles Millon (UDF-PR), nouveau ministre de la défense. Quatre députés membres du PR sont en lice : Gilles de Robien, Hervé Novelli, René Beaumont et Claude Malhuret.

■ **PÊCHE : le *Journal officiel* du dimanche 21 mai a publié un décret rectificatif** signé par Jacques Chirac et Alain Juppé, nommant officiellement Philippe Vasseur ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. L'oubli de la pêche dans les attributions de Philippe Vasseur lors de l'annonce de la composition du gouvernement, jeudi 18 mai, et l'absence d'un ministère de la mer *(Le Monde* du 20 mai) avaient provoqué des protestations de plusieurs organisations professionnelles.

■ **INFLATION : la hausse des prix à la consommation** a été de 0,1 % au cours du mois d'avril et de 1,6 % sur un an, selon l'indice définitif publié lundi 22 mai par l'Insee. Les prix de l'alimentation et ceux des services du secteur privé augmentent de 0,2 %. Ceux des produits manufacturés du secteur privé ainsi que ceux de l'énergie sont stables.

INSTRUCTION Dans un mémoire de quinze pages remis au juge d'instruction Eric Halphen, les avocats de Michel Roussin, Mᵉˢ Pierre Haïk et Georges Flécheux, sollicitent *« une disjonction de son cas suivie d'un non-lieu »*. Selon eux, *« l'enquête, particulièrement minutieuse, n'a pas permis d'apporter la moindre justification à [sa] mise en examen »*. ● MINISTRE de la coopération, M. Roussin avait dû démissionner le 12 novembre 1994, à la veille de sa mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. ● DÉCOUVERTE dans l'agenda de Jean-Claude Méry, promoteur proche du RPR et de l'office d'HLM de la ville de Paris, l'inscription *« MR, 260 000 »* avait été présentée par sa secrétaire comme la mention d'une remise d'argent. Informé de cette demande par le juge, le parquet de Créteil, le 16 mai, a requis la *« disjonction »*, estimant qu'*« aucun élément nouveau n'impose des diligences supplémentaires »*.

M. Roussin pourrait obtenir un non-lieu dans l'affaire des HLM de Paris

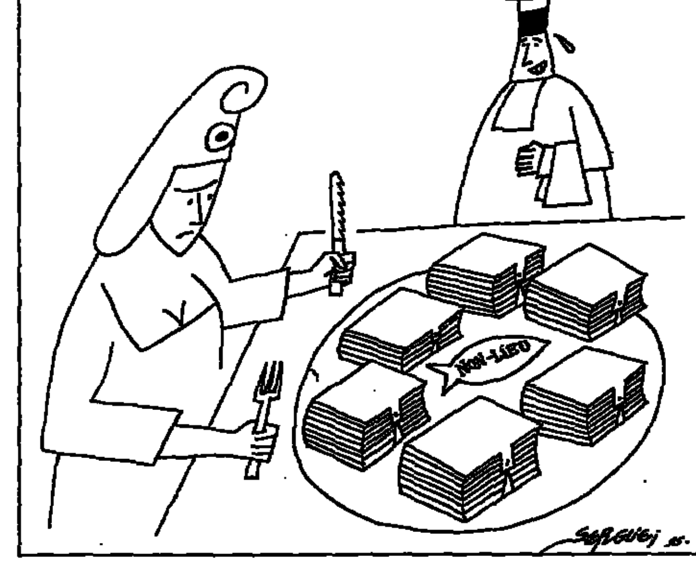
L'ancien ministre de la coopération est soupçonné d'avoir reçu 260 000 francs d'un promoteur. Estimant l'enquête terminée sur ce point, le parquet de Créteil a requis la « disjonction » de cette partie du dossier

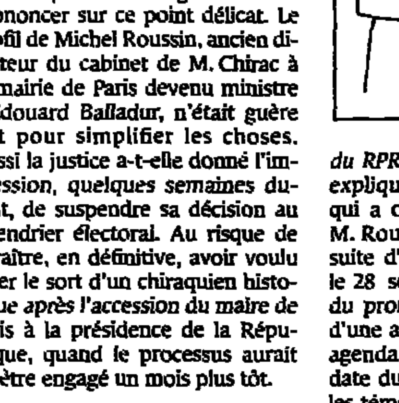
L'« AFFAIRE » DES HLM de la région parisienne avait rattrapé Michel Roussin à Biarritz, à l'automne de l'année dernière, alors que, ministre de la coopération, il siégeait au côté de François Mitterrand au sommet des chefs d'Etat franco-africains. Mis en examen le 14 novembre 1994 par le juge d'instruction Eric Halphen pour *« recel d'abus de biens sociaux et recel d'infractions à la législation sur la facturation »*, M. Roussin avait dû, au préalable, quitter le gouvernement : *ainsi était-il passé, sans transition*, de la *diplomatie* à la justice, et du rang de ministre à celui de suspect. Soupçonné d'avoir reçu de l'argent d'un promoteur proche du RPR, Jean-Claude Méry, il avait dû accompagner les policiers au cours d'une série de perquisitions, conduites à son domicile et dans son ancien ministère (*Le Monde* du 16 novembre 1994).

Depuis, exception faite d'un bref entretien accordé à l'hebdomadaire *Le Point*, le 18 février, dans lequel il se disait victime d'*« une espèce d'acharnement »*, Michel Roussin s'est tu. Sortant de ce long silence, ses avocats, Mᵉˢ Pierre Haïk et Georges Flécheux, ont remis, le 5 avril au juge Halphen, un mémoire de quinze pages au terme duquel ils estiment que *« l'enquête, particulièrement minutieuse, n'a pas permis d'apporter la moindre justification à la mise en examen de Michel Roussin »* et sollicitent, par conséquent, *« une disjonction de son cas suivie d'un non-lieu »*. *« Pour ce qui le concerne*, écrivent au juge Halphen les deux avocats, *les investigations ont été totalement accomplies et la poursuite légitime de votre information ne le concerne plus. »* Fondées sur un examen critique de l'enquête du juge Halphen, ces conclusions semblent avoir été prises au sérieux par le magistrat, puisqu'il les a prestement transmises au parquet de Créteil afin que celui-ci puisse prendre des réquisitions en vue d'une éventuelle *« disjonction »* du cas de M. Roussin de l'ensemble du dossier des HLM parisiens. Sollicité le 19 avril par le juge, le parquet de Créteil n'a répondu que le 16 mai, *mais ses réquisitions ont de* quoi satisfaire les défenseurs de l'ancien ministre : estimant que, *« en l'état, aucun élément nouveau n'impose des diligences supplémentaires »*, les magistrats ont à leur tour conclu à la nécessité d'une *« disjonction »*. Mais prudemment, *ils ne se sont pas prononcés sur* l'opportunité d'un non-lieu, laissant au juge d'instruction, à qui incombe de toute façon la décision finale, le soin de trancher sur ce point.

Sans doute le parquet de Créteil, hiérachiquement subordonné à la chancellerie, a-t-il souhaité, en éludant cette question, écarter le soupçon d'une décision politique.

Egalement consulté dès avant le premier tour de l'élection présidentielle, le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, n'avait pas davantage voulu se prononcer sur ce point délicat. Le profil de Michel Roussin, ancien directeur du cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris devenu ministre d'Edouard Balladur, n'était guère fait pour simplifier les choses. Aussi la justice a-t-elle donné l'impression, quelques semaines durant, de suspendre sa décision au calendrier électoral. Au risque de paraître, en définitive, avoir voulu aider le sort d'un chiraquien histo*rique après l'accession du maire de* Paris à la présidence de la République, quand le processus aurait pu être engagé un mois plus tôt.





PORTEUR DE « MALETTES »

Le contexte politique ne saurait au demeurant dissimuler qu'après six mois d'enquête les charges pesant sur Michel Roussin se sont considérablement amoindries. *Cité* pour la première fois dans la procédure conduite par le juge Halphen dès le mois de septembre 1994, M. Roussin avait alors été présenté sur procès-verbal, par une *« personne digne de foi »* dont le magistrat avait accepté de garantir l'anonymat, comme *« un intermédiaire »* davantage qu'un *« bénéficiaire final »* de l'argent remis à *« plusieurs hommes politiques du RPR »*. C'est ce renseignement, expliquent Mᵉˢ Haïk et Flécheux, qui a orienté les recherches vers M. Roussin. La découverte, à la suite d'une perquisition effectuée le 28 septembre dans les bureaux du promoteur Jean-Claude Méry, d'une annotation figurant dans un agenda – « MR, 260 000 » – à la date du 6 octobre 1992, ainsi que les témoignages de l'ancien chauf*feur et de la secrétaire de l'homme* d'affaires constituent depuis lors les seuls éléments à charge.

Aux policiers, puis au juge d'instruction, le chauffeur de M. Méry, *Léon Parienty, avait raconté qu'il* conduisait régulièrement son patron à l'Hôtel de Ville de Paris, où celui-ci, porteur de *« mallettes »* remplies de billets de banque, rencontrait M. Roussin. *Dans leur mé*moire, les avocats de l'ancien ministre relèvent les multiples contradictions de ce témoignage, tant sur la fréquence de ces allers-retours que sur le contenu des mallettes. Confronté à Jean-Claude Méry le 3 mars dernier, le chauffeur – dont les avocats indiquent qu'il se trouve *« en contentieux du travail »* avec son ancien employeur – a finalement admis qu'il n'avait *« jamais vu ce qu'il y avait dans la mallette »*.

De même, les déclarations de la secrétaire du promoteur ont-elles été révisées au cours de l'instruction. Celle-ci ne fut pas interrogée *sur la signification de l'inscription « MR, 260 000 »* au cours de sa garde à vue, mais seulement au cours de son audition par le juge Halphen, le 27 octobre 1994. Elle *évoquait alors une remise d'argent*, mais au cours de l'année 1991 : *« Avant d'aller voir M. Roussin à la mairie, M. Méry m'avait demandé de sortir de l'argent du coffre et de le mettre dans une enveloppe. Il avait précisé que l'enveloppe était pour M. Roussin. »*

Depuis, la secrétaire a dû reconnaître qu'elle n'avait jamais vu les fameuses *« mallettes »*, et qu'elle n'avait pas davantage préparé d'*« enveloppes »* pour M. Roussin, alors *qu'elle continue* d'affirmer en avoir préparé à l'intention de plusieurs relations d'affaires de M. Méry. Lui-même mis en examen, le promoteur a toujours affirmé ne pas *se souvenir du* sens de l'annotation figurant sur son agenda, alors qu'il a avoué la remise d'espèces à plusieurs personnes, dont un ancien dirigeant de l'office d'HLM de Paris... *De fait*, les défenseurs de M. Roussin relèvent qu'en dépit des nombreuses *perquisitions effectuées*, ayant permis la saisie d'un grand nombre de documents, le nom de l'ancien ministre n'est jamais apparu depuis. *« Force est de constater*, écrivent-ils, *que M. Roussin est le grand absent de ces découvertes. »*

Enfin, Mᵉˢ Pierre Haïk et Georges Flécheux soulignent à l'attention du juge Halphen que *« l'existence d'un recel d'abus de biens sociaux présuppose l'existence d'un abus de biens sociaux au préjudice déterminée »* et qu'en l'espèce l'enquête n'a pas établi qu'aucune société ait jamais été victime d'un tel délit au profit de M. Roussin. Un an après le début d'une enquête qui l'a conduit à mettre en examen une trentaine de personnes – dont les plus récentes sont deux chefs d'entreprise de la région parisienne, au début de ce mois –, le juge Halphen se trouve *ainsi confronté* à l'absence de charges contre celui qui fut, jusqu'ici, considéré comme le mis en examen « vedette » de son dossier. Revenant sur ses dé*clarations précédentes, qui fon*daient principalement les accusations formées contre M. Roussin, la secrétaire de M. Méry lâchait, le 3 mars, cet aveu : *« J'étais traumatisée par la question que vous me posiez. D'ailleurs, je suis complètement malade avec cette histoire. J'ai dit ce que je pensais que vous vouliez entendre. »*

Hervé Gattegno

« MR, 260 000 »

« *Sur les agendas, je notais le nom des personnes souvent par des initiales* », a expliqué la secrétaire de Jean-Claude Méry. Dans l'agenda de ce dernier, à la page du mardi 6 octobre 1992, figure l'inscription « *MR. 260 000* ». Dans leur mémoire, les avocats de M. Roussin s'emploient à démontrer que ces initiales ne désignent pas « *nécessairement* » l'ancien ministre : plusieurs personnes possédant les mêmes initiales apparaissent dans les agendas et, sous la plume de la secrétaire, le « *M* » signifie souvent « *Monsieur* », et non forcément un prénom. Seul le répertoire d'appels téléphoniques de M. Méry désigne avec certitude, à une seule reprise – en 1990 – M. Roussin par ses initiales. Le 6 octobre 1992, M. Roussin se trouvait dans le Var, ainsi que l'attestent plusieurs témoins. Il ne peut donc avoir reçu une « *enveloppe* » ce jour-là. Par la suite, l'agenda ne porte plus la moindre trace d'un rendez-vous avec M. Roussin, ni même avec « *MR* »...

Françoise Sampermans est mise en examen dans l'affaire Alcatel

Les enquêteurs s'interrogent sur les conditions de paiement de travaux faits à son domicile

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE du groupe de presse de la Générale occidentale – la filiale d'Alcatel qui possède notamment *Le Point* et *L'Express* –, Françoise Sampermans, a été mise en examen pour recel d'abus de biens sociaux, vendredi 19 mai à Evry, par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy chargé de l'enquête sur les surfacturations commises par Alcatel CIT au préjudice de France Télécom. Cette mise en examen concerne des travaux de sécurité réalisés au domicile privé de Mᵐᵉ Sampermans à Vincennes (Val-de-Marne) par une autre société du groupe Alcatel, l'entreprise Intervox, pour un montant de quelque 70 000 francs. Ce développement judiciaire était attendu, le juge d'Huy ayant ordonné le 13 mars une perquisition au domicile de Vincennes et ayant obtenu l'ouverture d'un réquisitoire supplétif visant la patronne de presse pour des faits relevant du recel d'abus de biens sociaux. Le magistrat d'Evry a assorti sa décision d'un contrôle judiciaire imposant à Françoise Sampermans de verser une caution de 50 000 francs et lui interdisant de rencontrer *Pierre Suard*, le PDG d'Alcatel Alsthom *« empêché »* d'exercer ses fonctions depuis sa mise en examen assorti d'un sévère contrôle judiciaire par le juge d'Huy.

Spécialisée dans l'agencement et la sonorisation de lieux publics (hôpitaux, salles de spectacles ou magasins), installée en Seine-Saint-Denis, la filiale Intervox avait réalisé des travaux d'ordre privé au domicile de Mᵐᵉ Sampermans. Bien qu'effectués en 1990, ces travaux liés à l'installation d'un interphone et d'un système d'alarme protégeant le pavillon de la patronne de la Générale occidentale n'avaient toujours pas été régularisés, le 13 mars 1995, quand le juge d'Huy a ordonné la perquisition dans l'appartement de Vincennes. Ce n'est qu'ultérieurement que Mᵐᵉ Sampermans avait régularisé ces travaux, alors *même que la justice avait à l'évi*dence commencé à s'y intéresser, en payant *in extremis* les factures dues à Intervox (*Le Monde* du 14 avril).

« JURISPRUDENCE LÉOTARD »

« Il s'agit de travaux de télésurveillance dont je n'avais, pour des raisons que j'ignore, pas reçu la facture », nous a indiqué Françoise Sampermans. Pour expliquer le paiement tardif de ces travaux, le défenseur de la directrice de la Générale Occidentale, Mᵉ François Binet, met en avant l'arrêt rendu en mai 1994 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon dans l'affaire dite *« du mur »* de François Léotard : le ministre avait alors obtenu un non-lieu qui, selon la défense de Mᵐᵉ Sampermans, était motivé par le fait que M. Léotard avait réglé l'entreprise ayant construit la clôture de sa bastide à Fréjus (Var) dès qu'il avait été informé que les factures dues n'avaient *pas été réglées. Selon Mᵉ François* Binet, la directrice de la Générale occidentale doit bénéficier de cette *« jurisprudence Léotard »*. Françoise Sampermans a-t-elle, *de bonne foi*, réglé ses *factures* impayées et « oubliées » par la société Intervox, dès qu'elle a été informée de leur existence ? Le juge d'Huy ne semble pas avoir été de cet avis puisqu'il a considéré, conformément aux réquisitions du ministère public, que les conditions du règlement tardif de ces travaux justifiait la mise en examen de Mᵐᵉ Sampermans.

Si cette mise en examen est la première visant la responsable du groupe de presse d'Alcatel dans le dossier instruit par le juge d'Huy, Françoise Sampermans était déjà apparue dans le cours de cette enquête. Le 1ᵉʳ mars, elle avait été placée en garde à vue et entendue comme témoin dans l'affaire de la filature de Denis Gazeau – licencié en juillet 1994, cet ancien cadre d'Alcatel CIT a *fait des révélations décisives* dans les surfacturations opérées par la société de téléphonie aux dépens de France Télécom – par un détective privé. C'est en effet grâce *à un radiotéléphone appartenant* à Mᵐᵉ Sampermans que la filature de ce témoin clef avait pu être organisée et payée par Pierre Suard en personne (*Le Monde* du 11 mars).

Le PDG d'Alcatel Alsthom et la patronne de la Générale avaient à l'époque participé à des entretiens avec l'ancien directeur des Renseignements généraux parisiens, Claude Bardon, au cours *desquels la surveillance rapprochée* de Denis Gazeau avait été évoquée. L'instruction de cette rocambolesque histoire de filature reste toutefois suspendue à l'*obtention par le juge d'Huy* d'un réquisitoire supplétif pour violation de la vie privée ou tentative de subornation de témoin qui, à ce jour, n'a pas été ouvert par le parquet d'Evry. Pour l'heure, Françoise Sampermans est donc uniquement mise en examen pour des faits qui relèvent, à l'instar des déboires judiciaires inter*disant à Pierre Suard de diriger* Alcatel Alsthom, de travaux de sécurité réalisés à son domicile privé par une société dépendant du groupe.

Erich Inciyan

De la presse écrite à la radio

La Générale Occidentale est constituée de six pôles d'activités :
● *presse magazine* : 100 % du groupe Express (*L'Express* et *Les Documents de L'Express, Lire*), 100 % de la Sebdo Le Point (*Le Point, Gault et Millau magazine* et ses guides), et 58 % de *Courrier international* ;
● presse professionnelle : 27,4 % de CEP Communication (*L'Usine nouvelle, Maison française, Le Moniteur, L'Expansion, L'Entreprise*, etc.) ;
● édition : 34 % du Groupe de la *Cité (Bordas-Larousse, Nathan*, Robert Laffont, Plon, Julliard, etc.) ;
● exploitation des réseaux de radiotélephone : 20 % de la Compagnie française de radiotéléphone (Cofira), actionnaire de la Société française de radiotéléphone (SFR) ;
● *radio* : 49 % du réseau radio Nostalgie ;
● télévision par câble et satellite : 49 % d'Euronews, chaîne européenne d'information en continu, 70 % de Rediffusion, réseau câblé suisse de 600 000 abonnés, et 49 % de la chaîne de télé-achat de Philip Plaisance.

Un enfant retrouvé noyé six jours après sa disparition

MARSEILLE
de notre correspondant

Le corps de Cédric Camara, âgé de quatre ans, a été repêché dimanche 21 mai dans les eaux du canal du Rove à Marignane (Bouches-du-Rhône). Disparu depuis six jours, le petit garçon a été découvert par deux sportifs qui couraient sur les berges. Selon les enquêteurs, auxquels ont été communiqués les premiers résultats de l'autopsie pratiquée dans l'après-midi de dimanche, l'enfant, dont le corps ne présentait aucune trace de violence, serait mort par noyade. Le décès remonterait à plus de trente-six heures. Se refusant à privilégier l'hypothèse criminelle plutôt que celle de l'accident, Jacques Beaume, *procureur de la République à Aix-en-Provence*, a déclaré que *« toutes les pistes restent ouvertes »*. Une information judiciaire pour enlèvement et séquestration de mineur de moins de quinze ans avait été confiée vendredi 19 mai à Véronique Imbert, juge d'instruction à Aix-en-Provence.

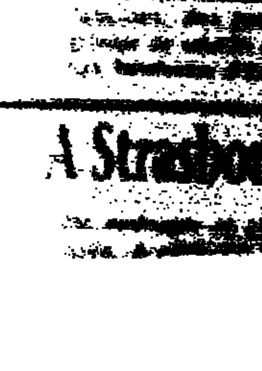
Cédric Camara avait disparu le lundi 17 mai à 17 h 30 environ. Après l'école d'où il était revenu ac*compagné par son frère aîné*, Aboubacar, âgé de quatorze ans, Cédric jouait dans la cour d'un entrepôt de pneus dont le père est le gardien et où la famille, d'origine guinéenne, dispose d'un logement. *Alors qu'il* faisait ses devoirs à l'intérieur de la maison, Aboubacar avait entendu pleurer son petit frère mais, croyant qu'il s'était *« fait un bobo »*, ne s'en *était pas inquiété*. A son retour, Anna Camara, la mère, avait averti les policiers après avoir vainement cherché son fils, aidée de voisins.

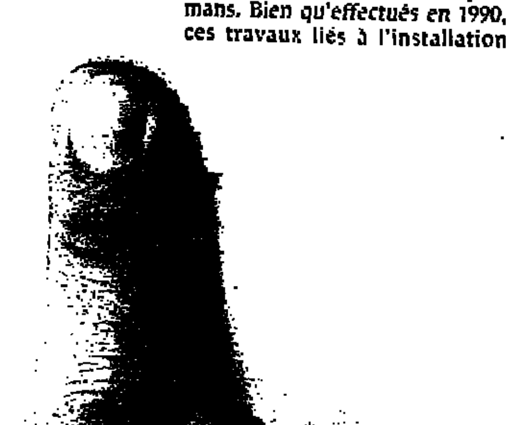
Durant six jours, d'intenses recherches ont été menées dans la région marignanaise, où les cours d'eau ont été sondés. Les parents se refusaient à croire à une fugue. *« Cédric est un enfant vif, agité mais pas turbulent*, répétait sa mère. *Il ne sort jamais seul. »* Le canal où a été retrouvé le corps de l'enfant se situe à 1 kilomètre de la maison des Camara en coupant à travers champs, à 2 kilomètres en suivant une petite route. Cet endroit avait été fouillé.

A deux reprises, les enquêteurs du SRPJ de Marseille, pensant à un enlèvement, avaient cru détenir un indice sérieux. Jeudi 18 mai, les cinq membres d'une famille d'origine turque demeurant dans une cité toute proche du domicile des Camara avaient été placés en garde à vue, les policiers ayant appris l'existence d'un différend entre les trois enfants de cette famille et le frère du petit Cédric. En fait, M. Camara avait refusé de payer les trois adolescents recrutés par son fils aîné pour déplacer des pneus, tâche pour laquelle une somme de 1 000 francs aurait été promise. Une seconde piste s'est montrée tout aussi infructueuse. Près de Briey (Meurthe-et-Moselle), un transporteur routier avait déclaré *avoir été* menacé par un homme armé circulant à bord d'une R 19 blanche immatriculée dans les Bouches-du-Rhône. A l'arrière de ce véhicule, il avait entrevu un enfant noir en pleurs.

A *Marignane*, l'émotion est grande après la mort de Cédric, d'autant qu'un autre enfant, Aziz, âgé de quatre ans lui aussi, *s'était* accidentellement noyé dans le Raumartin, un cours d'eau qui traverse la cité. Le corps de l'enfant n'avait été retrouvé que deux jours après sa disparition, emporté par le courant dans l'étang de Bolmon.

Luc Leroux





Aides a rassemblé 20 000 marcheurs contre le sida

La manifestation, organisée en signe de solidarité avec les victimes de la maladie et afin de recueillir des fonds, a été suivie par un public nombreux et, surtout, diversifié

Environ 20 000 personnes (14 000 selon la police) ont participé dimanche 21 mai à la « Marche pour la vie » organisée à Paris entre le stade Charlety et le Champ-de-Mars par l'association Aides. Pour la deuxième année consécutive, il s'agissait de manifester en signe de solidarité avec les porteurs du virus et les malades, mais aussi de collecter des fonds. Ceux-ci doivent financer des projets permettant d'améliorer la qualité de vie et les soins des personnes attteintes par le virus. L'objectif d'Aides est de multiplier par deux le montant des dons recueillis l'an dernier et d'atteindre 4 millions de francs. Quatre ministres du nouveau gouvernement (Jacques Toubon, Elisabeth Hubert, Eric Raoult et Xavier Emmanuelli) ainsi que plusieurs personnalités – Fodé Sylla, le dirigeant de SOS-Racisme, et la comédienne Jane Birkin, notamment – ont participé à ce défilé.

PLUS QUE « CONTRE », c'était une manifestation *« pour »*. Contre la maladie, les organisateurs avaient choisi un mot d'ordre plus ensoleillé : *« Pour la vie. »* Le défilé n'avait rien de provocateur ou d'accusateur : Aides n'est pas Act-Up. Il n'était pas question de s'allonger en pleine rue et de faire mine de mourir. C'était plutôt tendresse-jeunesse, et les ados portaient des colliers de ballons-préservatifs. *« On a choisi une symbolique de vie*, expliquait Daniel Defert, l'un des fondateurs de l'association : *marcher. »*

« Pour la vie », un tel mot d'ordre ne pouvait que rassembler tout le monde. Ils étaient au maximum 20 000. Deux fois plus que l'an dernier, mais deux fois moins que le seul nombre de malades recensés depuis 1984. Une micro-société. *« C'est très hétéro »*, notait un spécialiste. Des gens concernés mais épargnés – cela se voyait aux poussettes –, mais aussi des concernés car touchés de près, ce qui ne donne pas tout à fait la même manière concernée d'en parler. Et quelques malades, qui attendaient au Champ-de-Mars, à l'arrivée. Le parcours faisait 6 kilomètres : Ils ne s'étaient pas risqués, même si les organisateurs avaient prévu des voitures-balais. D'autres encore, touchés de très près, s'occupaient de réunir les noms des victimes pour les broder sur des tissus qu'ils iraient déployer à San Francisco ou au Trocadéro. Même les linceuls seraient gais.

Tout le monde, répétait-on. Des *familles, des professions. Un* groupe de salariés de France Info. Les bénévoles d'Eurodisney. Des lycéens de la ZEP d'Epinay, qui avaient récolté 870 F (mais, aller-retour, la SNCF leur en avait pris autant). L'école d'infirmières de la Salpêtrière. Des employés de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris, très concernés par les remboursements. Et le groupe des sourds chantants de l'association, qui ouvraient la marche par un concert de gestes.

BRASSAGE DE TOUTE LA SOCIÉTÉ

Aides, c'est le modèle intégrationniste, expliquait Daniel Defert. Le brassage de toutes les composantes concernées de la société. Par opposition au *« modèle anglo-saxon »* qui segmente les catégories de victimes et reste très associé aux homosexuels. L'école française a commencé de s'exporter. Aides fait de la formation en Pologne, en Russie. Une conférence régionale est prévue dans les Caraïbes.

Il y avait même quatre membres du gouvernement, pas moins, qu'on aurait dit en service commandé de *« simplicité »* gouvernementale, sans gyrophares ni déploiement ostentatoire de gardes du corps. Eric Raoult, ministre de l'intégration, portait un polo gris. *« On n'est pas venus pour faire notre pub »*, répétait-il aux photographes. Jacques Toubon faisait la bise à Louise, élève de troisième, la fille de Jérôme Deschamps. Il tenta de la présenter à Xavier Emmanuelli, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, qui semblait s'efforcer d'avoir l'air présent, sans y parvenir tout à fait. Palme de la simplicité, Elisabeth Hubert. Talons extra-plats, le ministre de la santé n'a même pas la télé. Dès samedi après-midi, racontait-elle, elle avait semé ses gardes de sécurité. *« Et paf ! Je suis ressortie faire des courses. »* La limitation des personnels de cabinet ne semble pas l'inquiéter, mais elle compatit. *« Le ministre qui n'y connaît rien, alors là, galère ! »*

Aucun ministre n'a poussé la simplicité jusqu'au Champ-de-Mars, où un concert métallique a clôturé le défilé. Cent deux fûts et mille cylindres percés de quatre trous attendaient les marcheurs en compagnie de dix mille bambous. L'an dernier, confia un organisateur, la mairie de Paris n'avait pas autorisé un tel tapage. Cette fois, le matériel a servi. Signe de changement, les marcheurs pour la vie ont pu faire du bruit en plein Paris à deux heures de l'après-midi.

Corine Lesnes

A Strasbourg, les petits soldats du droit au logement

STRASBOURG
de notre correspondant

C'est une grande caserne de brique rouge, construite il y a un siècle, à l'époque allemande de Strasbourg. Jusqu'en 1992, elle abritait l'Etablissement des subsistances militaires. Aujourd'hui désaffectée, elle doit devenir le Pôle européen de gestion des universités de la ville et accueillir des logements pour des cadres militaires, notamment du Corps d'armée européen. Depuis vendredi 19 mai, elle a été réquisitionnée par une cinquantaine de sans-abri. *« Nous avions repéré les lieux et prévu l'opération pour septembre*, explique Laurent Vallée, vice-président de l'association Printemps 1995 et porte-parole du groupe. *Mais quand la mairie a fermé l'hébergement d'urgence du Bastion, la colère est montée et on y est allé. »*

Vendredi, à 9 heures du matin, après avoir lu solennellement un *« acte de réquisition »*, les sans-abri ont pris possession des lieux, dont quelques-uns de leurs camarades avaient escaladé les murs dans la nuit. *« Quelques heures après, les officiels étaient là, du rectorat, de la ville, de la DASS. Avec un commissaire divisionnaire, on a négocié dans le café d'en face*, sourit Laurent Vallée. *Nous sommes peut-être là pour plusieurs années, car nous ne partirons pas d'ici avant d'avoir obtenu des locaux au moins équivalents. »*

Trois jours plus tard, le groupe a pris ses marques dans l'ancienne caserne. Derrière le portail métallique, une *« équipe de sécurité »* se relaie pour filtrer les entrées. La Ville a ouvert l'eau. Un petit groupe installe des ampoules dans les chambres que l'on partage à deux : *« L'Electricité de Strasbourg doit passer demain, nous a dit la mairie. »* L'ancienne boulangerie, à côté des grands fours électriques, a été aménagée en cuisine et réfectoire. A côté des bâtiments en brique rouge abritant des halls immenses, se trouvent une maison de six appartements et une trentaine de pièces, toutes reconverties en chambres de fortune. *« Il y a tout ce qui faut : moquette, tapisserie, chauffage, double vitrage, toilettes et même salles de bains avec baignoire. C'est une honte d'avoir laissé vide tout cela pendant des années »*, note Laurent Vallée.

De l'autre côté de la grande cour, où l'herbe pousse à travers les pavés, plusieurs pièces hébergent des familles bosniaques : *« Une association qui s'occupe d'eux nous a demandé de l'aide : ils dormaient sous la tente dans des conditions scandaleuses. Ici, ils ont un vrai logement. »* A côté des bouteilles de gaz, des femmes préparent le dîner ; dans la chambre sont posés des jouets d'enfants...

RÈGLES DE VIE

Printemps 1995 s'est donné des règles de vie : *« D'abord, le respect mutuel »*, insiste Laurent. Ainsi, n'entre-t-on pas chez l'autre sans son accord, et, *« il n'y a ici ni drogue, ni alcool, ni voyous »*, assure-t-il. Personne ne franchit la « frontière » tracée dans les quelques logements militaires encore occupés. On partage les dons, les matelas de la communauté Emmaüs, les meubles et les aliments offerts par des amis ou des voisins du quartier. On espère des extincteurs, à répartir entre les étages. *« On est en autogestion »*, commente Laurent.

L'association, qui se proclame *« indépendante de tout parti politique et de toute religion »*, ne se satisfait pas du squat. *« Printemps 1995, c'est un projet social d'insertion ; on veut être pris au sérieux, dire que le travail et le logement pour tous, c'est vraiment essentiel, et qu'on ne le fera pas sans les hommes et les femmes de l'exclusion. »*

Sur la banderole en travers du portail a été « taguée » une phrase du Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD-Quart-Monde : *« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère et où sont violés les droits de l'homme, s'unir pour les faire respecter est un devoir. »*

Jacques Fortier

Les Moleque de Rua, des favelas brésiliennes à la scène du Zénith

ILS ONT INSTALLÉ sur la scène du Zénith leurs dizaines de bidons, placé leurs étranges portiques fait de vieilles palettes de bois, et les rythmes brésiliens ont envahi la salle. *Tuez Papa Noël, Après le marché*... les chansons des favelas de Sao Paulo sont venues en écho raconter la détresse des enfants brésiliens à tous ceux qui se pressaient ce week-end à la fête organisée à Paris par Droit au logement et l'association Droits devant ! Ils sont douze musiciens, âgés de quatorze à trente ans, et tournent depuis quelques semaines en France. Les Moleque de Rua, les enfants de la rue et des bidonvilles du quartier Santa Catarina, ont sauvé leur vie avec la musique et les percussions.

Duda, trente-cinq ans, *« le frère le plus vieux »*, dit-il, tient son petit groupe depuis bientôt douze ans. *« En 1983, j'avais invité les gamins perdus de mon quartier de Santa Catarina à faire de la musique, pour s'amuser. On a fabriqué des instruments avec des bidons et des choses des poubelles, et nos chansons racontent notre vie. »*

Les *moleque*, ancienne appellation de ces enfants d'esclaves autrefois rejetés par les grands propriétaires fonciers, enlèvent à leur grande surprise le premier prix d'un festival de quartier. Au fil des mois, le groupe prend corps, tourne dans les banlieues de Sao Paulo. Les enfants vieillissent, certains décrochent, d'autres venus de la favela viennent remplacer les partants. Un premier disque en 1988, un album enregistré chez Sony en 1991, qui emballe la critique brésilienne, et les Moleque peuvent vivre de leur musique, sans jamais vraiment abandonner le bidonville.

L'ÉCHANGE CULTUREL CONTRE L'EXCLUSION

Sur la scène du Zénith, ils ont retrouvé ce week-end Jacques Pasquier, un des piliers de Droits devant ! et l'animateur de la Maison des enfants du monde, une association de lutte contre l'exclusion. Jacques Pasquier, qui a travaillé au Brésil sur les programmes humanitaires d'aide aux enfants de la rue, veut faire de l'échange culturel un moyen de lutte contre l'exclusion. Depuis 1993, les Moleque de Rua viennent régulièrement en France. *« On alterne des concerts commerciaux et des ateliers dans les quartiers en difficulté »*, dit-il. Bordeaux, Nancy, Créteil, Le Havre : chaque fois, le groupe brésilien s'installe une dizaine de jours dans les cités. *« C'est un moyen d'ouvrir de nouveaux horizons, de montrer que des gosses encore plus défavorisés s'en sont sortis, de briser le fatalisme de l'exclusion et la léthargie »*, dit Jacques Pasquier.

Les premières fois, Duda fut surpris. *« Les quartiers que vous appelez pauvres... évidemment, pour nous, il y a quand même le minimum et un peu plus »*, dit-il. Avant de rencontrer des gamins parfois tout aussi perdus que ceux de son quartier brésilien. *« Ils sont éloignés de la vie normale... il faut qu'ils se bougent, qu'ils cherchent des choses à faire. Avec nos bidons, nos cartons et nos vieux trucs, on commence par leur faire faire des instruments. »* Ces rencontres donnent souvent des étincelles. Duda et Jacques Pasquier n'en espèrent rien de miraculeux, seulement quelques déclics, quelques espoirs. *« On ne donne pas une réponse, on ne résout pas leurs problèmes, mais on lance un message. Les gamins exclus ne deviendront pas tous musiciens, on le sait. »*

Au Zénith, les *« moleque »* de Santa Catarina ont croisé Jacques Higelin, Josiane Balasko, Cheb Mami et une soixantaine d'autres groupes venus animer ces « Vingt-quatre heures pour vos droits ». Le public n'a pas répondu comme escompté. Deux à trois mille personnes étaient au rendez-vous, trois fois moins que ce qu'espéraient le DAL et Droits devant ! Cette fête, organisée pour combler les 500 000 francs de dettes des association de la rue du Dragon, risque fort de n'avoir fait que creuser un peu plus le trou financier. *« Pendant ces mois de lutte, on a eu beaucoup de réussites et quelques grosses déceptions »*, disait Jean-Claude Amara, animateur de Droits devant !. Les Moleque de Rua ont eux rangé leurs bidons, avant de reprendre une tournée dans les quartiers prévue jusqu'en ao0t prochain.

François Bonnet

■ **INCENDIE : trois personnes sont mortes,** lundi 22 mai à l'aube, dans l'incendie de la clinique Saint-Jean, un établissement privé de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Selon les premières constatations, le sinistre aurait été provoqué par un malade en état de *« surexcitation »*, qui aurait mis le feu à sa chambre. Plus d'une trentaine de malades ont été évacués de la clinique, qui abrite une cinquantaine de lits.

■ **ATTENTAT : une explosion a gravement endommagé,** samedi 20 mai, à Tarbes, le bâtiment principal de la préfecture des Hautes-Pyrénées. L'explosion, provoquée par une bonbonne de gaz de 13 kilos couplée à une minuterie, n'a pas fait de blessé et n'a pas été revendiquée. Le 14 avril, un attentat également commis avec une bouteille de gaz avait endommagé le hall d'accueil et certains bureaux de la sous-préfecture d'Oloron, dans les Pyrénées-Atlantiques. Cette explosion avait été revendiquée un mois plus tard par les séparatistes basques d'Iparretarrak.

■ **ÉCHAUFFOURÉE : deux policiers ont été légèrement blessés,** dans la soirée du dimanche 21 mai, au cours d'incidents avec une vingtaine de jeunes du quartier des Musiciens aux Mureaux (Yvelines), alors qu'ils venaient d'interpeller le voleur d'une voiture. Juchés sur un parapet, des jeunes ont jeté des rondins de bois sur un véhicule de police dont le pare-brise a été brisé. L'auteur présumé du vol de voiture a été placé en garde à vue. Une enquête devrait permettre d'identifier les auteurs des violences.

■ **LOGEMENT : plusieurs dizaines de personnes** appartenant à un *« collectif des familles en lutte pour le droit au logement à Boulogne »* se sont introduites, samedi 20 mai, dans des locaux désaffectés appartenant à Renault, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Les manifestants entendent faire pression sur la mairie et sur la préfecture des Hauts-de-Seine pour obtenir le relogement d'une trentaine de familles. La mairie indique avoir réalisé *« le relogement de onze familles en difficulté sur les trente cas présentés »*.

■ **SINISTRE : un important feu de garrigue** s'est déclaré, dimanche 21 mai, sur le territoire de la commune de Montner, dans les Pyrénées-Orientales, à 15 kilomètres de Perpignan. En fin d'après-midi, douze groupes d'attaque, soit plus de 100 pompiers et 40 véhicules, combattaient le sinistre qui, attisé par une tramontane soufflant à 60 km/h, avait déjà consumé près de 400 hectares de broussailles et nécessité l'évacuation de deux mas.

■ **TRANSFÈREMENT : le gouverneur du Texas, George Bush Junior,** a de nouveau rejeté une demande de transfèrement adressée par les autorités françaises et concernant Pierryck Castellazzi, un Toulousain de trente-sept ans incarcéré au Texas pour un meurtre qu'il nie avoir commis (*Le Monde* du 11 août 1994). La mère et le frère du détenu se mobilisent depuis maintenant un an et demi pour qu'il purge sa peine en France, en vertu d'une convention signée en 1983 entre les deux pays. Cette affaire complexe, traitée à la fois par la chancellerie, le Quai d'Orsay, l'ambassade des Etats-Unis à Paris et le consulat français à Houston, semble aujourd'hui au point mort.

DISPARITIONS

Jimmy Raney

Un guitariste d'une grande science musicale

JIMMY RANEY JAMES ELBERT, né à Louisville (Kentucky) le 20 août 1927, s'est fait connaître comme guitariste, mais le compositeur ne fut pas moins apprécié de ses pairs, en particulier pendant les années 50. Ses thèmes, comme *Signal* ou *Five*, sont alors abondamment repris.

Selon les meilleures règles anthropologiques, il avait appris la guitare auprès de sa mère, puis avec le maître de musique du coin de la rue, Hayden Causey. Outre qu'il remplace ledit Causey dans le New York Band de Jerry Wald à dix-sept ans, celui-ci lui a fait connaître le plus brillant et le plus météorique des guitaristes modernes, l'indicible Charlie Christian dont Jimmy Raney sera l'un des très discrets successeurs. Chez Jerry Wald, il rencontre le saxophoniste Al Cohn et prend le virage de son style qui le conduit à Chicago (1944-1946), où il travaille en particulier pour le pianiste Lou Levy, joue avec Lee Konitz, avant de regagner New York, où il intègre l'orchestre de Woody Herman (1947-1948). Membre du trio d'Al Haig, du sextet de Buddy Defranco, de l'orchestre d'Artie Shaw, il est à la fois un pupitre recherché et un savant très mesuré.

Nulle trace de virtuosité, pas le moindre effet, la musicalité, l'âpre musicalité. Son invitation à d'innombrables séances témoigne pour lui : les princes de l'époque, la fleur de la West Coast, mais pas seulement, les compositeurs les plus exigeants le recherchent. C'est une période de grande science musicale. Sa discographie est abondante : outre les musiciens avec qui il travaille régulièrement, Herbie Steward, Teddy Charles, Richie Kamuca, Bill Burkins, John Lewis, Eric Dolphy, mais aussi l'autre maître de l'instrument, Jim Hall, ont recours à son élégance très classique. Stan Getz l'agrège à l'un de ses quintets les plus célèbres (1951-1953) avec Al Haig.

L'année suivante, Jimmy Raney vient en Europe pour la première fois dans le groupe de Red Norvo. Billie Holiday effectue la même tournée. Son activité dans les studios et les comédies musicales est suivie d'une période de désintérêt dont souffrent les musiciens de sa catégorie, à la fin des années 60. Au milieu des années 70, il revient activement à la scène, réenregistre avec son fils Doug, circule dans les festivals européens, donne un bon disque en trio avec Lewis Nash à la batterie et disparaît un an après avoir été frappé de paralysie générale.

F. M.

Les Aspin

Un spécialiste de la défense anticonformiste

LES ASPIN est mort, dimanche 21 mai, d'une congestion cérébrale. Il était âgé de cinquante-six ans. Spécialiste des questions de défense – il avait présidé la commission des forces armées de la Chambre des représentants des Etats-Unis pendant plusieurs années –, démocrate au franc-parler, il s'était retrouvé secrétaire à la défense après l'élection de Bill Clinton en 1992. Il devait toutefois démissionner rapidement de son poste, en décembre 1993, après avoir soulevé un certain nombre de polémiques, notamment après la désastreuse aventure somalienne et la querelle sur la présence des homosexuels dans les forces armées.

Né le 21 juin 1938 à Milwaukee (Wisconsin), Les Aspin avait été élu pour la première fois en 1970. Diplômé d'histoire de l'université de Yale, il avait obtenu ensuite une bourse d'étudiant de la fondation Rhodes, qui lui avait permis d'étudier l'économie à Oxford, en Grande-Bretagne, puis au Massachusetts Institute of Technology (MIT). A vingt-deux ans, il devenait l'un des conseillers économiques du président John Kennedy. Il devait effectuer ensuite son service militaire, au Pentagone. En quittant cette maison, il avait dénoncé publiquement le *« nombre incroyable d'erreurs »* qui y avaient été commises et il se disait prêt à y faire un jour le ménage, y compris en se servant du relais de la presse. Les militaires devaient apprécier par la suite cet anticonformiste, aussi soucieux de chasser les gaspillages que l'obsolescence. Divorcé sans enfants, Les Aspin partageait sa maison de Georgetown, à Washington, avec un chien berger qui l'accompagnait tous les jours au Capitole.

NOMINATION

PATRIMOINE

Bertrand-Pierre Galey a été nommé directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, par décret paru au *Journal officiel* du 13 mai. Il succède à Alain Auclaire, nommé directeur général de TV 5 en décembre 1994. La nomination de M. Galey intervient après la parution au *Journal officiel* du 28 avril du décret sur le nouveau statut de la Caisse, *« chargée de présenter au public les monuments historiques et les sites classés (...) appartenant à l'Etat (...), d'en développer la fréquentation et d'en favoriser la connaissance »*.

[Né le 8 novembre 1958, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration, Bertrand-Pierre Galey a occupé divers postes au ministère de la culture, avant d'être rapporteur au Conseil d'Etat (1989-1991). Après quinze mois passés à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris en avril 1993, il devient conseiller technique au cabinet de Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, puis, en juin 1994, au cabinet du ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard.]

PARLEMENT

Vingt-deux des vingt-quatre députés qui ont fait leur entrée au gouvernement vont être remplacés à l'Assemblée nationale par leurs suppléants. Les deux autres sièges, ceux d'Hervé Gaymard (2e circonscription de Savoie) et de Claude Goasguen (10e circonscription de Paris), ne seront pourvus qu'à l'issue de deux élections législatives partielles, puisque ces nouveaux ministres avaient eux-mêmes fait leur entrée à l'Assemblée nationale comme suppléants. D'autre part, Jean Arthuis, ministre du développement économique et du Plan, sera également remplacé par son suppléant au Sénat. Voici la liste des vingt-trois nouveaux parlementaires.

ASSEMBLÉE NATIONALE

● **Gérard Armand** (RPR, Ain, 3e), suppléant de Charles Millon (UDF-PR) : né le 9 juillet 1941 à Chambéry (Savoie), Gérard Armand, chirurgien, est conseiller général de Bellegarde-sur-Valserine (Ain) depuis 1979 et conseiller régional depuis 1986.

● **Alain Barres** (div.d., Haute-Garonne, 6e), suppléant de Françoise de Veyrinas (UDF-CDS) : né le 25 juillet 1944 à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne), médecin cardiologue, Alain Barres est conseiller municipal de Muret (Haute-Garonne) depuis 1983 et conseiller général depuis 1992.

● **Pierre Bernard** (div.d., Seine-Saint-Denis, 12e), suppléant d'Éric Raoult (RPR) : né le 30 janvier 1934 à Strasbourg (Bas-Rhin), ancien commandant dans l'infanterie de marine, ancien directeur de banque, Pierre Bernard est maire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) depuis 1983 et conseiller général depuis 1992.

● **Yves Boisseau** (div.d., Calvados, 4e), suppléant de Nicole Ameline (UDF-PR) : né le 5 février 1934 à Luant (Indre), résidant à Collombelles (Calvados), Yves Boisseau, ingénieur diplômé de l'École centrale, est consultant d'entreprises locales et président du comité régional de l'ANPE.

● **Jean-Claude Bonaccorsi** (RPR, Haute-Corse, 2e), suppléant de Pierre Pasquini (RPR) : né le 25 avril 1935 à Bastia (Haute-Corse), avocat, secrétaire départemental du RPR, Jean-Claude Bonaccorsi est maire de San-Nicolao (Haute-Corse) depuis 1983 et conseiller général depuis 1985. Il est premier vice-président du conseil général de Haute-Corse.

● **Dominique Bousquet** (RPR, Dordogne, 4e), suppléant de Jean-Jacques de Peretti (RPR) : né le 23 septembre 1953 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), vétérinaire, Dominique Bousquet est conseiller général et maire de Thenon (Dordogne).

● **Guy Canard** (div.d., Allier, 1re), suppléant de Pierre-André Périssol (RPR) : né le 20 septembre 1932 au Pin (Allier), directeur de sociétés, Guy Canard est maire de Molinet (Allier) depuis 1983.

● **Françoise Charpentier** (RPR, Eure, 1re), suppléante de Jean-Louis Debré (RPR) : née le 22 juin 1948 à Goès (Pyrénées-Atlantique), Françoise Charpentier est maire et conseiller général de Damville (Eure) depuis 1983.

● **Roland Coche** (Paris, 17e), suppléant de Françoise de Panafieu (RPR) : né le 4 novembre 1926 à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), directeur des établissements sanitaires et sociaux, délégué auprès de l'adjoint au maire chargé des handicapés, Roland Coche est conseiller de Paris (XVIIe) depuis 1989.

● **Geneviève Colot** (div. d., Essonne, 3e), suppléante de Jean de Boishue (RPR) : née le 22 juin 1950 à Gommegnies (Nord), sans profession, Geneviève Colot est maire de Saint-Cyr-sous-Dourdan (Essonne) depuis 1989.

● **Jean-François Copé** (RPR, Seine-et-Marne, 5e), suppléant de Guy Drut (RPR) : né le 5 mai 1964 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Jean-François Copé est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et de l'École nationale d'administration (ENA).

● **Vincent Delaroux** (RPR, Loire-Atlantique, 2e), suppléant d'Élisabeth Hubert (RPR) : né le 17 avril 1938 à La Bernerie (Loire-Atlantique), commerçant, Vincent Delaroux a été conseiller municipal de Nantes de 1983 à 1989.

● **Michel Dessaint** (UDF-CDS, Nord, 11e), suppléant de Françoise Hostalier (UDF-PR) : né le 28 février 1935 à Carvin (Pas-de-Calais), médecin généraliste, Michel Dessaint est conseiller municipal de La Bassée (Nord) et membre du bureau politique national du CDS.

● **Henri Houdouin** (RPR, Mayenne, 1re), suppléant de François d'Aubert (UDF-PR) : né le 19 janvier 1937 à Bonchamps (Mayenne), agriculteur, M. Houdouin est maire de Bonchamps depuis 1973 et conseiller général (RPR) d'Argentré depuis 1994.

● **Gérard Menuel** (div. d., Aube, 3e), suppléant de François Baroin (RPR) : né à Jasseines (Aube) le 7 mai 1952, agriculteur, membre du conseil d'administration de la FNSEA de 1989 à 1993, Gérard Menuel est conseiller municipal de Jasseines.

● **Serge Monnier** (UDF-CDS, Haute-Loire, 1re), suppléant de Jacques Barrot (UDF-CDS) : né le 14 septembre 1942 à Juvisy-sur-Orge (Essonne), agrégé de philosophie, professeur, Serge Monnier est adjoint au maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire) depuis 1989 et président du district du Puy-en-Velay depuis 1990.

● **Brigitte de Prémont** (RPR, Pas-de-Calais, 3e), suppléante de Philippe Vasseur (UDF-PR) : née le 25 octobre 1935 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), sans profession, Brigitte de Prémont a été conseiller régional du Nord - Pas-de-Calais de 1986 à 1992. Elle est conseiller général de Desvres depuis mars 1992 et maire de Bellebrune (Pas-de-Calais).

● **Georges Privat** (UDF-CDS, Aveyron, 3e), suppléant de Jacques Godfrain (RPR) : né le 10 août 1923 à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), ingénieur honoraire retraité de la SNCF, Georges Privat est maire de L'Hospitalet-du-Larzac depuis 1965.

● **Pierre Rémond**, (RPR, Paris, 16e), suppléant de Bernard Pons (RPR) : né le 11 novembre 1924 à Paris, ancien directeur administratif d'un groupement d'intérêt économique des grandes imprimeries françaises, Pierre Rémond est maire du dix-septième arrondissement de Paris.

● **Lucien Renaudie** (RPR, Corrèze, 1re), suppléant de Raymond-Max Aubert (RPR) : né le 5 juin 1939 à Beyssac (Corrèze), agriculteur, Lucien Renaudie est maire de Beyssac depuis 1977.

● **Jacques Richir** (UDF-CDS, Nord, 1re), suppléant de Colette Codaccioni (RPR) : né le 4 novembre 1952 à Abbeville (Somme), médecin de famille, membre d'une association lilloise de réinsertion de jeunes en difficulté, Jacques Richir est conseiller municipal de Lille (Nord) depuis 1989 et vice-président du CDS pour le département du Nord.

● **Patrick Trémège** (UDF-PSD, Paris, 9e), suppléant d'Anne-Marie Couderc (RPR) : né le 14 mai 1954 à Majunga (Madagascar), conseil en communication, Patrick Trémège est conseiller de Paris délégué, chargé des transports, de la circulation et du stationnement, adjoint au maire du treizième arrondissement depuis 1983 et secrétaire général adjoint du PSD.

SÉNAT

● **Georges Dessaigne** (UDF-CDS, Mayenne), suppléant de Jean Arthuis (UDF-CDS) : né le 29 août 1925 à Le Horps (Mayenne), ancien responsable d'une entreprise d'électricité, Georges Dessaigne est maire du Horps depuis 1977 et conseiller général depuis 1982. Il avait déjà remplacé M. Arthuis au Sénat entre 1986 et 1988, lorsque celui-ci était devenu secrétaire d'État auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi.

PARLEMENT EUROPÉEN

● **Jean-Thomas Nordmann** (UDF-rad.) : né le 16 février 1946 à Paris, maître de conférence à l'Institut d'études politiques, Jean-Thomas Nordmann a été chargé de mission au cabinet du ministre de l'éducation nationale (1972-1974), conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat à l'environnement (1974), à la fonction publique (1974-1976) puis du ministre du commerce et de l'artisanat (1976-1977). Parlementaire européen de 1982 à 1994, il est vice-président du Parti radical depuis 1977 et adjoint au maire du dix-neuvième arrondissement de Paris depuis 1983.

● **Jean-Antoine Giansily** (CNI) : né le 8 février 1947 à Ajaccio (Corse-du-Sud), contrôleur financier à la région Ile-de-France, M. Giansily a adhéré au CNI en 1974. Membre du comité directeur en 1980, secrétaire national en 1987, il a été nommé secrétaire général par Yvon Briant en 1989. Président du CNI depuis septembre 1992, il est conseiller du quinzième arrondissement de Paris depuis 1983 et a été élu au Conseil de Paris en 1989.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– **Laurence RENOUF**
et Philippe LÉVÊQUE
sont heureux d'annoncer la naissance de

Etienne,

à Paris, le 15 mai 1995.

Jian Guo Men Wai.
Wai Jiao Gong Yu 11-101.
100600 Pékin.

Mariages

– **Michel LUMMAUX**
et Inès de SOUZA

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité le 20 mai 1995.

47, domaine du Pré-Launay,
91440 Bures-sur-Yvette.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès survenu à Paris, le 20 mai 1995, de

Mme BAFFREY-HENNEBIQUE,
née Georgette Lauhry.

De la part de
M. et Mme Philippe Laennec
Et leurs enfants.
M. et Mme Charles Pauly-Laubry
Et leurs enfants.
M. et Mme Bernard Blachier
Et leurs enfants.
Les obsèques seront célébrées le 24 mai, dans l'intimité familiale, à l'église de Flogny-la-Chapelle (Yonne)

6, avenue de Camoens.
75116 Paris.

– Mme Laurence Coutant
Et toute la famille de

Alain COUTANT,
professeur de sciences naturelles,

ont le regret de faire part de son décès, survenu à l'âge de quarante-six ans, le 19 mai 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 23 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame du Travail, 34-36, rue Guilleminot, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part pour tous ceux qui l'aimaient et que nous n'avons pu joindre.

Il prend sa place dans cette rubrique qu'il ne manquait jamais de lire.

4, rue Bernard-de-Ventadour,
75014 Paris.

– Catherine Gousseff,
sa compagne,
Tristan et Ilya,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de

Jean-Claude KLEIN,

survenu à Paris, le 19 mai 1995.

16, rue de Navarin,
75009 Paris.

Roger LAGEAT

nous a quittés, le 3 mai 1995.

Il repose à l'Ile-Grande en Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor).

De la part de
Annick Lageat, née Le Guern,
son épouse,
Yannick Lageat,
Maryvonne et Maurice Le Rouzic,
ses enfants,
Erwan, Marie, Gwenn, Morgane et Edwin,
ses petits-enfants,
Et sa famille.

– Angers. Bégur. Rennes. Paris.
Simonne Letellier,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

René LETELLIER,
professeur honoraire,

survenu le 19 mai 1995, en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, à Angers.

69, rue de Brissac,
49000 Angers.

– **Claire et Jean-Claude Pecriaux,**
ses parents,
Aurélien, Benjamin et Mélanie,
ses frères et sœur,
M. et Mme Paul Menantaud,
Mme Louise Pecriaux,
ses grands-parents,
Les familles Menantaud, Pecriaux,
Parents, alliés
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marina,

le 21 avril, dans sa vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 23 avril, à Loudervielle (Hautes-Pyrénées).

Une messe sera célébrée le 31 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

65510 Loudervielle.

Mme Dominique Soulé de Lafont,
son épouse,
Eric Soulé de Lafont,
Marie-Odile
Et Bernard Ducourthial,
Florence Soulé de Lafont,
ses enfants,
Mme Yvonne Soulé de Lafont,
sa mère,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Dominique SOULÉ
de LAFONT,

survenu à Paris, le 19 mai 1995, à l'âge de soixante-sept ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 mai 1995, à 9 heures, en la chapelle Saint-Luc, à Montrouge (Hauts-de-Seine), 23, avenue du Fort.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thèbe (Hautes-Pyrénées).

1, square Buffalo,
92120 Montrouge.
16, rue des Remparts,
31800 Saint-Gaudens.

Remerciements

– **Le docteur Alain DEBOISE,**
Sa fille,
Ses enfants,
Sa famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur amitié et leur sympathie lors du décès de

Rose-Marie.

– Lully.

Les familles Dalinet, Camporota, Parenti, Pougnet, Di Fiore, Moynat, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, ont pris part à leur chagrin lors du décès de

Mme Yvonne MOYNAT,
ancien professeur d'italien
au lycée de Carthage en Tunisie,

veuve de

Scipion-Marie CAMPOROTA

Messes anniversaires

– Le 26 mai 1991, disparaissait le peintre

Léon GISCHIA.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, en union de prières avec la messe qui sera célébrée le vendredi 26 mai 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de l'Assomption), à *Paris-6e*.

Anniversaires

– Il y a un an, le 23 mai 1994, disparaissait

Maurice SIMON
magistrat.
« Les épreuves donnent au cœur de l'homme sa vraie densité. »

– Il y a près de trente ans, à Paris, le 13 juin 1965, des jeunes de toutes origines, engagés dans le gaullisme, participaient à la fondation de l'**Union des jeunes pour le progrès**.

Ceux qui, trente ans après, se retrouvent dans les mêmes idéaux et les mêmes convictions sont invités à prendre contact avec l'**Union des démocrates pour le progrès**, 8, rue des Prouvaires, 75001 Paris (secrétaire général : Paul Aurelli).

Souvenir

– Le 19 mai 1994, disparaissait

Elisabeth NYSTRÖM.

Elle laisse un vide que rien ne peut combler.

Albert, Mathieu et Romain Dahan,
Paule Perrineau,
Les familles Morel et Puisais,
remercient tous ceux qui leur ont marqué leur sympathie et qui se sont associés à leur peine.

28, rue Jean-Mermoz,
92380 Garches.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.**

Stages express (moderne-biblique). Préparation examens. Livres, cassettes.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● *Séminaires :* V. Gomez-Pin : A l'intersection des catégories de quantité, espace et qualité : le poids ontologique des controverses mathématiques, le 29 mai, 18 h 30-20 h 30, et les 31 mai et 1er juin, 18 heures-20 heures.

M. Deguy : Le culturel, « phénomène social total » ? 29 mai, 18 h 15-20 h 15, Carré des sciences.

C.-Ruiz-Schneider : Education et politique 29 mai, 1er, 5 et 12 juin, 18 heures-20 heures.

● *Colloques :* « Noir/Blanc », atelier plastique, 22 mai, 18 heures-21 h 30, espace Electra, 6, rue Récamier, 75007.

« Le poète que je cherche à être », autour et avec M. Deguy, 1er, 2 juin, ENS Fontenay-Saint-Cloud ; 3 juin : Carré des Sciences.

● **Renseignements : 44-41-46-80.**

Soutenance de thèses

– M. René Gutman présentera le mardi 23 mai 1995, à 9 heures, dans la salle Henri-Corbin (bibliothèque) de la section des sciences religieuses de l'Ephe, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Présentation, édition critique et traduction du Sermon « De la perfection de la loi », de Nahmanide (1263 ?). » Cette soutenance est publique.

– Mlle Nathalie Machon soutiendra, le mercredi 24 mai 1995, à 14 h 30, dans le bâtiment des colloques (338) de l'université Paris-XI-Orsay, une thèse de doctorat intitulée « Étude de la variabilité génétique des arbres forestiers ; exemples du châtaignier et de l'orme ».

Cette soutenance est publique.

مكبر من الأصل

Les patrons français dans le Far West de Moscou

Les entrepreneurs occidentaux ont cru que la fin du communisme à l'Est allait ouvrir les portes d'un nouvel eldorado. C'était compter sans les mafias et les pesanteurs héritées de l'ancien régime

ILS sont charmeurs, entreprenants ; ils aiment les profits rapides, le luxe tapageur ; ce sont des spécialistes de la fraude et des embrouilles financières. *« Quand ils voient débarquer un homme d'affaires occidental, ils se demandent tout de suite comment ils vont le plumer. »* Rien de plus facile, dans un univers *« sans loi »* ou aux lois trop changeantes, où *« il n'existe que des jurisprudences, éminemment contournables »*. De qui s'agit-il ? Des Russes, des *« nouveaux Russes »* – du moins de cette minorité d'affairistes qui règnent à Moscou, et qui voient dans le capitalisme non un système économique avec ses règles, ses exigences, mais un moyen rapide de *« faire de l'or »*, sans beaucoup d'efforts et encore moins de scrupules.

Tel est le jugement à l'emporte-pièce formulé par certains spécialistes du business en Russie. Même ceux qui ne sont pas aussi sévères – citant comme exemples des entreprises qui ne se sont pas fait *« plumer »* – s'accordent à dire que le chemin des affaires, là-bas, est semé de chausse-trapes. Au lendemain de la chute du communisme, une véritable ruée vers l'Est s'est produite. *« Tout le monde est allé à Moscou »* ou *« tout le monde est allé à Prague »*, disent les entrepreneurs que nous avons interrogés. Avec l'illusion de réaliser des gains faciles, sur des marchés encore vierges. *« Le reflux a été rapide »*, ajoutent nos interlocuteurs. Il l'a surtout été dans ce lieu de toutes les effervescences et de tous les désordres qui s'appelle la Russie. L'expérience a été moins traumatisante en République tchèque, qui a retrouvé peu ou prou son esprit d'entreprise d'avant-guerre, ou en Pologne, qui a vite renoué avec la croissance, ou encore en Hongrie, qui capte à elle seule, malgré ses dimensions modestes, presque trois fois plus d'investissements étrangers que la Russie.

La première difficulté, pour une entreprise qui veut investir dans ce dernier pays, est de savoir où mettre les pieds. Dans bien des secteurs, *« on ne reçoit que des mauvais coups »*, si l'on en croit un consultant français installé depuis vingt ans à Moscou et qui tient à rester anonyme. Le commerce du pétrole, des métaux précieux, celui des voitures de luxe, l'immobilier, les transports, la télévision, autant de secteurs, selon lui, qui sentent le brûlé, car la Mafia s'y intéresse de trop près.

Olivier Broun est un jeune patron qui a fait le bon choix il y a quatre ans, en investissant dans la distribution alimentaire. Sa firme, Dolcino, n'a pas rencontré de problèmes majeurs pour s'implanter dans les supermarchés de Russie. Mais il sait que certains produits lui sont interdits, car ils sont *« trop contrôlés »*: une façon élégante de dire qu'ils sont aux mains du crime organisé. C'est le cas des spiritueux et des cigarettes, qu'on trouve dans les kiosques, ces points de vente improvisés qui ont proliféré depuis quelques années sur les trottoirs de la capitale et qui ont fait la fortune de leurs propriétaires.

« A partir d'un certain volume d'affaires, on risque d'être « taxé » ou chassé par la Mafia », affirme un officiel français tenu lui aussi à l'anonymat. *« A moins de s'implanter en province, où se situent 80% de l'économie russe, et où l'atmosphère est plus respirable. »*

Les mésaventures commencent à l'heure de s'associer avec un partenaire local. Pour s'implanter de façon durable, une telle association est nécessaire. *« On crée une société avec un Russe, et celui-ci vous pousse dehors »*, explique notre interlocuteur officiel. Les exemples abondent d'entrepreneurs occidentaux qui ont été *« poussés dehors »*, grâce au flou juridique régnant, ou à certaines dispositions gouvernementales visant à revaloriser les actifs des sociétés locales aux dépens de leurs partenaires étrangers.

LES tribulations les plus connues, chez les Français, sont celles de L'Oréal. En 1989, le numéro un mondial du cosmétique avait créé une société mixte avec un fabricant russe d'aérosols. A cette époque, l'Etat soviétique existait encore, et il encourageait la formation de telles sociétés sur une base minoritaire (49 % maximum) pour les étrangers. L'accord se fit en roubles. Le partenaire russe apportait son usine, située dans la banlieue de Moscou, la firme française devait apporter ses marques, ses équipements et son savoir-faire. C'est ce qu'elle fit. Mais avec la dépréciation continue du rouble, sa participation réelle dépassa vite le plafond fixé. Quand, à l'été 1993, un décret gouvernemental incita les sociétés mixtes à se transformer en sociétés par actions, les deux partenaires signèrent un nouvel accord, qui entérinait le nouveau rapport de forces: 76 % pour la multinationale, 24 % pour l'associé russe.

« Deux mois après, celui-ci reniait sa signature, explique Alain Clavier, directeur général de la Russie chez L'Oréal. *Le directeur russe de notre filiale, qui était aussi celui de l'usine locale, prit le pouvoir par la force et fit légaliser son putsch par les tribunaux. »* Résultat: L'Oréal retira ses licences et ses expatriés. L'usine, qui produisait 50 millions d'unités par an, ne fabrique plus depuis un an aucun produit français. L'Oréal avait investi 150 millions de francs dans l'affaire. Le comportement adopté à son égard est d'autant plus surprenant que les investissements étrangers dans l'appareil de production ne sont pas si fréquents. La plupart se font dans le pétrole et le gaz.

Une autre manifestation du *« génie »* local consiste à s'associer avec un partenaire étranger pour exporter une production qui bénéficie d'aides officielles, et, une fois ces aides empochées, à écouler une autre production, jugée plus rentable. Le consultant français cite le cas d'un compatriote qui s'était associé avec un industriel russe pour vendre du ciment – subventionné à l'exportation – et qui s'est retrouvé faisant l'import-export de voitures avec l'Allemagne.

De l'avis général, une entreprise qui s'installe doit recruter un bon expert-comptable. Il y a tellement d'impôts, et ils sont si compliqués, qu'il faut *« savoir présenter »* ses comptes, pour en payer le moins possible. *« Tout le monde triche »*, affirme le consultant. *« Si on appliquait toutes les règles, on ferait faillite »*, dit-il.

Thierry Benoit, autre consultant spécialisé en « russologie », se plaint, lui aussi, de l'espèce de Far West qui règne dans les affaires. *« Mais les Russes en sont victimes autant que les étrangers*, dit-il. *Les mauvais coups infligés à certaines firmes occidentales ne sont pas dus à la xénophobie. Si l'investissement est en panne, c'est parce qu'il n'y a pas de marché, et parce que les entreprises manquent de compétitivité. Les travailleurs et leurs dirigeants font bloc contre toute réforme structurelle qui leur permettrait de s'adapter à l'économie de marché. Les Russes qui ont de l'argent placent leur fortune ailleurs. Les grands pétroliers font beaucoup de bénéfices, mais ils ne les utilisent pas pour renouveler leur matériel. C'est pourquoi la production de pétrole et de gaz ne cesse de baisser. »* Autre ennemi, non des moindres, des businessmen étrangers : la mafia. *« Ou plutôt, les mafias! »*, précise un entrepreneur, qui parle de centaines de bandes, souvent organisées par nationalités. *« Dès qu'une entreprise fait des bénéfices, elle risque d'être rackettée*, dit-il. *Les mafias sont renseignées par les banques qu'elles ont infiltrées. »*

Lui fait *« comme tout le monde »*: il paie. *« Je n'ai pas attendu qu'on m'y oblige. J'ai choisi ma mafia, en fonction de sa réputation, de sa compétence. Je savais qu'avec elle je pourrais discuter, qu'elle ne chercherait pas à me ruiner. Elle me sert de compagnie d'assurances, m'aide à recouvrer certaines dettes, à faire face aux agents du fisc. »* Il se félicite d'avoir pris les devants, sinon, il aurait reçu la visite d'indésirables, qui seraient venus lui demander: *« Tu es sous qui? »* (c'est-à-dire: sous la protection de qui? la formule russe étant: *« sous le toit de qui? »*) Rien que d'y penser, il fait la grimace. Quand on lui demande combien il paie ses *« protecteurs »*, il répond : *« Moins que ce que je verse à l'administration française pour mon bureau parisien. »* Le directeur de Dolcino conteste l'omniprésence de la mafia. Il dit que, dans la distribution alimentaire, celle-ci ne se manifeste pas. S'il met des gardes devant ses bureaux, c'est pour se protéger de la criminalité ordinaire. La plupart des patrons font comme lui: ils recrutent les services d'une compagnie de sécurité – il y en a beaucoup, formées d'anciens militaires ou d'ex-agents du KGB.

Son problème, à lui, est d'insuffler l'*« esprit d'entreprise »* à ses employés. Les plus de trente-cinq ans, dit-il, *« ont du mal à s'adapter au monde du business »*. Il leur manque l'*« inquiétude »*, la *« capacité de se remettre en cause »*.

> « Le bakchich est un art que les Allemands pratiquent mieux que les Français. Ils n'hésitent pas à offrir une Mercedes quand il y a un gros contrat en vue »

MÊMES constatations avec Guy Malouvier, directeur de division chez Sciaky Industries, firme spécialisée dans la soudure et le traitement des carrosseries automobiles. Quand il va à Moscou ou à Kiev, il retrouve souvent les mêmes têtes qu'avant aux postes de commande dans l'industrie, d'anciens cadres communistes qui continuent de travailler avec les vieilles méthodes. *« Avec eux, les journées de travail commencent à 9 heures et finissent à l'heure du déjeuner. Ils sont toujours surpris, voire vexés, que je vienne en coup de vent. Ils s'attendent à me voir pendant une semaine, et ne comprennent pas que l'étude d'un dossier puisse se faire en vingt-quatre heures. Ils ont toujours tout le temps, moi, je n'en ai jamais assez! »* L'*« élément affectif »* joue beaucoup dans la réussite des affaires: il faut savoir se rendre sympathique. Le bon businessman est celui qui dispose d'un réseau d'amitiés. Cela tient au tempérament du pays, et aux habitudes contractées au temps du communisme, quand il était indispensable d'être *« bien vu »* pour emporter un marché. M. Malouvier ne se souvient pas sans nostalgie de cette époque, pas si lointaine, où l'ordre régnait partout sur le front de l'Est et facilitait si bien les affaires... *« Les interlocuteurs étaient toujours les mêmes »*, dit-il. Pour vendre quelque chose, il fallait passer obligatoirement par une centrale d'achat. Il y avait une centrale d'achat par industrie, et le schéma était le même dans chaque pays. Grâce au Comecon, *« on avait une approche globale des pays de l'Est »*.

Certes, les fonctionnaires des centrales n'étaient pas très compétents. Ils n'étaient que des intermédiaires. *« Avec eux, on n'était jamais sûr d'avoir préparé les dossiers qu'il fallait. »* M. Malouvier se souvient de longues tables où s'asseyaient de véritables directions collégiales, émanation d'un pouvoir qui résidait ailleurs, dans des *« nébuleuses technico-administratives »*. Les autres étapes du parcours obligé étaient les bakchichs et les dîners copieusement arrosés. *« Le bakchich est un art que les Allemands pratiquent mieux que les Français. Ils n'hésitent pas à offrir une Mercedes quand ils ont un gros contrat en vue. »* C'était vraiment la bonne époque: *« On était payé cash. Il y avait toujours de l'argent dans les caisses. »*

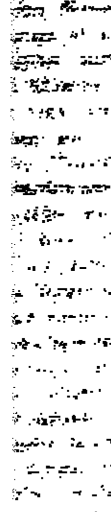
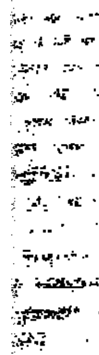
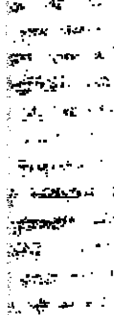
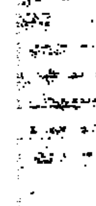
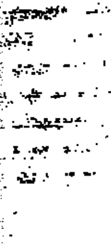
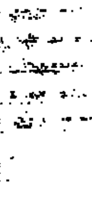
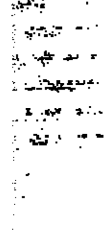
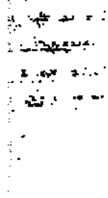
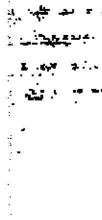
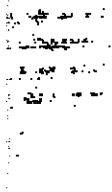
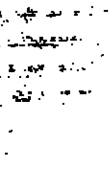
AUJOURD'HUI... Aujourd'hui, la situation s'est beaucoup compliquée. Finies les centrales d'achat et leurs fonctionnaires inamovibles. Finie l'*« approche globale »*, puisque le Comecon n'existe plus, et qu'on ne travaille pas de la même façon avec l'Ukraine et la Russie – victimes de leur long passé autoritaire – qu'avec la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, qui ont renoué avec la croissance et la démocratie. Tous ces pays ont néanmoins un trait commun: ils manquent d'argent. C'est pourquoi *« il ne suffit plus de leur présenter de bons projets*, explique M. Malouvier. *Il faut leur offrir aussi des plans de financement. Les Allemands l'ont compris avant nous. Nos banques sont plus timorées que les leurs. Elles ne veulent pas prendre de risques, ou elles veulent rémunérer ces risques à des taux d'intérêt trop élevés »*. Selon notre interlocuteur, la République tchèque est le pays de l'Est qui a le mieux réussi sa reconversion, mais les entreprises qui s'y intéressent doivent s'attendre à partir de zéro. *« Avec la disparition du Comecon, il n'y a plus de marché. »* A l'ignorer, les investisseurs risquent de répéter l'erreur de Whirlpool, le géant américain de l'électroménager, qui avait racheté une homologue slovaque *« sur la foi des bilans faits au temps du Comecon »* et qui s'est retrouvé *« avec une coquille vide »*, car il n'y avait plus de clients.

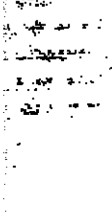
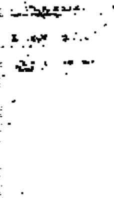
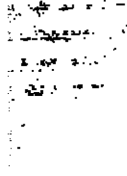
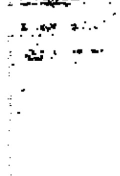
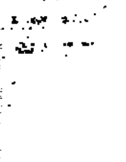
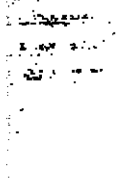
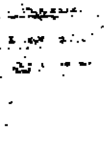
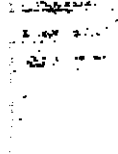
Les Tchèques sont plus facilement prévisibles que les Russes. *« Ils appartiennent à notre univers*, dit M. Malouvier. *Comme leurs voisins allemands, ils sont froids et industrieux. »* Avec l'éclatement des combinats, *« beaucoup de cadres ont tenté de monter leur propre affaire »*. Ils ont retrouvé la culture d'entreprise qui avait fait de leur pays une grande nation industrielle avant guerre.

Au lendemain de la « révolution de velours », il y a eu une période de flottement. *« En l'espace d'un mois, tous les directeurs d'usines que je connaissais ont été mis à la rue, sans indemnité de licenciement*, raconte M. Malouvier. *Ils ont été remplacés par des gens proches du Forum civique, qui n'avaient aucune compétence. Cela a duré un an. Jusqu'au jour où l'on a rappelé les anciens directeurs, ou promu des cadres mis sur la touche pour raisons politiques, mais qui avaient des capacités de* gestion. »Les Occidentaux peuvent tirer parti des « coquilles vides » qu'ils rachètent, en les utilisant pour délocaliser leur production. C'est ce que font Volkswagen, qui va fabriquer des Golf en République tchèque, et Renault, qui produit en Slovénie des Clio destinées à l'exportation. *« Toute l'industrie automobile des pays de l'Est est en train d'être reprise par les Occidentaux »*, affirme M. Malouvier. Ces derniers compensent la faible productivité par les bas coûts salariaux. *« Entre la République tchèque et la France, la différence de salaires est de un à cinq. Ce pays est pour nous ce qu'était l'Espagne il y a trente ans. Mais elle ne mettra pas trente ans pour rattraper son retard. Le temps s'est beaucoup contracté. Un investisseur avisé doit calculer sur cinq ou six ans le retour de ses capitaux. »*

Charles Vanhecke

هكذا من الأصل

Pour sortir du dilemme de l'emploi

par Bernard Billaudot

L'ÉQUATION du traitement économique du chômage est maintenant connue. Sauf à rêver d'une économie française refermée, son rythme de croissance à moyen terme est, à peu de chose près, fixé par l'évolution économique européenne et mondiale, sous contrainte d'équilibre du commerce extérieur. Il s'agit dès lors – *quel que soit ce rythme et même si une action concertée conduit à ce qu'il soit favorable* – d'*obtenir une croissance nettement plus riche en emplois que par le passé*. Autrement dit, de *faire en sorte que* l'on ait une progression très lente de la productivité du travail par tête. *A priori*, cela est envisageable de trois façons :

1) Ralentir fortement le processus général de remplacement des hommes par des machines, ce que d'aucuns attendent d'une forte réduction du coût des emplois non qualifiés par suppression des charges sociales patronales ;

2) multiplier les emplois à temps partiel – « *choisi* » ou non – ou les « *petits boulots* » à temps réduit ou partagé ;

3) procéder à une réduction généralisée de la durée du travail salarié.

Ces solutions sont-elles complémentaires ou concurrentes ? L'une d'elle est-elle plus efficace que les autres ? Tel est le débat d'aujourd'hui. Gageons que la troisième finira par s'imposer comme une nécessité sociale.

Faut-il alors considérer qu'il y aurait, en la matière, une bonne et une mauvaise option ? Si l'on suit André Gauron (*Le Monde* du 11 avril), la bonne option serait celle qu'a choisie Lionel Jospin, en préconisant une réduction par étapes – une marche raisonnable vers les 37 puis les 35 heures – sans baisse de salaire. La mauvaise serait alors celle que défendent les partisans du partage, à la fois du temps global de travail et de la masse des revenus entre un plus grand nombre d'emplois, par le passage d'une seul coup à une durée individuelle beaucoup plus faible – 35 heures tout de suite (Alain Lipietz, *Le Monde* du 17 mars) ou même 32 heures avec la semaine de quatre jours. La question mérite qu'on y revienne, aucun modèle macroéconomique *n'étant à même d'y répondre en* l'absence d'expériences passées comparables. Elle se pose avant tout pour le secteur marchand.

Lorsqu'on les analyse brutes de toute mesure d'accompagnement financier de la part de la puissance publique, ces deux options s'opposent terme à terme : le côté positif de l'une est le revers de la seconde. Envisageons d'abord la seconde, celle pour laquelle le partage en question – le lien recherché entre baisse de la durée du travail et création d'emplois – se situe au niveau de chaque entreprise. Son côté positif en découle : on peut, *en principe*, en attendre un effet immédiat sur l'emploi. La baisse de durée est, en effet, suffisamment importante pour imposer à l'échelle de chaque site de production une réorganisation du travail, telle qu'on y retrouve avec plus d'emplois le même potentiel de production qu'avant ; ou qu'au moins le nombre d'emplois soit maintenu là où, autrement, il aurait été réduit – comme ce fut le cas chez Volkswagen.

Pour progresser, il faut cesser d'opposer réduction progressive et partage immédiat du travail

Le revers de cette option est tout aussi connu : il ne peut être question de maintenir les mêmes salaires – les mêmes salaires annuels, s'entend – sans porter fortement atteinte à la capacité d'autofinancement des entreprises et à leur compétitivité internationale. Il faut ajouter à cela que la réorganisation du travail en question, dès lors que l'objectif est de réaliser à peu près le même volume annuel de production, peut conduire à des *rythmes de vie socialement inacceptables*, tout en obligeant à rompre avec le paradigme taylorien « *une tâche-un poste-une personne* » encore très répandu.

Le côté positif de l'option « *réduction par étapes* » est de ne pas poser ces deux problèmes. D'un côté, en effet, la baisse progressive de la durée du travail peut avoir lieu au rythme auquel s'élève en moyenne la productivité horaire du travail (de l'ordre de 2 % l'an), en sorte que l'on peut maintenir les salaires *sans réduction du profit* ou hausse des prix de vente. De l'autre, la réduction de durée, est, *à chaque fois, suffisamment faible* pour pouvoir être « *absorbée* » dans l'organisation existante du travail.

Mais là est le revers de cette option : l'effet attendu sur l'emploi *ne peut être que progressif* et incertain. L'effet immédiat dans chaque entreprise – cela vaut d'ailleurs tout autant pour les administrations – est le fameux « *effet Sauvy* » : la réduction du volume de production à même intensité d'engagement au travail. Or, dans le même temps, les salaires dans le pays n'ont pas été réduits, en sorte que la demande globale de consommation venant des salariés reste stable, ainsi que sa répartition par produits. Aussi une pression s'exerce-t-elle assez généralement sur les entreprises pour que chacune retrouve son niveau antérieur de production. On peut en attendre de moindres pertes d'emplois ici et des créations d'emplois plus importantes là. Et l'on voit bien que la compensation salariale intégrale en est la condition.

Cette comparaison conduit à dire que l'option « *réduction progressive* » est la bonne, l'option « *partage instantané* » étant physiquement, économiquement et socialement inenvisageable. Cette option du partage ne redevient possible que si on l'inscrit dans la durée. A un double titre. D'une part, il faut étaler sur quatre-cinq ans les « sauts » ponctuels opérés dans les diverses entreprises, en sorte que ces dernières trouvent à chaque fois la main-d'oeuvre supplémentaire requise (même si le stock actuel de chômeurs est important, il n'a pas la composition professionnelle voulue pour satisfaire toutes les demandes en même temps). D'autre part, il faut *gager la nécessaire compensation* salariale sur les gains de productivité attendus à moyen terme, seule une négociation à l'échelle de l'entreprise étant à même de régler les modalités concrètes de ce gage (*qui peut prendre la forme d'un* étalement de cette compensation).

Mais, à partir du moment où l'*on inscrit l'option* « partage » dans la durée, elle ne s'oppose plus à l'option « *réduction progressive* », d'autant que cette dernière n'est vraiment créatrice d'emplois que si l'on enchaîne bien les *étapes de réduction dans le moyen* terme. L'option « réduction progressive » s'impose comme cadrage général, comme option macroéconomique et politique, mais non comme solution concrète, microéconomique et syndicale.

Bernard Billaudot *est professeur de sciences économiques à l'université de Grenoble.*

Le travail dans l'économie de l'immatériel

par Charles Goldfinger

QUE notre économie soit en profonde mutation apparaît comme une évidence. La nature de cette mutation est-elle pour autant *bien comprise ? La prolifération* des termes cherchant à la capter – « *la société de l'information* », « *l'ère postindustrielle* », « *l'âge des services* » – suggère une certaine confusion. Celle-ci s'accompagne d'un profond désarroi, face à la persistance du chômage et de l'exclusion. La croissance et le progrès technologique n'engendrent plus automatiquement des emplois et *paraissent au contraire les détruire*. Même dans les secteurs dits d'avenir, tels l'informatique et les télécommunications, des entreprises licencient à tour de bras. Sommes-nous condamnés à un dilemme infernal : le chômage massif ou des emplois précaires et peu qualifiés ? *La confusion et le désarroi* engendrent à leur tour un sentiment de fatalité. D'où la popularité des « *solutions* » comme la réduction uniforme et généralisée de la durée de travail. Pourtant, ces solutions sont pernicieuses et contre-productives, puisqu'elles vont à l'encontre de la dynamique de la nouvelle économie.

La caractéristique majeure de celle-ci est *la montée de l'immatériel*. Après l'économie agricole, l'économie industrielle et l'économie des services, voici venu le temps de l'économie de l'immatériel. Au cœur de l'économie industrielle, la relation entre l'homme et la machine ; au cœur de l'économie des services, la relation interpersonnelle entre les hommes. Dans l'économie de l'immatériel, c'est la relation entre l'homme, les idées et les images qui devient centrale.

Les activités immatérielles constituent la plus grande partie du revenu national et représentent la majorité des emplois dans les pays de l'OCDE. L'information et *les loisirs se disputent la place de la* première industrie mondiale. Les échanges « invisibles » représentent *plus du tiers du commerce* international et croissent plus rapidement que l'échange des biens *matériels. Les flux immatériels* constituent l'essentiel du brassage planétaire de capitaux, d'idées et d'images, qui structure la nouvelle géo-économie.

La dynamique de l'immatériel bouleverse tous les aspects du travail : sa nature, son organisation, son agencement dans le temps. A la précarité de l'entreprise s'ajoute la précarité fonctionnelle et sectorielle. *Les catégories d'emplois ne* cessent de changer et leur cycle de vie se raccourcit : de nombreux métiers ont une longévité de quelques années seulement. Toute personne qui rentre dans la vie active doit s'attendre *non seulement* à changer plusieurs fois d'entreprise, mais aussi à pratiquer plusieurs métiers, dont certains n'existent pas encore.

Le marché des données, des idées et des images constitue un vaste gisement d'emplois. Pour l'exploiter, il faut repenser de fond en comble les approches traditionnelles

L'économie de l'immatériel rend le cycle de vie non linéaire. L'éducation ne s'arrête plus à la fin des études supérieures, mais doit *se* prolonger tout au long de la vie. De même, la retraite ne signifie plus obligatoirement la fin de la vie active.

L'unité de lieu et de temps, qui caractérise l'entreprise industrielle, vole en éclats. On peut désormais travailler partout, à la maison, à l'hôtel, à tout endroit disposant d'un téléphone. La *discontinuité dans l'espace débouche sur la discontinuité temporelle* : si l'on travaille où l'on veut, on peut travailler *quand on veut*.

Face à ces bouleversements, les discours sur la réduction de la durée de travail apparaissent complètement en porte-à-faux.

La réduction de la durée totale de la vie active a longtemps constitué à la fois une hypothèse de base et un objectif des politiques économiques. Elle apparaissait inévitable compte tenu des progrès de la productivité et des pressions pour diminuer le chômage. Et pourtant, l'abaissement de l'âge de la retraite, *la conséquence auparavant* « naturelle » de cette réduction, apparaît de plus en plus comme une aberration. En accroissant la proportion de la population inactive, l'abaissement crée un fardeau *financier insupportable*.

L'économie de l'immatériel est créatrice de valeur ajoutée, potentiellement infinie, puisqu'elle n'est pas limitée par les contraintes de la rareté matérielle. Le marché des données, des idées et des images constitue un vaste gisement d'emplois. *Mais pour que ce gisement* puisse être pleinement exploité, il faut repenser de fond en comble l'approche traditionnelle du travail et de la protection sociale.

Il faut tout d'abord accepter la flexibilité de l'organisation spatiale et *temporelle* du travail. Les solutions fondées sur des règles uniformes, comme les 32 ou 35 heures *généralisées et obligatoires, sont à proscrire. Au contraire, il faut favoriser* l'élargissement de la plage de la durée de travail. Il faut permettre *aux uns de travailler plus* pour que d'autres puissent travailler moins. L'accroissement de la flexibilité du travail *ne doit pas* être perçu uniquement comme une stratégie des entreprises en vue de réduire leurs coûts salariaux. Il correspond aussi à l'évolution du mode de vie des travailleurs.

Pour une large proportion de la population active, le relèvement de l'âge de la retraite ne serait pas une corvée, mais au contraire une mise *en harmonie avec leurs aspirations* de rester utiles. Plus fondamentalement, il faut rendre le passage de la vie active à l'*inactive* plus flexible et surtout réversible.

Cessons les querelles stériles sur les « petits métiers ». Les différentes formes de travail constituent *un spectre continu*, et, plutôt que de vouloir les séparer et multiplier les procédures visant à privilégier telle catégorie *ou profession* particulière, cherchons à faciliter leur intégration et la transition d'une forme à l'autre. Faisons de la sorte que le passage du temps partiel au temps complet (*et vice versa*) ne soit plus une course d'obstacles.

Les pistes ici proposées forment le canevas d'une approche ambitieuse. Elle implique le bouleversement des mécanismes de fonctionnement économiques et sociaux établis depuis longtemps. En dernière analyse, toutefois, les principaux freins à l'adaptation de l'organisation du travail à l'économie de l'immatériel sont eux-mêmes immatériels – ce sont nos perceptions, nos préjugés, nos habitudes. Les faire évoluer est une tâche délicate, bien davantage que changer les lois et les règlements.

Charles Goldfinger *est consultant international.*

Monétarisme et risque social

par Philippe Richard et Philippe Jeanne

UN axiome trop répandu repose sur l'acceptation, *a priori*, de la séparation des pouvoirs politique et monétaire (*comme l'actualité récente l'a si* bien mis en exergue). Milton Friedman, l'un des fondateurs du monétarisme, dénonça les dangers politiques et techniques de l'indépendance des banques centrales. Ainsi l'écrasante majorité des solutions proposées pour lutter contre le chômage est sous-tendue par l'hypothèse qu'une politique monétariste rigoureuse est seule capable de promouvoir une expansion économique dans la stabilité des prix.

Le champ du débat, pour l'heure, se cantonne aux adaptations et améliorations nécessaires pour gérer les dégâts inhumains et inutiles provoqués par un chômage excessif. Ce n'est certainement pas grâce *aux leurres d'une reprise par* la consommation et du partage accru du travail que l'on arrivera à résorber *près de trois millions et demi de* chômeurs (soit plus de 30 % de la population fiscalisée) et à donner *un emploi à plus d'un million de* RMIstes qui ne touchent que 2 230 francs d'allocation par mois. *Une des mesures à prendre sans* tarder n'est-elle pas de ramener les taux réels à court terme (taux d'*intérêt diminués de l'inflation*) à un niveau nul ? Cette action de salut public, même si elle va à l'encontre *des décisions prises récemment*, semble pourtant être l'un des seuls moyens techniques de réconcilier les lois du marché financier avec le volontarisme des autres mesures structurelles évoquées plus haut.

La Banque de France en particulier, depuis peu « libérée » du pouvoir politique exécutif, est dirigée par un groupe de sages non élus, ayant pour mission d'assurer la stabilité des prix (dont la définition du seuil de tolérance reste très subjective : inflation à 1 % ? à 3 % ? à 3,5 % ?). *La Banque centrale américaine*, dont les objectifs sont nettement plus ambitieux, doit lutter simultanément contre l'inflation et contre le chômage. Les statuts de la Banque de France, calqués sur ceux *de la Bundesbank, ne lui confèrent* aucun pouvoir en la matière. Traumatisés par les deux chocs pétroliers, source d'une *inflation « galopante »* qui détruisit l'épargne et affaiblit le pouvoir d'achat, la plupart des économistes *estimèrent* qu'une inflation limitée, des déficits contenus et un franc fort seraient, à l'image de ce qui est déjà le modèle allemand, des préalables à la lutte contre le chômage. Pourtant, la politique désastreuse du « franc fort », menée par Pierre Bérégovoy, aura hissé la France à la place peu flatteuse du pays possédant le plus fort taux de chômage induit par des taux réels les plus élevés du monde des pays industrialisés. L'acharnement de la politique des taux réels *élevés condamne des centaines de* milliers de personnes au désespoir du chômage.

La crise *monétaire actuelle vient* démontrer une fois de plus que le mécanisme des parités de change est fragile, et que les variables entrant en compte dans l'évaluation de la santé d'une économie ne sont pas figées : aujourd'hui les opérateurs financiers attribuent à la *France une prime de risque social* remplaçant la prime de risque longtemps liée à la mauvaise réputation de notre pays en matière de lutte contre l'inflation. Dans les deux cas, les effets sont *in fine* identiques : dépréciation du franc face au deutschemark, taux d'intérêt réels *supérieurs en moyenne de* 1,5 % à ceux de l'Allemagne.

Sept fois en 1994, la Federal Reserve des USA a *remonté ses taux* d'intérêt à court terme, pour les amener en termes réels à 3,3 %. L'objectif était de réduire un risque virtuel d'inflation, sur l'existence duquel les économistes eux-mêmes sont fortement partagés. Pourtant, en 1993, les taux d'intérêt réels, alors qu'ils étaient de 4,4 % en France, ne valaient que 0,5 % *outre-Atlantique*, afin de combattre un taux de chômage de 6,4 % jugé excessif (seul le Japon, *protégé par* la tradition de l'emploi à vie, faisait mieux : 2,8 %). Mais cet arbitrage constant entre inflation et emploi que les Anglo-Saxons s'ingénient à réguler de la manière la plus précise possible, est rendu beaucoup plus complexe à manier dans l'environnement du système monétaire européen, et en particulier au regard des critères de convergence du traité de Maastricht.

Dans le même temps, les contraintes de prudence dues au ratio Cooke, imposées par la Banque des règlements internationaux (les fonds propres des banques doivent représenter au minimum 8 % de leurs engagements), ont amené les banques à plafonner, voire réduire leurs crédits aux *particuliers et aux* entreprises, aggravant encore le freinage des achats de biens de consommation ou d'*équipement* déjà amorcé par des taux d'intérêt prohibitifs.

N'est-on pas en droit de penser qu'une baisse drastique des taux d'intérêt rendrait sa mobilité à un capital figé par des rémunérations providentielles ?

Afin de n'être pas prises en défaut sur les objectifs qui leur ont été assignés, les banques centrales ont tendance à utiliser leur arsenal de mesures restrictives contre tout soupçon d'inflation, sans s'inquiéter des effets induits sur le chômage. N'est-on pas pourtant en doit de penser qu'une baisse drastique des taux d'intérêt rendrait sa mobilité à un capital aujourd'hui figé par des rémunérations providentielles (l'encours des Sicav monétaires représente 1 000 milliards de francs, soit un tiers des dettes long terme de la France) ? *Dans ce contexte*, la consommation et l'économie toute entière seraient relancées, provoquant par l'effet des rentrées fiscales une baisse des déficits. Quant à la question de la répartition des *bénéfices de la croissance*, ne peut-on pas escompter qu'elle se règle par « consensus négocié », par accords *entre les agents* socio-économiques, plutôt que grâce aux fourches caudines de la terreur monétaire ? *Certes il est probable* que dans un premier temps le franc serait attaqué, mais ne l'est-il pas déjà face au deutschemark, *et ce depuis* plus de quarante-cinq ans ?

A long terme, on ne peut que souhaiter que les risques social et inflationniste soient gérés en même temps. L'extension de la mission des banques centrales à la lutte contre le chômage (comme c'est le cas dans les statuts de la Fed), et la recherche par le pouvoir politique d'un consensus social autolimitant les *velléités de dépenser* dans les périodes de prospérité ce qui fait ensuite cruellement défaut dans les phases moins fastes, voire de récession, devraient permettre d'éviter une explosion sociale qui n'est aujourd'hui que trop latente.

Philippe Richard *est conseiller financier.*

Philippe Jeanne *est spécialiste des marchés internationaux à la Caisse nationale de crédit agricole.*

Le Monde

L« revanche » de Dieu n'a pas eu lieu

LE pape a repris une direction qu'il connaît bien, celle de l'Europe de l'Est, et visité deux pays – République tchèque et la Pole – qui n'ignorent pas la partil a prise à la dislocation dommunisme et à leur retou la liberté. Mais les maigreules qui l'attendaient à Prag l'anticléricalisme renaissan Bohême et même en Pologna résurgence de tensions fessionnelles avec la canonion de Jan Sarkander, un acte de la *« recatholicisation »* cée de la Moravie au dix-sepme siècle, ont permis à Jeanul II de mesurer l'ampleur déceptions liées à des lendems du communisme qui ne semblent pas du tout à ce qu'lait espéré.

On connaissait de la ressourceen a usé en Moravie, pronont même une autocritique ui s'ajoute à celles d'hier estination des Noirs, des Ines ou des Juifs – pour les cris commis par l'Eglise catholie à l'époque de la Contreforme. Protestants, orthods et anglicans ont trop souvent et écrit que la seule préocction de ce pape était le rentement du magistère romait de l'identité catholique r ne pas prendre acte de ce vel appel à la réconciliationétienne.

Se dine ainsi le portrait d'un p plus œcuménique que jamaisan Paul II publiera le 30 maie encyclique, dans son genre sans précédent, consacrée à la réunification des chrétiens. Le chef de l'Eglise catholique a définitivement coupé court, la semaine dernière, à des rumeurs de démission, et l'entrée dans le troisième millénaire de l'ère chrétienne devient l'horizon de son pontificat. Or, pour lui, l'an 2000 doit être précédé par le pardon des crimes commis, hier et aujourd'hui comme en Bosnie, au nom de guerres de religions. La paix des confessions est une exigence de la foi et de la morale, mais aussi de la reconstruction de l'Europe.

Mais comment y parvenir avec des Eglises affaiblies ? La « sortie » du communisme a joué contre elles, en République tchèque et en Pologne. Aux certitudes figées d'hier ont succédé un effritement de leur statut, un déclin des pratiques traditionnelles, une baisse des vocations, y compris dans les séminaires polonais, une montée du paranormal et des sectes. Espérée par les uns, redoutée par d'autres, la « revanche » de Dieu n'a pas eu lieu. Les encycliques récentes du pape expriment cette cruelle désillusion.

La raison en est pour lui l'attraction occidentale de la consommation et du marché, maintes fois condamnée. Mais il en est d'autres, notamment cette difficile conversion du catholicisme de l'Est au pluralisme et à la modernité, dont il avait pu faire l'économie à l'époque communiste.

n départ prometteur

JEQUES CHIRAC avait t profession, durant sa mpagne, de réhabiliter politique. Avant même de s'aver par la déclaration de polhe générale du premier minisà l'Assemblée nationale, di 23 mai, au Sénat le lendem, la première semaine de soandat offre matière à une pière appréciation.

La rbilitation a commencé par lapdestie, elle aussi annoncéar le nouveau chef de l'Etat ant sa campagne. La passat des pouvoirs d'un président autre, le 17 mai, s'est faite s arrogance ni forfanterie. Ldes éclats lyriques du 21 mail, Jacques Chirac s'est borné rituel républicain – discours président du Conseil constionnel, remise des insigne érémonie à l'Arc de triom –, sans donner à sa prise fonction les allures d'une othéose, comme l'avait fait sorédécesseur il y a quatorze.

La mation du gouvernement, 18 mai, a illustré d'une autre nière la volonté présidentié partagée et soutenue par leemier ministre, de redonné la politique une « lisibilité u'elle semble parfois perdres choix étaient de deux ordresartisans et techniques. Les piers ont été faits sans faux-blant, les fidèles étant récomsés, les adversaires de la cagne étant diminués, mais, total, respectés. Alain Juppémposé que le nouveau pouv s'épargne les repêchagecelui de Charles Pasqua – quiraient fait dire : « On prenes mêmes et on recommence », encore que la place faite à François Bayrou oblige à tempérer ce jugement.

Sur le plan « technique », la formation d'un gouvernement à structure nouvelle, clairement orienté vers la lutte contre le chômage, met en évidence une intention d'efficacité et de responsabilité. Le premier ministre est en première ligne, les ministres sont tenus de gérer des domaines précis, et les moyens leur sont donnés d'agir, avec la sanction qui s'attachera au résultat. L'entrée de vingt-neuf hommes et femmes qui n'ont jamais exercé de responsabilités gouvernementales et qui doivent donc faire leurs preuves relève à la fois du renouvellement, d'une recherche de la proximité par rapport à la société et, derechef, du souci de l'efficacité. La première réunion du conseil des ministres, samedi 20 mai, a illustré ce souci, avec l'obligation de résultats imposée à chaque membre du gouvernement.

Muni du viatique des majorités parlementaires consolidées, à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès le milieu de cette semaine, avant que les députés et les sénateurs ne s'engagent dans la campagne des élections municipales, Alain Juppé sera à pied d'œuvre. Le Parlement, engagé rapidement dans une réforme de ses méthodes de travail, a les moyens de faire la preuve qu'il reste – ou peut redevenir – le lieu d'expression et d'exercice essentiel de la démocratie. Le départ est prometteur. L'« obligation de résultats » n'en est que plus forte et plus pressante.

Le Mont édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Dire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Inique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

ric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel V directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

onseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

ciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
é Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Mond édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

ÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

NISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le pigeon de la paix *par Ronald Searle*

AU FIL DES PAGES / Economie

Un désastre nommé Adam Smith

ADAM Smith passe communément pour le « père fondateur » de l'économie politique. Cette renommée a déjà été écornée par des auteurs comme Schumpeter ou Emil Kauder. Dans le premier tome de son *Histoire de la pensée économique*, Murray Rothbard va beaucoup plus loin dans la démolition de l'auteur célébrissime de *La Richesse des nations*. Chef de file du « courant » libertaire américain, Rothbard nous a légué avant de mourir, le 7 janvier dernier, ce cadeau que certains néolibéraux ne manqueront de trouver empoisonné. Pour ne rien dire des marxistes qui apparaissent ici comme des disciples fatals de Smith.

Textes à l'appui, l'auteur nous montre que, mis à part l'absurde interdit sur les taux d'intérêt emprunté par les papes à Aristote, maints auteurs du Moyen Age ou de la Renaissance avaient inventé à peu près toutes les grandes notions de l'économie de marché, et, surtout, ils avaient découvert la théorie de l'utilité subjective, la seule plausible pour notre auteur, qui ne cache pas ses préférences doctrinales. Au XVIIIe siècle, cette tradition riche, complexe, subtile avait été mise en ordre par deux auteurs français de génie, aujourd'hui encore négligés dans les manuels, Richard Cantillon et Anne Robert Jacques Turgot, auxquels Rothbard rend un hommage justifié.

Enfin, Adam Smith vint. Une véritable catastrophe si l'on suit notre auteur. D'abord, l'Ecossais est un plagiaire qui ne cite jamais ses sources. Par exemple, la « fabrique d'épingles », qui illustre ses réflexions sur la division du travail, a été copiée de l'article Epingles de l'*Encyclopédie* de 1755.

Le plus grave, c'est que Smith, selon Rothbard, n'a rien inventé qui fût vrai et que ses rares innovations sont fausses. *La Richesse des nations*, ouvrage pétri d'obscurités et de contradictions, comme s'il fallait fournir du grain à moudre aux générations futures d'exégètes, représente pour notre auteur une tragique répression de la pensée économique, non seulement par rapport à l'héritage des siècles, mais – et c'est une vraie énigme – par rapport à Smith lui-même, tel qu'il apparaît dans sa *Théorie des sentiments moraux*, éditée dix-sept ans plus tôt, ou dans ses *Lectures de jurisprudence*, non publiées, mais que Rothbard a pu consulter.

Le calvinisme de Smith expliquerait son idéalisation du travail

Les distinctions célèbres entre travail productif et travail improductif, entre valeur d'usage et valeur d'échange enfermeront les apprentis économistes dans des impasses crucifiantes. Sa théorie de la valeur-travail conduira Ricardo, puis Marx, aux apories et autres supplices intellectuels que l'on sait. Sa théorie de la monnaie-signe, proche de celle du calamiteux Law, un compatriote d'Ecosse, ne vaut guère mieux. Même sa conception du laissez-faire, expression française jamais traduite en anglais, est en retrait par rapport à l'économie du droit naturel. L'incertitude, donc le risque, donc la fonction d'entrepreneur sont évacués.

Les dégâts seront tels qu'il faudra un siècle pour que la grande tradition scolastique refasse surface. Où ? Eh bien justement en Autriche, c'est-à-dire en terre catholique. Ici Rothbard avance une explication fulgurante qui va certainement renouveler le débat ouvert par Max Weber sur les relations entre protestantisme et capitalisme. Le calvinisme de Smith expliquerait sa haine du luxe, ses louanges de l'épargne, son idéalisation du travail ; d'où la valeur-travail. La « *connection calviniste* » menée par James Mill, le père de Stuart et le mentor de Ricardo, aurait fait triompher la pensée smithienne et engendré la théorie économique dite classique. C'est seulement à partir de 1870 que, avec l'Ecole autrichienne (Karl Menger, Friedrich von Wieser), la théorie de l'utilité subjective pourra refaire surface et s'imposer à nouveau.

Bref, Smith aurait fait perdre cent ans à la pensée économique. Enorme !

Philippe Simonnot

★ Murray N. Rothbard, *Economic Thought before Adam Smith, an Austrian Perspective on the History of Economic Thought*, Edward Elgar Publishing Limited, England, 556 p., 78,50 £.

Quand les États-Unis font la leçon au Japon

Suite de la première page

Il n'est donc pas étonnant que le Congrès ait manifesté une rare unanimité pour soutenir la ligne dure adoptée par le président Clinton. Robert Dole, le chef de la majorité républicaine au Sénat et candidat le mieux placé dans la course à l'investiture présidentielle du *Grand Old Party*, a assuré l'administration du « *ferme soutien* » du Congrès pour « *une confrontation, si nécessaire, avec les Japonais* ».

Un tel ralliement ne peut qu'inciter le chef de l'exécutif à poursuivre une logique de fermeté, quitte à sous-estimer les effets négatifs d'une attitude jusqu'au-boutiste sur l'image internationale des États-Unis. Les incertitudes électorales encouragent Bill Clinton à aller de l'avant.

Pour espérer être élu l'année prochaine, le chef de la Maison Blanche doit regagner du terrain auprès de diverses clientèles dans le Midwest et le Nord-est. Les États situés au sud des Grands lacs (Michigan, Ohio, Indiana et Missouri), où l'industrie automobile joue un rôle économique crucial, constituent des cibles de choix. Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce, a rappelé que 2,5 millions d'Américains sont employés dans le secteur automobile. En négociant avec Tokyo, soulignent plusieurs experts, la Maison Blanche « *regarde vers Detroit* » où opèrent les trois grands : General Motors, Ford et Chrysler. Ce faisant, Bill Clinton ne peut que renforcer sa popularité auprès des syndicats, autre clientèle traditionnelle des démocrates, qui ont le sentiment d'avoir été trahis depuis 1992.

Ce n'est pas sans risques. Le durcissement du conflit pourrait non seulement attiser des sentiments nationalistes dans chaque pays, voire provoquer une détérioration des relations diplomatiques entre les États-Unis et le Japon, mais aussi tuer dans l'œuf l'autorité naissante de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Union européenne ne cache pas son inquiétude à ce sujet : « *Compromettre la crédibilité de l'OMC, si tôt après sa création, envoie un mauvais signal* », a souligné Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures. La presse américaine est tout aussi critique : « *Passer outre la loi internationale*, écrit le *New York Times*, *revient à trahir le rôle historique de l'Amérique de défenseur du libre-échange.* »

A Tokyo, les commentaires et les éditoriaux sont plus sereins. Bien qu'elle dénonce l'« *arrogance américaine* », la presse souligne aussi la nécessité d'ouvrir davantage le marché national. Les Japonais semblent persuadés qu'un compromis pourra intervenir.

UN PREMIER MINISTRE AFFAIBLI

Cette nouvelle tension avec les États-Unis intervient néanmoins à un moment de quasi-vide politique : le premier ministre Murayama est affaibli (33,6 % seulement des Japonais interrogés lui sont favorables) par l'inefficacité des secours à la suite du séisme de Kobe, les lenteurs de l'enquête sur l'attentat dans le métro et l'irritation de l'opinion publique devant l'incapacité du gouvernement à enrayer la valorisation du yen. Cet affaiblissement est confirmé par des demandes de démission du premier ministre de la part de la principale force de la coalition, le Parti libéral démocrate (PLD). Cependant, le PLD paraît trop divisé pour que se dégage un consensus sur le choix d'un remplaçant du premier ministre. Cette paralysie constitue un viatique pour M. Murayama jusqu'aux élections sénatoriales de juillet.

Cette tension avec les États-Unis intervient à la veille du cinquantenaire de la fin de la guerre du Pacifique, à un moment où s'impose une redéfinition des relations entre Tokyo et Washington. Au Japon, le bras de fer sur l'automobile est ressenti comme une nouvelle péripétie d'une dégradation globale des relations avec les États-Unis. Les liens stratégiques entre les deux pays constituent toujours la pierre angulaire du système de sécurité japonais et sont nécessaires au maintien d'une présence militaire américaine dans le Pacifique et l'océan Indien – d'autant plus souhaitée que la région s'inquiète de l'expansion chinoise. Mais on craint à Tokyo que Washington ne joue de la menace du retrait de la protection américaine. Ce qui ouvrirait une boîte de Pandore : un Japon isolé pourrait être tenté de se doter de l'arme nucléaire.

Dans le passé, les exigences stratégiques contraignaient les deux parties à éviter d'envenimer leurs relations. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : les intérêts économiques l'emportent et les antagonismes entre les deux rives du Pacifique sont d'autant plus apparents. Les relations entre les deux pays ont été dominées entre 1989 et 1993 par une phase dite « *révisionniste* » – pays atypique, ne jouant pas les règles du jeu international, le Japon devait être remis sur le « droit chemin ». La dernière offensive de Washington en paraît un ultime avatar. Une troisième phase plus constructive, tenant compte des intérêts stratégiques et économiques équilibrés des deux pays, tarde à s'ouvrir.

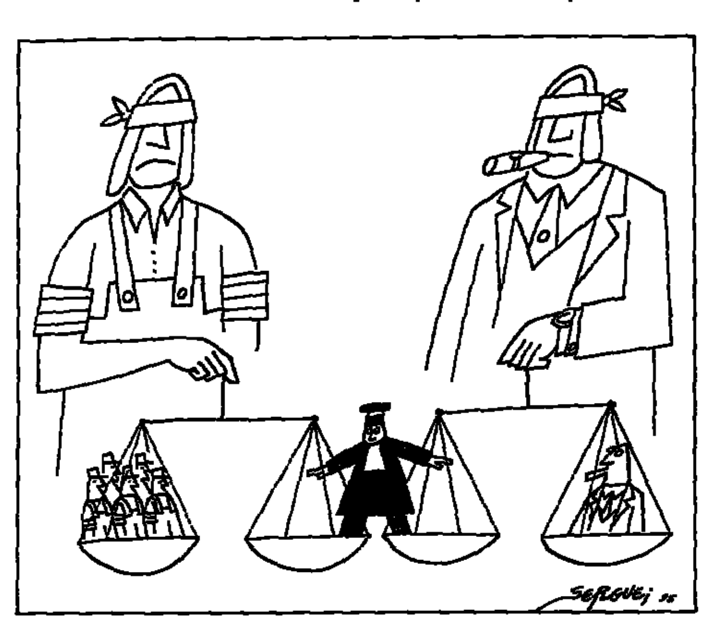
Philippe Pons et Laurent Zecchini

SOCIAL Le premier arrêt de la Cour de cassation analysant la conformité des plans sociaux à la loi Aubry a suscité plusieurs réactions. En exigeant que les plans sociaux soient encore plus précis que ce qu'imposait la loi, les magistrats satisfont les dirigeants syndicaux. « *Cela va inciter les patrons à davantage négocier les plans sociaux pour éviter tout recours en justice* » commente la CFDT. ● LE PATRONAT de son côté déplore cette « *épée de Damoclès* » suspendue au-dessus de la tête des chefs d'entreprise. ● CET ARRÊT confirme la jurisprudence de la Cour de cassation qui fait évoluer le droit du travail vers un droit à l'emploi. Car si l'employeur doit reclasser le salarié, celui-ci doit accepter une modification den contrat de travail. ● LE RÔLE deis en plus grand des juges dans relations sociales illustre la faible des partenaires sociaux.

Les juges définissent un nouveau droit à l'emploi

L'arrêt de la Cour de cassation sur la conformité des plans sociaux à la loi Aubry est dans le droit fil d'une jurisprudence qui tend à transformer le droit du travail en un droit à l'emploi

L'ARRÊT de la Cour de cassation précisant la loi Aubry sur la qualité des plans sociaux rendu public par *Le Monde* des 21 et 22 mai n'a sans doute pas encore *livré tous ses secrets. Seul le développement* de la jurisprudence permettra d'en mesurer l'importance. Si la plupart des entreprises hésitent à réagir, les syndicats semblent se réjouir. « *Cet arrêt constitue un formidable appui à la consultation des partenaires sociaux. La pression judiciaire va amener les patrons à discuter davantage ces plans et à les améliorer afin d'éviter d'aller en justice* », se réjouit Jean-René Masson, un des dirigeants de la CFDT. En revanche, le CNPF est perplexe. « *Qu'il y ait une obligation de faire un plan social sérieux, personne ne le nie. Mais le problème de la loi Aubry est que le juge peut intervenir longtemps après et bloquer la vie de l'entreprise. C'est une épée de Damoclès. Nous avions craint ce genre de problèmes et c'est pourquoi nous avions demandé un texte plus précis* », fait-on sobrement observer, au siège de l'organisation patronale.



Le fait même que la Cour de cassation ait décidé de se saisir de cette question prouve que la justice n'entend pas abandonner la place prépondérante dans les relations sociales qui est désormais la sienne. « *Face à des carrières de plus en plus hachées, le droit va devoir trouver son chemin pour impliquer les entreprises dans les périodes de rupture* », explique François Gaudu, professeur de droit privé. Philippe Waquet, conseiller à la chambre sociale de la Cour de cassation, n'hésite pas à expliquer ce qui a poussé la haute juridiction à rejeter le plan social d'Everite, filiale de Saint-Gobain, au motif que ce plan ne comportait aucune indication sur la nature et le nombre des emplois proposés à l'intérieur du groupe aux salariés reclassables. « *Toute la politique de la Cour de cassation consiste à freiner les licenciements économiques. Cette mesure ne doit être utilisée qu'en dernier recours. Le plan social d'Everite contenait des propositions intéressantes mais insuffisantes puisqu'elles n'apparaissaient que comme des possibilités. Le plan disait : la société proposera telle ou telle mesure. Mais il fallait qu'elle les propose effectivement et utilise le présent plutôt que le futur. L'employeur n'est plus seul juge. Il y a désormais un contrôle de son action, voulu par le législateur. Le domaine du droit s'est étendu.* »

Le rôle du juge est d'autant plus important que le droit du travail en général, et la loi Aubry en particulier, comportent un certain nombre de lacunes. « *Le droit du travail est une nébuleuse dont il n'est pas toujours facile de cerner les contours* », reconnaît, en privé, un des principaux magistrats de la Cour de cassation. Mais la loi Aubry de janvier 1993 fait l'objet de nombreuses critiques techniques même de la part des juristes qui l'estimaient nécessaire. Rédigée dans l'urgence pour court-circuiter un amendement communiste qui entendait imposer aux entreprises le reclassement de l'ensemble des salariés licenciés, cette loi a tenté de satisfaire la volonté des parlementaires de gauche à quelques mois des élections législatives de 1993 sans agiter de chiffon rouge à la face des entreprises. Résultat cocasse : à peine la loi votée, le cabinet de Martine Aubry, ministre du travail, tenta d'en réduire la portée, en expliquant par exemple que la nullité d'une procédure de licenciement ne signifiait absolument pas que les licenciements eux-mêmes étaient annulés, ce que contestent certains juristes, parmi les plus éminents. Conséquence : les juges disposent d'une grande latitude dont ils ne se privent pas.

DES ARRÊTS ÉQUILIBRÉS

Conclure de cet arrêt qu'il tranche systématiquement en faveur des salariés serait pourtant une erreur. En avril dernier, la Cour de cassation a rendu deux jugements importants, considérant le bien-fondé de licenciements économiques. Dans le premier cas, les juges ont estimé que la délocalisation par une filiale de Thomson d'une de ses usine: la France vers le Brésil était nomiquement justifiée. Les pressions d'emplois qui en délaient présentaient bien un caère économique et étaient justes. Dans le second cas, la Cour cassation a accepté des supprons d'emplois réalisées par Y Repa, filiale française d'un ,pe américain florissant. La r d'appel avait jugé que les cultés que connaissait ce groi en France étaient insuffisantesur justifier les licenciements, vs bénéfices réalisés dans le restemonde.

La Cour de cassa: en a jugé autrement. « *Depui92, la Cour de cassation dévelo une jurisprudence très cohé:e et particulièrement équilibrProgressivement elle substituu droit du travail un droit à lvloi. L'employeur a l'obligatio: tout faire pour reclasser les sals, y compris depuis le mois dernie leur proposant un emploi à l'étger, au sein du groupe. Mais la r a précisé que ce reclassement vait s'effectuer, fût-ce par voie aodification substantielle du con de travail. Ce qui signifie que r garder un emploi, un salarié aéventuellement être prêt à subn déclassement, à partir travar dans une autre région ou à mier ses horaires de travail. S'iluse, son licenciement est jusé. Jusqu'à présent, un salarié étubordonné à l'employeur et écmiquement irresponsable. Désois, il participe à la gestion de propre emploi* », analyse Jeamanuel Ray, professeur de it à la Sorbonne.

Le rôle considérabque jouent les magistrats dans lelations sociales illustre la faibl des partenaires sociaux à géres dossiers importants. « *Le proc'est la pathologie des rapportsiaux* », résume un membre dent de la Cour de cassation. it indique que le mal est profor

FrédéLemaître

Une situation nouvelle pour les magistrats

Le 11 janvier 1995, Francis Cavarroc, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, prononça devant ses pairs un des discours de l'audience solennelle de la rentrée judiciaire.

L'extrait que nous publions ci-dessous illustre parfaitement l'état d'esprit des magistrats à l'égard de ces conflits du travail qu'ils doivent désormais juger : « *Regardons les monter à Paris, tous ces conflits que le contexte économique rend de plus en plus nombreux, aigus et délicats au plan du cœur, puisqu'il y va de la dignité des hommes. Et que dire de l'âpreté du combat juridique où se multiplient les questions soulevées par l'application de textes nouveaux, imprécis parfois, à combiner souvent avec des dispositions conventionnelles désuètes ! Le législateur a fait de l'autorité judiciaire le seul juge de la régularité de telles procédures depuis qu'il a supprimé l'autorisation administrative de licenciement. C'est dire le rôle de notre tribunal depuis 1986...* »

Le réquisitoire de l'avocat général

EN CASSANT l'arrêt de la cour d'appel de Paris concernant le plan social d'Everite, la Cour de cassation a suivi les conclusions de l'avocat général, Pierre Lyon-Caen. Celui-ci terminait ainsi son réquisitoire :

« *En conclusion, je formulerai deux observations :*

-vainement cherche-t-on dans ce plan social et de reclassement la moindre mesure tendant à éviter les licenciements ou à en limiter le nombre. Si l'on sait qu'il y aura suppression d'un site comprenant 154 emplois, qui sont en cause, et regroupement de l'activité de la société sur un autre, l'on ignore s'il y aura des postes transférés et leur nombre. Aucune précision n'est donnée sur les postes disponibles au sein du groupe – et nous savons qu'il s'agit d'un groupe très important (Saint-Gobain), ni même sur des priorités d'embauche. Nous avons dit ce qu'il fallait penser des mesures de reclassement interne pourtant essentielles, puisqu'elles sont les seules de nature à éviter des licenciements. A cet égard, aucune mesure de réduction ou d'aménagement de la durée du travail n'est envisagée, pas plus que la création d'activités nouvelles ;

-de plus, si le plan de reclassement comporte un certain nombre de mesures, la plupart sont subordonnées à la volonté souveraine du chef d'entreprise, (qui ne prend aucun engagement à cet égard), ou aux diligences des salariés licenciés (...)

Dans ces conditions, peut-on dire que l'obligation de reclassement que vous avez dégagé sur la base des textes toujours en vigueur et ici applicable, mais qui a été renforcée par la loi du 27 janvier 1993, a été respectée en l'espèce ? Peut-on considérer que la cour d'appel a valablement analysé le plan de reclassement et considéré à juste titre qu'il comportait des mesures effectives, ayant une consistance réelle fondant leur crédibilité ? ou qu'il obéisse au principe de réalité et de consistance, c'est-à-dire explicite précisément les voies et moyens qui seront mobilisés pour (sa) mise en œuvre ? Pour ma part, je ne le pense pas. »

Aérospatiale dénonce l'agressivité américaine

Louis Gallois, PDG, accuse les Etats-Unis d'acheter des parts de marché

« *NOUS sommes en train de passer d'une crise temporaire à une situation d'hypercompétitivité durable* » dans le secteur de l'aéronautique, a estimé Louis Gallois, PDG d'Aérospatiale, le samedi 20 mai. L'état-major du groupe observe avec inquiétude l'agressivité commerciale déployée par les entreprises américaines, d'autant plus forte que le dollar est faible. M. Gallois a dénoncé la « *stratégie et la volonté* » américaine consistant « *à utiliser la baisse du dollar pour attaquer le marché européen fragilisé* ». Aérospatiale, qui peut s'ajuster à un dollar compris entre 5,50 francs et 5,80 francs par des gains de productivité à moyen terme et par des couvertures de change à plus court terme, n'a « *pas de réponse avec un dollar à 5 francs* ».

La capacité du groupe à équilibrer ses comptes en 1995 dépendra principalement de l'évolution du billet vert. « *Les Américains achètent des parts de marché à l'export* », a poursuivi le PDG d'Aérospatiale. Dénonçant les offres à prix cassés des entreprises outre-Atlantique, les responsables du groupe français s'appuient sur l'exemple du contrat emporté par Boeing, en mars, auprès de la compagnie scandinave SAS. L'avionneur de Seattle avait un intérêt stratégique à emporter cette commande de trente-cinq B737-600 assortie d'autant d'options car elle empêchait McDonnell Douglas de lancer son MD95 de cent places et lui ouvrait un marché dont elle était absente. Ces considérations auraient conduit Boeing à vendre à pertes, suspecte la société française.

Les responsables d'Aérospatiale sont d'autant plus agacés par l'attitude américaine qu'ils veulent engager une « *dynamique de croissance* ». Réduire ses effectifs et avoir un chiffre d'affaires en baisse ne saurait tenir lieu de stratégie, a estimé en substance M. Gallois. Toutefois, le groupe a besoin, pour repartir d'un bon pied, d'une recapitalisation. Le PDG d'Aérospatiale, qui estime les besoins de fonds propres à 10 milliards de francs supplémentaires (*Le Monde* du 20 mai), sait bien que l'Etat ne pourra apporter une telle somme. Par conséquent, « *il faut que l'entreprise se prépare à l'ouverture de son capital et je souhaite discuter avec les pouvoirs publics du schéma de recapitalisation* », a estimé M. Gallois. Qui pourraient être les nouveaux entrants ? « *Il peut s'agir de partenaires financiers ou industriels ayant des intérêts à long terme avec Aérospatiale* », se borne à préciser son PDG qui valorise son groupe à 15 milliards de francs.

La reprise s'avère extrêmement lente particulièrement pour les avions gros porteurs et ne devrait pas intervenir avant 1996 ou 1997. Ni Boeing, ni Airbus dont Aérospatiale est partenaire à hauteur de 37,9 %, n'ont enregistré de commandes pour les B777 comme pour les A330 en 1994. Les deux avionneurs vont s'affronter sur un marché stratégique pour Airbus auprès de Singapore Airlines. La compagnie asiatique souhaite commander une quinzaine de biréacteurs gros-porteurs et devrait se décider avant la fin de l'année.

LIVRAISONS À AIR FRANCE

Et parmi les bonnes nouvelles, Air France, qui avait gelé l'ensemble de ses commandes d'avions au début de l'année, serait sur le point de signer un accord à court terme avec Airbus. La compagnie française devrait prendre livraison de deux Airbus A340 (sur quatre commandés) au mieux avant l'été, a-t-on appris de bonne source. Par ailleurs, la compagnie iralndaise Air Lingus va prendre l'A 330 qui était destiné à Air Inter.

Pour regagner du terrain, Aérospatiale veut également développer certaines activités (en devenant par exemple opérateur sur les satellites fabriqués par la société) et poursuivre sa stratégie d'alliances. Les schémas de rapprochement avec l'allemand Daimler-Benz Aerospace en ce qui concerne les missiles et les satellites sont quasiment bouclés, mais la décision, qui suppose une privatisation du site de Cannes pour les satellites, appartiendra au nouveau gouvernement. Ces alliances supposent également l'engagement du gouvernement allemand sur deux programmes spatiaux, le satellite de reconnaissance optique et infra-rouge Helios II et le satellite d'observation radar Osiris.

Dans le domaine des avions de transport régionaux, le rapprochement, annoncé entre les Français et les Italiens du groupement ATR avec leurs homologues britanniques, devrait être finalisé prochainement. Le lancement d'un avion de cent places, qui fait l'objet d'un appel d'offres sino-coréens, pourrait être le ferment de cette coopération, mais ce projet bute sur un désaccord avec les allemands. Daimler-Benz Aerospace dont la filiale Fokker spécialisée dans les avions régionaux est en difficulté, souhaiterait obtenir une part de la fabrication. Mais pour M. Gallois, cet avion ne justifie qu'une seule chaîne d'assemblage, en Asie. « *Je pense que les Européens ont une chance majeur s'ils se présentent unis* », a estimé Louis Gallois. *Il faut trouver un point d'équilibre et faire une proposition commune aux Chinois* ».

Martine Laronche

L'enjeu de la future station spatiale internationale

A quelques mois de la conférence des ministres européens de l'Espace, qui se tiendra en octobre à Toulouse, Aérospatiale tente de peser sur la participation européenne à la future station spatiale internationale, qui devrait être mise sur orbite en 1997. L'Agence spatiale européenne (ESA) a en effet renoncé à financer la capsule de sauvetage de l'équipage (CRV) qui devait être construite par l'industriel français (*Le Monde* du 31 mars). François Fillon, alors ministre de la recherche, s'était pourtant déclaré en faveur de ce projet. Les budgets européens étant limités, le CRV a été écarté, tandis que les éléments conçus par les Allemands ou confiés à Matra restaient en lice. Malgré tout, Aérospatiale pense que le CRV pourrait être mis en service vers 2002, au moment où la station sera occupée en permanence. Ce programme est estimé à 10 milliards de francs, alors que l'enveloppe budgétaire sur laquelle les ministres européens discuteront en octobre dépasse à peine les 11 milliards sur cinq ans (1996-2000).

Microsoft renonce à sa fusion avec Intuit

DANS un communiqué commun publié samedi 20 mai à Redmond, les deux sociétés Microsoft et Intuit annonçaient qu'elles ne fusionneraient pas. Bill Gates, le patron du leader mondial des logiciels micro-informatiques, a décidé de jeter l'éponge pour ne pas s'enfermer dans une situation qui aurait pu pénaliser sa société même en cas de victoire judiciaire.

En octobre 1994, Microsoft avait révélé un projet de fusion de 2 milliards de dollars (environ 10 milliards de francs) avec la société Intuit, première société de logiciels de comptabilité pour particuliers aux Etats-Unis avec son programme Quicken. Ce mariage de titans, compte tenu de la place de chacune des deux sociétés, tomba immédiatement sous le coup de la loi antitrust américaine. Quicken a acquis 85 % du marché des logiciels de gestion financière pour particuliers aux Etats-Unis. Et Money, le logiciel de comptabilité de Microsoft, en détiendrait 7 %. Une fusion aurait placé le nouvel ensemble dans une situation véritablement monopolistique, à une époque où la perspective des « *autoroutes de l'information* » offre de nouvelles potentialités de croissance à la gestion bancaire à domicile.

Pour contourner l'obstacle, Bill Gates s'était déclaré prêt à vendre Money, le logiciel de comptabilité de Microsoft, à son concurrent Novell. Mais cette disposition n'entama pas la détermination du département américain de la justice, bien décidé à empêcher la fusion en portant plainte contre ce projet le 27 avril (*Le Monde* du 30 avril et 2 mai). Bill Gates avait d'abord envisagé dzager une bataille juridique. ais l'issue était incertaine. D'u part, une fusion Microsoft-hit aurait constitué effectivent le plus gros rapprochementais opéré dans ce secteur d'acé et aurait modifié les conditiole concurrence. D'autre part, ras de fer juridique n'aurait pe terminer avant la fin de l'annéate butoir que s'était fixée Bilates pour conclure la fusion.

UNE AUTRE STRATÉGIE

Plutôt que de contdre sa société à une longue bale de procédures et de donneres concurrents les moyens denbler leur retard, le patron dicrosoft choisit de conserver avance en renonçant à la fusionc Intuit et en recherchant une re stratégie. Bill Gates acce aussi de verser à Scott Cook, 3 d'Intuit, 46,25 millions de dos de dédit pour rupture de con. L'avenir de cette société n'est menacée pour autant : au coues six derniers mois, ces résul ont progressé de 33 %.

Ann Bingaman, adte au ministre de la justice, t félicitée de cette « *victoire donsommateurs* », le départemde la justice ayant toujoursésenté le projet de fusion coe un élément susceptible de traduire par une hausse des des logiciels concernés. M surtout, alors que Microsoft a toujours semblé bénéficier de complaisance des autorités éricaines, celles-ci viennent de ifier à Bill Gates qu'il devait menant entrer dans le rang.

G. Br.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus à l'étranger

● Mardi 23 mai : aux Pays-Bas, commandes industrielles et taux d'utilisation des capacités de production (avril).
● Mercredi 24 mai : aux Etats-Unis, commandes de biens durables (avril) ; au Canada, prix à la consommation (avril) ; en Grande-Bretagne, croissance du produit intérieur brut (estimation 1er trimestre 1995).
● Jeudi 25 mai : aux Etats-Unis, ventes de logements (avril), demandes d'emplois (avril) ; au Japon, dépenses des ménages (mars).
● Vendredi 26 mai : en Grande-Bretagne, enquête de conjoncture mensuelle (mai) ; aux Pays-Bas, croissance du produit intérieur brut (estimation 1er trimestre 1995) ; au Japon, prix à la consommation (avril) ; au Canada, production industrielle et prix des matières premières (avril).
● Lundi 29 mai : au Japon, ventes de détail (avril) ; en Italie, évolution des salaires (avril).

Indices attendus en France

● Mardi 23 mai : balance commerciale (mars).
● Mercredi 24 mai : indice Insee de la consommation des ménages en produits manufacturés (avril) ; statistiques sur les salaires par le ministère du travail (avril).
● Lundi 29 mai : enquête de conjoncture dans l'industrie de l'Insee (mai).

Événements attendus

● Mardi 23 mai : en France, déclaration de politique générale du premier ministre, Alain Juppé, devant l'Assemblée nationale.
● Jeudi 25 mai : les marchés financiers sont fermés en France, en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas.
● Lundi 29 mai : les marchés financiers sont fermés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne à l'occasion du Bank Holiday.

INDICATEURS

Japon : dans l'attente d'une franche reprise

Le redressement amorcé depuis la fin de 1993 à Tokyo semble marquer le pas. Le niveau élevé du yen reste un handicap majeur pour l'économie

La conjoncture japonaise pourrait être à un tournant de son évolution en raison de l'incertitude qui règne sur les perspectives économiques. La reprise qui s'était manifestée dès le premier trimestre de 1994, après le creux enregistré depuis mi-1991, ne paraît plus au rendez-vous. L'indicateur sur le climat des affaires a d'ailleurs connu une rechute au premier trimestre 1995. Les faibles hausses de salaires, l'emploi atone et l'inquiétude née du tremblement de terre de Kobé ne poussent pas les ménages à consommer. Du côté des entreprises, l'incertitude sur le niveau de la demande n'encourage pas les investissements qui pourraient être nécessaires. D'autant que le niveau élevé du yen fait perdre aux industriels une partie de leur compétitivité sur les marchés extérieurs et les oblige à des réductions de coûts de production.

NOMBREUX sont ceux qui se posent actuellement la question de savoir si la tentative de reprise amorcée par l'économie japonaise depuis quelques trimestres va se poursuivre. Dans un contexte hésitant, les résultats de l'enquête trimestrielle (*« tankan survey »*) de la Banque du Japon auprès des entrepreneurs, que l'on connaîtra le 9 juin, ainsi que le prochain indicateur de la production industrielle (30 mai) pourraient bien se révéler déterminants, pour l'économie comme pour les marchés financiers.

Le *« tankan survey »* donne des informations précieuses pour l'évaluation de la conjoncture. L'indicateur résumé de la marche des affaires a amorcé un redressement dès le premier trimestre de 1994, mais un revers s'est produit au premier trimestre 1995, tandis que l'indicateur des anticipations suggérait une poursuite de la – faible – reprise. La production industrielle, quant à elle, se redresse depuis la fin de 1993, contrastant avec la baisse enregistrée à partir de la mi-1991. En même temps, des indicateurs du marché du travail donnent à penser que les efforts de restructuration pourraient n'être point tout à fait achevés. Alors que le travail en heures supplémentaires s'est accru ces derniers temps, comme il est normal en période de reprise, l'emploi lui-même ne se développe guère. Une bonne partie du problème provient évidemment du taux de change élevé du yen. Les sociétés sont contraintes de pratiquer des réductions drastiques de leurs coûts de production afin de survivre.

TREMBLEMENT DE TERRE

Au cours de la seconde moitié de 1995, les évolutions économiques devraient être fortement influencées par les efforts déployés afin de reconstruire la région du Kansai, dévastée en janvier dernier par un tremblement de terre. L'hésitation actuelle provient de ce que les autres sources d'un accroissement de la demande sont délicates à entrevoir.

Le revenu disponible réel des ménages ne semble guère s'accélérer en dépit de la baisse des prix, tout simplement parce que les hausses de salaires sont faibles cette année et l'emploi peu dynamique. Le comportement des ménages pourrait être influencé en négatif par le tremblement de terre, la peur née de la secte Aum, la hausse du chômage et l'impact de la baisse de leur richesse nette.

Côté positif pourtant, il est temps pour les ménages de renouveler de nombreux biens durables, tels l'automobile, les réfrigérateurs ou bien les équipements audiovisuels. Il ne faut pas négliger l'importance potentielle de tels cycles de renouvellement. Les lecteurs français ont probablement en souvenir les révisions successives à la hausse *« en catastrophe »* des prévisions françaises intervenues en 1994. Au total, cependant, on n'arrive guère à entrevoir aujourd'hui la possibilité d'une baisse notable du taux d'épargne des ménages, et donc une forte accélération de la consommation. La question pour les entreprises est que l'on est sans doute au bord d'une reprise de l'investissement, après plusieurs années d'ajustement brutal du stock de capital. Certaines industries ont déjà recommencé à investir, mais la hausse est encore trop faible pour dynamiser l'économie. Le taux d'utilisation des capacités de production n'a pas encore retrouvé le niveau suffisant pour entraîner une reprise notable des investissements. La baisse de quelque 18 % de la Bourse depuis janvier ainsi que la hausse du yen rendent possible une baisse de la confiance des entreprises, et donc des hésitations sur l'investissement. Le commerce extérieur japonais est trompeur. Chacun connaît la persistance des excédents extérieurs, exprimés en dollars. Cela ne signifie pas que les échanges extérieurs contribuent à la croissance japonaise, au contraire.

Une conjoncture hésitante

% en solde d'opinions
60
40
20
0
-20
-40
-60
Situation actuelle — Perspectives
indice
104
100
96
92
88
Source : Datastream

Le volume des importations de biens et services s'est accru de 8,3 % au cours de l'année 1994 tandis que les exportations n'augmenteraient que de 4,2 %. Les perspectives sont à une poursuite de ces tendances. Premièrement, les délocalisations réduisent les exportations, tandis que des produits sont réimportés. Deuxièmement, le niveau du yen pose un problème grave de compétitivité externe à de nombreux petits et moyens entrepreneurs. Troisièmement, l'année 1995 contraste singulièrement avec l'année 1994 : tous les pays du G 7 révisaient à la hausse leurs perspectives en 1994, tous les révisent actuellement à la baisse, à l'exception de la France.

Bernard Godement

★ **Bernard Godement est directeur du bureau parisien de Nomura Research Institute Ltd.**

RÉGION

Europe de l'Est : une croissance tirée par l'exportation

EN 1994, l'Europe de l'Est est devenue une zone de croissance économique : le produit intérieur brut (PIB) a crû de 3,7 %, la production industrielle de 6 %. Le principal moteur de la reprise a été la demande extérieure : les exportations ont progressé à vive allure (de l'ordre de 15 %), notamment vers les marchés occidentaux (+ 20 %).

Ce dynamisme des exportations, venant après leur ralentissement en 1993, confirme la sensibilité très forte de l'Europe de l'Est à la conjoncture en Europe de l'Ouest. Il témoigne de l'amélioration de l'offre de ces pays, de leur compétitivité et de la capacité d'adaptation de leurs appareils industriels. Les restructurations engagées depuis cinq ans commencent à porter leurs fruits. L'amélioration des conditions d'accès au marché européen, dans le cadre des accords d'association avec l'Union européenne, va dans le même sens. Selon les pays, la reprise est plus ou moins forte et repose sur des bases plus ou moins solides. La Pologne détient toujours la palme de la croissance (+ 5 %) dans la région, avec un dynamisme industriel remarquable (+ 12 %) qui s'accompagne de rapides gains de productivité et d'une amélioration des profits des entreprises.

NOUVEAU SYSTÈME DE CHANGE

La progression des exportations déjà forte en 1994 (+ 20 %) s'est encore accélérée au premier trimestre de 1995 (+ 45 %). Des entrées massives de capitaux suscitées par les bonnes performances de l'économie, ont entraîné une forte réduction du déficit de la balance des paiements et exercent des pressions à l'appréciation du zloty. Celle-ci se produira sans doute dans le cadre du nouveau système de change, introduit à la mi-mai, qui autorise des fluctuations dans une marge de 7 % de part et d'autre du cours fixé par la banque centrale. La croissance devrait se poursuivre à peu près au même rythme cette année.

En République tchèque, la croissance est nettement moins vigoureuse (+ 3 %), notamment dans l'industrie (+ 2,5 %), mais la stabilité macroéconomique crée des conditions attractives pour les capitaux étrangers. Les mesures prises pour freiner l'augmentation de la masse monétaire liée à cet afflux entraînent une tendance à la hausse des taux d'intérêt, qui stimule encore davantage les afflux de capitaux étrangers. Jusqu'à présent les autorités ont refusé de procéder à une réévaluation pour ne pas mettre en danger la compétitivité des exportations. Mais des dispositions libérant les mouvements de capitaux et introduisant une convertibilité complète de la monnaie devraient entrer en vigueur au 1er juillet ou au 1er octobre.

Dans les autres pays, les déséquilibres macro-économiques persistants rendent les progrès plus fragiles. C'est le cas en Hongrie qui a connu une croissance industrielle rapide l'année dernière (+ 9 %) mais où, malgré la progression des exportations (+ 20 %), le déficit de la balance des paiements s'est encore aggravé (3,9 milliards de dollars). La dette extérieure, qui atteint 28 milliards de dollars, impose des charges de remboursement aux limites du supportable : elles accaparent 40 % des revenus d'exportation. Pour redresser ces déséquilibres, le programme gouvernemental, annoncé en mars 1995, a comporté une nouvelle dévaluation de 9 %, qui sera suivie de dévaluations mensuelles de 1,9 % jusqu'en juin et de 1,3 % par la suite. Le programme inclut des coupes drastiques dans les dépenses budgétaires. La croissance devrait s'en trouver ralentie en 1995 (autour de 1 %, contre 2,5 % en 1994).

En Slovaquie, l'augmentation des exportations en 1994 (35 %) a permis un excédent de la balance des paiements et stimulé la croissance (+ 4,8 % pour le PIB, + 6,4 % pour l'industrie). Celle-ci repose sur des bases microéconomiques qui n'ont pas été assainies : en l'absence de faillites, le surendettement permet à un grand nombre de firmes insolvables de subsister et réduit les financements disponibles pour la restructuration d'entreprises viables.

AMÉLIORATION EN ROUMANIE

En 1994, la situation économique de la Roumanie s'est améliorée : la production industrielle a augmenté (+ 3,3 %), l'essor des exportations (+ 22,6 %) et le ralentissement des importations ont permis un redressement de la balance des paiements dont le déficit a été ramené à 270 millions de dollars. La poursuite des efforts pour stabiliser l'inflation, qui était encore de 140 % en 1994, devrait entraîner un ralentissement de la croissance en 1995.

La Bulgarie n'a connu qu'une reprise faible (+ 0,2 % mais 2,9 % dans l'industrie). Il n'y a guère de signe d'une stabilisation durable. Le système bancaire est en pleine crise sous l'effet de l'accumulation de créances douteuses, d'un manque de liquidités, d'une baisse des dépôts des ménages. Le redressement de la balance des paiements demeure fragile, après le rééchelonnement de la dette qui a eu lieu en juillet 1994.

Françoise Lemoine

★ **Françoise Lemoine est économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).**



SECTEUR

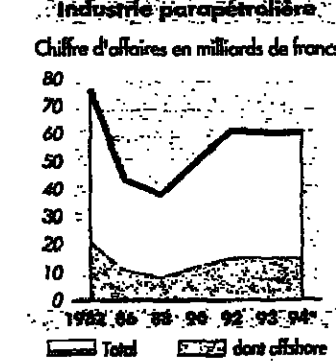
Energie : une facture moins lourde

SELON le rapport annuel de la Dhyca (direction des hydrocarbures du ministère de l'industrie), la facture énergétique française, toutes énergies confondues (pétrole, gaz, charbon et électricité), est tombée en 1994 à son plus bas niveau depuis 1973. Le déficit commercial a été ramené à 69,8 milliards de francs. Cette amélioration tient en partie aux augmentations des exportations d'électricité, qui ont progressé en volume de 3,2 %, mais aussi à l'amélioration de la balance des échanges dans le secteur pétrolier et gazier, pour laquelle le solde négatif s'est réduit, revenant à 76,3 milliards de francs en 1994 contre 78,4 milliards l'année précédente.

Selon la Dhyca, *« le pétrole et les produits pétroliers sont, pour l'essentiel, à l'origine de cette réduction du déficit énergétique puisque le solde pétrolier est passé de - 62,3 milliards de francs en 1993 à - 60,4 milliards en 1994, soit un gain de 1,9 milliard de francs »*.

Cette amélioration s'est produite malgré un accroissement en volume des importations de 3 millions de tonnes à 90 millions. Mais en raison des baisses du prix du baril et de la faiblesse du dollar, la facture n'en a pas été alourdie, au contraire. Le pétrole importé en France se négociait au prix moyen de 15,8 dollars le baril contre 17 dollars en 1993. La parité du billet vert vis-à-vis du franc s'est dépréciée de 2 % en moyenne sur l'année. Pour le gaz, la facture s'est très modestement réduite de 0,2 milliard de francs, tombant de 16,1 milliards en 1993 à 15,9 milliards en 1994. Au niveau des approvisionnements pétroliers, l'Arabie saoudite demeure le premier fournisseur de la France, comptant pour 28,3 % du total. Sa part s'est même renforcée d'une année sur l'autre, passant de 22 millions à 22,5 millions de tonnes. Les autres grands fournisseurs sont ensuite les deux pays de la mer du Nord, la Norvège (13,1 %), et le Royaume-Uni (10,3 %), qui a doublé ses livraisons depuis 1992 avec un tonnage de 8,1 millions de tonnes. Le Nigeria apparaît aussi comme l'un des grands fournisseurs de la France, représentant 10,4 % des approvisionnements. Son poids a également doublé depuis 1992.

La France réduit sa dépendance énergétique



* estimations Source : IFP

Facture énergétique
en milliards de francs
300
250
200
150
100
50
1973 76 79 82 85 88 91 94
Source : DHYCA

A l'inverse, l'année écoulée aura été marquée par une chute des importations en provenance d'Iran, tombant de 11,9 millions de tonnes à 7,5 millions en 1994. Ce pays, qui était le deuxième fournisseur d'hydrocarbures en 1993 derrière l'Arabie saoudite avec 14,6 % du marché, se retouve à la cinquième place avec 9,5 % des livraisons globales. Parmi les autres déclins notables figurent le Koweït et les Émirats arabes unis, dont les livraisons sont passées respectivement de 1,5 à 0,8 million de tonnes et de 1,2 à 0,1 million de tonnes. Une tendance analogue a été observée pour le Venezuela, le Mexique, et aussi la Russie.

DÉCLIN

En matière de gaz, l'année 1994 aura été marquée par une baisse des livraisons algériennes, qui ont représenté 23,8 % des approvisionnements, contre 27,6 % en 1993 en raison des travaux de rénovation des unités de liquéfaction de ce pays. A l'opposé, les importations norvégiennes ont progressé, passant de 18 % à 21,5 %. Le premier pays fournisseur reste cependant la Russie, avec 32,2 %.

Selon la Dhyca, *« face à la progression attendue de la consommation gazière française et au déclin régulier de la production nationale, la France sera amenée à importer des quantités supplémentaires de gaz pour couvrir les besoins au cours de la prochaine décennie »*. Aux fournisseurs traditionnels de l'Europe pourraient s'ajouter de nouveaux pays comme le Nigeria, des pays d'Asie centrale, mais aussi du Moyen-Orient.

Dominique Gallois

ENTREPRISE

Technip : nouveaux contrats

PUBLIANT le 15 mai son chiffre d'affaires trimestriel en léger retrait par rapport à celui de 1994 (2,05 milliards de francs contre 2,1 milliards), Technip précisait que ce tassement ne remettait pas en cause ses perspectives d'augmentation de résultats. Le numéro un français de l'ingénierie et septième mondial annonçait dans la foulée la signature de deux nouveaux contrats, l'un aux États-Unis et l'autre en Ouzbékistan.

Le premier, signé avec Amoco Chemical, porte sur la réalisation d'une usine clés en main de 500 000 tonnes par an de PTA (acide téréphtalique purifié). L'usine, implantée en Caroline du Sud et qui sera opérationnelle à la fin de 1996, permettra à Amoco de répondre à la forte croissance de la demande en polyester. Le second contrat, signé avec Uzbekneftegas, attribue la réalisation d'une raffinerie d'une capacité de 2,5 millions de tonnes par an à Boukhara. Technip indique que, ayant déjà effectué l'ingénierie de base en 1994, l'entreprise *« réalisera l'ingénierie de détail, la fourniture des équipements et matériels ainsi que la construction de l'ensemble de la raffinerie clés en main »*.

Ces contrats, qui s'ajoutent à ceux annoncés en mars au Pays-Bas et au Venezuela, illustrent la reprise dans ce secteur. Pierre Vaillaud, président de Technip, avait indiqué voici deux mois, lors de la présentation des résultats annuels, que le bénéfice net de son groupe devrait augmenter d'au moins 10 % en 1995, tiré par un retour de l'activité en Europe. Cette région du monde devrait représenter 25 % du chiffre d'affaires contre 18 % en 1994 (*Le Monde* du 17 mars). Parmi les réalisations en cours figure la raffinerie de Leuna en ex-Allemagne de l'Est pour le compte d'Elf Aquitaine.

Ce groupe a profité en 1994 de l'embellie du secteur, tout comme l'ensemble de l'industrie parapétrolière, qui compte en France pas moins de quatre cents entreprises, dont les plus connues sont Bouygues Offshore, la Compagnie générale de géophysique ou encore Coflexip. Après un léger recul en 1993, ces firmes ont maintenu un niveau d'activités satisfaisant en 1994. Selon la Dhyca, *« les perspectives de 1995 ne sont globalement pas très encourageantes dans la mesure où les opérateurs pétroliers ne prévoyaient pas, en début d'année, d'augmenter de manière significative leurs budgets d'exploration-production. Un nouveau retournement de tendance pourrait cependant profiter aux entreprises françaises. (...) Les prix du gaz ayant fléchi aux Etats-Unis et au Canada, l'activité pourrait se ralentir dans ces pays au profit du reste du monde et notamment de la mer du Nord, où des signes de reprise ont été enregistrés »*.

D. G.



L'arrestation du promoteur Jürgen Schneider devrait déboucher sur un procès retentissant

Il a laissé 6 milliards de deutschemarks de dettes

Responsable de la plus grande faillite immobilière de l'Allemagne contemporaine, Jürgen Schneider avait disparu, en avril 1994, avec une ardoise de dettes impayées d'un montant total de 6 milliards de marks (près de 20 milliards de francs). Poursuivi pour banqueroute frauduleuse, escroquerie au crédit et usage de faux, Jürgen Schneider avait réussi à bâtir son empire en trompant les plus grandes banques allemandes.

BONN
de notre correspondant

« On finira par l'attraper, quel que soit le temps que cela prendra », disaient, il y a quelques semaines, les fonctionnaires de la police criminelle allemande. Instruits par de précédentes expériences, les limiers du BKA savaient qu'ils mettraient la main, un jour ou l'autre, sur le promoteur escroc. C'est finalement à Miami que « Doktor Schneider » et sa femme Claudia – son associée – ont été arrêtés, jeudi 18 mai, après plus d'un an de traque. En attendant son extradition vers l'Allemagne, le couple Schneider restera en détention : la justice américaine a refusé une mise en liberté sous caution.

« Etes-vous M. Schneider ? » : les enquêteurs, en s'approchant de la voiture en stationnement devant une agence de la Capitol Bank, ont eu un moment d'hésitation. Le suspect portait décidément moins beau que du temps de sa gloire : en bermuda et chemise Hawaï, « Monsieur Schneider » (soixante et un ans) avait laissé pousser sa moustache et découvert sa calvitie, abandonnant sa perruque d'antan. Jürgen Schneider n'a fait aucune difficulté pour décliner sa véritable identité, mais il réfute les accusations qui sont portées contre lui : *« Les banques sont responsables de ce qui m'est arrivé »*, aurait-il dit. Quelques minutes plus tard, Claudia Schneider (quarante-neuf ans) était arrêtée à son tour : en tant qu'ancienne associée de son mari, elle est poursuivie pour avoir transféré 245 millions de deutschemarks sur des comptes à l'étranger au moment de leur fuite.

Il aura fallu beaucoup de patience pour remonter la piste de l'escroc. Le FBI, assisté d'enquêteurs du BKA, a mis la main sur le promoteur grâce à un troisième homme, un ami italien des Schneider, qui venait d'effectuer pour eux un voyage en Europe, passant par Genève et Francfort. Cet homme, Luigi Poletti, est aujourd'hui en état d'arrestation pour complicité de fuite. Il leur servait d'homme à tout faire et de paravent, en faisant leurs courses aussi bien qu'en gérant leur argent.

Le couple Schneider vivait sous une fausse identité dans un appartement de luxe, au quinzième étage d'un immeuble avec vue sur l'Atlantique. *« Ils passaient leurs journées au bord de la piscine, jusqu'à 8 heures du soir »*, selon les premiers témoignages recueillis auprès des propriétaires de l'immeuble. Depuis un an, la presse allemande avait échafaudé les scénarios les plus divers : Jürgen Schneider était mort, il vivait au Paraguay, en Iran, en Suisse... *« Il se prélasse à bord d'un yacht dans le golfe Persique. A ses côtés, un exemplaire du* Financial Times *»*, avait écrit récemment le *Bild Zeitung*, oubliant que Jürgen Schneider ne lisait ni ne parlait l'anglais.

Le nom de Jürgen Schneider est devenu synonyme, en Allemagne, de l'incapacité des banques à exercer un contrôle efficace sur leurs affaires. A l'époque de sa disparition, les plus hautes autorités politiques, et notamment le chancelier Kohl, avaient sévèrement critiqué les banques qui utilisent *« deux poids et deux mesures »* avec leur clientèle : contrôle tatillon et commissions hors de prix pour le client moyen, laxisme, largeurs et politesses pour les aigrefins de l'immobilier du calibre de Jürgen Schneider. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait dû expliquer publiquement, pour rassurer les marchés, que l'affaire Schneider – qui intervenait au même moment qu'un autre scandale bancaire, celui de la Metallgesellschaft, – n'était pas représentative de la réalité économique de son pays.

« CLOPINETTES »

Le procès qui attend Jürgen Schneider, dans quelques mois en Allemagne, devrait être retentissant. Cinquante banques dont les plus grandes et 520 PME du bâtiment l'attendent, calculette en main, pour lui demander des comptes. Lorsqu'il avait disparu en avril 1994, prétextant une maladie grave, Jürgen Schneider avait laissé derrière lui 6 milliards de marks de dettes, mais aussi des dizaines de chantiers inachevés dans tout le pays. Les banques ont commencé à se rembourser sur le patrimoine immobilier du groupe Schneider – qui était spécialisé dans les immeubles de standing au cœur des plus grandes villes, notamment Francfort et Leipzig –, mais il reste encore 2 à 3 milliards de marks de déficit, que les banques ont provisoirement comblé en augmentant leurs provisions.

La Deutsche Bank, à elle seule, réclame 1,2 milliard de marks à Jürgen Schneider. En comparaison de cette somme, son patron, Hilmar Kopper, avait qualifié l'an dernier de *« peanuts »* (clopinettes) les dettes du groupe Schneider envers les PME (il s'agissait de quelques dizaines de millions de marks). *« Peanuts »* : cette formule est aujourd'hui entrée dans le langage courant. Elle est utilisée chaque fois qu'un client estime avoir des raisons de se plaindre de sa banque.

Lucas Delattre

Pierre Barberis pressenti pour vendre les actifs du Crédit lyonnais

PIERRE BARBERIS chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais ? La rumeur se fait de plus en plus précise. Le président de la banque publique, Jean Peyrelevade, avait annoncé lors de son audition par la commission des finances de l'Assemblée nationale, mercredi 10 mai, *« qu'il avait retenu récemment la candidature d'une personnalité extérieure au Crédit lyonnais pour la présidence du Consortium de réalisation (CDR) »*. Le CDR qui est l'élément-clé du second plan de sauvetage de la banque, est la structure regroupant les 131 milliards de francs d'actifs sains et douteux à restructurer dans les cinq ans à venir.

M. Peyrelevade avait précisé que son candidat n'était pas forcément un professionnel de la banque, mais pouvait être un *« industriel »*. La remarque accrédite l'hypothèse de l'arrivée de Pierre Barberis, aujourd'hui PDG de VEV (Vitos Etablissements Vitoux), à la tête de CDR : l'homme a l'habitude des sauvetages difficiles : il a déjà, par deux fois, aidé le Lyonnais à se sortir d'un mauvais pas. Son parcours professionnel fait aussi de lui un spécialiste de la finance.

Pierre Barberis, cinquante-trois ans dans quelques jours, a donc le profil idéal. Dès le milieu des années 70, il est appelé à la rescousse chez Trigano SA, gros client en difficulté du Crédit lyonnais. Malgré ses efforts, la banque y perdra un milliard de francs. Après un détour par la direction générale du Crédit du Nord, il entre chez Axa en 1987. Vice-président de la compagnie d'assurances, il est alors considéré par la profession comme le dauphin de Claude Bébéar jusqu'à ce que les relations entre les deux hommes se détériorent.

En juillet 1991 son chemin croise à nouveau celui du Crédit lyonnais. La banque est alors engluée dans la déconfiture de VEV. Le numéro trois du textile français, 11 000 salariés à l'époque, évite de justesse la liquidation grâce à un plan de reprise élaboré par le Lyonnais et confié à Pierre Barberis. Les établissements bancaires convertissent leurs créances en capital, mais laisse à leur homme providentiel la majorité des titres du holding de contrôle créé pour l'occasion. A lui de la faire fructifier. Recentré autour de la marque Rodier et des chemises Rousseau (Pierre Clarence, Harryland, licences Pierre Cardin et Christian Dior), VEV a annoncé pour la première fois, en février, un bénéfice de 13 millions de francs pour 1,73 milliard de chiffre d'affaires. Le contrat moral avec le Lyonnais est donc rempli.

URGENCE

Jean Peyrelevade a tous les arguments pour pousser ce candidat, extérieur à sa banque comme le souhaitent les parlementaires, inquiets de voir les 131 milliards du CDR gérés par les équipes du Lyonnais. Le départ pour l'UAP de Dominique Bazy, qui fut l'un des principaux artisans du plan de sauvetage et à ce titre chargé des dossiers épineux, rend plus urgent encore l'arrivée d'un gestionnaire aguerri.

Mais le changement de gouvernement rend toute annonce de nomination délicate et, alors que tout semble décidé, chacun adopte un profil bas pour ne pas froisser les nouveaux responsables politiques. Jean Peyrelevade avait pris la précaution de déclarer qu'il *« attendait l'accord de la direction du Trésor pour rendre publique »* sa décision. Joint par *Le Monde*, Pierre Barberis reconnaît que *« son nom a été cité »*, mais juge prématuré de s'exprimer sur ce sujet.

Pierre-Angel Gay et Babette Stern

La privatisation d'Usinor-Sacilor est liée à l'accord social du groupe

LE GOUVERNEMENT préfère retarder de quelques jours la parution du décret de privatisation d'Usinor-Sacilor, afin de lui permettre d'avancer ses négociations sociales. Ces derniers jours, le gouvernement avait reçu de nombreuses réactions hostiles à cette opération de la part de syndicats et aussi de députés, lui rappelant les engagements pris par Jacques Chirac lors de sa campagne électorale. Le candidat à la présidence avait alors déclaré que *« le processus de privatisation devait être précédé de garanties sociales négociées »*.

La direction et les syndicats, qui renégocient l'accord social signé en 1990 afin de ramener le groupe dans le droit commun, ont bien avancé lors de leur dernière réunion, le 19 mai. Usinor-Sacilor a proposé de maintenir des mesures de reclassement en cas de crise et d'envisager un dispositif à part pour les salariés nés en 1942, première classe d'âge qui ne pourra bénéficier de préretraite à cinquante-cinq ans. Un projet de texte, reprenant les propositions des syndicats et de la direction, devrait être présenté lors de la prochaine réunion, le 30 mai. Si un accord de principe se dégage, la voie serait libre pour la privatisation.

■ **AUTOMOBILE : General Motors, Chrysler, Ford, Honda, Nissan, Daihatsu, Isuzu, Mazda , Mitsubishi, Subaru et Suzuki** s'apprêtent à lancer une importante opération de rappel portant sur 8 millions de véhicules équipés de ceintures de sécurité défectueuses fabriquées au Japon, selon *The Detroit News* de dimanche 21 mai. Le rappel devait être annoncé mardi 23 mai par le secrétaire aux transports et par le directeur de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Les autorités américaines estiment que ces ceintures fabriquées par la compagnie japonaise Takata Inc. peuvent s'ouvrir d'elles-mêmes en cas d'accident. La NHTSA a reçu au moins 539 plaintes de consommateurs, ainsi que des rapports concernant 47 cas de blessés liés à ces ceintures. Takata mettrait en cause la qualité du plastique, fourni par Japan Synthetic, avec lequel le bouton de relâche de la ceinture est fabriqué.

■ **BMW : le groupe automobile allemand entend obtenir une participation dans le capital de Rolls-Royce** en échange d'importants investissements consentis pour le développement de nouveaux modèles du prestigieux constructeur britannique, affirme samedi 20 mai l'hebdomadaire *Der Spiegel*. La firme britannique a besoin de développer très rapidement de nouveaux modèles, souligne le magazine. Ni Rolls-Royce ni sa maison mère, le groupe industriel Vickers, ne sont en mesure de financer les 700 millions de marks nécessaires, ajoute-t-il. BMW entend prendre en charge une grande partie de ces investissements et obtenir en retour une participation dans la firme britannique.

■ **DUPONT : le chimiste américain a annoncé, le 19 mai, la mise en vente de sa filiale de produits et matériels médicaux,** Medical Products Businesses, pour financer le rachat de la participation de Seegram dans son capital. Cette filiale, composée de quatre activités principales spécialisées dans les tests de diagnostic, réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs). La cession ne concerne pas la société DuPont-Merck Pharmaceutical.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne a annoncé, lundi 22 mai, un bénéfice imposable de 327 millions de livres** (2,6 milliards de francs) après éléments exceptionnels pour l'exercice terminé en mars ; en progression de 16,8 % sur les 280 millions de l'année précédente. Le résultat a été affecté par une provision de 125 millions de livres liée aux difficultés du partenaire américain de BA, USAir, actuellement en phase de restructuration. Avant éléments exceptionnels, le bénéfice atteint 452 millions de livres contre 280 millions, un chiffre conforme aux prévisions des analystes.

■ **LE DOLLAR** cotait 87,01 yens lundi 22 mai en fin de séance à Tokyo. Il s'inscrivait en légère hausse par rapport à son cours de clôture de vendredi sur la place de New York (86,80 yens)

■ **L'OR** a ouvert en légère baisse lundi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 382 dollars contre 382,70 dollars vendredi en clôture

■ **LES RÉSERVES** en devises de la banque centrale du Liban sont tombées à 1,72 milliard de dollars, après la démission, vendredi, du premier ministre, M. Hariri. Elles étaient de 2,1 milliards de dollars à la mi-mai

■ **LE COMITÉ** de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, qui devait se réunir mardi 23 mai, devrait laisser ses taux directeurs inchangés, selon la plupart des analystes

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a fini en baisse de 2,18 % lundi 22 mai, malgré le léger repli du yen face au dollar. L'indice Nikkei a clôturé sous la barre des 16 000 points pour la première fois depuis six semaines

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris : fermeté

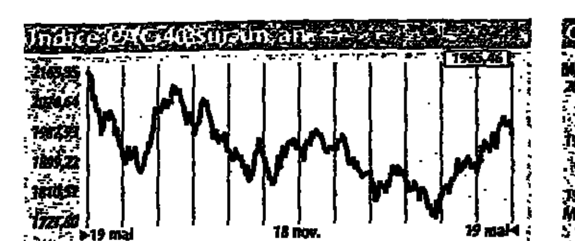
LA BOURSE DE PARIS était ferme, lundi 22 mai, l'indice CAC-40 s'inscrivant à 13 heures en hausse de 0,34 % à 1 972,19 points. Cette progression après deux séances baissières, jeudi et vendredi, s'explique essentiellement par un rebond technique, d'autant plus que le Matif est bien orienté.

Le volume des transactions était plutôt réduit avec 720 millions de francs échangés sur le règlement mensuel. Les investisseurs restaient prudents à la veille du discours de politique générale prononcé par le nouveau premier ministre, Alain Juppé, devant l'Assemblée nationale.

A la suite d'une application sur Pinault-Printemps, le titre était bien orienté et progressait de 1,10 %. Saint Gobain se ressaisissait après son recul des derniers jours et gagnait 1,47 %.

Pour sa première cotation effective depuis le 8 février 1993, le titre Comptoir des entrepreneurs s'est inscrit à 13 francs en début de séance avant de s'établir à 15,10 francs vers 11 h 30. En recul : Paribas (– 0,62 %) et l'UAP (– 0,76 %).

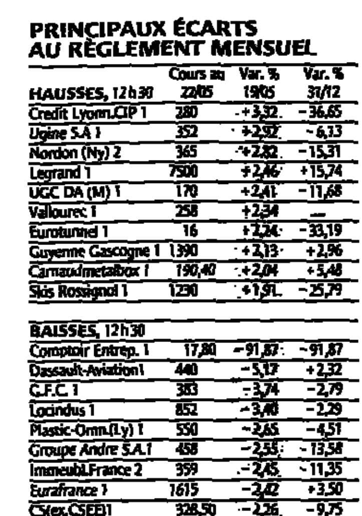
Renault perd 0,45 % à 175,50 FF. Pour l'instant, la mise en examen dans l'affaire du sang contaminé du président de Renault, Louis Schweitzer, ancien directeur de cabinet du premier ministre Laurent Fabius, ne pèse pas sur le titre.



Bic, valeur du jour

LA SOCIÉTÉ Bic a annoncé, vendredi 19 mai, le rachat des actions de sa filiale américaine Bic Corporation, cotée à New York depuis 1971. L'opération a été bien accueillie par le marché. Le titre Bic a gagné 1,2 % vendredi à 750 francs. Bic se propose de racheter les actions Bic Corporation au prix de 36,50 dollars par action. Son offre porte sur 22 % du capital de sa filiale dont la société mère et la famille Bic détiennent environ 78 % des titres. Le prix proposé est supérieur d'à peu près 20 % au cours moyen de l'action Bic Corporation à la Bourse de New York pendant les 180 jours de Bourse précédant le 19 mai 1995.



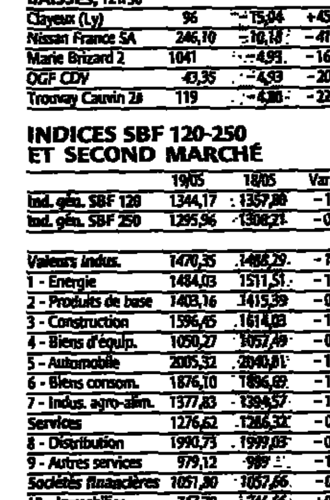


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/05	Var. % 19/05	Var. % 31/12
Credit Lyonn.CIP 1	280	+3,32	–36,65
Ugine S.A 1	352	+2,92	–6,13
Nordon (Ny) 2	365	+2,82	–15,31
Legrand 1	7500	+2,46	+15,74
UGC DA (M) 1	170	+2,41	–11,68
Vallourec 1	258	+2,34	—
Eurotunnel 1	16	+2,24	–33,19
Guyenne Gascogne 1	1390	+2,13	+2,96
Carnaudmetalbox 1	190,40	+2,04	+5,48
Skis Rossignol 1	1230	+1,91	–25,79
BAISSES, 12 h 30			
Comptoir Entrep. 1	17,80	–91,87	–91,87
Dassault-Aviation 1	440	–5,17	+2,32
C.F.C. 1	383	–3,74	–2,79
Locindus 1	852	–3,40	–2,29
Plastic-Omn.(Ly) 1	550	–2,65	–4,51
Groupe Andre S.A 1	458	–2,55	–13,58
Immeubl.France 2	359	–2,45	–11,35
Eurafrance 1	1615	–2,42	+3,50
CS(ex.CSEE) 1	328,50	–2,26	–9,75
Z Gr.Zannier #Ly 1	109,50	–2,23	–23,37

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	22/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Pinault-Prin.Red.1	110210	121271275
Spie Batignolles 1	273975	64372122,50
Societe Gale A 1	99695	58782920
Elf Aquitaine 1	141608	56520059,10
Total 1	155075	48431447,60
Saint-Gobain 1	62259	38646578
Accor 1	55300	34658700
Air Liquide 1	37006	29528076
Alcatel Alsthom 1	65892	28316269,60
Eaux (Gle Des) 1	45314	25304312

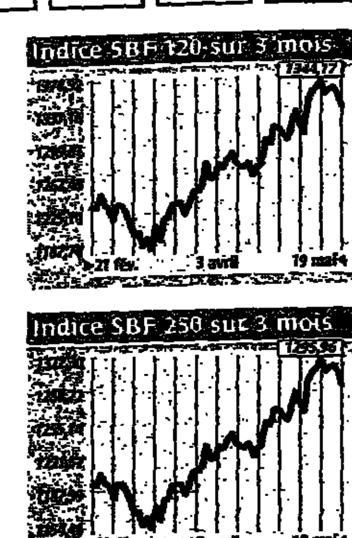


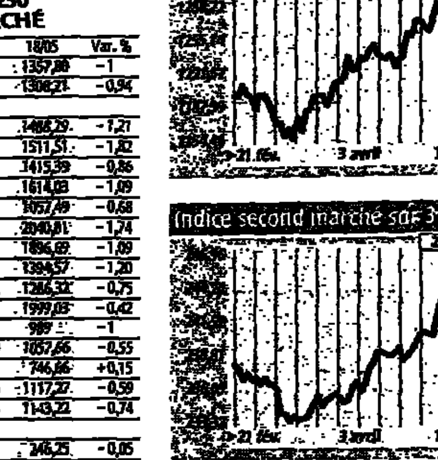
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/05	Var. % 19/05	Var. % 31/12
Comp.Euro.Tele-CET	194,20	+4,87	+21,37
Virbac	577	+4,90	+5,10
Stedim	242	+4,85	–12
Batical Sicomi(Ny)	36,50	+4,28	–23,95
Precia (Ly)	260	+4	–6,47
BAISSES, 12 h 30			
Clayeux (Ly)	96	–15,04	+45,45
Nissan France SA	246,10	–10,18	–41,40
Marie Brizard 2	1041	–4,93	–16,72
OGF CDY	43,35	–4,93	–20,01
Trouvay Cauvin 2#	119	–4,80	–22,72

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	19/05	18/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1344,17	1357,80	–1
Ind. gén. SBF 250	1295,96	1308,21	–0,94
Valeurs indus.	1470,35	1488,29	–1,21
1 - Energie	1484,03	1511,51	–1,82
2 - Produits de base	1403,16	1415,39	–0,86
3 - Construction	1596,45	1614,03	–1,09
4 - Biens d'équip.	1050,27	1057,49	–0,68
5 - Automobile	2005,32	2040,81	–1,74
6 - Biens consom.	1876,10	1896,69	–1,09
7 - Indus. agro-alim.	1377,83	1394,57	–1,20
Services	1276,62	1286,32	–0,75
8 - Distribution	1990,73	1999,03	–0,42
9 - Autres services	979,12	989	–1
Sociétés financières	1051,80	1057,66	–0,55
10 - Immobilier	747,79	746,66	+0,15
11 - Services financ.	1110,65	1117,27	–0,59
12 - Sociétés invest.	1134,73	1143,22	–0,74
Ind. Second Marché	246,11	246,25	–0,05





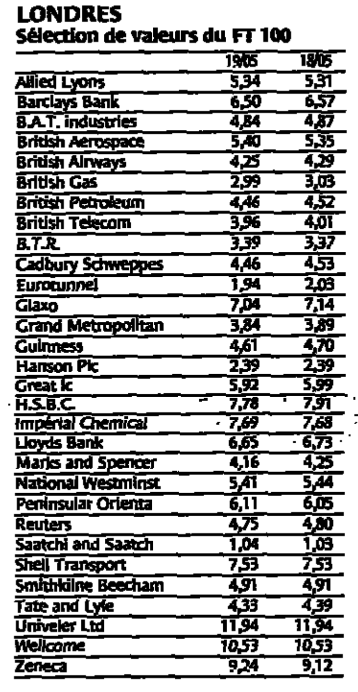
Forte baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo s'est inscrite en clôture en forte baisse lundi 22 mai, l'indice Nikkei perdant 2,2 %, pour terminer à 15 789,12 points, en repli de 351,73 points. L'indice Nikkei a plongé sous le niveau des 16 000 points pour la première fois en six semaines.

A New York, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 4 341,33, en baisse de 89,23 points (– 2 %) par rapport à la semaine précédente. Le principal baromètre de Wall Street a chuté de près de 82 points jeudi, mais il était trop tôt pour parler d'un renversement de tendance de la Bourse américaine, qui a gagné 700 points en cinq mois, s'accordaient à dire les analystes. Selon Hugh Johnson, responsable chez First Albany, les investisseurs sont trop optimistes tout en ayant trop peu de liquidités. « *La semaine qui commence nous permettra de savoir s'il s'est agi d'une correction d'un jour ou d'un changement de tendance* », a souligné David Shulman, responsable chez Salomon Brothers. Selon lui, l'évolution de Wall Street, qui est resté quasiment stable vendredi, n'était pas significative, en raison de la grande volatilité provoquée par l'expiration mensuelle d'options liées aux indices boursiers.

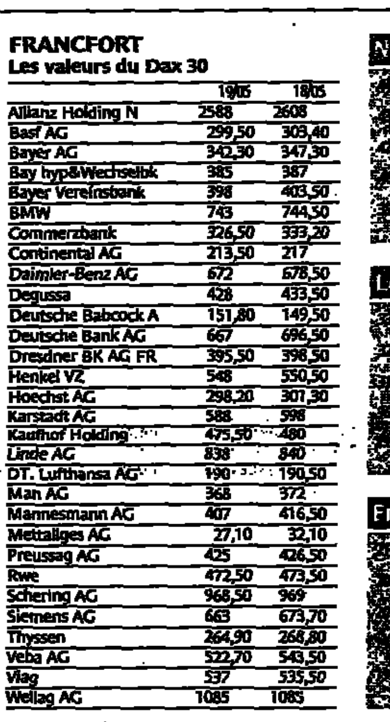
INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/05	Cours au 18/05	Var. en %
Paris CAC 40	1965,46	1989,78	–1,24
New-York/DJ indus.	4321,27	4340,64	–0,45
Tokyo/Nikkei	16140,90	16312,60	–1,06
Londres/FT100	3261	3285,80	–0,76
Francfort/Dax 30	2065,13	2087,13	–1,07
Frankfort/Commer.	767,47	775,62	–1,06
Bruxelles/Bel 20	1645,47	1654,39	–0,55
Bruxelles/Général	1447,16	1455,18	–0,55
Milan/MIB 30	15194	15408	–1,41
Amsterdam/Gé. Cbs	282,50	287	–1,59
Madrid/Ibex 35	293,59	294,47	–0,30
Stockholm/Affarsal	1218	1236,34	–1,51
Londres FT30	2484,70	2499,20	–0,58
Hong Kong/Hang S.	9013,32	9115,72	–1,14
Singapour/Strait t	2158,93	2163,47	–0,21



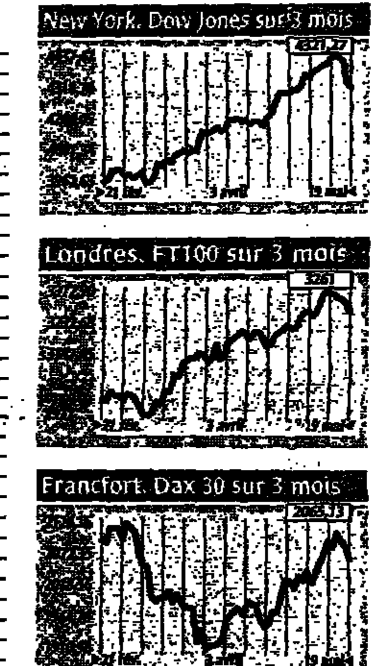
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	19/05	18/05
Alcoa	47	45,75
American Express	34,62	35,12
Allied Signal	39,12	39,25
AT & T	50,25	49,87
Bethlehem	14,87	14,62
Boeing Co	55,12	55,62
Caterpillar Inc.	59,75	60,87
Chevron Corp.	47,62	48
Coca-Cola Co	58,37	57,25
Disney Corp.	54,12	54
Du Pont Nemours&Co	67,50	67
Eastman Kodak Co	60	59,75
Exxon Corp.	70,12	70,37
Gén. Motors Corp.H	42	41,87
Gén. Electric Co	56,50	56,50
Goodyear T & Rubbe	40,75	40,75
IBM	93,25	93,25
Intl Paper	78,75	79,12
J.P. Morgan Co	67,50	67,87
Mc Don Dougl	69,62	70,12
Merck & Co.Inc.	42	41,50
Minnesota Mng.&Mfg	57,87	57,75
Philip Moris	69,25	68,62
Procter & Gamble C	67,87	68
Sears Roebuck & Co	55	55,75
Texaco	67,12	67,50
Union Carb.	29,87	29,62
Utd Technol	72,87	73,50
Westingh. Electric	14,50	14,50
Woolworth	15,37	15,37



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/05	18/05
Allied Lyons	5,34	5,31
Barclays Bank	6,50	6,57
B.A.T. industries	4,84	4,87
British Aerospace	5,40	5,35
British Airways	4,25	4,29
British Gas	2,99	3,03
British Petroleum	4,46	4,52
British Telecom	3,96	4,01
B.T.R.	3,39	3,37
Cadbury Schweppes	4,46	4,53
Eurotunnel	1,94	2,03
Glaxo	7,04	7,14
Grand Metropolitan	3,84	3,89
Guinness	4,61	4,70
Hanson Plc	2,39	2,39
Great Ic	5,92	5,99
H.S.B.C.	7,78	7,91
Impérial Chemical	7,69	7,68
Lloyds Bank	6,65	6,73
Marks and Spencer	4,16	4,25
National Westminst	5,41	5,44
Peninsular Orienta	6,11	6,05
Reuters	4,75	4,80
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	7,53	7,53
Smithkline Beecham	4,91	4,91
Tate and Lyle	4,33	4,39
Univeler Ltd	11,94	11,94
Wellcome	10,53	10,53
Zeneca	9,24	9,12



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	19/05	18/05
Allianz Holding N	2588	2608
Basf AG	299,50	303,40
Bayer AG	342,30	347,30
Bay hyp&Wechselbk	385	387
Bayer Vereinsbank	398	403,50
BMW	743	744,50
Commerzbank	326,50	333,20
Continental AG	213,50	217
Daimler-Benz AG	672	678,50
Degussa	428	433,50
Deutsche Babcock A	151,80	149,50
Deutsche Bank AG	667	696,50
Dresdner BK AG FR	395,50	398,50
Henkel VZ	548	550,50
Hoechst AG	298,20	301,30
Karstadt AG	588	598
Kaufhof Holding	475,50	480
Linde AG	838	840
DT. Lufthansa AG	190	190,50
Man AG	368	372
Mannesmann AG	407	416,50
Mettallges AG	27,10	32,10
Preussag AG	425	426,50
Rwe	472,50	473,50
Schering AG	968,50	969
Siemens AG	663	673,70
Thyssen	264,90	268,80
Veba AG	522,70	543,50
Viag	537	535,50
Wellag AG	1085	1085

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert inchangé, lundi matin 22 mai, par rapport à ses cours de clôture de vendredi. L'échéance juin s'inscrivait en hausse de quatre centièmes, à 115,64, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 7,45 %, soit un écart de 62 points de base par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Vendredi soir, le marché obligataire américain avait reculé, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans remontant à 6,92 %.

La faiblesse persistante du franc face à la monnaie allemande place sous tension les taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois s'établissaient lundi matin à 7,10 %.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

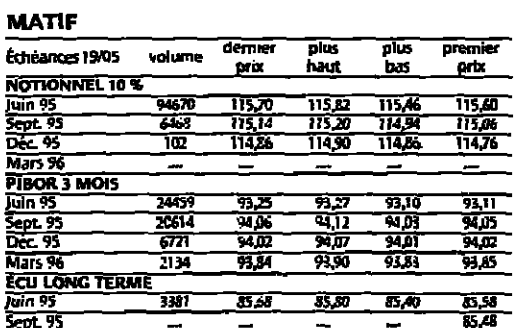
TAUX 19/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/05	Taux au 18/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	–0,74	–0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	–0,42	–0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	–0,68	–0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 19/05	Vente 19/05	Achat 18/05	Vente 18/05
Jour le jour	7,56	—	7,56	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,48	—	7,48	—
Pibor Francs 3 mois	7,12	—	7,07	—
Pibor Francs 6 mois	6,75	—	6,73	—
Pibor Francs 9 mois	6,60	—	6,59	—
Pibor Francs 12 mois	6,56	—	6,52	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,18	—	6,18	—
Pibor Écu 6 mois	6,25	—	6,24	—
Pibor Écu 12 mois	6,37	—	6,37	—



MATIF

Échéances 19/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	94670	115,70	115,82	115,46	115,60
Sept. 95	6468	115,14	115,20	114,94	115,06
Déc. 95	102	114,86	114,90	114,86	114,76
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	24459	93,25	93,27	93,10	93,11
Sept. 95	20614	94,06	94,12	94,03	94,05
Déc. 95	6721	94,02	94,07	94,01	94,02
Mars 96	2134	93,84	93,90	93,83	93,85
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3381	85,68	85,80	85,40	85,58
Sept. 95	—	—	—	—	85,48

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	20510	1977	1983	1963	1969
Juin 95	1867	1957,50	1964	1946	1952
Juillet 95	1	1959	1959	1959	1953
Sept. 95	8	1971,50	1971,50	1971,50	1972,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1085 | US/DM ↗ 1,4425 | US/Y ↘ 86,8300 | DM/F ↘ 3,5469 | £/F ↘ 8,0435

Légère hausse du dollar

LE DOLLAR était en légère hausse lundi matin 22 mai lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4470 mark, 87,35 yens et 5,13 francs. Les opérateurs du marché des changes observeront de très près, cette semaine, les nouveaux développements de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon. Un regain de tensions risquerait d'affaiblir le billet vert. Ils suivront également la réunion, mardi 23 mai, du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Les analystes ne croient pas à un relèvement des taux directeurs de la banque centrale américaine, en raison des multiples signes de ralentissement donnés par l'économie outre-Atlantique. Le franc était stable pour sa part lundi matin face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,5420 pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/05	% 18/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	354,6900	–0,10	339	363
Ecu	6,5555	–0,06	—	—
États-Unis (1 usd)	5,1085	–0,61	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,2295	–0,13	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	316,9500	–0,12	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0685	–0,77	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,7600	+0,01	85	95
Irlande (1 iep)	8,1880	–0,29	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	8,0435	–0,45	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,2000	–0,30	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,3500	+0,35	63	73
Suisse (100 F)	426,0700	+0,19	407	431
Norvège (100 k)	79,7200	–0,26	74	83
Autriche (100 sch)	50,4440	–0,10	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0830	+0,05	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3800	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7687	–0,42	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,8874	–0,25	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	116,4000	+0,03	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	22/05	19/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4425	1,4423	+0,01
TOKYO : USD/Yens	86,8300	86,9700	–0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0780	5,0790	5,0547	5,0562
Yen (100)	5,8195	5,8239	5,8330	5,8383
Deutschemark	3,4975	3,4965	3,5175	3,5195
Franc Suisse	4,1878	4,1921	4,2035	4,2086
Lire ital. (1000)	3,0384	3,0404	2,8565	2,8608
Livre sterling	7,9677	7,9743	7,8040	7,8112
Peseta (100)	4,0364	4,0404	3,9502	3,9547
Franc Belge	17,022	17,051	17,193	17,204

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,48	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

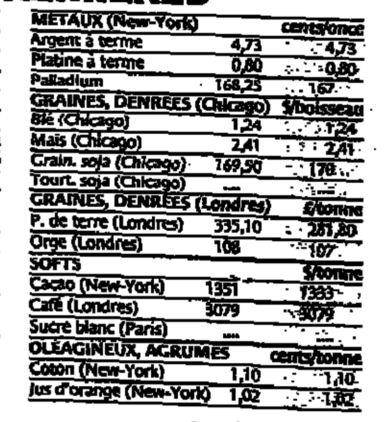
L'OR

	cours 19/05	cours 18/05
Or fin (k. barre)	62700	62600
Or fin (en lingot)	63000	62650
Once d'Or Londres	383	383
Pièce française(20f)	362	363
Pièce suisse (20f)	364	363
Pièce Union lat(20f)	362	362
Pièce 20 dollars us	2360	2450
Pièce 10 dollars us	1425	1425
Pièce 50 pesos mex.	2360	2345

LE PÉTROLE

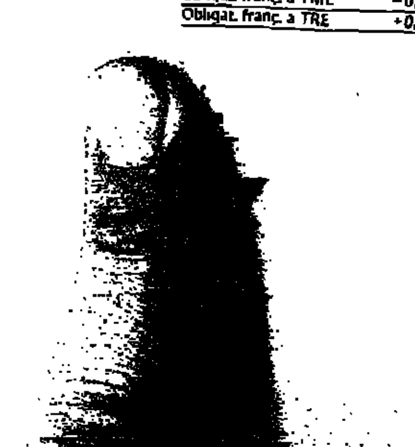
En dollars	cours 19/05	cours 18/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,50	17,55
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	19/05	18/05
Dow-Jones comptant	195,76	196,08
Dow-Jones à terme	278,55	279,80
Moody's	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2739,50	2744
Cuivre à 3 mois	2738	2739
Aluminium comptant	1725,50	1729
Aluminium à 3 mois	1745,50	1747
Plomb comptant	592	590
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5810	5745
Étain à 3 mois	5795	5740
Zinc comptant	1022	1027,50
Zinc à 3 mois	1045,50	1050,50
Nickel comptant	7340	7270
Nickel à 3 mois	7340	7270

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1351	1333
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,41 %

CAC 40 : 1973,44

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7360	2390	+ 0,41	+ 16,32
B.N.P. (T.P)	997	991	- 0,60	- 9,27
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	885	+ 1,72	- 7,81
Renault (T.P.)	1945	1935	- 0,51	+ 5,73
Rhone Poulenc(T.P)	2080	—	—	—
Saint Gobain(T.P.)	1189	1170	- 1,59	+ 1,23
Thomson S.A (T.P)	1089	1070	- 1,74	—
Accor 1	619	630	+ 1,78	+ 8,62
Air Liquide 1	791	790	- 0,13	+ 10,64
Alcatel Alsthom 1	426	429,50	+ 0,82	- 5,81
Alcatel Cable 1	358,90	356,70	- 0,61	- 18,78
Alspi 1	362	362,10	+ 0,03	- 5,45
AGF-Ass.Gen.France	187,50	186	- 0,80	- 12,26
Axa 1	271	272	+ 0,37	+ 9,94
Bail Invest. 1	887	882	- 0,56	- 5,60
Bancaire (Cie) 1	608	603	- 0,82	+ 17,08
Bque Colbert C2#	79,20	79,30	+ 0,13	- 26,25
Bazar Hot. Ville 2	550	550	—	- 3,50
Bertr.Faure (EBF)1	198,60	202	+ 1,71	+ 11,35
BIC 1	789	785	- 0,51	+ 16,98
BIS 1	384	382	- 0,52	+ 18,26
B.N.P. 1	252	252	—	+ 2,64
Bollore Techno.1	510	503	- 1,37	+ 13,72
…				
Christian Dior 1	451	454	+ 0,67	+ 8,68
Ciments Fr.Priv.B1	242	243	+ 0,41	+ 5,65
Clarins 1	457	458	+ 0,22	+ 5,04
Club Mediterranee1	506	509	+ 0,59	+ 13,82
Coflexip	281	279	- 0,71	+ 11,15
Colas 1	978	975	- 0,31	+ 10,66
Comptoir Entrep. 1 ●	219	17,80	- 91,87	- 91,87
Comptoir Moder. 1	1509	1498	- 0,73	+ 11,79

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -
CPR 1	369,50	367	- 0,68
Cred.Fon.France 1	652	645	- 1,07
Credit Local Fce 1	450	449	- 0,22
Credit Lyonn.CIP 1	271	280	+ 3,32
Credit National 1	407,70	407,10	- 0,15
CS(ex.CSEE)1	336,10	328,50	- 2,26
Damart 1	4750	4650	- 2,11
Danone 1	799	803	+ 0,50
Dassault-Aviation1	464	440	- 5,17
Dassault Electro 1	327	323,10	- 1,19
De Dietrich 1	2670	2660	- 0,37
Degremont 1	389	391,50	+ 0,64
Dev.R.N-P.Cal-Li 2	72,20	72,10	- 0,14
DMC (Dollfus Mi)1	285	283	- 0,70
Docks France 1	767	767	—
Dynaction 1	143	141,50	- 1,05
Eaux (Gle Des) 1	555	559	+ 0,72
Ecco 1	701	702	+ 0,14
Eiffage 1	965	970	+ 0,52
Elf Aquitaine 1	398	400	+ 0,50
Eridania Beghin 1	768	768	—
Essilor Intl 1	852	845	- 0,82
Essilor Intl ADP 1	602	601	- 0,16
Esso 1	603	600	- 0,50
Eurafrance 1	1655	1615	- 2,42
Euro Disney 1	17,50	17,65	+ 0,86
Euro RSCG W.W 1	519	520	+ 0,19
Europe 1-1	1256	1252	- 0,32
Eurotunnel 1	15,65	16	+ 2,24
Filipacchi Medias1	755	750	- 0,66
Finextel 1	81,15	81,80	+ 0,80
Fives-Lille 1	468	472,50	+ 0,96
Fromageries Bel 1	4350	4351	+ 0,02
Galeries Lafayet.1	2000	2000	—
GAN 1	184,50	185	+ 0,27
Gascogne (B) 1	520	521	+ 0,19
Gaz et Eaux 1	1930	1950	+ 1,04
Geophysique 1	359	364	+ 1,39
G.F.C. 1	397,90	383	- 3,74
Groupe Andre S.A.1	470	458	- 2,55
…			
Lagardere (MMB) 1	114,10		
Lapeyre 1	335		
Lebon 2	250		
Legrand 1	7320		
Legrand ADP 1	4860		
Legris Indust. 1	378		
Locindus 1	882		
L'Oreal 1	1285		
LVMH Moet Vuitton1	945		

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
Lyonnaise Eaux 1	525	524	- 0,19	+ 11,72
Marine Wendel 1	398	398	—	+ 11,20
Matra-Hachette 1	111,50	112,90	+ 1,26	- 3
Metaleurop 1	66,50	66,50	—	- 12,72
Metrologie Inter.1	31,50	31,40	- 0,32	+ 57,78
Michelin 1	225,70	226,20	+ 0,22	+ 16,41
Moulinex 1	125	124,20	- 0,64	+ 23,58
Navigation Mixte 1	989	985	- 0,40	+ 1,75
Nord-Est 1	141	139	- 1,42	+ 10,66
Nordon (Ny) 2	355	365	+ 2,82	- 15,31
Total 1	313,50	313	- 0,16	+ 0,90
UAP 1	149,80	148,50	- 0,87	+ 7,76
UFB Locabail 1	386	380	- 1,55	- 10,53
UGC DA (M) 1	166	170	+ 2,41	- 11,68
Ugine S.A 1	342	352	+ 2,92	- 6,13
UIC 1	95,15	95,10	- 0,05	- 66,69
UIF 1	493	492	- 0,20	+ 8,37
UIS 2	198,50	199	+ 0,25	- 6,57
Unibail 1	509	502	- 1,38	+ 2,86
Union Assur.Fcal 1	578	580	+ 0,35	+ 9,22
Hoechst 1	1050	1061	+ 1,04	- 7,81
I.B.M 1	476	476,60	+ 0,12	+ 19,44
I.C.I 1	61,10	61,35	+ 0,40	- 4,58
I.T.T. 1 ■	558	562	+ 0,71	+ 19,82
Ito Yokado 1	256	253,80	- 0,85	- 10
Matsushita 1	78,30	78,10	- 0,25	- 11,19
Mc Donald's 1	186	183,10	- 1,55	+ 16,69
Merck and Co 1	213,70	214	+ 0,14	+ 2,98
Minnesota Mining 1 ■	293,30	294,40	+ 0,37	+ 5,51
Mitsubishi Corp. 1	57,20	57	- 0,34	- 16,48
…				
Unit.Technologie 1 ■	368,70	371,60	+ 0,78	+ 10,92
Vaal Reefs 1	299	302	+ 1	- 39,35
Volkswagen A.G 1	1454	1432	- 1,51	+ 0,77
Volvo (act.B) 1	92,50	—	—	—
Western Deep 1	153	157,50	+ 2,94	- 28,40
Yamanouchi 1	107,20	106,20	- 0,93	- 2,56
Zambia Copper 1	3,40	3,40	—	- 15,84

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,05	7,568
CEPME 9% 89-99 CA#	106,91	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	112,16	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	105,85	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,70	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,55	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,11	1,904
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,19	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,24	2,724
CNA 9% 4/92 CB	109,45	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	105,65	7,705
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,66	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106	2,262 d
EDF 8,6% 92 CA#	106,72	1,010
Em.Etat10,26%86 CA	102,79	1,998
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,88	5,096 ↑
Finansder 9%91CB#	108,45	4,364
Finansd.8,6%92CA#	106,41	2,710
Floral9,75% 90 CA#	109,30	[illegible]
OAT 8,7%5/88-95CA#	100	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,06	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,82	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,38	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,63	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,60	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	104,40	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,53	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	102	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	112,29	[illegible]
OAT 01 TME CA	100,35	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,95	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	105,70	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	105,90	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,45	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,85	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	854	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
…		
Olympus Optical	45	45
Ottomane(Cie Fin.)	180	180
Robeco	325	328,40
Rodamco N.V.	150,10	158,10
Rolinco	338,40	341,50
Solvay SA	2570	2578
Wagons Lit	1688	1700

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	66,60	68
AFE 2 #	483	484
Aigle 2 #	280	279,90
Alain Manoukian(Ly)2#	88	90
Albert S.A (Ns) ◆	123,50	123,50
Altran Techno 1 #	565	565
Arnault Associes ◆	480	480
Axime (ex.Segin)	257	257,50
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	601	601
Bque Sofirec (M)	450	450
Bque Tarneaud(B)#	200,20	205,50
Bque Vernes	645	645
Beneteau #	400	395
B I M P	82	85
Boiron (Ly) 1 #	467	467
Boisset (Ly)#	275	275
Brioche Pasq.(Ns)1	552	560
But S.A. 1 ◆	955	955
Cardif SA 1	643	640
CDA-Cie des Alpes2	143,50	147,50
C.E.F 2#	515	516
CEGEP #	157,10	157
Cermex 2 # (Ly)	271	270
CFPI ◆	257,50	257,50
Change Bourse (M)	240	240
Christ.Dalloz 2 #	893	895
Cipe France Ly 2 #	750	750
CNIM CA#	267	265
Codetour	305	305
Comp.Euro.Tele-CET	185	196
Conflandey S.A.	327	327
C.A. de la Brie 2	360	360
C.A.Gironde (B) ◆	441	441
C.A.Haute Normand.	397	397
C.A.Ille & Vilaine	326,40	328
C.A.Indre et Loire	302	302
C.A. Paris IDF 1	797	790
C.A.de l'Isere Ly#	370	369
C.A.Loire Atl.(Ns)	360	355
C.A.Loire/H.Loire# ◆	810	810
C.A.du Loiret CCI#	470	470
C.A.Morbihan (Ns)	342	342
C.A.du Nord (Li)	435	421
C.A. Oise CCI ◆	242	242
C.A.Pas de Calais	412	410
C.A. Somme CCI 2	233	233
C.A.Toulouse (B)	349	347,50
…		
Unilog 2	335	336
Union Fin.France 1	472	460
Via Credit(Banque) ●	227	227
Viel et Cie #	159	159
Vilmorin et Cie#2	363,90	360
Virbac	550	577

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 19 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acimonétaire C	35075,33	35075,33
Acimonétaire D	31464,66	31464,66
Agipi Ambition (Axa)	110,47	105,21
Amplia ◇	110007,61	110007,61
Amplitude Monde D	687,39	667,37
Antigone Trésorerie	809236	809236
Arbitr. Court Terme	8949,56	8949,56
Asie 2000	660,08	640,81
Associa Première	35780,03	35780,03
Associc	1110,39	1110,39
Atout Amérique	110,32	107,63
Atout Asie	93,85	91,56
Atout Futur C	548,92	535,53
…		
Crédit Mutuel Capital	1542,67	
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	807,88	
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	97	
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	93,91	
Créd.Mut.Ep.J	21326,41	
Créd.Mut.Ep.long.T.	207,54	
Créd.Mut.Ep.Monde	1075,87	
Créd.Mut.Ep.Quatre	1099,29	
Dieze	1639,67	
Ecocic	1221,01	
Ecupar	123,33	
Ecur. Actions futur	196,16	
Ecur. Distrimonétaire	10310,11	
Ecur. Expansion	300929,41	
Ecur. Géovaleurs	2796,65	
Ecur. Investissement	163,15	
Ecur. Monepremière	10382,01	
Elanciel D	125,44	
Elicash ◇	871635,57	
Emergence Poste D	99,77	
Eparcic ◇	4489,49	
Eparcourt-Sicav	190,05	
Epargne-Unie	1442,47	
Eufi Cash capi ◆	9708,35	
…		
Uni-Garantie C	1505,11	1477,05
Uni-Garantie D	1306,49	1282,13
Uni Régions	1442,09	1406,92
Univar ◇	285,45	285,45
Univers Actions	1585,31	1546,64
Univers Obligations	2035,77	1997,81
Valorg ●	2328,27	2325,94
Valreal ◆	32792,99	32776,60
Winterthur St-Honoré	248,44	237,17

SYMBOLES
○ cours du jour; ● cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

IÈRES PREMIÈRES

AUJOURD'HUI

SPORTS

OR L'équipe de France de handball est devenue, dimanche 21 mai, la première formation nationale championne du monde en sports collectifs en battant la Croatie en finale (23-19) à Reykjavik (Islande). Médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et vice-championne du monde en 1993, elle est passée en dix ans du groupe C au sommet de l'élite mondiale. ● LES BLEUS ont déjoué les pronostics de leur entraîneur depuis dix ans, Daniel Costantini, qui s'estimait sincèrement surpris et impressionné par l'exceptionnel jeu en défense que sa formation a déployé à partir des huitièmes de finale. ● A QUINZE MOIS des Jeux olympiques de 1996, Daniel Costantini espère que ce succès attirera enfin des sponsors et que la fédération lui donnera des moyens suffisants pour que l'équipe obtienne à Atlanta une médaille plus brillante qu'à Barcelone.

Le handball offre à la France un premier titre mondial en sports collectifs

Surpris par ce résultat, Daniel Costantini, entraîneur des Bleus depuis dix ans, espère mener son groupe, enrichi de quelques jeunes révélations, jusqu'à la consécration olympique en 1996

REYKJAVIK
de notre envoyée spéciale

Ils pleurent et s'embrassent, s'égosillent, applaudissent, s'enlacent et pleurent encore. Ensemble, ils s'étreignent de leur sueur, de leurs larmes. Ils sont champions du monde. Champions du monde : encore des pleurs. Et ces mots qui ne trouvent plus leur chemin. Les héros sont bouleversés. Ils ne savent dire que *« fête »*, s'unir en chœur de carabins. L'équipe de France de handball reste l'équipe de France de handball : folle et gamine. Vendredi soir, ils avaient noyé leur victoire en demi-finale dans l'amère bière islandaise. Samedi soir, ils ont rasé leurs cheveux, sculptant sur les nuques ou sur le sommet des crânes divers symboles ; pour prouver qu'ils sont toujours fous, toujours mômes.

De la houle, ce dimanche, Daniel Costantini n'est pas. Sa haute silhouette a quitté le stade en catimini : l'entraîneur est allé respirer, seul, l'air de son succès. *« La victoire est pour eux,* dit-il. *Pour qu'ils aillent au bout de leur truc, il ne faut pas que je sois présent. Je ne veux pas devenir leur copain, je ne veux pas non plus qu'ils deviennent raisonnables parce qu'ils sont champions du monde. »*

Il est solitaire, et aime parler. Il voudrait se convaincre que, en une énième explication de ce qu'il ignore, il pourra enfin percer l'irrationnel de ses troupes. Dans l'épuisement de la victoire, il ne connaît toujours pas les raisons de leur triomphe. Entraîneur de l'équipe de France depuis dix ans, il dit ne pas comprendre : ainsi, il serait bluffé par Lathoud et Volle, héros de Barcelone, nouveaux héros de Reykjavik ; par ces jeunes de l'attaque, Monthurel, Kervadec, prêts à tout ; par cette défense verrouillée par Richardson et Mahé, ou par Anquetil pour renverser les côtés et les esprits.

Daniel Costantini s'attache à ce qu'il est, rationnel. Mais en vain : *« Je suis incapable de parler de la défense française. Nous ne la travaillons pour ainsi dire jamais et elle a été exceptionnelle. »* De la veille des championnats du monde jusqu'au huitième de finale contre l'Espagne, il s'était perdu dans les plis de ses doutes. Il disait que l'équipe de France n'était pas prête (*Le Monde* du 6 mai), qu'ils ne seraient pas champions du monde.

Juré, il n'a pas menti ni joué la provocation pour remuer ses troupes. Daniel Costantini est sincèrement étonné, rien qu'une affaire de générations : *« Pour un mec de mon âge, une telle victoire est impossible. Ancien handballeur, j'ai connu trop de déboires pour imaginer en arriver là. Quand je dis que les Français ne seront pas champions du monde, je suis sincère. Je suis incapable de fixer les limites de mon action. »*

« Je suis un entraîneur à la con », répond-il à ceux qui demandent pourquoi il était si pessimiste. *« Je vais finir ma carrière avec un incroyable palmarès sans vraiment savoir comment ni pourquoi. Je cherche, dans ce qu'ils font, la trace de mon boulot. Mais oui, un entraîneur à la noix : quand ils jouent mal, je ne suis pas surpris, quand ils jouent bien, je suis stupéfait. »* Il vient de vivre quelques scènes de ménage avec ses ouailles qui seront apaisées le temps d'un triomphe. Il ne les croyait plus capables de tout cela, de ce qui fiche la chair de poule.

AUTORITAIRE ET INDULGENT

Champions du monde. Peut-être est-ce pour cela qu'il réfute les lauriers de grand entraîneur. Puisqu'il ne savait pas. De plus, insiste-t-il, *« un grand entraîneur apporte quelque chose. Moi, je ne suis pas l'inventeur d'un système de défense ou d'une combinaison d'attaque, je ne suis pas un copieur, non plus. Je prends des trucs par-ci, par-là. Avec des bouts de ficelle et de tissus, on parvient à faire une marionnette »*. Un artiste ? *« Non, un bon artisan, celui qui prend la matière et qui a du respect pour cette matière. »*

« C'est un homme très rigoureux et très travailleur », explique Jean-Pierre Lepointe, entraîneur adjoint de l'équipe de France qui apparaît comme le trait d'union entre l'équipe et Costantini. *« Il a un esprit d'analyse très pointu qui lui permet d'affiner un sens tactique exceptionnel. En face de lui, les entraîneurs sont pauvres tactiquement. Lui travaille énormément, se documente, observe tout le handball international. Daniel s'intéresse beaucoup au handball allemand qui allie puissance et rigueur. Il a tout de suite été convaincu qu'il fallait des joueurs grands et puissants, loin de la conception poétique de ce sport qu'avaient alors les responsables français. »*

L'homme qui entraîne l'équipe de France depuis 1985 est un grand et beau gosse. Il a l'accent ensoleillé et la langue très loin de ses poches. Il aurait voulu être médecin, il est devenu entraîneur et a pansé les blessures d'une équipe de France qu'il était venu repêcher dans la troisième division du groupe mondial, en 1985. A force de travail, de rigueur et parfois de coercition, avoue-t-il, l'équipe remonte fissa dans le groupe B, en 1986, se qualifie pour le groupe A en 1989, décroche son billet pour les Jeux olympiques de Barcelone en 1990. Depuis, l'équipe a escaladé les marches des podiums les plus prestigieux, de la médaille de bronze olympique, en 1992, au titre de champions du monde en 1995.

En dix ans, Daniel Costantini a changé : *« Sa méthode s'est embellie,* note Jean-Pierre Lepointe. *Il y a un avant et un après-Barcelone. Avant les Jeux olympiques de 1992, il était très autoritaire, opiniâtre, directif. Après la médaille de bronze, il a mis de l'eau dans son vin en lâchant la bride. Il leur a fait confiance. »* Stéphane Stoecklin, le meilleur buteur de la finale, confirme : *« Il nous laisse gérer les compétitions. Il respecte le fait que nous sommes des individualités. »* Pour Grégory Anquetil, l'un des jeunes héros des championnats du monde (*Le Monde* du 19 mai) : *« Heureusement qu'il n'a pas la même personnalité que nous. Pour gérer un groupe pareil, il faut un type comme lui : calme, autoritaire et indulgent. »*

Dimanche soir, Daniel Costantini a trempé ses lèvres dans le bol de whisky-coca bu par toute l'équipe. Au banquet de clôture, quand ses joueurs jouaient les carabins débridés, lui était simplement heureux. On a évoqué les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, il a répondu : *« Laissez-moi profiter. »* On a insisté sur les jeunes : *« Nous réinventons un handball à chaque fois qu'un nouveau joueur arrive »*, a-t-il répondu en ce jour où tout finit, où tout recommence.

Bénédicte Mathieu

Dix ans de montée en puissance

● **1985.** Daniel Costantini est nommé entraîneur de l'équipe de France, qui vient de descendre dans le groupe C.
● **1986.** Championne du monde du groupe C, au Portugal, la France remonte dans le groupe B.
● **1989.** Aux championnats du monde à Paris, la France se qualifie pour le groupe A.
● **1990.** Neuvième du championnat du monde A, en Tchécoslovaquie, la France se qualifie pour les Jeux olympiques de Barcelone.
● **1992.** Médaille de bronze aux Jeux olympiques.
● **1993.** Vice-championne du monde à Stockholm, derrière la Russie.
● **1994.** Sixième aux championnats d'Europe et médaille d'or aux Goodwill Games, à Saint-Pétersbourg.
● **1995.** Championne du monde
Poule de qualification.
France-Japon, 33-20 ;
France-Algérie, 23-21 ;
France-Roumanie, 22-23 ;
France-Danemark, 22-21 ;
France-Allemagne, 22-23.
Huitièmes de finale.
France-Espagne, 23-20.
Quarts de finale. France-Suisse, 28-18.
Demi-finale. France-Allemagne, 22-20.
Finale. France-Croatie, 23-19.

Une victoire collective

Après s'être assuré d'entrée un avantage initial de trois buts grâce à de rapides contre-attaques et à un penalty, les Français n'ont guère été inquiétés tout au long de la finale. Les attaquants croates se sont heurtés à une défense redoutablement organisée autour de Pascal Mahé et de Jackson Richardson, véritable poison annihilant la plupart des combinaisons adverses. L'âpreté de la défense française peut se mesurer au nombre des expulsions temporaires (quatre) sifflées contre les Bleus et au faible score des Croates à la mi-temps (six buts seulement). En attaque, le bras gauche de Stéphane Stoecklin (sept buts) fit beaucoup de dégâts. Mais c'est la richesse collective qui assura le succès : ainsi le manque d'efficacité de Guéric Kervadec, échouant à plusieurs reprises sur l'excellent gardien croate Matosevic, fut compensé par l'entrée de Gaël Monthurel, qui réussit ses trois premiers tirs. Et lorsque le gardien français Yohann Delattre commença à perdre son influx, Bruno Martini le remplaça avec brio.

Fiche technique

France bat Croatie 23-19.
● **FRANCE :** buts de Stoecklin (7, dont 1 penalty), Kervadec (3) ; Monthurel (3), Anquetil (3, dont 2 penalties), Lathoud (2), Munier (2), Richardson (2), Volle (1). Expulsions : Kervadec, 25e ; Munier, 35e ; Richardson, 46e ; Mahé, 50e ; Monthurel, 57e.
● **CROATIE :** buts de Bilic (5), Cavar (5), Smajlagic (4), Farkas (1), Goluza (1), Jovic (1), Nacinovic (1), Saracevic (1). Expulsions : Farkas, 28e ; Jovic, 45e.

Les vététistes français confirment leur domination en descente

Le cross-country, où les tricolores sont moins brillants, a été préféré pour les débuts du VTT aux JO, à Atlanta

CAP-D'AIL
de notre envoyé spécial

Ne dites pas à un champion de descente en vélo tout terrain que c'est un coureur exceptionnel, il vous répondra immanquablement qu'il se sent avant tout pilote. Sous son casque intégral, ganté et revêtu de sa combinaison renforcée des épaules aux chevilles qui lui donne une carrure de joueur de football américain, le descendeur en VTT se sent plus proche d'un as du volant que d'un dévoreur de cols.

Samedi 20 et dimanche 21 mai à Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes), les 250 meilleurs descendeurs pouvaient d'ailleurs jeter un œil sur le circuit où se disputera le Grand Prix de Monaco de formule 1, avant de prendre le départ du sommet de la Tête de Chien, le rocher qui domine la Principauté. Trois kilomètres plus loin, 400 mètres plus bas et 5 minutes et 12 secondes plus tard, Nicolas Vouilloz, un enfant du pays de dix-neuf ans, a inscrit son nom au palmarès de la première des six manches de la Coupe du monde de descente de VTT, qui va se poursuivre en Suède, aux Etats-Unis, au Canada et en Autriche.

Avec son tracé de sentier muletier accroché au flanc de la Turbie, ses lacets, ses sauts d'un rocher à l'autre et son final sur un pierrier de 400 mètres de long que les « pilotes » appellent la *« séquence marteau-piqueur »*, la descente de Cap-d'Ail est la plus vertigineuse et la plus technique du circuit mondial. Habitués à des pistes beaucoup plus roulantes et plus rapides, les coureurs américains ont longtemps hésité à y défendre leur réputation d'inventeurs du *mountain-bike*, d'autant qu'ils y savent les Français pratiquement invincibles.

D'une année sur l'autre, Nicolas Vouilloz a battu de 18 secondes le record de la piste établi l'an dernier par le Français François Gachet. Venu du bicross, passé par le motocross et le trial, Nicolas Vouilloz est le pur produit de la génération VTT. Il ne connaît pratiquement du vélo que l'acrobatie des sauts et de la glisse sur deux roues : *« C'est un avantage décisif de n'avoir aucune appréhension dans une descente. C'est possible à partir du moment où on se sent en harmonie et sûr de son vélo. Je conduis alors ma machine comme un pilote de rallye sa voiture. »*

> « Nous savons que notre travail pour former une génération ne portera ses fruits que dans quelques années »

Acrobate lui-aussi, François Gachet a fini quatrième cette année, après avoir remporté l'épreuve en 1994. Ce Grenoblois de vingt-neuf ans avait gagné quatre des six descentes de la Coupe du monde l'an dernier, avant d'aller battre les Américains sur leur terrain aux championnats du monde de Vail (Colorado). Après l'école du cirque, et six ans de vélo trial, il a été compagnon charpentier et batteur dans un groupe de rock, avant de devenir vététiste professionnel en 1993. Mais il aime aussi la mécanique. *« La descente en VTT se joue maintenant beaucoup sur le matériel,* explique François Gachet, qui dispose d'un mécanicien à plein temps. *Il n'est plus question de faire une épreuve de haut niveau sans un vélo entièrement suspendu. Les derniers réglages, pression des pneus et des amortisseurs, se font juste avant la course, après plusieurs reconnaissances du parcours. »*

Avec François Gachet, Nicolas Vouilloz, troisième de la Coupe du monde et champion du monde junior en 1994 et Anne-Caroline Chausson, deuxième de la dernière coupe du monde féminine, mais blessée à Cap-d'Ail, les vététistes français dominent la descente mondiale. Il n'en est pas de même en cross-country, la discipline retenue pour l'entrée du *mountain-bike* aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Avec ses courses de deux à trois heures, qui font appel à la résistance et à la puissance, et beaucoup moins à la technique, le cross est très différent de la descente.

Alors que les premières années du *mountain-bike* avaient vu les vététistes s'aligner dans les deux disciplines, le niveau des performances et l'arrivée d'une génération de descendeurs venus du bicross obligent à la spécialisation. Depuis les bonnes performances des anciens routiers, comme Jeannie Longo, championne du monde à Métabief (Jura) en 1993, aucun vététiste français ne figure dans le sommet de la hiérarchie mondiale en cross. Seul le junior Miguel Martinez a remporté les titres européen et mondial en 1994.

A un an d'Atlanta, cette absence inquiète Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme. *« Nous avons toujours défendu le VTT, à la fois comme sport de haut niveau à vocation olympique au sein des instances internationales, et comme outil de relance du cyclisme en France,* explique Daniel Baal. *Mais nous savons que notre travail en profondeur pour former une génération de vététistes ne portera ses fruits que dans quelques années. »*

En attendant Sydney, la France comptera sans doute sur ses champions de cyclo-cross, comme Jérôme Choty et Dominique Arnould pour Atlanta, car le premier circuit olympique de VTT ne devrait pas comporter de ces descentes vertigineuses qui font aujourd'hui la gloire des « pilotes » français.

Christophe de Chenay

L'athlétisme américain est atteint par la misère

L'avenir des deux étapes du Grand Prix organisées aux Etats-Unis est menacé par le retrait des sponsors

L'Américain Carl Lewis s'est rassuré, dimanche 21 mai aux New York Games, en remportant le 200 m en 20 s 28/100. Sur la même distance, sa compatriote Gwen Torrence s'est imposée facilement en 22 s 04/100, meilleure performance mondiale de l'année. Le Canadien Bruny Surin a gagné le 100 m en passant sous les 10 secondes (9 s 92), mais avec un vent trop favorable (2,2 m/s), tandis que l'Américain Kareem Streete-Thompson profitait de conditions limites (1,9 m/s de vent favorable) pour établir la meilleure performance de l'année à la longueur avec un 8,56 mètres. Ces résultats ont été obtenus alors que la situation financière des organisateurs de meetings américains est mauvaise.

NEW YORK
correspondance

Triste paradoxe : l'Amérique s'active fiévreusement à la préparation des Jeux du centenaire, l'an prochain à Atlanta, alors que le premier des sports olympiques en est réduit à racler ses fonds de tiroirs. Dimanche 21 mai, l'athlétisme américain a débuté sa saison sans le sou. Les New York Games, la première des deux épreuves du Grand Prix organisées aux Etats-Unis, ont dû composer avec un budget en peau de chagrin. *« Pas plus de 2,5 millions de francs,* explique Allan Seinfeld, le directeur de la compétition. *A peine un tiers de la somme dont je disposais il y a seulement trois ans. »* Les partenaires se sont fait tirer l'oreille avant de mettre la main à la poche. Ils l'ont fait avec prudence. Et si tardivement que les organisateurs new-yorkais ont cru jusqu'aux premiers jours du printemps que leur épreuve ne sortirait pas des cartons.

Les New York Games ne se plaignent pas de leur sort. *« Le pire est ailleurs »,* résume Allan Seinfeld dans un soupir. A San José, par exemple, où doit se tenir, samedi 27 mai, la deuxième étape nord-américaine du Grand Prix. Mal en point depuis plusieurs années, le Bruce Jenner Classic a traversé l'hiver à l'allure traînante d'un moribond. Fin mars, ses organisateurs ont prévenu de sa mort prochaine. *« Faute d'un financement suffisant, le meeting n'aura pas lieu en 1995 »,* a sobrement annoncé l'avis de décès. L'information n'a semblé attrister personne aux Etats-Unis. Mais elle a ému ISL, l'agence de marketing de la Fédération internationale d'athlétisme, qui a su dénicher un petit million de francs pour repousser l'échéance.

Le coup fatal, l'athlétisme américain l'a reçu un peu plus tard. Fin avril, la société Mobil a annoncé sa décision de se retirer d'un sport qu'elle alimentait généreusement depuis 1981. Justifié par un changement de politique de communication, ce retrait plonge la discipline dans la peur du lendemain. Mobil ne finançait pas seulement le circuit du Grand Prix. Elle arrosait la piste de quelque 25 millions de francs annuels. Un partenariat mondial dont les Etats-Unis retiraient la part la plus épaisse.

LES CRITIQUES DE CARL LEWIS

La pompe Mobil coupée, l'athlétisme américain n'aperçoit plus de l'avenir qu'une vision sombre et incertaine. Ses dirigeants ont beau se protéger des critiques derrière la certitude de trouver bientôt de nouveaux soutiens, leur optimisme béat ne trompe personne. Pire : il agace. *« Si notre sport se meurt, il le doit à l'incompétence des gens qui le gouvernent »,* répète Carl Lewis. « King Carl » change de couloir lorsque le hasard lui fait croiser un dirigeant fédéral. Longtemps, sa grogne a pu passer pour une colère de diva. Mais ces derniers temps, ils sont de plus en plus nombreux à rejoindre le camp du sprinter aux huit titres olympiques.

Le dernier hiver a donné du crédit au discours résolument hostile de Carl Lewis. La fédération américaine avait fait de la saison en salle une priorité dans son opération de séduction du public et des médias. Elle avait dépensé sans compter dans l'organisation d'un circuit de compétitions. Et pris un air de triomphe le jour où la chaîne NBC avait accepté de donner à l'événement une audience nationale. L'hiver allait sonner le réveil du premier des sports olympiques. Elle en jurait ses grands dieux.

Carl Lewis, bien sûr, a boudé ces soirées hivernales. Il n'a sans doute pas eu tort. Organisé à la va-vite, le circuit n'a convaincu personne. Son audience a pris place au vingt-cinquième rang des événements sportifs diffusés entre le 3 février et le 4 mars 1995. Il a devancé quelques rencontres de basket universitaires et la plupart des compétitions de ski alpin. Mais le championnat national de bowling a attiré plus d'Américains devant leur petit écran... A l'heure des comptes, la fédération a dû avouer un passif d'environ 1,5 million de francs.

Plus grave : l'opération survie de l'athlétisme américain a sans doute levé le dernier doute que pouvait encore avoir Mobil quant à ses envies de repli. La compagnie pétrolière avait assuré le circuit hivernal de sa bonne volonté en lui signant un chèque de 6 millions de francs. Mais elle a plutôt mal pris de voir son nom, sur les panneaux publicitaires au bord de la piste, réduit aux dimensions de celui de sociétés dont la contribution s'était réduite à 400 000 francs. Mobil s'en est plaint avec élégance. Mais la politesse l'a quittée à la lecture du programme de la réunion de Fairfax, l'une des étapes du circuit, lorsque l'un des dirigeants de la société a découvert une pleine page de publicité pour la compagnie Shell. *« Une erreur »,* s'est excusée la fédération américaine. Une de plus, a dû relever Carl Lewis.

Alain Mercier

Athènes accueillera le Mondial 1997

Le Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), réuni à Göteborg dimanche 21 mai, a désigné Athènes pour organiser les championnats du monde en plein air de 1997, en remplacement de Mexico, qui s'était désistée il y a deux mois en raison de difficultés économiques. Les vingt-trois membres, qui se sont prononcés à bulletin secret, ont été sensibles au fait qu'Athènes possédait toutes les infrastructures nécessaires, dont le stade qui a abrité les championnats d'Europe en 1982, et ne demanderait aucune aide financière à l'IAAF pour organiser ce sixième Mondial. Les responsables grecs se sont déclarés très satisfaits de ce choix, qui leur a fait, selon l'un d'entre eux, *« oublier la déception de ne pas avoir été retenus pour organiser les Jeux olympiques de 1996 »*. Athènes, qui avait déjà été choisie pour organiser les championnats du monde en salle en 1997, a proposé de se désister au cas où une autre ville serait intéressée pour cette dernière compétition. – (*AFP*)

Les fantômes de l'« armée chinoise de Ma Junren »

PÉKIN
de notre correspondant

La soudaine irruption au premier rang de l'athlétisme mondial des coureuses chinoises qui avaient dominé le fond et le demi-fond aux championnats de Stuttgart en 1993 n'aura-t-elle été qu'un feu de paille, vite éteint en raison de querelles sur les méthodes d'entraînement contestées de l'artisan de ce succès ? A tout le moins, c'est un malaise certain qui a prévalu à l'occasion des championnats nationaux dans ce petit monde de l'ex-« armée de Ma Junren », comme on avait surnommé le groupe de gazelles chinoises nourries à la soupe de tortue à carapace molle et aux fourmis des hauts plateaux, la douteuse potion magique qui aurait été une des recettes des succès d'alors.

Car la révolte a éclaté peu après Stuttgart avec des accusations lancées contre l'ancien militaire devenu entraîneur, à la fois pour son caractère épouvantable et pour des indélicatesses qu'il aurait commises avec les primes en principe destinées à ses élèves. C'est en tout cas ce qu'a affirmé Wang Junxia, détentrice des records du monde sur 3 000 et 10 000 mètres en prenant la tête de la mutinerie au moment où la poigne de Ma sur l'équipe était affaiblie par l'hospitalisation de l'entraîneur à la suite d'un accident de voiture.

Avec plusieurs des héroïnes concernées, Wang s'est efforcée de reproduire la recette de la soupe en question et de l'intense rythme d'entraînement au sein d'une équipe concurrente basée, comme la première, en Mandchourie. Un ancien lieutenant de Ma s'est mis au service de cette « armée rivale » pour l'entraîner, laissant l'ex-potentat fulminer en compagnie d'une seule de ses jeunes stars, Qu Yunxia, championne du monde du 1 500 mètres.

Ces querelles ont fini par annihiler l'élan qui portait les coureuses chinoises, celles-ci ayant enregistré, au cours de compétitions récentes, des contre-performances qui font douter de leur avenir. Le résultat a été visible à l'occasion des championnats de Chine, qui se sont achevés dimanche 21 mai à Taiyuan, chef lieu de la province du Shanxi (centre-nord) : Ma a renoncé à y faire courir l'équipe qu'il s'efforçait de remettre sur pied autour de Qu Yunxia, la disqualifiant *de facto* pour la sélection chinoise au prochain championnat du monde, à Göteborg (Suède) au mois d'août.

Quant à Wang Junxia, en dépit de son nouveau titre national sur 5 000 mètres (15 min 33 s 18), elle s'est plainte de subir une pression considérable de la part du public chinois pour se réconcilier avec l'entraîneur à temps pour les Jeux olympiques d'Atlanta de l'an prochain. Une perspective que s'efforce d'écarter l'intéressé, qui couvre ses anciennes protégées de sarcasmes depuis son lit d'hôpital. Cette atmosphère de zizanie vient s'ajouter, pour noircir le ciel sportif chinois, aux révélations entachant la réputation du camp des nageurs après l'annulation de plusieurs titres pour usage de produits dopants lors des Jeux asiatiques d'Hiroshima en 1994. Cela fait dire à des observateurs de la scène sportive dans l'empire du Milieu qu'on n'en est pas encore à voir ce pays, en dépit de l'immense potentiel que recèle sa population, produire des champions mondiaux sur la base régulière que supposerait une organisation de la formation cohérente et durable. Le monde sportif chinois reste à l'heure actuelle dominé par un empirisme que dicte l'inégalité des ressources financières, offrant à l'occasion une percée brillante dans telle ou telle discipline, mais soumis à des incertitudes comme celles ayant frappé l'éphémère « armée de Ma ». Une fragilité qui est somme toute bien à l'image de celle de la réussite économique chinoise : un essai qui reste à transformer, dépassant la combine pas toujours honnête pour parvenir à une puissance consolidée. Les Jeux d'Atlanta permettront de voir si l'athlétisme chinois sera parvenu, dans l'intervalle, à surmonter ses troubles de puberté.

Francis Deron

■ **La perchiste tchèque Daniela Bortova** a établi, dimanche 21 mai à Ljubljana (Slovénie), un nouveau record du monde avec un saut de 4,10 mètres. Le précédent record était détenu depuis le 18 mai par deux Chinoises, Sun Caiyun et Zhong Guiqing, qui avaient franchi 4,08 mètres, à Taiyuan, au cours des championnats de Chine. – (*Reuter*.)

Rugby : M. Mandela regrette l'absence de Springboks noirs

LE PRÉSIDENT sud-africain Nelson Mandela a regretté que l'équipe de rugby sud-africaine des Springboks, qui jouera chez elle la Coupe du monde de rugby à partir du 25 mai, ne comprenne pas de joueurs noirs. Il prédit que c'est sans doute *« la dernière fois »*. Dans un entretien que doit diffuser la chaîne britannique ITV, lundi 22 mai, M. Mandela assure qu'il soutient totalement le XV sud-africain, qu'il *« souhaite sa victoire »* et qu'il *« va d'ailleurs parier »* sur son succès.

« La sélection actuelle est bien entendu basée sur le mérite et non sur la couleur », explique le président, mais *« il est vraiment dommage que Chester Williams* [seul joueur noir sélectionné dans l'actuelle équipe nationale] *se soit retiré sur blessure. Aux yeux des multiples observateurs qui vont examiner et commenter la composition de l'équipe sud-africaine, elle va apparaître comme une équipe d'Afrique uniquement composée de Blancs et laissant les Noirs à l'écart,* regrette-t-il. *Il n'est pas facile d'entraîner et de faire progresser au niveau requis des gens auxquels toutes les occasions ont été refusées pendant plus de trois siècles et plus particulièrement depuis quarante-cinq ans. Si les Noirs ou tous les gens de couleur en Afrique du Sud ont une chance dans le rugby, ils en profiteront comme n'importe quel joueur blanc. Pour une grande partie de notre communauté, le rugby est comme une religion ».* – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la Juventus de Turin** s'est assuré le 23e titre de son histoire en battant Parme (4-0), dimanche 21 mai. A deux journées de la fin du championnat d'Italie, les Turinois ont porté leur avance à dix points sur leurs adversaires. Leur dernier titre remontait à la saison 1985-1986, sous la conduite de Michel Platini. Turin, qui avait subi la loi de Parme en finale de la Coupe de l'UEFA (1-0, 1-1), a pris une éclatante revanche en championnat. Didier Deschamps a marqué son premier but dans le Calcio en contribuant au succès de son équipe sur Parme.

■ **Le RSC Anderlecht est devenu champion de Belgique**, samedi 20 mai, à l'issue de la 34e et dernière journée du championnat, grâce à sa victoire (2-0) à l'extérieur face à la Gantoise. Il devance d'un point le Standard de Liège, pourtant victorieux (2-0) du FC Bruges, qui termine troisième.

■ **Manchester United aura tout perdu** cette saison. Les coéquipiers d'Eric Cantona se sont inclinés, samedi 20 mai à Wembley, en finale de la Coupe d'Angleterre, face à Everton (1-0), quelques jours après avoir dû céder, pour un seul point, leur titre de champions d'Angleterre aux Blackburn Rovers. C'est la première fois depuis six ans que Manchester United ne remporte aucun trophée.

■ **DOPAGE : le Kenyan John Ngugi**, trente-trois ans, quintuple champion du monde de cross-country, suspendu pour quatre ans pour avoir refusé de se soumettre à un contrôle antidopage inopiné à son domicile, a été requalifié à l'issue d'une longue bataille juridique, dimanche 21 mai, par le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), réuni à Goeteborg (Suède). Le Kenyan, champion olympique du 5 000 mètres à Séoul, qui avait refusé d'être contrôlé sous prétexte que le représentant de l'IAAF, John Whetton, ne s'était pas identifié clairement, était suspendu depuis le 13 février 1993. – (*AFP.*)

■ **AUTOMOBILISME : le Brésilien Emerson Fittipaldi et l'Américain Al Unser junior** n'ont pas réussi à se qualifier pour la 79e édition des 500 Miles d'Indianapolis, programmée dimanche 28 mai. Les deux pilotes de l'écurie Penske comptaient trois victoires dans la plus prestigieuse épreuve du championnat Indy Car, l'équivalent de la formule 1 aux Etats-Unis. La première ligne sera occupée par l'Américain Scott Brayton (Lola Menard), qui a tourné à 372,651 km/h, le Néerlandais Arie Luyendyk (Lola Menard) et le Canadien Scott Goodyear (Reynard Honda).

■ **Un accident a coûté la vie à deux spectateurs**, dimanche 21 mai près de Braga, au Portugal, au cours d'une épreuve comptant pour le championnat d'Europe de la montagne. La voiture du Portugais Manuel Barbosa a fait une violente sortie de route, fauchant un groupe de spectateurs. Parmi la trentaine de blessés hospitalisés, sept seraient dans un état grave. – (*AFP.*)

■ **SPORTS ÉQUESTRES : le concours complet de Compiègne** a été remporté, dimanche 21 mai, par la Britannique Mary Thomson, championne du monde par équipes à La Haye en 1994. La Française Marie-Christine Duroy a pris la troisième place. Au classement par équipes, les Français se sont imposés devant les Britanniques.

■ **VOLLEY-BALL : la France a compromis ses chances** de qualification aux championnats d'Europe de 1995 en s'inclinant nettement à Maribor face à la Slovénie (3 sets à 0). Cette défaite survient après un premier échec face à la Turquie et place l'équipe de France à la dernière place de la poule de qualification, derrière la Turquie, la Roumanie et la Slovénie.

Thomas Muster remporte les Internationaux d'Italie de tennis

LE TENNISMAN autrichien Thomas Muster, tête de série no 7 et 10e joueur mondial, a remporté, dimanche 21 mai, les Internationaux d'Italie en battant en finale l'Espagnol Sergi Bruguera (no 8 et 7e mondial) 3-6, 7-6 (7-5), 6-2, 6-3 en 2 heures 51 minutes. Après ses succès à Mexico, Estoril (Portugal), Barcelone et Monte-Carlo, Muster a ainsi préservé son invincibilité cette année sur terre battue à une semaine de l'ouverture de Roland-Garros.

Après avoir concédé la première manche de cette finale retardée par la pluie, l'Autrichien a pris l'ascendant sur son adversaire, qui revenait à la compétition après une entorse à un genou qui l'avait éloigné des courts pendant six semaines.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

NBA
Demi-finales
Conférence Est

New York - Indiana	92-82
Indiana - New-York	97-95

Indiana vainqueur 4-3
Indiana rencontre Orlando en finale.
Conférence Ouest

Phoenix - Houston	114-115

Houston vainqueur 4-3
Houston rencontre San Antonio en finale.

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
8e étape
Acquapessa Marina - Monte Sirino (206 km)
1. L. Cubino (Esp., Kelme) ; 2. B. Cenghialta (Ita.) à 1 min 19 s ; 3. F. Frattini (Ita.) à 1 min 24 s ; 4. S. Cattai (Ita.) à 1 min 24 s ; 5. H. Buenahora (Col.) à 1 min 24 s.
9e étape
La Calda - Salerne (165 km)
1. R. Sorensen (Dan., MG) ; 2. F. Frattini (Ita.) m. t. ; 3. E. Simon (Fra.) m. t. ; 4. M. Saligari (Ita.) m. t. ; 5. M. Ghirotto (Ita.) m. t.
Classement général : 1. T. Rominger (Sui., Mapei) ; 2. F. Casagrande (Ita.) à 1 min 17 s ; 3. L. Cubino (Esp.) à 1 min 26 s ; 4. P. Ugrumov (Rus.) à 1 min 44 s ; 5. E. Berzin (Rus.) à 1 min 52 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 1
36e journée

Bastia - Nantes	2-2
Cannes - Monaco	2-2
Auxerre - Lens	3-0
Lyon - Strasbourg	1-0
Rennes - Martigues	5-1
Caen - Le Havre	2-2
Lille - Bordeaux	1-0
Metz - Sochaux	3-0
Paris SG - Saint-Etienne	1-0
Nice - Montpellier	0-0

Classement : 1. Nantes, 75 pts ; 2. Lyon, 68 ; 3. Paris SG, 66 ; 4. Auxerre, 56 ; 5. Lens, 56 ; 6. Monaco, 54 ; 7. Cannes, 53 ; 8. Metz, 53 ; 9. Bordeaux, 51 ; 10. Strasbourg, 48 ; 11. Le Havre, 48 ; 12. Martigues, 45 ; 13. Rennes, 44 ; 14. Nice, 42 ; 15. Lille, 42 ; 16. Montpellier, 41 ; 17. Bastia, 41 ; 18. Saint-Etienne, 36 ; 19. Caen, 33 ; 20. Sochaux, 23.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 2
40e journée

Le Mans - Nancy	0-1
Angers - Alès	3-0
Mulhouse - Marseille	0-1
Gueugnon - Niort	3-1
Beauvais - Amiens	4-0
Valence - Red Star	2-2
Châteauroux - Dunkerque	3-2
Nîmes - Perpignan	1-0
Toulouse - Laval	3-0
Charleville - Guingamp	3-3
Saint-Brieuc - Sedan	1-0

Classement : 1. Marseille, 78 pts ; 2. Guingamp, 78 ; 3. Gueugnon, 77 ; 4. Toulouse, 74 ; 5. Châteauroux, 70 ; 6. Red Star, 70 ; 7. Nancy, 62 ; 8. Dunkerque, 56 ; 9. Alès, 52 ; 10. Charleville, 52 ; 11. Amiens, 52 ; 12. Mulhouse, 49 ; 13. Le Mans, 48 ; 14. Valence, 45 ; 15. Perpignan, 42 ; 16. Laval, 41 ; 17. Niort, 40 ; 18. Angers, 39 ; 19. Saint-Brieuc, 38 ; 20. Beauvais, 38 ; 21. Nîmes, 35 ; 22. Sedan, 35.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
32e journée

Naples - Milan AC	1-0
Juventus - Parme	4-0
Bari - AS Rome	2-2
Cremone - Padoue	3-0
Fiorentina - Torino	6-3
Gênes - Foggia	3-0
Inter de Milan - Caglia	1-2
Lazio - Sampdoria	1-0
Reggiana - Brescia	2-0

Juventus championne.
Classement : 1. Juventus, 70 pts ; 2. Parme, 60 ; 3. Milan AC, 57 ; 4. Lazio, 57 ; 5. AS-Rome, 53 ; 6. Cagliari, 49 ; 7. Inter de Milan, 48 ; 8. Fiorentina, 47 ; 9. Sampdoria, 46 ; 10. Naples, 45 ; 11. Torino, 42 ; 12. Bari, 41 ; 13. Padoue, 39 ; 14. Crémone, 38 ; 15. Gênes, 36 ; 16. Foggia, 33 ; 17. Reggiana, 17 ; 18. Brescia, 13.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
31e journée

Leverkusen - 1860 Munich	0-2
Hambourg - Cologne	0-4
Brême - Uerdingen	6-1
Fribourg - Dortmund	1-1
Duisbourg - Kaiserslautern	3-2
Bayern Munich - Karlsruhe	0-1
Dresde - Schalke 04	2-1
Bochum - Stuttgart	4-0
Moenchengladbach - Francfort	2-0

Classement : 1. Werder Brême, 46 pts ; 2. Dortmund, 44 ; 3. Fribourg, 42 ; 4. Moenchengladbach, 40 ; 5. Kaiserslautern, 40 ; 6. Bayern Munich, 39 ; 7. Karlsruhe, 33 ; 8. Leverkusen, 32 ; 9. Cologne, 31 ; 10. Francfort, 29 ; 11. Schalke, 29 ; 12. Hambourg, 27 ; 13. Stuttgart, 26 ; 14. Munich 1860, 25 ; 15. Uerdingen, 21 ; 16. Duisbourg, 20 ; 17. Bochum, 19 ; 18. Dresde, 15.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL
33e journée

Sporting Lisbonne - Chaves	1-0
Amadora - Guimaraes	1-1
Belenenses - Farense	1-0
Braga - Leiria	2-0
Salgueiros - Porto	1-2
Tirsense - Benfica Lisbonne	1-3
Uniao Madeira - Maritimo	2-2
Beira Mar - Setubal	1-1
Boavista - Vicente	1-1

Classement : 1. FC Porto, 60 pts ; 2. Sporting Lisbonne, 54 ; 3. Benfica Lisbonne, 46 ; 4. Guimaraes, 41 ; 5. Farense, 35 ; 6. Tirsense, 34 ; 7. Leiria, 34 ; 8. Maritimo, 33 ; 9. Boavista, 32 ; 10. Braga, 31 ; 11. Salgueiros, 28 ; 12. Belenenses, 27 ; 13. Vicente, 26 ; 14. Amadora, 26, 15. Chaves, 25 ; 16. Madeira, 24 ; 17. Beira Mar, 21 ; 18. Setubal, 17.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
34e journée

Espagnol Barcelone - Real Saragosse	2-0
Real Madrid - Valladolid	1-0
Vigo - La Corogne	0-2
Betis Seville - FC Barcelone	1-1
Logrones - Oviedo	0-2
Albacete - Real Sociedad	0-1
Bilbao - Tenerife	3-2
Gijon - Valence	1-0
Santander - Atletico Madrid	0-0
St-Jacques-Compostelle - Séville	*0-4*

Classement : 1. Real Madrid, 51 pts ; 2. La Corogne, 45 ; 3. Betis Sevilla, 41 ; 4. Séville, 40 ; 5. FC Barcelone, 40 ; 6. Saragosse, 40 ; 7. Espagnol Barcelone, 39 ; 8. Bilbao, 38 ; 9. Oviedo, 37 ; 10. Valence, 34 ; 11. Real Sociedad, 33 ; 12. Tenerife, 32 ; 13. Vigo, 31, 14. Atletico Madrid, 30 ; 15. St-Jacques-Compostelle, 30, 16. Santander, 29 ; 17. Albacete, 28 ; 18. Gijon, 28 ; 19. Valladolid, 21 ; 20. Logrones, 13.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
Dernière journée

RC Liégeois - Lommel	1-2
Ekeren - Lierse	2-4
Cercle Bruges - Alost	1-1
Gand - Anderlecht	0-2
Ostende - Beveren	2-1
Molenbeek - Seraing	1-0
Standard Liège - FC Bruges	2-0
SC Charleroi - Antwerp	0-0
Saint-Trond - FC Malines	2-0

Classement final : 1. Anderlecht, 52 pts ; 2. Standard de Liège, 51, 3 FC Bruges, 49 ; 4. Alost, 39 ; 5. Lierse, 37 ; 6. Ekeren, 37, 7. Lommel, 35 ; 8. Saint-Trond, 35 ; 9. Seraing, 34, 10. Beveren, 32 ; 11. FC Malines, 31 ; 12 RWD Molenbeek, 31 ; 13. Charleroi, 31, 14. Gand, 30 ; 15. Cercle de Bruges, 28 ; 16. Antwerp, 24 ; 17. Ostende, 19 ; 18. RC Liégeois, 17

COUPE D'ANGLETERRE
Finale

Everton - Manchester United	1-0

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE
Finale
France bat Croatie 23 à 19. France championne du monde.
Match pour la 3e place
Suède bat Allemagne 26 à 20.
Classement final : 1 France ; 2 Croatie ; 3. Suède ; 4. Allemagne ; 5. Russie ; 6 Egypte ; 7. Suisse ; 8 République tchèque ; 9. Biélorussie ; 10. Roumanie ; 11. Espagne ; 12. Corée du Sud.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'ALLEMAGNE
500 cc : 1. Daryl Beattie (Aus, Suzuki) ; 2 Luca Cadalora (Ita, Yamaha) ; 3 Shinichi Itoh (Jap, Honda) ; 4. Alex Criville (Esp, Honda) ; 5. Alberto Puig (Esp, Honda).
Classement du championnat : 1 Daryl Beattie (Aus), 99 pts ; 2. Michael Doohan (Aus), 70 ; 3. Alberto Puig (Esp), 67, 4. Luca Cadalora (Ita), 66 ; 5 Alex Criville (Esp), 61.
250 cc : 1. Massimiliano Biaggi (Ita, Aprilia) ; 2. Tetsuya Harada (Jap, Yamaha) ; 3. Tadayuki Okada (Jap, Honda) ; 4. Kenny Roberts Junior (EU, Yamaha) ; 5. Jean-Philippe Ruggia (Fra, Honda).
Classement du championnat : 1. Tetsuya Harada (Jap), 98 pts ; 2. Massimiliano Biaggi (Ita), 93 ; 3. Ralf Waldmann (All), 74 ; 4. Nobuatsu Aoki (Jap), 56 ; 5 Tadayuki Okada (Jap), 42.

RUGBY À XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale

Pia - Saint-Estève	12-10

TENNIS

INTERNATIONAUX D'ITALIE
Demi-finales : Thomas Muster (Aut, N. 7) bat Wayne Ferreira (AfS, N. 4) 3-6, 6-1, 6-3 ; Sergi Bruguera (Esp, N. 8) bat Goran Ivanisevic (Cro, N. 3) 6-4, 6-4
Finale : Thomas Muster bat Sergi Bruguera 3-6, 7-6 (7-5), 6-2, 6-3.

Citizen chic

En cent vingt photos, une exposition présente l'élégance masculine au cinéma



DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

DANS LE *MOUVEMENT* fou des rétrospectives, festivals et autres célébrations du centenaire du cinéma, la ronde des phantasmes prodigués par le 7e art s'exhibe en plans fixes dans une belle exposition présentée par Les Trois Quartiers, « Le chic masculin au cinéma ». Cent vingt portraits photographiques de rêve, censés parcourir les caprices de la séduction vestimentaire impulsée par un panthéon de héros sur pellicule. De Max Linder à Mickey Rourke, ces modèles de charme ont *déclenché des générations de* pâmoisons. Faute d'accéder aux versions originales, les admirateurs se sont repliés sur les débauches *de tissus et d'accessoires* sacrés par leurs stars.

Baudelaire, Ruskin, Proust et quelques habitants de sa planète avaient sacrifié les premiers à l'autel de l'élégance ultra-raffinée : le dandysme. Mais ce n'était là – déjà – qu'un clan d'hommes de lettres aux influences nécessairement restreintes. L'avènement du cinématographe et de ses promoteurs d'exception allaient apporter un relai démocratique d'ampleur à l'exercice d'admiration et d'imitation.

AISANCE

En ces temps plus tristes de raccourcis efficaces, les voilà, nous *dit-on, définitivement supplantés* par les dégaines « positives » des top models. Cette exposition serait donc davantage une affaire de nostalgie. Mais à entendre les réflexions, les soupirs et les exclamations du public, essentiellement féminin, tout n'est pas *perdu pour ce vieux moulin* à fascinations qu'est le cinéma.

Ils sont tous là : les durs et les tendres, aristocrates ou voyoux, superbes ou vulnérables ; l'œil triomphant, enjôleur, furtif ou inquiet ; éclat de rire ou pointe ironique aux lèvres ; arborant, pour les uns, une moue de sale gosse trop gâté ou amoché par la vie, pour les autres, un brin d'austérité signé par l'expérience ou de condescendance avertie par la sagesse. Tous sont en représentation et chacun semble avoir trouvé *une aisance vestimentaire* en adéquation avec sa personnalité.

Certains ont pris leurs marques dans l'élégance classique de la coupe londonienne : Herbert Marshall, David Niven, Errol Flynn, Leslie Howard et... Michel Simon, apparaissant, sur une étonnante photo de 1927, en complet trois pièces en cheviotte à chevrons et pantalon à revers.

D'autres incarnent un sommet du style, « leur » style. Il y a Ramon Navarro, archétype du *latin lover* et rival de Rudolph Valentino dans les années 20 : cheveux calamistrés, complet sombre et cravate en soie à pois, pour le premier ; *soieries exotiques pour* les vêtements d'intérieur du second.

Il y a Cary Grant, sacralisant l'*american cut*, coupe ample et *tombé de veste impeccable*, épaules étoffées : complet trois pièces en fil à fil gris, chemise blanche de coton fin à pointes boutonnées, cravate à motif caviar gris perle et discrète pochette blanche.

TRENCH-COAT MYTHIQUE

Il y aura Alain Delon, modèle du classique « à la française » : chemise à col surpiqué, cravate noire, costume deux pièces en toile de laine. Ou encore Glenn Ford épousant le costume type de *l'homme d'affaires américain* : flanelle anthracite rayée, chemise en voile de coton blanc et cravate noire à nœud très serré.

D'autres ont poussé leurs avantages en signant leur personnalité d'un accessoire, d'un vêtement ou d'une manière dont leur fans ne *tardent pas à s'emparer. Il en est* ainsi du fameux nœud papillon à pois polka et du chapeau souple rabattu sur l'œil de Maurice Chevalier, de la *chemise écossaise* de John Wayne, du duffle-coat de Jean Cocteau, du blouson de cuir et du jean de Marlon Brando, du *trench-coat mythique* d'Humphrey Bogart. C'est aussi le cas du tee-shirt du GI de James Dean, de la cigarette ou du cigare entre les dents de Jean-Paul Belmondo, de la tenue de scène noire, chemise de soie et pantalon de serge, d'Yves Montand, des poignets de veste retournés de Daniel Gélin, de la peu seyante chemise à jabot, illustration de l'*american gigolo*, de Richard Gere. *Sans oublier* la chemise blanche ouverte sur le pull noir en V de Mouloudji, ni la tenue sportwear, blouson de lainage *sur tee-shirt* rayé, du troublant Montgomery Clift... Quant à l'ineffable pull jacquard tricoté main de Jean Marais dans *L'Eternel Retour*, de 1943, c'est par milliers que ses *admiratrices* en demanderont le modèle à l'acteur.

Le partage entre élégance et « chic » est aussi fragile que flou, *comme* l'étymologie de ce petit mot sec et joyeux sur laquelle aucun dictionnaire n'est définitif. Mais à y réfléchir, l'une se distingue bien de l'autre. Quand l'élégance s'arroge la totalité d'une mise et ne souffre pas l'erreur, le chic joue sur le détail et le décalage.

Alors qu'à l'élégance s'associe l'image d'un confort sage et d'un *certain classicisme, le chic* suppose une dose de provocation et d'exotisme. L'élégance n'est chic qu'avec désinvolture, une part de *jeu et ce mouvement* nécessaires à la séduction. Il n'est donc pas étonnant que l'on en repère les meilleurs ambassadeurs parmi les *hommes qui brillent sous* les *sunlights*.

Valérie Cadet

★« Le chic masculin au cinéma ». Les Trois Quartiers, 23, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. *Niveau – 1, accès porte Opéra*. Jusqu'au 31 mai, de 10 heures à 19 heures, du lundi au samedi.

A la conquête de l'or gris

par Claude Sarraute

ELLE REGARDE la *télé* à longueur de journée, sur son canapé, dans sa cuisine ou derrière sa planche à repasser. Elle a des sous, elle n'a pas de dettes, elle est à mettre dans la même assiette que 72 % des petits vernis *assujettis à l'impôt sur les* grandes fortunes. Les trois quarts des portefeuilles boursiers, c'est elle qui les détient. *Sans* parler de 60 % du patrimoine français. Elle roule en Twingo. Et elle carbure au café. Qui ça, *elle* ? *La fameuse* ménagère qui fait valser les Drucker et autres Dechavanne au rythme infernal de l'Audimat ? Vous n'y pensez pas ! *Celle dont je vous* parle a plus de quarante-neuf ans, la malheureuse, et dans ce pays, passé cinquante balais, vous n'intéressez *plus personne*.

Un pays toujours à la traîne des Etats-Unis, où le juteux marché des seniors fait saliver depuis belle lurette, *« grey is gold »*, les jeunes loups du marketing. Du coup, les nôtres s'interrogent, hésitants, incrédules : *Combien* ils sont, au juste, ces croulants ? Dix-sept millions, tant que ça ? Oui, et ça n'est qu'un début. La *population grisonne* à vue *d'œil*. Alors, faudrait peut-être songer à rajuster le tir des plans médias exclusivement destinés à des minettes ou des *mères de famille* couvertes de traites et pas spécialement fidèles aux marques : C'est quoi, ton rouge à lèvres ? *Tu permets que j'essaye ? Gé*nial ! Remarque, celui de Ginette, j'aime assez...

Seulement, voilà, comment l'atteindre, cette *énorme* cible bientôt grossie par les enfants hyper-gâtés du baby-boom qui arrivent à l'âge de la retraite ? Vous me direz : Facile ! Pattes d'oie, cheveux blancs, elle ne passe pas inaperçue. Justement, c'est tout le problème. Un problème d'image. On ne va quand même pas montrer à l'écran une vieille accro à la lessive Mangetache. Ça ferait un rien froissé, pas net et ça risquerait de déteindre *sur le produit*. Oui, je sais, la mère Denis, l'adorable Denise Grey, Mamie Nova, mais bon, c'est l'exception qui confirme l'âgisme, pour ne pas dire le racisme, de nos publicitaires. Pas vrai, Jean-Paul Treguer, *chaud partisan du « senior marketing »* ?

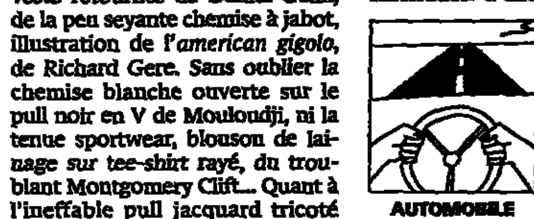
Très à cheval sur le politiquement correct, les Américains, eux, *ont tourné* la difficulté en ouvrant leurs castings à des quinquas et même des sexas séduisants, sportifs, bien dans leurs baskets. Un sac de golf accroché à l'épaule, Madame vante sans fausse honte les mérites de sa couche antifuite en attendant que Monsieur sorte de son verre à dents un étincelant sourire en porcelaine éclairé par un irrésistible regard bleu *plissé soleil*. Et le soir, avant de se coucher, ils biberonnent gaiement en vidant des litres de lait troisième âge enrichi au calcium.

Ici, on n'oserait jamais ! On ose beaucoup moins que ça. Résultat, quand sortant de chez le *coiffeur, oui, nous, les mémés*, on y passe des heures, j'ai le nez chatouillé par la soyeuse crinière d'un ravissant top model chargé *de me vendre à l'écran une* crème colorante à appliquer soi-même – Regarde, ça cache mes cheveux blancs ! –, c'est la *main qui me démange* ! Pareil pour les gels antirides et les soutiens-gorge : Tu veux avoir une peau de satin et des seins de statue ? T'as qu'à acheter ça ! Elles se fichent du monde, ces gamines, ma parole !

Je commence à en avoir ras-le-balconnet, *je vous préviens* ! A l'avenir, vos produits, si vous voulez me les vendre, il va falloir vous adresser directement à moi. Allez, quoi, un peu de courage, je ne sens pas si mauvais que ça !

La vraie nature de Mercedes

NUL NE SAIT encore si l'association entre Nicolas Hayek, inventeur de la montre à bon marché *Swatch, et Mercedes, en vue de la* fabrication d'une voiture urbaine en 1998, sera un grand succès. *Et donc si* l'horizon de la marque allemande, qui court plus de risques que l'horloger dans l'affaire, est serein ou non. *Il* est sûr en revanche que le lancement de la nouvelle classe E prévu pour juin prochain rappellera la vraie *nature du constructeur d'outre*-Rhin, tourné, on le sait, vers la voiture cossue, lourde, inusable et de réputation mécanique bien établie.



AUTOMOBILE

Réputée de gamme moyenne dans l'esprit de Mercedes, la *série E se révélait déjà, par les* tarifs autant que par les qualités de fabrication, nettement au-dessus de la moyenne générale. La relève annoncée ne trahira pas la tradition de la marque.

Livrable en trois modèles (Classic, *Elégance, Avant-garde*), la classe E prend une nouvelle silhouette avec une face avant à quatre projecteurs et un arrière que ne renierait pas un coupé malgré quatre portes et un coffre. Les dimensions ont pris des centi*mètres, tant en empattement* (33 mm) qu'en largeur de voies avant (34 mm) et arrière (43 mm). *Hors tout, la carrosserie s'allonge* de 5 centimètres, et la largeur de près de 6. Ces différences par rapport à l'ancienne classe E offrent *un espace intérieur plus généreux*.

Du côté des moteurs, on retrouve en essence le 2 litres de 136 ch (9 et 13 CV, en boîte automatique) et le 2,3 litres de 150 ch (10 CV et 13 CV). En 6 cylindres, le 2,8 litres de 193 ch (18 CV) et le *3,2 litres de 220 ch. En 8 cylindres*, le 4,2 litres est au rendez-vous avec ses 279 ch et ses 23 CV. En diesel, le 2,2 litres en 4 cylindres est encore *disponible. Il se révèle* sonore et plutôt poussif à l'usage. Si le 3 litres fait preuve d'un souffle plus profond avec ses 136 CV, la palme revient à un nouveau groupe de 5 cylindres et 2,9 litres qui va faire la joie des amateurs de longs itinéraires. Ce moteur à injection directe de gazole et turbine constitue chez Mercedes *un retournement de* choix car toutes les autres motorisations utilisant ce type de carburant étaient à préchambre et donc *à injection indirecte. Présenté* comme la solution aux futures réglementations sur les émissions polluantes qui devraient s'appli*quer à la fin de 1996, ce moteur,* au demeurant vif et économique, ne fait pas disparaître les autres engins plus traditionnels.

Sur route, les différentes versions de la classe E apparaissent plus agiles en vitesse élevée et d'une grande *facilité* de conduite. Le train avant, dont la suspension comporte désormais deux bras transversaux, est plus docile *qu'autrefois*.

Parmi les divers équipements embarqués, des coussins antichocs latéraux ont été mis en place, et toutes les dernières innovations technologiques sont disponibles, *tant dans le contrôle des méca*niques que dans le fonctionnement des divers organes de sécurité.

*La difficulté de savoir exacte*ment ce que comporte en dotation de série les différents équipements annoncés par la marque invite, *s'agissant de prix*, à la *prudence*. *« Des prix moins élevés que ceux réclamés pour les anciens modèles à équipements comparables »*, s'entend-on répondre. *Bien difficile* pourtant d'en tirer des conclusions claires sinon que la fourchette, *élastique*, permet de situer les choses entre 200 000 et 400 000 francs. Ce qui n'apparaît pas très inférieur aux prix du passé, mais plutôt... supérieur.

Claude Lamotte

Nuages par l'ouest

L'ANTICYCLONE qui nous a protégé ces derniers jours et offert de belles journées printanières s'efface temporairement vers l'est. Il permet à une perturbation peu active de pénétrer par l'ouest dans l'après-midi et de traverser le pays mercredi. Le soleil reviendra en partie par l'ouest jeudi.

Mardi matin, les nuages auront franchi les côtes atlantiques : ils seront prédominants mais autoriseront quelques éclaircies sur la Bretagne, la basse Normandie, les pays de la Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. Quelques ondées ne seront pas à exclure localement. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h dans le golfe du Lion et occasionnera des entrées nuageuses sur le Languedoc-Roussillon.

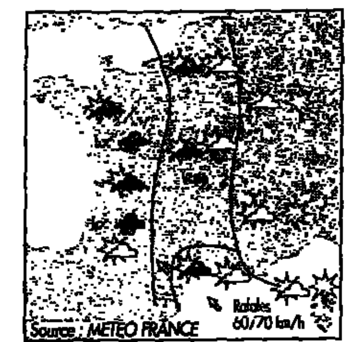
Le ciel sera voilé par des nuages élevés sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, la haute Normandie, le Centre, le Limousin et la région Midi-Pyrénées, mais le soleil restera maître de la situation. Sur toutes les autres régions, la matinée sera très ensoleillée.

L'après-midi, la situation évoluera peu. Les nuages provenant de l'Atlantique gagneront lentement la haute Normandie, la Touraine et le Limousin et composeront avec les éclaircies. Plus à l'ouest, ils serontlocalement porteurs d'averses. Les nuages persisteront autour du golfe du Lion, mais resteront inoffensifs.

Le soleil sera voilé du Nord-Pas-de-Calais à l'Auvergne et au Nord-Est, en passant par la Picardie, l'Ile-de-France, le Berry, la Bourgogne, la Champagne et les Ardennes, mais l'impression de beau temps persistera. Des Alpes à la Corse, le soleil l'emportera largement. Seuls quelques cumulus de beau temps fleuriront sur le relief. Le vent de sud-ouest, sur le Languedoc, et le vent de sud, en vallée du Rhône resteront soutenus, jusqu'à 80 km/h en rafales.

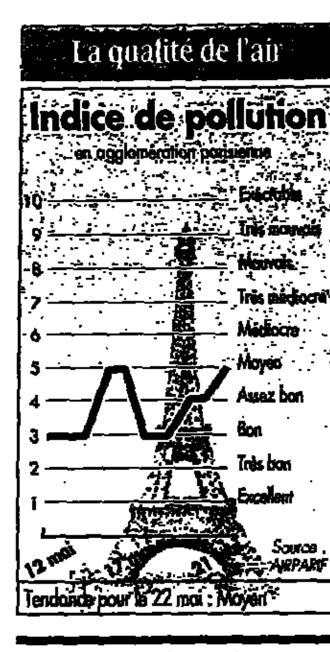
Côté mercure, les températures minimales seront encore un peu fraîches pour la saison, de 8 à 13 degrés sur la moitié nord, et de 5 à 15 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, on appréciera la petite hausse : les températures maximales s'étageront de 18 à 23 degrés au nord de la Loire, et de 20 à 26 degrés au sud.

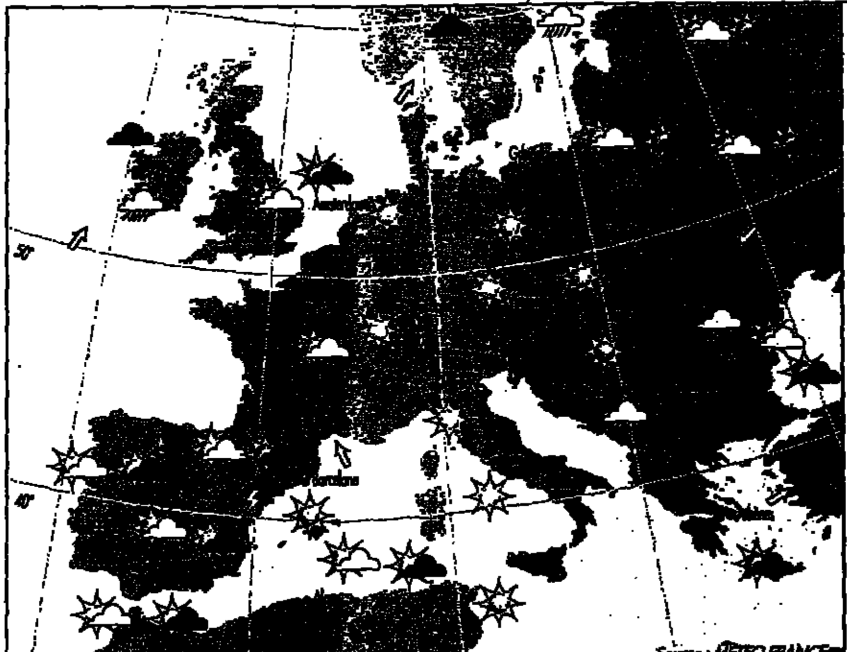
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

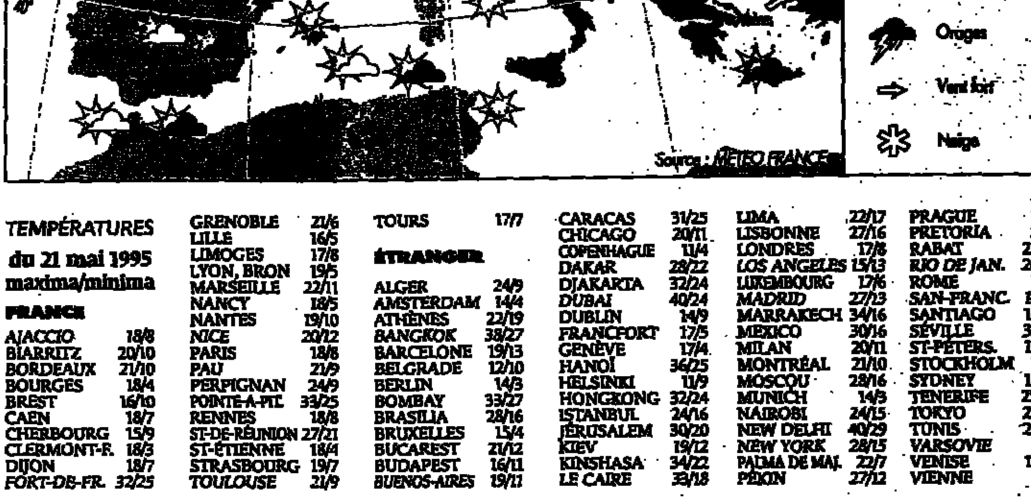


Prévisions pour le 23 mai vers 12h00

La qualité de l'air







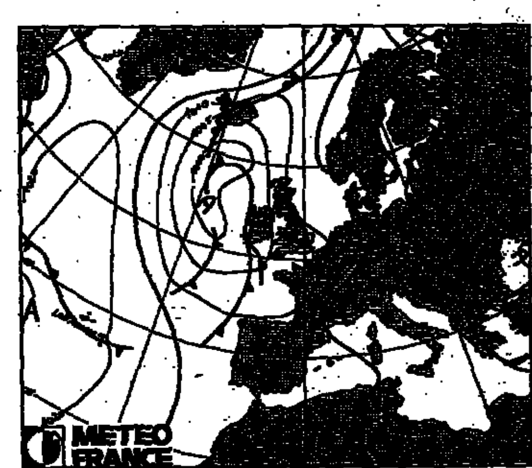
TEMPÉRATURES du 21 mai 1995 maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	18/8	GRENOBLE	21/6	TOURS	17/7
BIARRITZ	20/10	LILLE	16/5		
BORDEAUX	21/10	LIMOGES	17/8		
BOURGES	18/4	LYON, BRON	19/5		
BREST	16/10	MARSEILLE	22/11		
CAEN	18/7	NANCY	18/5		
CHERBOURG	15/9	NANTES	19/10		
CLERMONT-F.	18/3	NICE	20/12		
DIJON	18/7	PARIS	18/8		
FORT-DE-FR.	32/25	PAU	21/9		
		PERPIGNAN	24/9		
		POINTE-A-PIT.	33/25		
		RENNES	18/8		
		ST-DE-RÉUNION	27/21		
		ST-ÉTIENNE	18/4		
		STRASBOURG	19/7		
		TOULOUSE	21/9		

ÉTRANGER							
ALGER	24/9	CARACAS	31/25	LIMA	22/17	PRAGUE	16/2
AMSTERDAM	14/4	CHICAGO	20/11	LISBONNE	27/16	PRETORIA	21/7
ATHÈNES	22/19	COPENHAGUE	11/4	LONDRES	17/8	RABAT	25/18
BANGKOK	38/27	DAKAR	28/22	LOS ANGELES	15/13	RIO DE JAN.	24/19
BARCELONE	19/13	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	17/6	ROME	17/8
BELGRADE	12/10	DUBAI	40/24	MADRID	27/13	SAN-FRANC.	14/12
BERLIN	14/3	DUBLIN	14/9	MARRAKECH	34/16	SANTIAGO	14/12
BOMBAY	33/27	FRANCFORT	17/5	MEXICO	30/16	SÉVILLE	33/17
BRASILIA	28/16	GENÈVE	17/4	MILAN	20/11	ST-PÉTERS.	19/10
BRUXELLES	15/4	HANOÏ	36/25	MONTRÉAL	21/10	STOCKHOLM	15/0
BUCAREST	21/12	HELSINKI	11/9	MOSCOU	28/16	SYDNEY	18/14
BUDAPEST	16/11	HONGKONG	32/24	MUNICH	14/3	TENERIFE	25/20
BUENOS-AIRES	19/11	ISTANBUL	24/16	NAIROBI	24/15	TOKYO	22/18
		JÉRUSALEM	30/20	NEW DELHI	40/29	TUNIS	23/14
		KIEV	19/12	NEW YORK	28/15	VARSOVIE	11/4
		KINSHASA	34/22	PALMA DE MAJ.	22/7	VENISE	16/12
		LE CAIRE	33/18	PÉKIN	27/12	VIENNE	13/9



Situation le 22 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'épopée de la 1re division

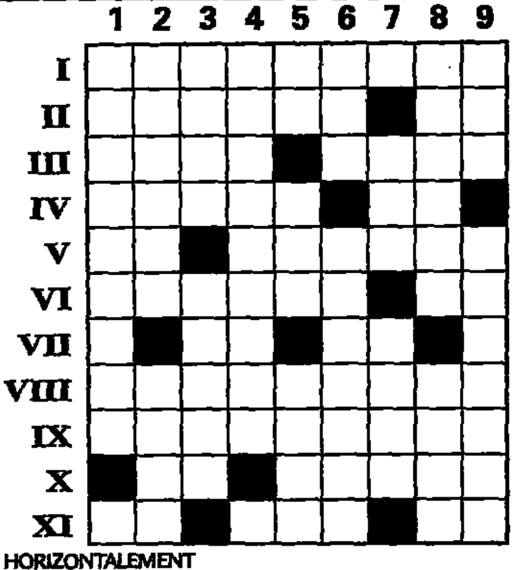
EN PRÉSENCE du gouverneur militaire de Paris, M. Diethelm, ministre de la guerre, inaugure ce soir l'exposition organisée à la gloire de la 1re division française libre [...]. A l'entrée de la salle monumentale, sur une carte d'Europe et d'Afrique, est retracée la prodigieuse randonnée de cette division qui, depuis 1940, a parcouru 97 000 kilomètres, vivant les plus extraordinaires aventures, traversant plus de pays que les troupes d'Alexandre le Grand ou de Napoléon.

L'épopée commence à Narvik et passe par Freetown, Dakar, Douala, Libreville, Pointe-Noire, Le Cap, Durban, Djibouti, Massaoua, Suez, Alep, Beyrouth, Le Caire, Bir Hakeim, El Alamein, Tripoli, Tunis, Bizerte, Naples, le Garigliano, Rome, Tarente, Cavalaire, Toulon, Lyon, le Rhin et les Alpes. Sur un panneau voisin figurent les casques et coiffures des diverses troupes de la division, l'ensemble étant dominé par une photographie du général de Gaulle. Sur le mur du fond se détache un panneau consacré à l'héroïque résistance des hommes de Bir Hakeim qui, après l'ultimatum de Rommel, soutinrent quinze jours de combats furieux contre les formations italo-allemandes. Çà et là ont été disposés quelques « souvenirs » pour le moins inattendus : le micro qui servait à Mussolini pour parler au peuple romain ; le minuscule char « Goliath » que les Allemands dirigeaient, bourré d'explosifs, vers les lignes alliées ; un équipement complet de la « torpille humaine » ; enfin un spécimen des bateaux pneumatiques utilisés par la Wehrmacht. Trophées modestes, assurément, mais évocateurs des actions glorieuses accomplies par ces troupes d'élite.

Pierre-A. Salarnier
(23 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6566



HORIZONTALEMENT

I. Façon de faire une fin. – II. L'air du matin. C'est souvent le berceau d'un futur grand lit. – III. N'est donc pas inutile. En Suisse. – IV. Il suffit de courir pour les attraper. Ordre de marche. – V. Rouge, quand il s'agit du cœur. Européen. – VI. Vit dans les mers chaudes. Centre de montagne. – VII. Goûta d'abord aux plaisirs divins avant de connaître le pis. Changent avec le temps ou le feu. – VIII. Collerait. – IX. Elle disperse son or sur la Côte d'Azur. – X. Mot précédant de grandes capacités. Doter d'éléments avantageux. – XI. Limite de pénétration des hallebardes. On le voit souvent gris. Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Plus faciles à briser qu'à rouler. – 2. Difficilement approchable. Bases d'étapes successives dans une discipline sportive. – 3. En Espagne. Piquent des gens à l'épiderme sensible. – 4. Opérerions une réussite parmi les échecs. – 5. Fragment de Grenade. Il paraît encore plus plat quand il se gonfle. Célèbre marquis. – 6. Est réfractaire. Drame en un acte. – 7. Prénom. Vraiment pas gâté. – 8. Palliait la sécheresse. Ne sentent pas la rose. – 9. Flotte aérienne. Surveillera le chemin que prendront ses fils.

SOLUTION DU N° 6565

HORIZONTALEMENT

I. Débrouillarde. – II. Ecrins ; auréolée. – III. Prescience ; Sumo. – IV. Oil ; et ; irone ; ut. – V. Ivan ; escalier. – VI. Tanit ; tétée ; Eve. – VII. Ri ; cape ; ulve. – VIII. Annoter ; velours. – IX. Etanches. – X. Li ; sou ; Tc ; cal. – XI. Lanigères ; llano. – XII. Emis ; Eastbourne. – XIII. Eblé ; si ; yeux. – XIV. Se ; ru ; râla ; épée. – XV. Sterne ; été ; Olt.

VERTICALEMENT

1. Dépoitraillées. – 2. Ecrivain ; ïambes. – 3. Brelan ; ne ; Nil. – 4. Ris ! ; Nicot ; Isère. – 5. Once ; tâta ; Ur. – 6. Usité ; pensées. – 7. Stercoraire. – 8. Lanice ; hués. – 9. Lucrative ; style. – 10. Aréole ; est ; béat. – 11. Ré ; Nieul ; clou. – 12. Dosée ; lot ; luxe. – 13. Elu ; revu ; car ; Pô. – 14. Emu ; ver ; annuel. – 15. Béotie ; Siloe ; et.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Environ 85 % des Eurostar empruntant le tunnel sous la Manche seraient « à l'heure », c'est-à-dire en avance ou en retard d'un maximum de 14 minutes. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Israël présentera le mois prochain, au Salon aéronautique de Paris, un nouvel avion pour hommes d'affaires. Le ST50, de cinq places – trois passagers, un pilote et un copilote –, peut atteindre 560 km/h et a un rayon d'action de 2 000 kilomètres. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La Fédération des agents de conduite de la SNCF (FGAAC, autonomes) a décidé de déposer un préavis de grève pour le 31 mai, jour d'une manifestation nationale des cheminots à Paris. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** La compagnie aérienne danoise a commandé six Boeing 737-500 et pris une option sur sept autres appareils. – *(AFP.)*

■ **AUTOROUTES.** L'Association des sociétés françaises d'autoroutes a annoncé une augmentation des péages à partir du 1er juin. La hausse a été fixée à 2,27 % en moyenne pour les véhicules légers. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** Singapore Airlines, qui a décidé de mettre la gastronomie française à l'honneur, a demandé aux élèves du cycle supérieur de l'Ecole supérieure de cuisine française de Paris d'élaborer des menus originaux. Les propositions les plus intéressantes seront examinées par un jury de professionnels le mois prochain et les recettes sélectionnées proposées aux passagers de la classe affaires entre Paris et Singapour.

■ **ALLEMAGNE.** Pour l'été, la compagnie Lufthansa double ses vols à destination de Stuttgart. En outre, tous les vols à destination de Francfort ont été avancés de cinq minutes afin d'ouvrir un plus large éventail de correspondances au départ de l'aéroport.

■ **HONGRIE.** Un nouveau pont sur le Danube sera ouvert à la circulation à Budapest en octobre. Le pont Lagymanyos, dont le dernier pilier a été posé jeudi 18 mai, devrait faciliter la circulation et réduire la pollution dans le centre-ville. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITES

Mercredi 24 mai

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition Architecture de la Renaissance italienne (34 F + prix d'entrée), 10 heures et 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** (23 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Eva Prima Pandora*, de Jean Cousin, 12 h 30 ; le trésor de l'ordre du Saint-Esprit, 19 h 30 ; les antiquités grecques, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Les ors de l'archipel indonésien (24 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MONTMARTRE** : jardins et cités d'artistes (45 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (55 F), 14 h 30, 1, place Alphonse Laveran (Europ explo).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + droit d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **DE L'OPÉRA** à la Madeleine (37 F), 15 heures, devant la façade de l'Opéra (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (40 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Approche de l'art).

■ **MARAIS** : l'église Saint-Gervais-Saint-Protais (37 F), 15 heures, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).

■ **PROMENADE BALZACIENNE** de la place Saint-André-des-Arts à l'imprimerie de Balzac (55 F), 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE QUARTIER DU GROS-CAILLOU** (60 F), 17 heures, sortie du métro Champs-Elysées - Clemenceau (Vincent de Langlade).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

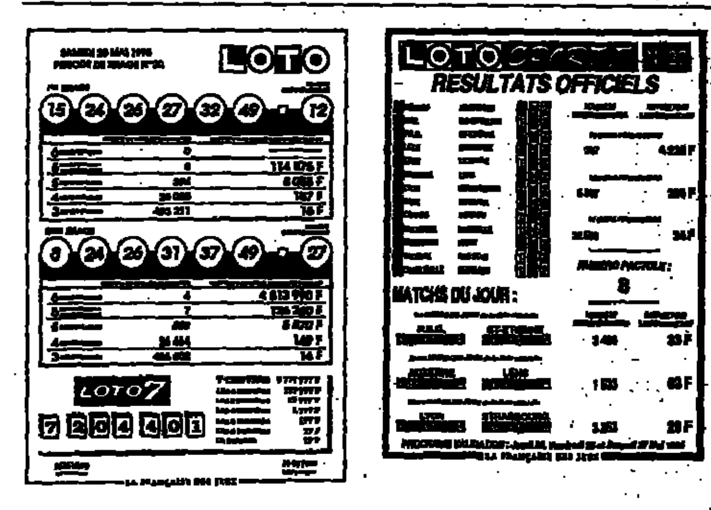
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX



CANNES 95 **Fin de semaine chargée pour les festivaliers, avec cinq films en compétition, fin de semaine plutôt décevante aussi : il est d'usage que la programmation culmine durant les deux week-ends, il semble – on espère – que la stratégie retenue cette fois soit celle de la courbe ascendante, après un début sans grand éclat. ● EN ARRIÈRE-PLAN des projections, le calendrier politique continue de battre la mesure, avec la première visite ès qualités du nouveau ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, sur la Croisette, tandis que les rumeurs vont bon train sur le nom du successeur de Dominique Wallon, directeur général du Centre national du cinéma. ● LORS DE SON BILAN ANNUEL, M. Wallon ne s'est pas contenté de présenter les résultats de 1994, mais a dessiné les axes des grands chantiers auxquels devra s'atteler son successeur.**

COMPÉTITION OFFICIELLE

Embouteillage de week-end

Cinq films ont été présentés samedi 20 et dimanche 21 : un menu chargé, mais sans grand relief

JEFFERSON À PARIS, de James Ivory (Etats-Unis). CARRINGTON, de Christopher Hampton (Grande-Bretagne). HISTOIRES DU KRONEN, de Montxo Armendariz (Espagne). LES ESCARGOTS DU SÉNATEUR, de Mircea Daneliuc (Roumanie). BETWEEN THE DEVIL AND THE DEEP BLUE SEA, de Marion Hansel (Belgique).

CANNES
de nos envoyés spéciaux

De *Carrington* en *Jefferson*, les productions « lourdes » du week-end cultivaient les charmes de la reconstitution historique soignée. Avec un curieux effet de décalage : passion amoureuse dans une Angleterre décorative de jardins et de mots spirituels, remarquablement interprétée par Emma Thompson, *Carrington* ressemble à un film de James Ivory, mais il est réalisé par Christopher Hampton. Alors que c'est *Jefferson à Paris* qui est signé Ivory. On y retrouve d'ailleurs le goût de belles choses et des sentiments contraints chers à l'auteur de *Howards End*, pour une évocation des cinq années (1784-1789) passées à Paris par le rédacteur de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, et qui est devenu leur ambassadeur avant d'être leur troisième président. Dans Paris à la veille de la Révolution, Ivory bâtit son récit sur une série d'oppositions, entre deux idées de la démocratie, entre deux idées de l'amour, entre grande histoire et histoires privées, entre deux conceptions de la vie, entre science positive et rapports au surnaturel, entre deux femmes aimées du même homme...

Le cinéaste cherche à montrer ce qui rapproche et ce qui oppose l'ancien et le nouveau continent, en une série de notations souvent pertinentes, qui devraient fournir sa dynamique au film. Pourtant celle-ci s'épuise, les rouages agencés par le scénario et que figure le générique ne fonctionnent pas ensemble. Bientôt, l'accumulation de situations d'époque tourne à la visite touristique du temps jadis. Massif et passif, Nick Nolte, dans le rôle du politicien érudit, démocrate tourné vers l'avenir mais héritier d'une tradition esclavagiste, paraît subir avec indifférence un récit dont il devrait être le moteur. Ses amours avec Greta Scacchi en figurante des Lumières européennes tournent court pour le spectateur plus encore que pour les protagonistes. Et même la très séduisante irruption de Thandie Newton dans l'emploi de la jeune esclave engrossée par le patron blanc n'empêche pas le film de s'encalminer entre citations et métaphores.

Le grand mérite du dramaturge Christopher Hampton, qui fait ses débuts de réalisateur en portant lui-même à l'écran son scénario de *Carrington*, est justement de ne pas insister sur la métaphore. Un carton au début le précise, il s'agit seulement de raconter la vie de celle qui donne son titre à l'œuvre, Dora Carrington – qui exigea toujours d'être appelée par son seul patronyme. Vie étrange que celle de cette jeune femme peintre de la première moitié du siècle, saisie d'un amour passionné pour un esprit brillant et farfelu, Lytton Stratchey. Ecrivain peu prolifique, pacifiste en pleine guerre de 14, mauvais coucheur aux réparties fulgurantes, il est aussi beaucoup plus âgé qu'elle, et homosexuel. Hampton montre cette relation, où interfèrent les amours de l'héroïne sans la remettre en question, comme une succession de choix d'existence peu rationnels, avec pour unique caution le constat biographique.

Mais une certaine langueur de la mise en scène, que ne contrebalance pas toujours la performance d'Emma Thompson et de Jonathan Pryce dans les rôles principaux, ralentit un projet qui se voudrait paisible description d'une passion échevelée. Le dialogue scintille, la nature resplendit, les amants de Carrington sont gravures de mode, tout est uniformément joli, tant de brio séduit par momentS sans convaincre durablement. Si l'humour anglais est bien représenté par les saillies de Stratchey, et si l'actrice donne chair à la vitalité fantasque d'une femme issue de la société victorienne, le pays, la société, le monde sont tellement absents (et la musique de Michael Nyman tellement présente) que ce film, qui devrait être euphorisant, puis bouleversant, demeure presque toujours à distance.

UNE PROVOCATION INSISTANTE

Outsiders dépourvus de vedettes et en provenance de cinématographies moins souvent à l'honneur, les trois autres films en compétition pendant le week-end se sont frayé vaille que vaille leur chemin. *Histoires du Kronen*, de l'Espagnol Montxo Armendariz, utilise pour ce faire les armes d'une provocation insistante. Ce cinéaste basque avait été naguère remarqué pour trois films déjà consacrés aux marginaux, il s'intéresse cette fois à quelques spécimens de la jeunesse dorée madrilène, dont l'existence, essentiellement nocturne, est vouée au culte de la trinité sexe, drogue et rock'n'roll. De concerts « heavy » en dérives défoncées, en passant par des défis périlleusement stupides et des galipettes sans lendemain avec de complaisantes donzelles, le jeune coq leader de la bande et du film (Juan Diego Botto) n'en finit plus de frimer et de se démener.

Leurs tribulations ressemblent fichtrement à ce qui nous fut montré dans les années 60 en matière de révolte adolescente sans issue. Mais jamais l'énergie désordonnée de ses personnages ne se transmet à une mise en scène appliquée, bien loin de ce que faisaient jadis, par exemple, les « Angry Young Men » britanniques. Armendariz cherche à tracer le portrait inquiet d'une jeunesse sans foi ni repère, il n'en donne qu'une caricature rétrograde.

Les Escargots du sénateur, de Mircea Daneliuc, témoigne de davantage de tonus. Cette mascarade dénonciatrice, organisée pour dénoncer les travers de la Roumanie post-Ceaucescu, combine autour d'un homme politique en visite dans un village une foule d'histoires secondaires qui se téléscopent.

Il y a l'équipe de télévision occidentale, que le sénateur cherche à séduire tout en évitant de lui montrer les dysfonctionnements, il y a les conflits avec les minorités tzigane et hongroise, les suites de la réforme agraire mal maîtrisée, la spéculation, l'héritage des mentalités de la dictature : un véritable catalogue des tares nationales, parasité de délires libidineux, d'élans de folie mystique et de flambées de violence. Le film se voudrait comédie tournant peu à peu à la tragédie, mais Daneliuc, tout à sa démonstration de l'état de son pays, noircit d'emblée le trait, au risque de rendre ses protagonistes uniformément antipathiques, et son film d'une monocorde hystérie.

Présenté discrètement, *Between the Devil and the Deep Blue Sea* inspirait *a priori* une confiance modérée, à la mesure des décevants précédents films de la réalisatrice Marion Hansel (*Les Noces barbares*, *Le Maestro*, *Sur la terre comme au ciel*). Mais cette histoire de l'amitié que nouent un marin de père irlandais et de mère grecque (Stephen Rea) et une Chinoise de dix ans séduit par la chaleur du regard porté sur les personnages et la simplicité des moyens narratifs employés.

Le film établit avec beaucoup d'acuité cette relation entre un adulte perdu, opiomane, taraudé par le souvenir d'un amour abandonné, et une enfant dont la maturité et la sérénité nourrissent ce conte situé dans la lumière éblouissante de la baie de Hongkong. Seule une utilisation redondante de la musique gène le plaisir que l'on prend à cette suite de scènes bien découpées, qui reposent davantage sur des regards et des gestes en apparence anodins que sur les mots, dont chacun, réalisatrice comprise, semble, à juste titre, se méfier.

Jean-Michel Frodon et Pascal Mérigeau

★ *Carrington* : sortie nationale le 22 mai.
★ *Jefferson à Paris* : sortie nationale le 24 mai.

La sensibilité d'Emma Thompson

Elle est la grande dame du cinéma britannique. Révélée en même temps que son mari, Kenneth Branagh, qui l'a dirigée dans quatre films (*Henry V*, *Dead Again*, *Peter's Friend* et *Beaucoup de bruit pour rien*), Oscar de la meilleure actrice pour *Retour à Howards End*, de James Ivory (avec lequel elle a tourné *Les Vestiges du jour*), Emma Thompson est à Cannes pour présenter *Carrington*. Elle y incarne un peintre qui vécut une passion singulière avec Lytton Stratchey, écrivain homosexuel rencontré en 1915 chez Virginia Woolf. Sa sensibilité et sa retenue se sont révélées en accord avec les tendance actuelles de la production anglaise, volontiers tournée vers l'évocation du passé et développant une conception très littéraire du cinéma.



« The Usual Suspects » en séance spéciale

Ce serait le *Reservoir Dogs* du Festival 1995. De fait, comme chez Quentin Tarantino, ça canarde et castagne en tous lieux et dans toutes les directions. Comme Tarantino, le réalisateur Bryan Singer (déjà remarqué pour *Public Access*) propose avec *Usual Suspects*, présenté hors compétition, un « film d'hommes » autour d'une poignée de malfrats. Arrêtés par la police new-yorkaise pour un coup raté, cinq gangsters qui ne se connaissent pas sont alignés pour une confrontation avec un témoin : un ancien « ripou » (Gabriel Byrne), un débile mental au pied-bot (Kevin Spacey), deux petites frappes au sang chaud (Stephen Baldwin, Benicio del Toro), un expert en explosifs (Kevin Pollak). Relâchés à regret par un agent spécial des douanes (Chazz Palminteri), les cinq se constituent immédiatement en gang et entreprennent le hold-up de la décennie.

La rencontre des cinq était-elle fortuite ? Quelqu'un a-t-il tout manigancé, pour des raisons qui dépassent le simple braquage ? Au service d'un scénario très bien vissé de Chris McQuarrie, Bryan Singer a su choisir des comédiens justes pour chacun des rôles. Ils sont tous épatants – mais on tiendra spécialement à l'œil Benicio del Toro et Kevin Spacey : ces deux-là pourraient aller loin.

Philippe Douste-Blazy arrive, Dominique Wallon s'en va

Pendant que le nouveau ministre de la culture effectuait ses débuts sur la Croisette, le directeur général du CNC faisait ses « adieux à la scène »

CANNES
de nos envoyés spéciaux

S'il avait fallu organiser un casting pour choisir le ministre de la culture, Claude Berri n'aurait pas hésité une seconde : d'emblée, il aurait engagé le jeune homme *« poli »*, *« instruit »* et *« beau garçon »*, qui, samedi 20 mai à Cannes, se présentait sous les feux de la rampe. Sans doute lui faudrait-il gommer une allure trop guindée, gagner en assurance et spontanéité, mais enfin, assurait-il, ce Douste-Blazy avait belle allure et la réputation d'une tête pleine et bien faite. Tout le monde – entendez le petit milieu de professionnels français réunis en hâte pour le saluer – en convenait. Douste *« apprendrait vite »*, on allait l'éduquer ! Cela n'était évidemment pas une raison pour se priver de quelques impertinences sur *« les miracles »* que le maire de Lourdes allait réaliser, sur sa supposée passion pour le film de Jean Delannoy sur Bernadette Soubirous, présenté dans sa ville à des millions de pèlerins ; ou encore sur les *« remèdes »* que *« le toubib »* devrait prescrire au cinéma français. L'impression restait néanmoins positive : *« Un chirurgien travaille sur de l'humain ; cela me plaît bien ! »*, affirmait Daniel Toscan du Plantier.

Et le chirurgien, smoking et large ceinture rouge, mais l'air d'un communiant, se tailla un triomphe en montant les marches du palais du festival entouré de son épouse en blouse blanche et de Barbara Hendricks, en robe décolletée noire. Il ne lui restait plus, après la projection, qu'à ouvrir le bal dit « du centenaire », organisé au Carlton par le ministère Toubon. Trois pas de valse très sages au bras de la chanteuse américaine ; des mains serrées très poliment – présidents de chaînes, producteurs, petit-fils de John Ford... – et une première réflexion : *« Le ministère de la culture, c'est au fond le ministère de la vie ! »* Il n'était pas mécontent du slogan aux accents languiens.

Le ministre s'est aussi déclaré prêt à *« toutes les batailles (quotas, exception culturelle), pour défendre avec fougue le cinéma »*, pour lequel, oui, il nourrit *« une vraie passion »*. Tout de même, se risquait-on, passion ne signifiait pas compétence... *« Et l'œil neuf ? Ignorez-vous qu'il n'est de représentation parfaitement préparée qui n'exige, avant l'ouverture au public, l'ultime inspection de celui qu'on appelle l'œil neuf ? Je serai cet œil-là. Et j'ai une grande pratique de la consultation... »*

Si Philippe Douste-Blazy faisait à Cannes ses débuts ministériels, Dominique Wallon, qui présentait pour la sixième année consécutive le traditionnel bilan du Centre national du cinéma (CNC) dans les salons du Majestic, faisait ses « adieux à la scène ». Côté bilan, M. Wallon a souligné les aspects positifs d'une année aux résultats en demi-teinte. Avec 126,3 millions d'entrées en 1994, la fréquentation, en baisse par rapport à l'année précédente, traduit sans doute une stabilisation à moyen terme. Quant à la très mauvaise part de marché du cinéma français (27,8 %), on pouvait effectivement souligner que l'avanie n'était que passagère, comme en témoignent les bons résultats du premier trimestre 1995.

> Le chirurgien, smoking et large ceinture rouge, mais l'air d'un communiant, se tailla un triomphe en montant les marches du Palais du festival, entouré de son épouse et de Barbara Hendricks

Dominique Wallon a surtout mis l'accent sur l'évolution positive de l'implantation des salles, où il voit des promesses d'avenir décuplées par l'essor des multiplexes, qui permettrait selon lui de renouer avec les 150 millions d'entrées (seuil qui n'a plus été atteint depuis 1986). Le patron du CNC a laissé percer une inquiétude à propos de la baisse du nombre de films produits (89, contre 101 en 1993), y décelant un assainissement par rapport au marché mais mettant en garde contre une nouvelle chute, qui mettrait en péril la vitalité économique et le pluralisme artistique du cinéma français. Puis il s'est tourné vers l'avenir, dont on sait qu'il ne sera pas le sien, du moins à cette fonction.

Après six ans de bons services rue de Lubeck, il semble qu'un nouveau directeur général est appelé à régner. Les pronostics se partagent entre deux noms, celui de Jean-Paul Cluzel, directeur général de l'Opéra de Paris et auteur du rapport sur le cinéma commandé par Jack Lang juste avant son départ, et celui de Hubert Astier, ex-directeur de cabinet de Jacques Toubon.

A l'usage du nouveau ministre, Dominique Wallon a rédigé un rapport de deux cents pages sur la situation actuelle et les lignes directrices pour le futur, *« dans le contexte d'intégration économique international où il faudra préserver la singularité du cinéma »*. Sous cette formule générale, on pouvait aussi deviner l'incertitude qui demeure, au sein du gouvernement Juppé, quant aux responsabilités en matière d'audiovisuel, et aux relations que celui-ci entretiendra avec le cinéma.

Parmi les axes définis par Dominique Wallon figurent la poursuite de l'action internationale, le rééquilibrage entre les mécanismes du marché et ceux de l'intervention publique et, bien sûr, la poursuite de la construction européenne, notamment le plan Média II, qui doit organiser les aides communautaires pour les cinq ans à venir. Seul son devoir de réserve a empêché M. Wallon de formuler cette évidence : il serait absurde que celui qui a mené ces négociations pour la France, et réunissait encore autour de lui, vendredi 19 mai, ses quatorze homologues de l'Union pour faire progresser ce dossier, ne puisse en conserver le contrôle au moins jusqu'à la prochaine échéance, à la fin juin.

Annick Cojean et Jean-Michel Frodon

Ilya Kabakov installe l'utopie au Centre Pompidou

L'artiste russe a conçu un « chantier » inédit et spectaculaire, où il est question de rêves et de vie quotidienne

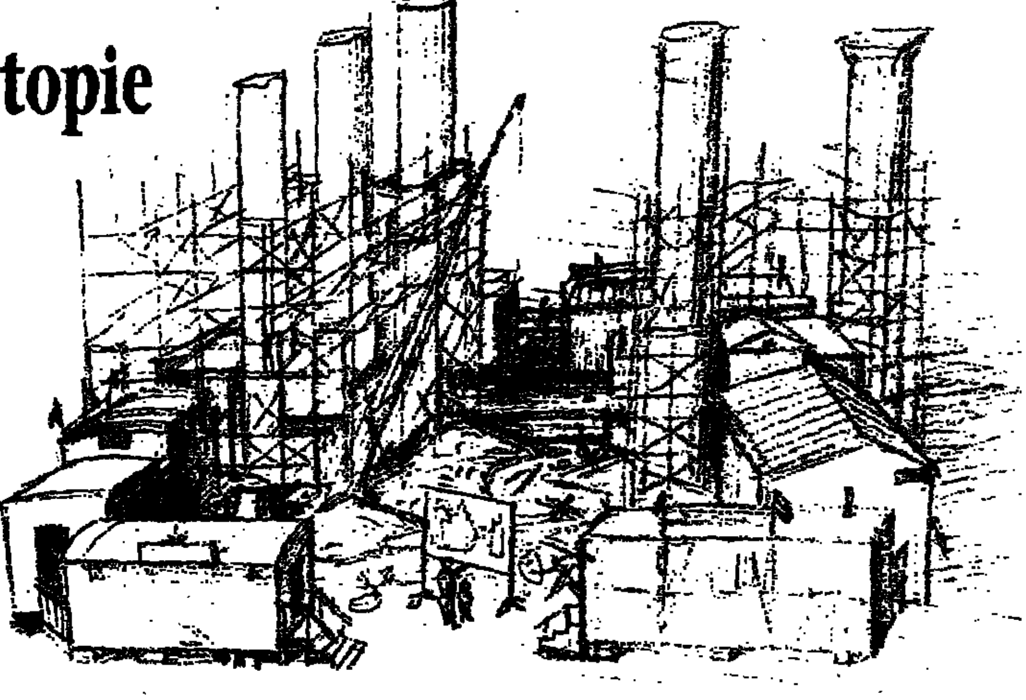
Centre Georges-Pompidou, Forum haut et bas. Tél. 44-78-12-33. Jusqu'au 4 septembre.

La palissade, l'accumulation de matériaux de construction, les baraques de chantier qui occupent le centre du Centre vous feraient croire pour un peu que, à Beaubourg, les travaux commencent. En fait, le chantier, dans l'espace nommé « Forum » au temps de l'utopie pompidolienne et quelque peu dénaturé au fil des années, est une « installation » d'Ilya Kabakov, une des plus vastes que l'artiste ait conçues depuis qu'il développe cette forme de création *« totale »* (1988, date à laquelle il a quitté Moscou pour mener une carrière *nomade*).

L'installation de cet artiste, désormais internationalement reconnu, prend toute la place de l'ancien trou, soit deux niveaux. Au niveau supérieur, une accumulation de planches, poutres, ferrailles, sacs et autres matériaux de construction recouverts de bâches d'où émergent des troncs de colonnes blanches, colossales, et un panneau radieux montrant le projet de construction : un parfait condensé d'architecture utopique comme on a pu en imaginer aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest au début du siècle.

Sur le pourtour du chantier visiblement arrêté, les baraques, une vingtaine, offrent au visiteur un tout autre spectacle : celui de la vie quotidienne, installée là depuis longtemps. Si, dans chacune d'elles, un côté – avec des étagères chargées de pneus, de tuyaux... – rappelle la destination première de ces constructions en principe provisoires, tout le reste de l'espace a été transformé en salles à manger, salons, chambres, cuisines, coin bureau... Buffets, tables recouvertes de toile cirée, vaisselles, objets, vêtements, meublent ces pièces. Les unes sont bien rangées, presque coquettes, les autres semblent être l'habitat de gens plus désordonnés. Ici des jouets traînent sur un tapis, autour d'un parc de bébé. Ailleurs, dans ce qui ressemble à un débarras, un orchestre est installé.

En deux points du parcours, dans ce panorama de la vie quotidienne de gens ordinaires, des escaliers mènent au niveau inférieur, où l'on retrouve très logiquement l'amorce du chantier, ses fondations ; et trois baraques, où des bancs font face à un grand tableau idyllique, flanqué de haut-parleurs diffusant de la musique conforme à l'esprit de chaque image peinte : dynamique pour accompagner la peinture du constructeur modèle, romantique pour celle des jeunes filles en fleurs au bord d'un bois aux teintes fauves, solennelle pour le bateau-mouche qui longe le fleuve bordé d'immeubles modernes.



Projet de l'installation dessiné par Ilya Kabakov. DR

INQUALIFIABLE

Il va sans dire que cette installation surprend, surtout si on n'a jamais été confrontée à une œuvre de Kabakov. Rien de ce qu'il donne à voir ne semble coller aux critères habituels de la création contemporaine. Ni ce cadre de vie minable que des artistes depuis le pop'art n'ont pas manqué de montrer, mais que Kabakov décrit avec soin, et respect. Ni cette façon qu'il a de ne pas faire état de considérations esthétiques. De quoi interloquer, même dans un musée d'art contemporain qui en voit de toutes les couleurs. De quoi se demander à quoi rime ce type d'installation inédit, inqualifiable, d'un réalisme épouvantable parfois. La réponse ne va pas de soi.

Kabakov y insiste : ses installations, qui confrontent et entremêlent rêves et réalités, réalisme et fiction, sont des métaphores qui ne sauraient fonctionner dans un seul sens. Pour sa part, il fournit le scénario et la mise en scène. Au visiteur de se débrouiller avec, de compléter ses données, de finir la figure, s'il le peut, s'il le veut. De ce point de vue, il a une attitude peu différente des artistes contemporains de l'Ouest, qui impliquent le spectateur dans leur propos. En fait, c'est un grand manipulateur, qui traite de ses démêlés avec sa mémoire, son histoire personnelle indissociable de l'histoire soviétique, tout en nous invitant à nous interroger sur notre propre histoire.

EN BORDURE

Dans ce qu'il propose, il y a des évidences auxquelles on peut s'accrocher, et ne voir dans ses mises en scène qu'une critique féroce du régime totalitaire dans lequel il est né et a vécu en artiste non officiel, gagnant sa vie en illustrant des livres pour enfants, et développant parallèlement une œuvre de réflexion. Une œuvre conceptuelle apparentée à ce que ses compatriotes Komar et Melamid, ou Eric Boulatov, faisaient. Dans le cas de Kabakov, ce conceptualisme prenait la forme de tableaux, de dessins, d'albums et de dépliants – un moyen commode pour qui ne peut, comme lui, se passer de narration –, réalisés dans un style qui reprenait celui, conforme et contrôlé, de ses illustrations. Mais il y mettait du blanc, beaucoup de blanc, de vide, au centre et faisait courir la vie autour, dessinant en bordure des personnages, des objets, des fruits... Comme il le fait avec son installation à Beaubourg. Où on retrouve cette problématique des contraires à travers le voisinage de l'univers codé de la propagande orchestrée et celui, désordonné, de la vie quotidienne.

Si l'installation de Beaubourg nous renvoie à la décomposition de l'État soviétique et à la fin des utopies, rien ne dit cependant que le chantier symbolisant cette utopie grandiose ne reprendra pas. Dans la partie souterraine de l'installation, celle-ci semble bien entretenue. Peut-on empêcher l'homme de rêver ? fait volontiers remarquer Kabakov, à propos de ces images du bonheur : *« Des tableaux qui ont été peints par quelqu'un qui les a réalisés avec beaucoup d'amour, d'implication. Bien qu'il exécute la commande de l'État, de la société, il le fait en donnant beaucoup de lui-même, c'est une réalisation très personnelle. »* Et l'artiste d'en profiter pour renvoyer au geste du peintre d'icône, qui fait sien ce qui a été inventé par d'autres. De ses trois tableaux-clichés du bonheur, réalisés dans un style à mi-chemin du réalisme et du post-cézannisme, il dit : *« C'est un personnage que je connais très bien qui les a exécutés, un peintre soviétique sans talent, comme il y en a des légions... Moi je suis en train d'observer cet artiste en train de peindre ces tableaux. C'est une démultiplication de moi-même : je m'observe en train de peindre. »*

CES VIEUX QUARTIERS

Comme quoi rien n'est simple avec Kabakov, qui continue d'habiter les vieux quartiers de sa mémoire et entretient son espace mental d'homme et d'artiste soviétique (et non russe) tout en cherchant à se dépasser, histoire aussi de s'inscrire dans l'histoire de l'art. Cet observateur, témoin désabusé et souvent caustique de l'évolution de la société dans laquelle il a vécu, ne s'acharne pourtant pas, ou plus, sur le cadavre de la civilisation soviétique. S'il bâtit son œuvre sur les poubelles de l'Histoire, c'est pour y installer la petite histoire, une histoire d'homme ordinaire, qui a la capacité de rêver. Et s'il insiste parfois lourdement sur le cauchemar collectif dans lequel le rêve s'est dissous, il peut aussi entretenir l'idée pimpante de l'utopie socialiste, qui est *« comme un conte de fée. On peut vouloir la détruire, elle réapparaîtra sous d'autres formes : les générations futures se berceront des mêmes illusions »*.

Dans le même temps, Kabakov creuse son concept d'*« installation totale »*, qui engloberait toute sa production – peintures, dessins, objets, textes et bandes-son (avec le musicien Vladimir Tarasov) – et tous les personnages qu'il a inventés depuis une vingtaine d'années, pour parler, entre autres, de l'héroïsme des anti-héros. Comme cet homme qui voulait s'envoler dans l'espace depuis sa chambre minable, où il ne se sentait pas en phase avec la société, et qui y est parvenu si l'on en croit l'installation présentée en permanence dans les collections du Musée national d'art moderne, au troisième étage du Centre Pompidou, qu'il ne faut pas manquer.

Geneviève Breerette

Le livre d'une vie ordinaire

Le texte de *L'Album de ma mère* est le récit très simple de la vie de l'artiste, que sa mère a rédigé en 1982, peu de temps avant sa mort, à la demande de son fils. Chaque page de droite de l'album est grise et reprend quelques lignes de cette histoire de vie dure. Elles sont surmontées de photos en couleurs de coupures de magazines officiels des années 50, autant d'images-clichés du bonheur à l'époque du *« socialisme épanoui »*. La page de gauche traduit les textes, le récit et les légendes des images représentant le rêve réalisé. C'est un livre d'artiste, un très beau livre, émouvant, où Kabakov joue sur l'absence de rapport entre texte et image. Témoignage et création. Un hommage tendre et beau.

★ *L'Album de ma mère*, d'Ilya Kabakov. Textes en français, anglais, allemand. Editions Flies France (distribution Distique), 260 p., 242 ill., 350 F.



Eléments d'un itinéraire d'Est en Ouest

ILYA KABAKOV est né le 30 septembre 1933 à Dniepropetrovsk, en Ukraine. Son père était serrurier, sa mère comptable. Un très bel album, *L'Album de ma mère*, publié tout récemment à Paris, évoque ces temps difficiles. En 1943, tandis que son père était au front, il est entré à l'Ecole des beaux-arts de Leningrad, déplacée depuis le début de la guerre à Samarcande. Deux ans plus tard, à sa demande, Kabakov est parti faire l'École des beaux-arts de Moscou, où il a étudié jusqu'en 1951, après quoi il est passé à l'école d'art Sourikov, pour en sortir en 1957 avec un diplôme d'illustrateur. Dès 1956, il a reçu des commandes de livres pour enfants ou pour des magazines. Il en réalisera plus de cent en une vingtaine d'années. *« Il fallait bien gagner sa vie et régulariser*, nous a-t-il expliqué. *L'illustration était mon gagne-pain. Pour être franc, cela me permettait de bien gagner ma vie. Mais je m'y investissais très peu. Dès l'École des beaux-arts, je travaillais pour moi-même. »* Parmi ses premières œuvres indépendantes, on trouve des dessins et des pastels proches de l'expressionnisme abstrait, et des dessins d'après nature, dans un style post-cézannien. C'est dans les années 60 qu'il commence des séries plus distanciées, développant un style « métaphysique », envahi par du blanc, collant des objets réels sur des fonds monochromes laqués, reproduisant des peintures de Ruysdaël dans un style trivial. Dans les années 70, il travaille beaucoup sur des albums : plus de cinquante-cinq sont créés.

« J'appartiens à la génération qui ne se faisait pas d'illusion sur la réalité des rêves socialistes, précise-t-il. *On cherchait à échapper aux obligations. On se cachait. On comprenait très bien que le socialisme n'était pas une politique, mais une ambiance, un climat... J'appartenais à un cercle d'artistes non officiels, qui pouvaient très bien avoir des ennuis. Mais moi, je n'en ai jamais eu vraiment. J'ai simplement subi l'ambiance générale, ce climat de peur. Tout le monde vivait dans ces conditions. Il m'est seulement arrivé de ne pas avoir de commande à cause de mes expositions en Occident. »*

> « L'installation est une forme d'expression incomprise. Nous sommes au tout début de son histoire »

Nombre d'œuvres de ces années ont en effet été montrées en Europe occidentale, notamment en France, dans le cadre du Musée russe en exil fondé par l'écrivain et critique Alexandre Glezer, et dans la galerie de Dina Vierny. Elles sont désormais – ainsi qu'une grande installation d'une « Cuisine communautaire » – au Musée Maillol fondé par Dina Vierny.

« J'ai beaucoup de respect pour les artistes non officiels qui essayaient de gagner leur vie en vendant leurs tableaux, dit encore Kabakov. *Parmi eux, il y avait Oscar Rabine, qui est venu en France en 1975. Moi, je faisais partie de ceux qui gagnaient leur vie autrement... Non, je n'étais pas dans l'exposition écrasée par les bulldozers* [1974]. *Rabine m'avait proposé d'y participer. Mais j'ai eu peur et j'ai refusé. »*

Au début des années 80, Kabakov crée dans ses dessins, qu'il présente souvent sous forme de dépliants, le personnage du « petit homme » qui ne se débarrasse jamais de rien, qui collectionne. De ce travail découle l'idée d'installation. Les premières sont modestes, faites de quelques objets, d'images, de textes et de bouts de ficelle. Celle du *Collectionneur*, présentée à Paris à la galerie Ropac (7, rue Debelleyme, du 23 mai au 13 juillet), en est un développement, de même que celle de *L'Homme qui s'est envolé dans l'espace*, acquise par le Musée national d'art moderne en 1990.

Kabakov, qui commence à être bien connu en Europe par les expositions de Berne, Marseille, Paris et Düsseldorf, quitte Moscou en 1988. Il reçoit une bourse du Kunstverein de Graz (Autriche). Il expose à New York sa première installation *« totale »* : *Les Dix Personnages* (multiples de lui-même). Il aura aussi une bourse du ministère français de la culture, puis une autre du DAAD de Berlin, vivra a Paris, à Francfort, où il est invité à l'Ecole des beaux-arts. Depuis 1992, il réside à New York, mais vit toujours entre les États-Unis et l'Europe, où il est invité un peu partout (de la Documenta de Kassel à la Biennale de Venise ou de Lyon). Aux États-Unis, l'artiste minimaliste Don Judd lui a aussi demandé une installation pour sa fondation.

« J'ai un atelier à New York, mais j'habite dans les aéroports, où je rencontre d'autres nomades. Je voyage toute l'année, je construis des installations partout. J'aime beaucoup ça. » Depuis 1991, Kabakov creuse son concept d'*« installation totale »*. *« Toutes les pièces que je produis, objets, tableaux, dessins, textes, sont destinées à des installations. Les premières remontent au début des années 80, à Moscou, comme celle de* L'Homme qui s'est envolé dans l'espace. *Je ne pouvais les montrer qu'à des amis, je les montais, les démontais. Elles avaient de quoi agacer la censure. Depuis 1988, je peux les réaliser pour des contextes précis, c'est une des données de l'installation totale... L'installation est une forme d'expression incomprise, Nous sommes au tout début de son histoire, c'est passionnant, mais on ne peut pas en dire grand-chose. Il s'agit toujours de métaphores. »*

G. B.

هكذا من الأصل

Les « projets fous » de Perpignan pour rendre hommage à Salvador Dali

L'artiste surréaliste désignait l'anodine gare de cette ville comme « le centre du monde »

Le 27 août 1965, Salvador Dali arrivait, de Céret, en gare de Perpignan. Fasciné par l'enchevêtrement des câbles électriques du tramway, qui, dans le soleil couchant, formaient un cercle parfait, il qualifiait cette gare anodine de « centre de l'univers ». Trente ans plus tard, plusieurs projets architecturaux, mais aussi des fêtes, annoncées pour cet été, veulent célébrer cette journée légendaire.

PERPIGNAN
de notre correspondant

Walkman sur les oreilles et cheveux décoiffés par la tramontane, l'étudiante traverse rapidement la gare de Perpignan, sans même lever les yeux vers le plafond, pour gagner le quai où stationne le train de 6 h 21 pour Montpellier. Elle écoute une chanson de Trénet évoquant la gare de *« Perpinéant »* d'où *« partent des trains qui remontent le temps »*. Machinalement, elle avait jeté un œil sur la pendule ronde avant de se laisser envahir par la musique. Bientôt peut-être, comme les autres voyageurs, elle pourra lire l'heure sur une horloge molle, au milieu de la façade de cette gare que Salvador Dali désignait comme étant le centre du monde. Car aujourd'hui on ne compte plus les projets, plus ou moins fous, plus ou moins concrets, plus ou moins « daliniens », qui ambitionnent de célébrer le passage lumineux du peintre surréaliste dans cette gare fort banale.

C'était le 27 août 1965. Le maître, venant de Céret où il s'était adonné à une *« résurrection mystique »*, avait pris le train pour Perpignan. Accueilli par une nuée d'officiels et de photographes, le génial Catalan, tout de blanc vêtu, était monté, devant un millier de Perpignanais ébahis, dans une calèche, en compagnie de son secrétaire, le capitaine Moore, en chassant de son visage d'invisibles mouches.

> Le 27 août 1965 le maître, venant de Céret où il s'était adonné à une « résurrection mystique », avait pris le train pour Perpignan

A son arrivée à la gare, celui qui estimait que le centre du monde ne pouvait que se déplacer avec lui avait été fasciné par l'enchevêtrement des câbles électriques du tramway de la ville qui, dans le soleil couchant, formaient un cercle parfait. De précieuses photos, à peine jaunies, conservées par le journal *L'Indépendant*, témoignent de cette journée particulière, au cours de laquelle le peintre de Port Lligat avait ressenti *« une sensation de bouillonnement créatif »* et une sorte d'extase *« proche de l'érection »*. Peu après, Dali devait peindre un de ses tableaux les plus célèbres, *Mystique de la gare de Perpignan*, inspiré de *L'Angélus* de Millet et aujourd'hui propriété du musée de Cologne en Allemagne. Semblable à des centaines d'autres gares à l'architecture neutre, la gare de Perpignan dans laquelle la *« paranoïa critique »* du peintre surréaliste avait vu la rencontre *« entre la matière et l'esprit »* venait d'entrer dans l'histoire.

« En repartant de l'illumination fulgurante de Dali découvrant les cercles absolus des câbles électriques du tramway associée à l'idée que le méridien terrestre de Greenwich calculé par le savant catalan Arago passait exactement sur l'axe de la gare, c'est à partir d'une étude de la Mystique confiée par le capitaine Moore qu'il fallait repartir. »

Une jeune architecte de Montpellier, Anne-Pascale Morand, a développé un projet qui inclut de nombreux symboles de l'univers dalinien. Avec une frise de papillons, deux rhinocéros et le drapeau de la gare incluant le fameux wagon qui darde des rayons de lumière, reproduisant la croix de Malte, ce projet s'affine et la SNCF, comme la mairie de Perpignan ou le conseil régional, y prêtent un intérêt croissant. L'arrivée du TGV, d'ici quelques années, n'est pas étrangère à cette effervescence et l'adaptation nécessaire de la gare fait l'objet de projets architecturaux qui redonnent espoir aux amis du docteur Nicolau.

Parallèlement, l'équipe municipale de Perpignan la Catalane, dirigée par Jean-Paul Alduy (CDS), souhaite donner une image nouvelle de la capitale du Roussillon en renouant des liens avec la Catalogne du Sud. Il souhaite créer *« une route dalinienne entre Perpignan, Figueras et Cadaquès »*. Trois villes clés dans l'itinéraire et l'imaginaire du peintre catalan. La façade de la gare, qui reprendrait des éléments du tableau *Mystique de la gare de Perpignan*, serait le point de départ de ce parcours artistique.

Reste le rêve d'une poignée de Perpignanais autour de cette *« résurrection »* de Dali, qui souhaitent réaliser un tableau à l'échelle de la ville. En attendant, une reproduction de *Mystique de la gare de Perpignan* est suspendue dans le hall. Une statue de Salvador Dali, due au sculpteur Ros Sabaté, accueille le voyageur sur la place. Elle y remplace la Liberté éclairant le monde de deux flambeaux, que Dali avait dessinée à partir de la statue de la Liberté de Bartholdi et qu'il avait exposée durant deux mois avant de rejoindre le petit port catalan de Cadaquès, connu lui aussi dans le monde entier.

Il n'empêche : les touristes ne trouvent en ce lieu mondialement connu aucune trace du maître. Beaucoup croient *« voir un Dali »*, en levant la tête. Ils s'extasient en fait sur un plafond fait d'arabesques psychédéliques, dû à un ancien modèle de Dali, Miette, mais la parenté picturale avec le maître est trop lointaine pour mériter le détour.

Alors les projets d'hommages s'accumulent. Le docteur Bernard Nicolau, amateur d'art, dont la famille fréquenta Mayol, envisage de réhabiliter *« le point nodal où convergent toutes les parties du monde »*. Entouré d'une poignée d'amis, parmi lesquels figure le « dalinophile » Roger-Michel Erasmy, Bernard Nicolau, conseiller général de Perpignan et président de la commission des affaires culturelles du département des Pyrénées-Orientales, veut faire revivre la légende : *« Dali nous a laissés le centre du monde, c'est un héritage auquel nous devons rendre hommage. »* Comment ? *« L'interprétation de l'idée dalinienne ne pouvait conduire qu'à une transposition, mais nous tombons dans le mauvais goût en juxtaposant des éléments hétéroclites »*, précise-t-il.

Jean-Claude Marre

Les jeudis « daliniens » de l'été

En attendant la réhabilitation de la gare de Perpignan, plusieurs hommages seront rendus au peintre cet été. La municipalité organisera, en juillet et en août, des *« jeudis fous »* placés sous le signe de Dali. En début de soirée, des animations sont prévues dans quatre lieux de la ville – la place Arago, la place de la Loge, la place des Poilus et le Castillet –, tandis que les commerçants mettront en place des vitrines *« folles incluant des objets de l'univers dalinien »*. Le jeudi 24 août, précédant le trentième anniversaire de l'arrivée de Dali en gare de Perpignan (le 27 août 1965), la compagnie théâtrale Malabar et Paillasson présentera un spectacle féerique évoquant le passage du peintre. Ce jour-là sera inauguré le kilomètre zéro de la route dalinienne et la place de la gare sera rebaptisée place Salvador-Dali. Sans oublier des expositions de photographies dans le cadre du Festival international du photoreportage de Perpignan, début septembre.

DANS LES THÉÂTRES

AGONIA CONFUTANS

De Juan Benet. Mise en scène : Daniel Zerki. Avec Roland Bertin et Yann Collette. Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. M° Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 48-31-11-45. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. 95 F et 130 F. Jusqu'au 4 juin.

Le titre d'*Agonia confutans* masque une invitation à explorer une terre inconnue : l'œuvre théâtrale de Juan Benet. Ingénieur des Ponts et Chaussées, mort le 5 janvier 1993, à soixante-cinq ans, cet Espagnol, qui a dû se battre pour faire éditer ses livres (une douzaine de romans, des recueils de nouvelles, des essais), est aujourd'hui considéré par les spécialistes comme une figure de la littérature hispanique. Il a écrit quatre pièces, jamais jouées en son pays, dont *Agonia confutans*, qui vient de paraître aux éditions de Minuit.

Dans le texte publié, il y a trois personnages : Corpus, Pertès et le Censeur. Dans la version scénique, le Censeur disparaît. Cela ne nuit pas à la qualité du dialogue des deux protagonistes, Corpus et Pertès. Qui sont-ils ? Deux hommes ou deux femmes, peu importe : à l'extrême limite, ils pourraient n'être qu'un. Car, dans *Agonia confutans*, seul importe le mouvement de la pensée. Aimer, haïr, accepter ou refuser de dépendre de..., l'action, infiniment mentale, se joue sur ces thèmes qui sont autant de variations sur soi. Etrange écrivain que Juan Benet ! Parfois, on dirait qu'il susurre les fragments d'un dialogue amoureux, tandis que, à d'autres moments, il semble prendre un plaisir fou à nier toute légitimité à la parole. Ce mouvement de balancier requiert une haute exigence : on ne peut se contenter d'entendre Juan Benet, il faut l'écouter.

A Bobigny, deux comédiens de haute volée s'emploient à aider les spectateurs : Roland Bertin et Yann Collette. L'un fin comme un fil, l'autre tout en rondeur. Tous deux armés d'un métier merveilleux, qui mêle la précision et la roublardise. Ce qu'ils font sur scène est de la haute voltige. Une performance et un régal. Mais pourquoi Daniel Zerki ponctue-t-il sa mise en scène de petites notations précieuses ? A texte complexe, la simplicité ne nuit pas. *B. S.*

VIOLENCES À VICHY 2

De Bernard Chartreux. Mise en scène : Jean-Pierre Vincent. Avec Bernard Chartreux, Jean-Pierre Vincent, Olivier Besson, Cécile Cholet, Gaël Baron, Jean-Jacques Simonian. Théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92022 Nanterre. M° Nanterre-Préfecture. Tél. : 46-14-70-00. Du lundi au samedi à 20 h 30. 110 Fr. Relâche du 24 au 28 mai inclus, et du 3 au 5 juin inclus.

D'entrée de jeu, Jean-Pierre Vincent nous rappelle que, dès les années 70, Bernard Chartreux et lui ne tenaient plus *« pour normaux et obligatoires certains piliers du théâtre, la représentation, le dialogue »*. Dans un local étroit du sous-sol de Nanterre nos deux boutefeux minimalistes et quatre assistants récitent donc simplement, l'un à la suite de l'autre, neuf monologues-documents qui ont trait aux *« gestes les plus noirs de Vichy, Pétain, et consorts »*. Deux autres textes, les plus intéressants, deux décrets antijuifs des 3 octobre 1940 et 2 juin 1941, sont exprimés sans présence d'acteur, par un poste de radio. Il y a une esquisse de mise en scène tout de même, lorsqu'un médecin examine trois hommes qui ont été dénoncés comme juifs, pour conclure d'ailleurs que *« l'examiné est à considérer comme non-juif »*. Bernard Chartreux précise qu'il a pris connaissance de ces documents au Centre de documentation juive contemporaine.

L'intérêt de ce travail faiblit très sensiblement lorsque nous passons du document brut à des pages et des pages d'une écriture épaisse, lourde, œuvre de Bernard Chartreux. C'est interminable, et à se briser la tête d'ennui. Les seules secondes écoutables, *« Je suis Jeanne d'Arc, la vierge androgyne aux cheveux ras et au cœur d'amadou, je cours sur les plages grises de l'Europe... »*, font irrésistiblement penser, par l'« étoffe » de leur lyrisme, aux débuts de Heiner Müller, dans *Hamlet-Machine* : *« Je suis Ophélie, que la rivière n'a pas gardée, la femme à l'overdose sur les lèvres de la neige, j'ouvre grandes les portes, que le vent puisse pénétrer, et le cri du monde. »* Mais le cri, oui, c'est ce qui manque à la récitation un petit peu trop pensum de Vincent et Chartreux. *M. C.*

Robert Badinter auteur dramatique

AVOCAT, universitaire, essayiste, ancien garde des sceaux et ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, désormais auteur dramatique, n'a pas caché que la rédaction de sa première pièce – qui ouvrira, le 14 octobre, au Théâtre de la Colline à Paris – a été difficile. Il en est, ces jours-ci, à sa douzième version, en attendant la prochaine, dont rien ne dit qu'elle sera l'ultime. Il a choisi de faire converser quarante-huit personnages le long des quatre actes de *C. 3 3.*, le titre de sa pièce, l'infâmant matricule inscrit sur la tunique du prisonnier Oscar Wilde, condamné en 1895 pour homosexualité. Elle sera servie par quatorze acteurs emmenés par le sociétaire de la Comédie-Française Roland Bertin, dans le rôle d'Oscar Wilde.

■ **PHOTOGRAPHIE : Marie-Paule Nègre a obtenu**, mercredi 17 mai, le 40e prix Niepce, décerné par un jury de l'association Gens d'images. Doté par la Fondation Hewlett-Packard d'un montant de 70 000 francs, ce prix sera remis à la photographe, membre de l'agence Métis, le 21 septembre, lors du vernissage d'une exposition de ses images au Centre national de la photographie à Paris. Depuis quelques années, Marie-Paule Nègre développe un travail sur le thème de la pauvreté en France, elle a exposé une partie de ce travail à la Fnac en 1993.

■ **Le premier guide trimestriel de la photographie à Paris** vient d'être publié, à l'initiative du galeriste Jean-Luc Pons. Fort pratique, il a pour but *« d'informer les collectionneurs et les amateurs de photographie des expositions et manifestations des galeries, musées et institutions »*. Le premier numéro, vendu 10 francs, est centré sur la France, mais *« nous comptons rapidement élargir* [la publication] *à l'Europe »*, affirme Jean-Luc Pons. Il comporte également des entretiens avec Agathe Gaillard, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa galerie, et avec Fadi Zahar, fondateur de la librairie La Chambre Claire, et un texte instructif sur les codes et usages en photographie.

■ **LITTÉRATURE : le tribunal bangladais, qui examine l'accusation de blasphème** contre l'écrivain Taslima Nasreen, en exil en Suède, a décidé, samedi 20 mai, de poursuivre son action contre elle, malgré la demande de la défense. Le procès aura lieu « conformément à la décision prise par le gouvernement », début avril, qui autorisait à poursuivre l'écrivain pour les délits qu'elle aurait commis hors du Bangladesh. La défense avait insisté sur le fait que les paroles prétendument blasphématoires reprochées à Mme Nasreen avaient été prononcées en Inde et ne relevaient pas de la justice du Bangladesh.

■ **MUSIQUE : David Bowie vient de signer un contrat** avec Virgin Records America. Le premier disque du chanteur pour Virgin, *Outside*, paraîtra à l'automne, marquant les retrouvailles du chanteur, quarante-huit ans, avec le producteur britannique Brian Eno, réalisateur de trois de ses albums le plus connus (*Low* et *Heroes*, en 1977, *Lodger*, en 1979). David Bowie revient à sa carrière solo après une parenthèse de huit ans. En 1987, il fondait Tin Machine, groupe avec lequel il a enregistré chez JVC-Savage BMG trois albums qui n'ont connu qu'un succès d'estime. Le label a fait faillite en 1993, quelques mois après la parution de l'album *Black Tie, White Noise*. Virgin est une filiale de la multinationale anglaise Thorn EMI, chez laquelle David Bowie, sous contrat de 1983 à 1987, avait publié son plus gros succès, *Let's Dance*.

■ **Le *Requiem* de Gabriel Fauré sera donné, le 23 mai,** à la cathédrale Notre-Dame de Paris à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance du compositeur. L'œuvre la plus populaire de Fauré, restituée dans sa version d'origine pour orchestre de chambre de 1893, sera chantée par la Maîtrise de la cathédrale (adultes et enfants), accompagnée par un ensemble instrumental conduit par Isabelle Lesage.

■ **THÉÂTRE : les représentations à Paris de *Mère Courage*,** pièce de Bertolt Brecht, qui étaient données en français jusqu'au samedi 20 mai, seront prolongées les 23 et 24 mai, en allemand, dans la même mise en scène de Jérôme Savary.

■ **MONDE ARABE : Lyon rend hommage, du 23 mai au 17 juin,** à la femme arabe à travers de nombreuses manifestations, préparées par le Centre culturel lyonnais du monde arabe (CCLYMA) que dirige l'écrivain-poète libanaise Rouba Saba Habib. Parmi les temps forts de ce mois, qui réunit artistes, philosophes, écrivains, photographes et représentants d'associations, signalons une rencontre, le 30 mai, sur la situation de la femme en Algérie et une semaine du cinéma arabe. Baptisée « Plier le voile », l'opération se fonde sur un travail d'enquête réalisé auprès de quatre cents femmes arabes de dix-sept à soixante-cinq ans, résidant dans la région lyonnaise.

Le premier Zénith de Sonny Rollins

Le saxophoniste américain offre un jazz unique

LE SCÉNARIO écrit par les mécontents est connu. Le jazz de Sonny Rollins ne surprend plus – depuis... –, il a avec lui de bons accompagnateurs mais pas des compagnons qu'il pourrait entraîner. Les plus hargneux lui reprochent même son âge, soixante-quatre ans. Mais cette maîtrise du souffle, cette cohérence entre le choix des notes, le mouvement du corps et l'idée musicale, ne s'entendent que chez lui. Alors, on se fait son cinéma : Rollins, en trio (avec Max Roach ! Et Ron Carter !), ou Rollins arpentant, en solo, une scène, dans la nuit sans fin. Il n'en a, maintenant, pas ou plus le désir. Il joue donc en sextet. Une rythmique et Clifton Anderson qui est au trombone avec lui depuis des lustres.

Après le Zénith – où il vient pour la première fois –, Rollins passe par Amiens (le 24) et Coutances (le 26). Il va rechanter ses airs les plus connus, en les transformant encore une fois, à sa façon unique, qui est toujours dépassement, puissance, combat et offrande. Ce que les mécontents oublient trop vite.

★ Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 22. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. De 155 F à 235 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Les frères Kâmkârs
Voici une famille unie de six frères, une sœur et un neveu, qui perpétuent la tradition kurde iranienne, en alliant la subtilité persane et les rythmes kurdes. Luth, tambourin, viole, cymbalum, servent de splendides chansons à danser, des mélopées soumises à une poésie épique et millénaire. Un des plus beaux ensembles de cette région.
Théâtre de la Ville, place et Mo Châtelet. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Fugazi
Mené par Ian McKaye, moine rigoriste du hardcore, Fugazi a imposé en pionnier son éthique *straight edge*, dénonçant avec la même énergie les méfaits de la viande, de l'alcool et des compromissions avec le show-business.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 22. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 85 F.

Carmel
Que reste-t-il de Carmel, presque dix ans après le succès de *Sally's Gone* et son duo avec notre Johnny national ? Une voix toujours impressionnante, des disques de soul-jazz au goût un peu neutre même s'ils ne déméritent pas.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 120 F.

Defunkt
Autour du tromboniste Joseph Bowie – frère de Lester, trompettiste – la plus récente équipe de Defunkt mêle le chant et les tics du hip-hop à une solide base jazz et funk. Toujours surprenant, bruyant et remuant, même dans la déroute.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 22 MAI

Karol Bennett (soprano), John McDonald (piano)
Schubert : *Lieder.* Saint-Saëns, Rachmaninov, Ives et Schwantner : *Mélodies.* Barber : *Certitude en cette nuit lumineuse, La Crucifixion.* Gershwin : *L'été.* Kern : *Quelque part au-delà de l'arc-en-ciel.* Porter : *Jolies choses, J'aime Paris.*
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 22. Tél. : 42-86-88-83. De 50 F à 100 F.

Quatuor Manfred
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 127.* Schoenberg : *Quatuor à cordes op. 7.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 22. Tél. : 44-61-83-54. Location Fnac. De 75 F à 95 F.

Jazzogène Orchestra
Cervantès, Gottschalk, Rabol : *Rythmiques béguines du folklore des îles.* Gershwin : *Ouverture cubaine, Rhapsody in Blue, Summertime.* Georges Rabol (piano). Jean-Luc Fillon (direction).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-36-13-90. De 90 F à 120 F.

Krystian Zimerman (piano)
Debussy : *Images pour piano.* Webern : *Kinderstücke, Klavierstücke.* Bach : *Partita BWV 826.* Szymanowski : *Etude op. 4.* Chopin : *Sonate funèbre.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

Hopkinson Smith (luth)
Musiques italienne et espagnole.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Montmartre. 20 h 30, le 22. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Quatuor Simon
Œuvres de Fauré et Bartok. André Krust (piano).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-31-10-96. Location Fnac. 100 F.

Paata Burchuladze (basse)
Rachmaninov : *Mélodies.* Verdi : *Airs d'opéra.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 22. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 85 F à 350 F.

The King's Singers
American Spirituals. Lassus. Byrd : *Motets.* Poulenc : *Petites prières de saint François d'Assise.*
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 22. Tél. : 48-24-16-29. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 200 F.

MARDI 23 MAI

Thierry Félix (baryton), Dalton Baldwin (piano)
Schumann : *Liederkreis op. 39.* Fauré : *Mélodies, L'Horizon chimérique.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 12 h 30, le 23. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.

King Arthur
de Purcell. Le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-60-04-99. De 32 F à 250 F.

Roberto Alagna (ténor)
Berlioz : *Ouverture du Carnaval romain.* Méhul, Gluck, Chabrier, Halévy, Gounod, Verdi, Donizetti, Boito, Mascagni et Bellini : *Airs d'opéras.* Orchestre national, Bertrand de Billy (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 23. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 470 F.

English Renaissance
Taverner, Mundy : Pièces vocales. Tallis, White : Motets. Josquin des Prés : *Messe « Pange Lingua ».*
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 23. Tél. : 40-43-09-47. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

Shigenori Kudo (flûte), Jeffrey Grice (piano)
Mozart : *Sonate pour flûte et piano KV 376.* Roussel : *Joueurs de flûte.* Chopin : *Introduction et Polonaise brillante.* Debussy : *Epigraphes antiques.* Moscheles : *Concertante.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 23. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 160 F.

Pierre Pincemaille (orgue)
Improvisations. Vierne : *Pièce pour orgue.* Stravinsky : *L'Oiseau de feu.*
American Cathedral, 23, avenue George-V, Paris 8e. Mo George-V. 20 h 30, le 23. Tél. : 47-20-17-92. 50 F.

Ensemble orchestral de Paris
Bério : *Divertimento pour Mozart.* Rossini : *Il Signor Bruschino, Sinfonia di Bologna.* Vivaldi : *les Quatre Saisons.* Jean-Jacques Kantorow (violon, direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 23. Tél. : 05-42-67-57. Location Fnac. De 60 F à 190 F.

Les Arts florissants
Charpentier : *Musiques de scène.* Les Arts florissants, William Christie (direction).
Versailles (78). Château. 21 heures, le 23. Tél. : 39-02-30-00. De 60 F à 230 F.

JEUDI 25 MAI

King Arthur
de Purcell, version concert. Claron McFadden (soprano), Solistes du Balthasar Neumann-Chor, Balthasar Neumann-Chor, Freiburger Barockorchester, Thomas Hengelbrock (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

VENDREDI 26 MAI

Les Capulet et les Montaigu
de Bellini. Laura Claycomb (Giulietta), Jennifer Larmore (Roméo), Gregory Kunde (Tebaldo), Jeffrey Wells (Capulet), Pietro Spagnoli (Laurent), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Bruno Campanella (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 26 et 30 mai et les 3, 5, 9 et 12 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Freiburger Barockorchester
Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1050.* C. P. E. Bach : *Double concerto pour clavecin, pianoforte et orchestre.* Zelenka : *Hypocondrie à sept concertati, Sinfonie à huit concertati.* Karl Kaiser (flûte), Torsten Johann (clavecin), Andreas Staier (piano-forte, clavecin). Gottfried von der Goltz (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 26. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

Il Seminario Musicale
Scarlatti, Galuppi : *Motets.* Corelli : *Sonate à trois op. 1 no 8, pour deux violons et basse continue.* Véronique Gens (soprano), Gérard Lesne (alto), Peter Harvey (basse).
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 26. Tél. : 30-36-70-82. De 90 F à 220 F.

SAMEDI 27 MAI

Il Giardino Armonico, Ensemble baroque de Limoges
Corelli : *Concerto Grosso.* Locatelli : *Il pianto d'Ariana.* Vivaldi : *Concerto pour deux orchestres.* Christophe Coin (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 27. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris
Mahler : *Symphonie no 9.* Gary Bertini (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 27. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 225 F.

Sergeï Nakariakov (trompette), Thierry Escaich (orgue)
Purcell : *Sonate pour trompette et orgue.* Torelli : *Sinfonie pour trompette et orgue.* L. Mozart : *Suite pour trompette et orgue.* Escaich : *Improvisations.* Durand : *Toccata, rêverie et danse pour trompette et orgue.* Mendelssohn : *Deux histoires sans paroles pour trompette et orgue.* Tchaïkovski : *Le Lac des cygnes,* extrait, *Casse-Noisette,* extrait.
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 27. Tél. : 30-36-70-82. De 90 F à 160 F.

Concert Couperin
Couperin : *Motets, Pièces instrumentales.* Noémie Rime, Françoise Masset (sopranos), Florence Malgoire, Alice Piérot (violon), Marianne Muller (viole), Aline Zylberajch (clavecin).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 27. Tél. : 39-02-30-00. De 60 F à 130 F.

DIMANCHE 28 MAI

Il Giardino Armonico
Vivaldi : *Concerto pour cordes, les Quatre Saisons.* Stradella : *Concerto grosso.* Giovanni Antonini (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 28. Tél. : 44-84-45-63. De 60 F à 100 F.

Arcata String Quartet
Schubert : *Quatuor à cordes no 14, « La Jeune Fille et la Mort ».*
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 17 h 30, le 28. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.

Guillaume de Machaut de Paris
Chant grégorien. Pièces anonymes des XIIe et XIIIe siècles. Pérotin : *Polyphonies.* Machaut : *Ballades, Rondeaux, Tournai.* Tapissier : *Messes,* extraits. Dufay : *Chansons, Motets.* Jean Belliard (direction).
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mo RER Cluny. 18 h 30, le 28. Tél. : 46-34-51-17. De 70 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Centre chorégraphique national de Grenoble
Jean-Claude Gallotta : *Prémonitions.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Vidya, Sharmila Sharma
Danse classique de l'Inde du Nord et du Sud.
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 19 heures, le 23. Tél. : 41-37-94-20. Entrée libre.

Ballet national de Nancy et de Lorraine
George Balanchine : *La Somnambule.* Pilobolus Danse Theater : *Untitled.* Nils Christe : *Symphonie en trois mouvements.*
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 23. Tél. : 46-97-98-10. Location Fnac. De 130 F à 150 F.

Compagnie Hervé Robbe
Flip-Flac.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 18 h 30, les 24 et 26. Tél. : 44-78-13-15. De 70 F à 90 F.

Nathalie Collantes
Daniel Dobbels. Nathalie Collantes. Odile Duboc. Emmanuelle Huynh. Sylvain Prunenec. Didier Sihol. Christine Gérard : *Coproduction.*
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Moquet. 20 h 30, le 27 ; 16 heures, le 28. Tél. : 42-26-47-47. De 70 F à 110 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CARRINGTON (à partir du 22 mai)
Film franco-britannique de Christopher Hampton, avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet (1 h 52).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GEORGIA
Film américain d'Ulu Grosbard, avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MÉCANIQUES CÉLESTES
Film franco-vénézuélien-belge-espagnol de Fina Torres, avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
Film franco-allemand de Bay Okan, avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger (1 h 30).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RANGOON (à partir du 19 mai)
Film américain de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, Dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TERRORISTE
Film égyptien de Nader Galal, avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TORA-SAN
Film japonais d'Yoji Yamada, avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé. Allemand (1 h 24).
VF : UGC Triomphe, Dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
d'Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'INONDATION
d'Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient-Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoît Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
Interdit – 16 ans.
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Letizia Moratti, présidente du conseil d'administration de la télévision publique italienne

« La RAI devrait dégager 30 milliards de lires de bénéfice en 1996 »

« Vous avez été nommée présidente du conseil d'administration de la RAI en juillet 1994. Quel bilan dressez-vous de cette période ?

– Ce bilan est très positif. Pour moi, il s'agit d'une expérience nouvelle et enrichissante. Pour la RAI également : l'entreprise avait clôturé l'exercice 1993 avec un déficit de 479 milliards de lires (1,579 milliard de francs). Lorsque je suis arrivée à la présidence de la RAI, les pertes pour 1995 étaient estimées à 110 milliards. Cette année devrait se terminer par un bilan équilibré et l'entreprise devrait dégager 30 milliards de lires de bénéfice en 1996.

» Le taux d'audience a augmenté de 4 points dans la journée et, en *prime time*, les trois chaînes (RAI 1, RAI 2 et RAI 3) ont gagné 2 points. C'est la RAI 1, généraliste et familiale, qui a le plus augmenté. Simultanément, les trois télévisions de Berlusconi ont perdu 3 points, et les petites stations, 1 point. Le redressement du bilan nous permet de renoncer aux 350 milliards de lires destinés à la recapitalisation de la RAI et prévus par l'État. Une entreprise en bonne santé ne doit pas accepter de don ni d'aide du gouvernement.

– Comment êtes-vous parvenue à ce résultat ?

– Nous avons encaissé 127 milliards de lires de redevance en plus, notamment en luttant mieux contre la fraude, et nous avons accru nos recettes publicitaires de 6 % l'an dernier. Nous avons aussi mis au point en octobre 1994 un « plan industriel » triennal, approuvé par le ministère des P et T et par le Trésor, qui demandait une plus forte productivité et une plus grande flexibilité aux 10 000 employés. Cette année, la productivité aura augmenté de 4 %. En liaison avec ce « plan », un contrat a été signé avec les personnels, prévoyant des incitations au départ, sans aucun licenciement. Nous essayons aussi de réduire les « profils » des postes de travail : il y en avait plus d'une centaine, ce qui était beaucoup trop rigide. Nous espérons parvenir à une dizaine.

– Le personnel, et notamment les journalistes, a protesté contre ce plan et contre une éventuelle vente des moyens de transmission, que vous prévoyiez en faisant grève en octobre 1994...

– Cela n'empêche pas ce contrat d'avoir été récemment conclu sans un jour de grève. Quant à la vente de nos moyens de transmission, il faudra bien l'envisager si nous voulons encore améliorer notre bilan. Mais à condition que cela reste sous le contrôle de la RAI et que la vente se fasse à bon prix. Tous les personnels de la RAI sont concernés par cette restructuration. A la fin 1996, la RAI devrait compter 10 335 salariés, soit 1 750 de moins que lors de la nomination du nouveau conseil d'administration. Les journalistes seront alors 1 340, soit 300 de moins.

– Que pensez-vous de l'hypothèse selon laquelle la RAI n'aurait plus le droit de faire de la publicité, notamment en coupant les films ?

– Personnellement, je suis pour son maintien. C'est positif pour la RAI et pour le marché. Mais, sur un budget de 3 800 milliards de lires, un tiers seulement provient de la publicité, et deux tiers de la redevance.

– L'opposition vous critique et vous juge trop proche de Berlusconi. La nomination de journalistes faisant partie de ses alliés à la tête des journaux télévisés ne leur donne-t-elle pas raison ?

– J'ai souhaité que les trois chaînes soient différenciées sur des critères de genre et d'objectif, et non plus selon des critères politiques. Je ne pense pas que les partis politiques doivent obtenir des nominations particulières : la RAI doit garantir la neutralité. Quant à une éventuelle manipulation de l'information par des nominations de journalistes, je répondrais que nous avons mis en place un organisme extérieur, l'observatoire de Pavie, chargé de passer au crible l'information des trois chaînes pendant l'année. C'est moi qui l'ai demandé. J'entends que la RAI soit une maison de verre.

» Je reçois les remarques de cet observatoire, que je transmets à la commission de vigilance de l'entreprise, l'équivalent en Italie de votre Conseil supérieur de l'audiovisuel. La majorité de la presse italienne admet aujourd'hui que la RAI est cinquante fois plus équilibrée qu'elle ne l'était l'an dernier.

– Que pensez-vous du référendum du 11 juin qui interdirait à une personne privée de détenir plus d'une chaîne de télévision et aboutirait donc au démantèlement de l'empire de Silvio Berlusconi ?

– Je préfère penser que les évolutions technologiques vont multiplier les chaînes, et donc les chances de la démocratie. Ensuite, je vous rappelle que mon rôle est institutionnel. Mon objectif est d'abord d'assainir la RAI, l'entreprise pouvant ensuite assurer sa relance. Nous sommes dans une période de transformation où le service public doit représenter au maximum les valeurs du pays. Il faut comprendre ce qui est en cours dans la société italienne et l'intégrer. La RAI est un outil de diffusion et de communication qui peut accompagner les projets du gouvernement, mais doit aussi interpréter la volonté générale du pays.

» La RAI est la télévision de tous. Il est simpliste de penser que le pôle public de télévision puisse être un outil d'accompagnement du seul gouvernement : il doit refléter la vie de ce pays. Nous avons aussi mis en place une charte de garantie des usagers et des opérateurs, qui favorise l'objectivité et le pluralisme. Cette diversité se traduit par la création de cinq chaînes thématiques (musique classique, chaîne pour enfants, télévisions éducative, sportive, etc.) qui seront diffusées par Eutelsat et qui s'ajouteront aux trois chaînes de la RAI.

– Le prochain sommet des télévisions publiques est-il autre chose qu'un « coup », alors que la plupart des chaînes d'Etat travaillent avec le privé ?

– Le service public a une mission double : interpréter les valeurs générales qui émanent du pays et être présent au sein du marché télévisuel, soumis à forte concurrence. Nous devons être d'autant plus forts que toute opportunité peut être aussi un risque dans un marché télévisuel ouvert comme celui de l'Italie. Notre premier concurrent est bien sûr la Fininvest, mais aussi les autres télévisions, publiques et privées, y compris le satellite. C'est une conception ancienne que de focaliser sur le problème public-privé. La RAI doit jouer de toutes les synergies, publiques ou privées. Nous avons conclu un accord avec France Télévision pour acquérir des droits audiovisuels ; nous avons aussi signé un accord de coproduction avec TF 1 sur le dessin animé afin de réagir à l'invasion japonaise. La deuxième étape, c'est de pouvoir vendre ensuite ces dessins animés ou des fictions sur le marché international, y compris américain. Nous négocions d'ailleurs avec des producteurs-distributeurs américains indépendants.

– Croyez-vous que le conseil d'administration et vous-même travaillez dans la stabilité et la durée ?

– Je ne me pose pas la question. Si vous concevez cette stabilité par rapport à la législation, on verra. Concrètement, mon mandat arrive à échéance le 31 décembre. Notre but a été de redonner une force à l'entreprise, avec des comités de gestion, d'édition, un management fort et de réduire la bureaucratisation. A la fragmentation et à la dispersion d'avant, voulue par les politiques, le conseil d'administration a préféré le fonctionnement immédiat. Ceux qui travaillent avec la RAI en semblent satisfaits. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé et Yves Mamou

Une spécialiste des assurances

Letizia Brichetto Arnaboldi Moratti est une spécialiste des finances, des assurances et des affaires bancaires. Entrepreneur en assurances depuis 1974, elle est devenue administrateur délégué de Brichetto SpA, la première entreprise de courtage créée en Italie, à la fin du siècle dernier. Native de Gênes, Mme Moratti est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques (Milan). Elle a complété ses études à Londres par un stage au Lloyds et un diplôme spécialisé sur la CEE. Elle est aussi administrateur délégué de Nichols SA, numéro un mondial du courtage en assurances, rachetée par sa société en 1994. Elle a été membre du conseil d'administration de la Banque italienne et vice-présidente de l'Institut italien pour la qualité des services avancés, de 1990 à 1994. Agée de quarante-cinq ans, Letizia Moratti a créé, en 1992, la Société de recherches de systèmes de l'administration publique, dont elle est l'actionnaire majoritaire aux côtés d'autres entreprises italiennes (Barilla, Benetton, Fininvest...). Elle a été élue présidente de la RAI, le 13 juillet 1994, par le conseil d'administration.

LUNDI 22 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.35).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Série : Navarro.
Sanglante Nostalgie, de Jacques Ertaud.
Un meurtre est commis dans un centre d'accueil pour SDF. Le propriétaire des lieux, un ancien terroriste jadis jugé coupable du meurtre de la sœur de Navarro, devient la cible du mari de cette dernière, bien décidé à se faire justice lui-même.

22.30 Série : Perry Mason.
Meurtre a Broadway, de Christian I. Nyby
0.10 Sport : Football.
Présentation de la finale de la Ligue des champions.
0.45 Série : Paire d'as.
1.40 Journal, Météo.
1.55 Magazine : 7 sur 7 (rediff.).
2.45 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.50 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.55 Série : L'Enquêteur.
15.50 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : Entre ces mains-là.
D'Arnaud Selignac, avec Sophie Duez, Olivier Sitruck.
Le départ d'une femme médecin anesthésiste est vécu comme un véritable soulagement dans un hôpital d'une ville de province.

22.40 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Les Victoires sur soi-même [1/1]. Comment vaincre sa timidité ?
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.45 Magazine : Signé Croisette.
0.55 Le Cercle de minuit.
Spécial Cannes.
2.15 Cinéma : Une femme sous influence. ■ ■ ■
Film américain de John Cassavetes (1975, v.o.). Avec Gena Rowlands, Peter Falk, Matthew Cassel.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
Ulysse 31 ; Tintin au Tibet (1).
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez en direct du Festival de Cannes.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.40 Un livre, un jour.
Red Star, de Dityvon.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Quelques jours avec moi. ■ ■
Film français de Claude Sautet (1988). Avec Daniel Auteuil, Sandrine Bonnaire, Jean-Pierre Marielle.

23.00 Météo, Journal.
23.30 Cinéma : Bunker Palace Hotel. ■ ■
Film français d'Enki Bilal (1989).
1.05 Musique Graffiti.
Bye ya, par Laurent de Wilde Trio (10 *min*).

M 6

13.30 Kidnapping.
De Max Kleven.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.50 Cinéma : L'Invasion des piranhas. □
Film franco-brésilien d'Anthony Dawson (1979).

22.30 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.
0.05 Magazine : Culture pub.
Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
0.30 Magazine : Jazz 6 (et 4.50).
Présenté par Philippe Adler. Henri *Texier.*
Sonjal, la toute nouvelle formation du contrebassiste Henri Texier, est composée de jeunes solistes de la scène française du jazz.
1.25 Magazine : E = M 6.
1.50 Documentaire : Paris, top models.
2.45 Rediffusions.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Téléfilm : Traque à Manhattan.
De Tom Mankiewicz.
Un yuppie est le témoin d'un meurtre perpétré par un dangereux caïd de la Mafia.
15.00 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.55 Surprises et à 17.55.
16.05 Cinéma : Kika. ■ ■
Film franco-espagnol de Pedro Almodovar (1993). Avec Veronica Forque, Peter Coyote, Victoria Abril.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.25 Magazine : Nulle part ailleurs.
Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Ninja Kids. □
Film américain de Jon Turteltaub (1993).

22.10 Flash d'informations.
22.14 Présentation du film par Claude Chabrol.
22.15 Cinéma : Une affaire de femmes. ■ ■ ■
Film français de Claude Chabrol (1988).
0.00 Cinéma : Douba Douba. ■ ■
Film russe d'Alexandre Khvan (1993, v.o.).
2.05 Documentaire : Stephan Eicher.
Guarda e passa, de Thierry Rajic (52 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Mélodie en sous-sol. ■
Film français de Henri Verneuil (1962). Avec Jean Gabin.
15.45 Allô ! La Terre. *Le feu [1/5].*
16.00 La Preuve par cinq.
Séismes et volcanisme (rediff.).
16.35 Magazine : Inventer demain.
France Quéré, théologienne [1/4].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
La Vie devant moi : couturier ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq.
18.15 L'Œuf de Colomb. *La voiture.*
18.30 Le Monde des animaux.
Ma vie pour les animaux : Rüdolf et les jaguars.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : La Légende du sport.
Motosport 2.
20.00 ▶ Magazine : Brut.
Proposé par Claire Doutriaux et Paul Ouazan.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Le Festin de Babette. ■ ■
Film danois de Gabriel Axel (1987, v.o.). Avec Stéphane Audran.

22.25 Cinéma : Une vie indépendante. ■ ■
Film franco-russe de Vitali Kanevski (1991, v.o.).
0.00 Courts métrages : Court-circuit.
Hommage à Roman Polanski [2/2].
Quand les anges tombent (1958, N., 21 min). Avec Barbara Kwiatkowska, Andrzej Kondratiuk.
Réalisé par Polanski dans le cadre de ses études à l'Institut du cinéma de Lodz (Pologne), ce court-métrage évoque les cruautés de la guerre de 14-18 à travers un cycle onirique et mélodramatique.
La Lampe (1959, N.).
Un vieil artisan répare des poupées mutilées.
0.30 Cinéma : Un dimanche à la campagne. ■ ■
Film français de Bertrand Tavernier (1984, rediff.).
2.05 Rencontre.
Stephen Frears et David Ridgway (26 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 *Genève lumières.* 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 *Thalassa.* Rediff. de France 3 du 19 mai. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. *Edition de 20 heures.* 22.45 *Les Enfants du ciné.* Rediff. de France 2 le 4 février. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Contact : Tahar Ben Jelloun. De Claude Lortie. 20.35 USA : l'avortement. De Michel Barbot. 21.30 Escales : Norvège. De Laurent Deboise. 22.25 La Bataille de Midway. De John Ford. 22.45 *Les Aleoutiennes.* De John Huston. 23.30 Crise de confiance à Hongkong. D'Agnès et Jean-Claude Bartoll. 23.55 Chasseurs d'étoiles. De Martin Figere. 0.30 Alain Prieur, créateur de l'impossible. De Pierre-François Degeorge et Jean Bonard d'Origny (20 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.20). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Buzz (et 22.30). 21.00 *Family Rock.* ■ Film français de José Pinheiro (1982). Avec Christophe Malavoy. 22.50 Niagara. De Daniel Chenevez. *Chemin de croix* (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les animaux superstars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.25 Souvenir. Tous en scène. 21.40 Série : New York Police Blues. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 The Babe. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1992). Avec John Goodman. 0.20 Concert : BB King & Friends, A Blues Session. Enregistré à Los Angeles, le 15 avril 1987 (65 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Mystères à Santa Rita (et 21.30). 22.20 Le Club. 22.30 Série : Code Quantum. Enchères frauduleuses. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Série : Wolff, police criminelle (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 *Passion pub.* 21.15 Cinémascope. Cannes 95. 21.30 MCM Rock Legends. Led Zeppelin. 23.00 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Aerosmith Rockumentary. 21.30 L.L. Cool J. Rockumentary. 22.00 Série : The Real World 1. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 First Look. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 *Eurosportnews.* Cyclisme. Tour d'Italie. 10e étape : Telese Terme-Maddaloni. Contre-la-montre individuel (42 km). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.30 Boxe. A Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Championnat d'Europe : poids plume. Mehdi Labdouni (Fr)-Duke McKenzie (G-B). 0.30 Eurogolf. *Tournois de la PGA (60 min).*

CINÉ CINÉFIL 18.50 Golgotha. ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1935, N.). Avec Robert Le Vigan. 20.30 Destinées. ■ Film franco-italien de Jean Delannoy, Christian-Jaque, Marcello Pagliero (1954, N.). Avec Claudette Colbert. 22.05 Ames rebelles. ■ ■ Film américain d'Anatole Litvak (1942, N., v.o.). Avec Tyrone Power. 23.55 La Bohémienne. ■ Film américain de Charles Rogers et James Horne (1936, N., v.o., 70 min). Avec Stan Laurel.

CINÉ CINÉMAS 18.35 Josepha. ■ ■ Film français de Christopher Frank (1981). Avec Miou-Miou. 20.30 Sac de nœuds. ■ ■ Film français de Josiane Balasko (1984). Avec Josiane Balasko. 21.55 Sur la piste de la grande caravane. ■ Film américain de John Sturges (1965, v.o.). Avec Burt Lancaster. 0.20 Gros Plan. ■ Film britannique de John Byrum (1976, 115 min). Avec Richard Dreyfuss.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Roland Mortier (Contes immoraux, du Prince de Ligne). 19.30 *Perspectives scientifiques.* Les ongulés. 1. Dynamique des populations des ongulés et stratégie biodémographique. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 1. Musique pour ou contre l'image. Œuvres de Zygel, Bex, Jouvelet, Merle. 20.30 Le Grand Débat. Le clivage droite-gauche est-il dépassé ? Avec Jacques Julliard, Alain-Gérard Slama, Jean-François Kahn, Olivier Duhamel (2). 21.30 Fiction. Joyce Mansour ou l'importance du cri, par Renée Elkaïm-Bollinger (1). 22.40 Accès direct. Au festival de Cannes. Avec Souleymane Cissé, Thierry Jousse, Frédéric Strauss, Marianne Guérin, Jean-Michel Frodon. 0.05 Du jour au lendemain. Raoul Ruiz (Poétique du cinéma). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Ernesto Sabato ; 3.18, Hommage à Montezuma ; 3.28, Roger-Pol Droit (Présence de Schopenhauer) ; 3.57, Albatros, guerre à la guerre (2) ; 5.19, Au fil de l'eau (1) ; 5.36, Cécile Wajsbrot (Atlantique) ; 5.57, Serge Gainsbourg, trente années de chansons (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Olivier Merlin, journaliste. 20.00 Concert. Donné le 20 mai, à la Chapelle royale de Versailles, par le Parlement de musique, dir. Martin Gester, Ryland Angel (haute-contre), Ian Honeyman (ténor), Jérôme Corréas (basse) : Motets, Symphonies, de Bernier. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Messe BWV 232 (extraits), de Bach, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kagel, Stilman, Becerra-Schmidt. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tournemire, Fauré. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 10 mars, à l'Institut du monde arabe, à Paris. Le Maroc, le passé présent, par l'Ensemble Ahl Falès. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Bach, CPE Bach, Mendelssohn, Liszt, Janacek, Prokofiev, Lajtha, Zemlinski, Mahler, Schumann, Mozart, Weber, Scarlatti, Porpora, Locatelli, Cavalli.

Les interventions à la radio

France Inter, 19 h 20 : Spécial municipales : la bataille pour la mairie de Lille (« Le téléphone sonne »).

Arte célèbre la modernité de François d'Assise

Une soirée thématique de la chaîne culturelle est consacrée au « poverello », un petit pauvre que les Français classent en tête de leurs saints préférés et que Paul VI fit patron des écologistes

LE BRUIT ne fait pas de bien. Le bien ne fait pas de bruit. Ce pourrait être la devise des franciscains. Ils ont toujours « poussé » sur le terreau des pauvretés et des guerres. Autant dire qu'aujourd'hui ils prospèrent. On les rencontre, tunique noire ou grise, corde à la taille (les « cordeliers »), à Assise ou en Croatie, dans les banlieues déshéritées des grandes villes, en Extrême-Orient comme en Amérique latine. Ils prêchent la paix, vivent de mendicité, se consacrent, comme en France, aux gitans, aux sans-logis, aux prisonniers ou aux bateliers.

Leur histoire commence avec François d'Assise, l'un des saints préférés des Français si on en croit un sondage fort sérieux récemment réalisé pour la Sofres, et qui a été publié par *Le Pèlerin Magazine*. Le *poverello* (petit pauvre) vient en troisième position derrière Vincent de Paul – l'abbé Pierre du XVII[e] siècle – et saint Christophe, qui protège des accidents de la circulation, juste avant saint Antoine de Padoue qu'on implore après la perte d'un objet ou d'un être cher, lui-même franciscain dont on fête cette année le huitième centenaire.

On connaît presque par cœur ce François de légende, fils d'un riche marchand de draps né à Assise (Ombrie) à la fin du XII[e] siècle, arrêté par une vision au cours d'une expédition militaire et devenu mendiant, approchant les lépreux, prêchant les oiseaux, plaidant auprès du pape Innocent III la cause des frères « mineurs » dont il est le fondateur. Des centaines de milliers de pèlerins fréquentent chaque année les ruelles d'Assise pour relire cette vie sur les magnifiques fresques de Giotto.

ENTRE LE MAIRE ET L'ÉVÊQUE

Mais on connaît moins l'homme qui allait ramener la paix entre le maire et l'évêque de sa ville, entre les potentats locaux de l'Italie médiévale. L'homme qui allait prêcher le « dialogue » entre les nobles et les déshérités, mettre pratiquement fin aux croisades après sa rencontre de 1219, à Damiette, avec le sultan d'Egypte. Ainsi, sans la mièvrerie entretenue par le fameux *Cantique des créatures* (*« Soit loué, Seigneur, pour notre frère le soleil, notre sœur et mère la terre... »*), loin de l'esthétisme du film de Zeffirelli (que rediffuse Arte en ouverture de cette soirée thématique), on retrouve chez François d'Assise les mots-clés d'une spiritualité résolument moderne : réconciliation, solidarité, paix sociale, dialogue Orient-Occident. Jusqu'à la protection de la nature. Paul VI fit de cet ami des paysages et des animaux le patron des écologistes. Et il n'est pas rare de rencontrer des franciscains dans des actions de défense de l'environnement. Ils préfèrent dire de *« sauvegarde de la Création »*.

Le charisme du personnage, l'actualité de son message ont donné naissance à une constellation de groupes, mouvements et ordres, de prêtres, frères, sœurs et laïcs, qu'on appelle la « famille franciscaine ». C'est l'une des plus nombreuses de la galaxie religieuse, mais pour l'heure, surtout dans les Eglises d'Occident comme en France, elle se trouve en panne de vocations et d'engagements longs.

A l'image de leur fondateur, ils vivent une sorte d'ascétisme radical, cloîtrés comme le sont les sœurs clarisses (plus d'une cinquantaine de monastères en France) ou dans le plus strict dénuement, refusant toute forme de propriété individuelle ou collective. C'est leur manière de rester fidèles à ce petit roi des pauvres qui voulait vivre *« nu comme le Christ nu »* et qui disait au frère ayant un peu d'argent qu'il est *« un faux frère, un apostat et un brigand »*.

Henri Tincq

★ Arte, « François d'Assise ou le partage de la pauvreté ». Soirée thématique, mardi 23 mai à partir de 21 h 45 : film de Franco Zeffirelli *François et le chemin du soleil* (1971) à 21 h 45, suivi d'un documentaire allemand sur la vie des franciscains et clarisses à 23 h 55 et d'un autre documentaire sur Biaggo Conte, un jeune franciscain de Palerme, à 00 h 40.

Dix propositions de réforme du cinéma sont soumises à Philippe Douste-Blazy

AVANT le premier tour de l'élection présidentielle, Jacques Toubon, alors ministre de la culture, avait lancé un groupe de travail chargé de réfléchir à une réforme du système de financement du cinéma. Les conclusions de ce groupe sont aujourd'hui dans les mains de son successeur, Philippe Douste-Blazy. Elles partaient d'un constat simple : le système qui a permis l'essor du cinéma français est menacé. Pour des raisons *« diplomatiques, économiques et techniques »*, ce système, qui repose sur un transfert massif des fonds de la télévision en direction du cinéma, doit évoluer.

Sans remettre en cause le rôle des chaînes, ces mesures visent à renforcer le producteur indépendant, non adossé à un grand groupe ou à une chaîne de télévision. Le groupe de travail propose d'autoriser Canal Plus à consacrer une part de son budget d'achat de droits à l'aide au scénario. Le Centre national du cinéma (CNC) et d'autres organismes collecteurs de droits d'auteurs seraient autorisés à aider le producteur à élaborer de meilleurs scénarios.

Pour libérer davantage ces producteurs indépendants des lois qui protègent les auteurs, le groupe propose que l'avance sur recettes soit accordée non plus à un auteur mais à une équipe comprenant un producteur. En outre, pour éviter que ces producteurs ne soient spoliés par leurs coproducteurs (chaînes de télévision, éditeurs vidéo, etc.), il est proposé que la majoration de 25 % de l'aide accordée aux producteurs par le CNC pour les tournages en français, en France, soit incessible.

Afin d'améliorer l'assise financière des producteurs, des organismes comme les Sofica ou l'Ifcic seraient autorisés à fournir des aides en capital, de la prise de participation simple au capital-risque. Pour aider à l'amortissement rapide du film, les délais d'exploitation en vidéo et sur le petit écran pourraient être raccourcis ; Canal Plus pourrait diffuser six mois après la sortie en vidéo et les chaînes généralistes, deux ans après la sortie en salle (trois ans aujourd'hui). Concernant le compte de soutien, géré par le CNC, il n'est pas prévu d'abolir la frontière qui sépare les aides accordées aux films de celles accordées aux téléfilms. Mais des passerelles sont introduites entre les deux systèmes d'aide, pour faciliter l'exploitation d'un film à la télévision, en salle, ou sur les deux supports.

Vis-à-vis du marché de la télévision payante à l'étranger, le groupe de travail propose de faire de la salle de cinéma la vitrine de l'exploitation télévisée, en aidant à l'exploitation des films dans les salles des pays-tiers et en conseillant au producteur d'abandonner ses droits sur les recettes en salles pour mieux récupérer ensuite sa mise sur les recettes de la télévision. Il suggère que les films soient vendus aux chaînes étrangères par paquets et non plus à l'unité. A Philippe Douste-Blazy de dire ce qu'il compte faire de ces propositions.

Yves Mamou

MARDI 23 MAI

TF 1

- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.30 Série : Dallas.**
- **15.20 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.50 Club Dorothée.**
- **17.25 Série : Les Garçons de la plage.**
- **18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- **18.25 Série : K 2000.**
- **19.20 Magazine : Coucou !**
- **19.50 Le Bébête Show** (et 1.20).
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.**
- **20.45 Cinéma : Promotion Canapé.** □ Film français de Didier Kaminka (1990).
- **22.25 Tiercé.**
- **22.30 Les Films dans les salles.**
- **22.35 Téléfilm : Une sale arnaque.** De Ruben Preuss, avec Dale Midkiff, Susan Blakely.
- **0.15 Magazine : Je suis venu vous dire.** Invités : Jacques Attali, Dany Cowl.
- **1.25 Journal, Météo.**
- **1.40 Programmes de nuit.**

FRANCE 2

- **13.45 Série : L'Inspecteur Derrick.**
- **14.50 Série : L'Enquêteur.**
- **15.50 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
- **16.35 Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Série : Seconde B.**
- **17.40 Série : Les Années collège.**
- **18.10 Série : Sauvés par le gong.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.**
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel.**
- **19.50 Bonne nuit les petits.**
- **19.59 Journal, Météo, Point route.**
- **20.55 Cinéma : 100.000 dollars au soleil.** □ Film français de Henri Verneuil (1963). Avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Bernard Blier.
- **23.10 Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Les Victoires sur soi-même [2/2]. Comment muscler sa mémoire ?
- **0.40 Les films Lumière.**
- **0.45 Journal et Météo.**
- **1.15 Magazine : Signé Croisette.**
- **1.25 Le Cercle de minuit.** Spécial Cannes. Invités : Serge Ravanel, Philippe Burin, Willy Holt, Annick Cojean.
- **2.45 Cinéma : Meurtre d'un bookmaker chinois.** ■■ Film américain de John Cassavetes (1976, v.o.).

FRANCE 3

- **13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
- **14.30 Série : Brigade criminelle.**
- **15.00 En direct de l'Assemblée nationale.** Hommage à Robert-André Vivien ; 15.10, Déclaration de politique générale du gouvernement.
- **15.30 Édition spéciale.** Déclaration de politique générale du premier ministre, M. Alain Juppé.
- **18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Œuvres complètes*, de Marcel Pagnol.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** 19.08, Journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.50 Jeu : Questions pour un champion.** Spécial langue française. Finale.
- **22.25 Météo et Journal.**
- **22.50 Mardi chez vous.** Programme des treize télévisions régionales.
- **0.20 Un jour en France.**
- **1.15 Musique Graffiti.** *Concerto grosso op. 6*, de Haendel, par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. Marc Tardue (20 min).

M 6

- **13.25 Téléfilm : L'Affaire Howard Beach.** De Dick Lowry. *Trois jeunes Noirs dont la voiture est tombée en panne dans le quartier blanc d'Howard Beach sont pris en chasse par une bande.*
- **15.05 Boulevard des clips.** (et à 1.25, 5.35).
- **17.00 Variétés : Hit Machine.** Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
- **17.30 Série : Classe mannequin.**
- **18.00 Série : O'Hara.**
- **19.00 Série : Agence Acapulco.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Magazine : E = M 6.** 2[e] Concours de robotique.
- **20.45 Magazine : Grandeur nature.**
- **20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.** Le Cœur du dragon. La Mémoire de l'œil. *Loïs et Clark enquêtent sur un réseau de travailleurs clandestins.*
- **22.45 Téléfilm : Les Mamies poules.** D'Art Wolff, avec Debbie Reynolds.
- **0.25 Série : Les Professionnels.** La Boîte noire.
- **2.30 Rediffusions.** Fanzine ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Fréquenstar ; 4.45, Culture pub ; 5.10, E = M 6.

CANAL +

- **13.40 Cinéma : Une affaire de femmes.** ■■■ Film français de Claude Chabrol (1988). Avec Isabelle Huppert, François Cluzet, Marie Trintignant.
- **15.20 Les Superstars du catch.**
- **16.00 Surprises** (et 17.55, 0.40)
- **16.20 Cinéma : Singles.** ■ Film américain de Cameron Crowe (1992).
- **18.00 Canaille peluche.** Rocko and Co.

En clair jusqu'à 20.35

- **18.25 Magazine : Nulle part ailleurs.** Cannes 95.
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Le Journal du Festival.**
- **20.35 Cinéma : Cliffhanger.** □ Film américain de Renny Harlin (1992).
- **22.25 Flash d'informations.**
- **22.30 Cinéma : Vivre.** ■■ Film chinois de Zhang Yimou (1993, v.o.).
- **0.45 Cinéma : Archipel.** □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1992).
- **2.20 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.** 8. En marge d'Hollywood (52 min).

LA CINQUIÈME

- **13.30 Le Sens de l'Histoire.** François Mitterrand : une certaine idée du pouvoir [2/2] (rediff.).
- **15.45 Allô ! La Terre** [2/5].
- **16.00 La Preuve par cinq.** Séismes et volcanisme (rediff.).
- **16.35 Inventer demain** [2/4].
- **16.45 Cours de langues vivantes.** Anglais.
- **17.00 Jeunesse.** La Vie devant moi : pilote d'hélicoptère ; La Panthère rose ; Téléchat.
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 Les Grandes Inventions.** La pénicilline.
- **18.15 Les Alphabets de l'image.** Photographe de plateau cinéma.
- **18.30 Le Monde des animaux.**

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.**
- **19.30 Documentaire : Les Routes du Moyen Age.** Les Cercles de lumière [4/5].
- **20.20 10 minutes extra.** A propos de coupes, photo-animation de Monica Carlsson.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. Violences et sports. Anti-violence sur les rings, de Philippe Borel ; Sports en prison, d'Antoine Roux ; Allemagne de l'Est, dangeureuses banlieues, de Thomas Erbach ; Grande-Bretagne, football et terreur, de Theo Koll. Invités : Bernard Lama, Horst Schmidt.
- **21.45 Soirée thématique : François d'Assise ou le partage de la pauvreté.** Proposée par Michaela Pilters et Olaf Grunert.
- **21.46 Cinéma : François et le chemin du soleil.** □ Film italien de Franco Zeffirelli (1972).
- **23.45 Documentaire : Vivre comme François et Claire.** Le Charisme des franciscains, de Helmut Schwarzbach (v.o.).
- **0.30 Documentaire : Biagio Conte, frère des pauvres.** De Gino Cadeggianini (v.o.).
- **0.50 Bibliographie.**
- **1.00 Téléfilm : La Nuit bengali.** De Nicolas Klotz [2/3]. Avec Hugh Grant, Suprya Pathak (rediff.).
- **1.50 Rencontre.** Zlatko Dizdarevic et Enki Bilal (28 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Genève lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 18 mai. 21.00 Reportages. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 19 mai. 0.00 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.35 Russie : sexe, vodka, le nouveau dégel. D'Andrzej Fidyk. 20.30 Sur les pas du Grand Meaulnes. De Benoît Cornuau. 21.25 Peuples du Kamtchatka. De Jean Afanassieff. 21.55 Contact : Tahar Ben Jelloun. De Claude Lortie. 22.50 USA : l'avortement. De Michel Barbot. 23.40 Escales : Norvège. De Laurent Deboise. 0.40 La Bataille de Midway. De John Ford. 0.55 Les Aléoutiennes. De John Huston (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.20). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Jésus de Montréal. ■■■ Film canadien de Denys Arcand (1989). Avec Lothaire Bluteau. 0.50 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invité : Vincent Price. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Romulus Returns to Siam. 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus (30 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Un mari pour deux. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. Led Zeppelin. 23.00 MCM Backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). Cyclisme. Tour d'Italie : jour de repos. Le point sur la course. 20.00 Motors. 22.00 Boxe. En direct. Championnat britannique : poids légers. Michael Ayers-Malcolm Melvin. 0.00 Snooker. European League 95 : 13[e] match. Stephen Hendry-Ken Doherty (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Fantômes en croisière. ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1939, N., v.o.). 20.30 Le Capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942, N.). Avec Fernand Gravey. 22.05 La Bohémienne. ■ Film américain de Charles Rogers et James Horne (1936, N., v.o.). 23.15 Destinées. ■ Film franco-italien de Jean Delannoy, Christian-Jaque, Marcello Pagliero (1954, N.). Avec Claudette Colbert. 0.55 Ames rebelles. ■■ Film américain d'Anatole Litvak (1942, N., v.o., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 American Friends. ■ Film britannique de Tristram Powell (1991, v.o.). 20.30 Kagemusha, l'ombre du guerrier. ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1980). Avec Tatsuya Nakaida. 23.05 Eclair de lune. ■ Film américain de Norman Jewison (1987, v.o.). Avec Cher. 0.45 Obsession. ■■ Film américain de Brian De Palma (1976, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean Lacouture (Mes héros et nos monstres). 19.30 Perspectives scientifiques. Les ongulés. 2. Les ongulés d'Afrique. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 2. Rythmes sonores et rythmes d'images. Œuvres d'Arfi, Rollet, Mereu. 20.30 Archipel médecine. L'amiante à petit feu. 21.30 Grand angle Les cinéastes du réel ou l'humilité du regard (rediff.). 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires du cinéma. 1. Alfred Machin, pionnier oublié. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Michel Delacomptée (Et qu'un seul soit l'ami : La Boétie). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Bon Plaisir de Claude Rich ; 3.30, Ronsard ; 3.58, Elie Wiesel (Le Mendiant de Jérusalem) ; 5.17, Echos de la Bible : les patriarches ; 5.58, Serge Gainsbourg, trente années de chansons (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donnés les 8 et 9 décembre 1994, à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : Con che soavita, labba adorate, de Monteverdi, Anna Catarina Antonacci, soprano ; Grüppen pour trois orchestres, de Stockhausen ; Concerto pour piano et orchestre n° 1, de Tchaïkovski, Martha Argerich, piano. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour flûte et orchestre n° 2, de Mozart, par l'Ensemble Mozart d'Amsterdam, dir. Frans Brüggen, Frans Vester, flûte ; Fantaisie pour flûte seule n° 12, de Telemann. 22.30 Musique pluriel. Œuvres d'Alsina, Guarello, Laredo. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de De Pujadas (Belgique), Maldonado (Argentine), Carulli (Italie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Rimski-Korsakov, Debussy, Chausson, Magnard, Brahms, Schubert, Boccherini, Tartini, Du Faut, Vivaldi, Leclair, Rameau.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

MARDI 23 MAI 1995

Pim-Pom ! *par Pierre Georges*

UN PEU EN RETARD ce matin ! Il faut dire qu'il y avait tant de ministres aux feux rouges. Cela bloquait un peu ! Tous au pas. Tous modestes. Tous réduits aux signes extérieurs de la simplicité et du dénuement consenti. Voilà un vrai changement d'apparence et qui annonce des lendemains démocratiques.

Ne les moquons pas trop ! L'initiative est intéressante. Ne serait-ce que parce qu'elle va contraindre un certain nombre d'élus à emboîter le pas et le ralenti du gouvernement. Il ferait beau voir en effet qu'un maigre député, qu'un vulgaire maire, qu'un obscur conseiller régional continuent à vivre grand train et filer comme l'éclair quand un ministre, lui, retombe, d'enthousiasme, sur le plancher des citoyens.

Subir les embouteillages, économiser l'essence et les deniers publics, cesser de se prendre pour l'illustre Pim-Pom dans *L'Eté meurtrier*, voilà bien le début de la sagesse. Qu'ils vivent ce que nous vivons, le grand tourment des villes asphyxiées et thrombosées, l'enfer ordinaire des nasses d'acier et des trajets tourmentés, et sans doute comprendront-ils mieux que ce n'est pas une vie. Il n'est même pas impossible qu'ils en tirent, et d'urgence, la conclusion qui s'impose : que les écologistes ont raison quand ils prônent une vraie politique de transports en commun, la fin du tout-automobile.

Petite cause, grands effets : l'abolition annoncée du gyrophare et de la sirène deux tons, privilèges extrêmes et arrogants du pouvoir, pourrait aboutir à une plus juste définition de l'État modeste. A France pour tous, embouteillages pour chacun ! Les sénateurs enfin au pas des sénateurs, les ministres à la queue comme tout le monde, et notre président, coucou c'est moi, pour compagnon d'infortune.

On peut toujours rêver ! Ou rire ! Mais toutes ces bonnes résolutions, comme celles d'écolier un jour de rentrée, risquent de ne durer que ce que durent les engagements solennels et vaguement démagogiques. Jusqu'à ce que l'exercice du pouvoir et son urgence avérée imposent quelques accommodements avec les bons principes. Qu'un ministre ou deux ratent, faute de *GLAM*, la correspondance à Orly-Ouest pour Quimper-Sud, et on en reparlera. Pim-Pom, Pim-Pom, le char de l'Etat est un camion de pompiers vaquant aux urgences rouges.

Prenons les sortants, enfin les sortants de 1993, plus vulgairement connus sous le nom fameux de gang des R 25. Ce n'est pas qu'ils étaient plus inconscients ou plus enfants que d'autres. Ce n'est pas non plus qu'ils y perdaient, avec délices, tout sens des réalités. C'est qu'ils étaient ministres. Et qu'un ministre se doit d'être pressé, au motif évident que la France n'attend pas. Et ses affaires encore moins !

Ils en usèrent, incorrigibles grands enfants de la République, dans l'absolue quiétude des bureaux roulants à vitres fumées, des carrosses à soupapes et à moteur V6. Ils en abusèrent, avec ce délicieux sentiment d'appartenir à une chevalerie du cheval-vapeur, à l'Ordre suprême du gyrophare. Ils en usèrent et en abusèrent, avec probablement en tête, à la manière de Laetitia, un incantatoire *« pourvu que cela roooule »*. On connaît la suite : retrait du permis de gouverner ! D'évidence, la leçon, de conduite, n'a pas été perdue pour tout le monde.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 22 mai, à 10 h 23 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16140,90	- 1,05	- 19,94
Honk Kong index	9013,32	- 1,12	+ 10,03

16140,90
18106,70
17425,35
16744
16062,65
15381,30
22 fév. 4 avril 22 mai

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/05	Var. en % 18/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1965,46	- 1,22	+ 4,48
Londres FT 100	3261	- 0,75	+ 6,37
Zurich	1269,61	- 0,88	+ 2,36
Milan MIB 30	1017	- 2,12	- 0,78
Francfort Dax 30	2065,13	- 1,05	- 1,96
Bruxelles	1447,16	- 0,55	+ 4,13
Suisse SBS	1086,40	- 0,75	+ 4,64
Madrid Ibex 35	293,59	- 0,30	+ 3,01
Amsterdam CBS	282,50	- 1,57	+ 1,61

DEMAIN dans « Le Monde »

LA DAME À LA MARGUERITE : Mirjina Markovic, épouse de Slobodan Milosevic, est lectrice d'Anatole France, de Marguerite Duras et de Jean-Paul Sartre. « Première dame » de Serbie, elle passe souvent pour le vrai maître de Belgrade.

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 mai 1995 : 550 395 exemplaires.

Louis Schweitzer a été mis en examen pour « complicité d'empoisonnement »

L'ex-directeur du cabinet de M. Fabius poursuivi dans l'affaire du sang

LOUIS SCHWEITZER, directeur du cabinet de Laurent Fabius au moment où ce dernier était premier ministre et actuellement PDG de Renault, a été mis en examen à la fin de la semaine dernière dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Cette mise en examen a été prononcées par un juge d'instruction parisien, Odile Bertella-Geffroy, pour *« complicité d'empoisonnement »*. Avant lui, le professeur François Gros, ancien conseiller scientifique de M. Fabius, le docteur Claude Weisselberg, ancien conseiller du secrétaire d'Etat à la santé, Edmond Hervé, ainsi que Gaston Rimareix et Charles-Henri Filippi, respectivement directeurs des cabinets de Edmond Hervé et de Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité, avaient également été mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »*.

Selon un communiqué annonçant cette mise en examen, rendu public par Renault lundi 22 mai, M. Schweitzer a déclaré que *« l'affaire du sang est un drame dont on mesure aujourd'hui toute l'ampleur. Dans cette affaire,* a-t-il ajouté, *le premier ministre, Laurent Fabius, et ses collaborateurs, dont j'étais le plus proche, se sont efforcés, avec les connaissances qu'ils avaient alors, d'agir au mieux de l'intérêt général. Je souhaite que, des procédures judiciaires engagées, sortent la justice et la vérité »*.

LE TEST ABBOTT

La responsabilité de MM. Schweitzer et Gros est initialement apparue dans le compte-rendu de la réunion interministérielle du 9 mai 1985 présidée par le professeur Gros, figurant dans le rapport du patron de l'IGAS, Michel Lucas. On pouvait y lire que le cabinet du premier ministre demandait que le dossier d'enregistrement du test américain Abbott *« soit encore quelque temps retenu au laboratoire national de la santé »*.

Par la suite, dans un entretien accordé au *Monde* (daté 11 février 1994), le professeur Gros, qui est par ailleurs secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et ancien directeur de l'Institut Pasteur, avait répliqué en se défendant d'avoir voulu protéger les intérêts commerciaux de Pasteur. Il indiquait avoir transmis tous ses avis à M. Schweitzer et, à l'appui de ses dires, produisait une note (datée 20 mai 1985) adressée au directeur de cabinet de M. Fabius dans laquelle il était écrit ceci : *« Le secrétaire d'Etat à la santé estime urgent de connaître la position du gouvernement concernant l'opportunité d'instaurer au niveau des donneurs de sang un dépistage du sida (...)Le ministre Hervé doit présider mercredi à l'ouverture officielle du colloque national d'hématologie et de transfusion et il lui paraît difficile d'esquiver un débat sur ce point. »* En marge de cette note, figurait une mention : *« Je ne suis pas convaincu »* que le professeur Gros attribuait à M. Fabius. Dans une lettre adressée au *Monde*, M. Schweitzer avait démenti cette affirmation, précisant, *« afin d'éviter tout malentendu »*, que cette annotation était écrite de sa main (*Le Monde* du 12 février). *« Cette annotation,* ajoutait-il, *ne retrace pas la position de fond du premier ministre, dont François Gros rappelle dans la même note qu'il était partisan du dépistage, mais souhaitait connaître les modalités qu'entourerait sa mise en application. Cette annotation po.te uniquement sur un éventuel débat au colloque d'hématologie du 20 mai. »*

Franck Nouchi

Le concert de mille instrumentistes en colère

ILS SONT ARRIVÉS, dimanche 21 mai, tôt dans la matinée, à Paris, en avion, en car ou par le train, de toutes les villes de France. Près de mille instrumentistes pour un « concert-manifeste » à la Grande Halle de La Villette, organisé par les Etats généraux des orchestres français, à l'initiative du Syndicat national des artistes musiciens (SNAM-CGT). Mille instrumentistes qui représentent la quasi-totalité des trente orchestres français permanents. Presque la moitié des 2 150 titulaires des formations de chambre, philharmonique, symphonique ou lyrique.

Les musiciens français sont en colère. Leur existence est fragilisée par le désengagement de l'Etat (*Le Monde* du 3 février). Ils constatent que douze régions sur vingt-deux n'ont pas de formation permanente et dénoncent la *« concurrence déloyale »* de musiciens parfois venus de l'étranger, de concerts organisés par des entreprises qui bradent les spectacles. *« Ce n'est pas,* précise un jeune violoniste, *une défense xénophobe, mais le souci de proposer la meilleure qualité orchestrale. »*

A La Villette, ils ont du mal à croire à leur nombre. Sur les affiches ils lisent « Concert des mille », puis se comptent par petits groupes rieurs. Au-delà d'un concert spectaculaire de deux heures, avec un effectif jamais atteint en France, ce dimanche est l'occasion de *« défendre le service public de la musique »*. Face à l'entrée de la Grande Halle, le plateau impressionne. Soixante-dix contrebasses, près de trois cents violonistes sur dix-sept rangs, une armada de cuivres et d'anches, une importante section de percussions. Michel Renault, contrebassiste à l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, *« sent cette masse sonore qui se projette »*. Le public est formé de badauds et de connaisseurs – environ six mille personnes – mais aussi de *jazzmen*, aux préoccupations identiques.

A 17 h 30, les premières notes des *Fanfares de la Péri*, de Paul Dukas, sonnent sous la baguette de Jacques Mercier, directeur de l'Orchestre d'Ile-de-France. Eve Ruggieri viendra annoncer d'autres orchestres, d'autres chefs, d'autres airs. A 20 heures, le chef Georges Prêtre ouvre *Carmen*. Marc Slyper, responsable du SNAM, peut lâcher : *« On a montré notre capacité à nous rassembler. Aux politiques de prendre leurs responsabilités. »*

Sylvain Siclier

DANS LA PRESSE

Le train de vie de l'Etat

LIBÉRATION

Pour qui sonne le GLAM ? Pour ceux qui aiment les cloches. Il faut bien admettre que le premier et solennel conseil des ministres de la présidence Chirac a accouché d'une souris qui ressemble passablement à un vieux rat décati. La dissolution du GLAM et la suppression des gyrophares pour les huiles de la République se veulent des « symboles », d'ailleurs lourdement promus par des commentateurs candides (?), de la « modestie » nouvellement acquise de l'État. Ils semblent surtout témoigner d'une certaine panne d'imagination et d'un besoin de faire vite et gros en l'absence d'idées réelles.

Gérard Dupuy

LE FIGARO

On n'attachera pas encore une trop grande importance aux premières manifestations de l'État modeste, tant il est vrai que ces choses-là se jugent à l'usage. Le protocole révisé, le GLAM supprimé, les feux rouges respectés, voilà qui frappe les esprits sans pour autant les entraîner. La République des symboles n'est pas forcément le symbole de la République. Voilà, pourtant, qui nous rapproche des démocraties pacifiées de l'Europe du Nord. Et qui gomme les agacements provoqués par l'usage abusif des facilités du pouvoir.

Michel Schifres

LCI

Ne boudons pas notre plaisir ! Que les éminences ministérielles soient invitées à renoncer à quelques privilèges indus et qu'elles soient conviées à vivre désormais un peu plus comme tout un chacun est une bonne nouvelle. Ne nous y trompons pas, cette injonction est bien accueillie dans les chaumières souvent offensées, ces dernières années, par la morgue des représentants de l'État.

Pierre-Luc Séguillon

■ **ALLEMAGNE : lors d'une course-poursuite** dans la nuit du 21 au22 mai, la police a perdu la trace de deux détenus de la prison de Celle (nord de l'Allemagne) qui se sont enfuis à bord d'une Porsche en prenant en otage un gardien de trente-cinq ans. Peter Struedinger et Guenther Fimeisen avaient quitté dimanche soir l'établissement pénitentiaire après avoir neutralisé le gardien douze heures auparavant. Tous deux contaminés par le virus du sida, les preneurs d'otage ont affirmé ne rien avoir à perdre. – (AFP.)

■ **SCNF : deux trains sur trois circulaient lundi matin, 22 mai, sur la banlieue parisienne** au départ de la gare Saint-Lazare, en raison d'un mouvement de grève des agents de conduite à l'appel de la CGT et de la FGAAC (autonomes). Cette situation devait durer toute la journée. Les motifs invoqués portent sur les sous-effectifs, les conditions de travail et les déroulements de carrière de la catégorie

Le conflit commercial nippo-américain s'envenime

A LA VEILLE de la réunion annuelle des ministres des vingt-cinq pays de l'Organisation de coopération économique (OCDE) qui doit débattrer, les 23 et 24 mai, du renforcement du système économique et financier multilatéral, la rencontre envisagée à cette occasion entre les Américains et les Japonais pour évoquer le différend sur l'automobile est devenue improbable. Le ministre japonais de l'industrie et du commerce, Ryutaro Hashimoto, qui avait déposé une demande de *« consultations urgentes »* dans le cadre de l'OMC à la suite de l'annonce des sanctions américaines, le 16 mai, a prévenu qu'il n'engagerait pas de nouvelles discussions avec les Américains tant que ceux-ci ne renonceraient pas à cette menace. M. Hashimoto devait rencontrer à Paris le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, qui doit assister à la réunion de l'OCDE de même que Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce. Mais M. Brown a annulé le rendez-vous.

Mickey Kantor, qui devait rencontrer à Bruxelles, lundi 22, le commissaire européen Leon Brittan, a estimé que *« la balle est dans le camp des Japonais »* tandis que le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, refusait, dimanche 21 mai, de régler le différend dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : *« L'OMC, avec la façon dont elle est structurée et la juridiction dont elle dispose, n'est pas capable de traiter tout l'éventail des questions que pose le problème de l'accès au Japon,* a-t-il dit. *C'est pourquoi nous agissons sur les deux fronts. »* Le 16 mai, M. Kantor avait annoncé l'application de droits de douane de 100 % sur les voitures de luxe japonaises si, avant le 29 juin, Tokyo ne prenait pas d'initiative pour ouvrir son marché aux exportations américaines d'automobiles et de composants. Parallèlement, il portait la question devant l'OMC.

D'ores et déjà, trois des cinq constructeurs japonais qui seraient visés par les sanctions américaines, Honda, Mazda et Mitsubishi, ont décidé de « geler » leurs exportations vers les Etats-Unis.